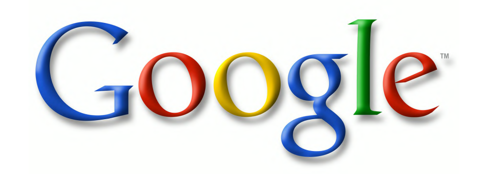
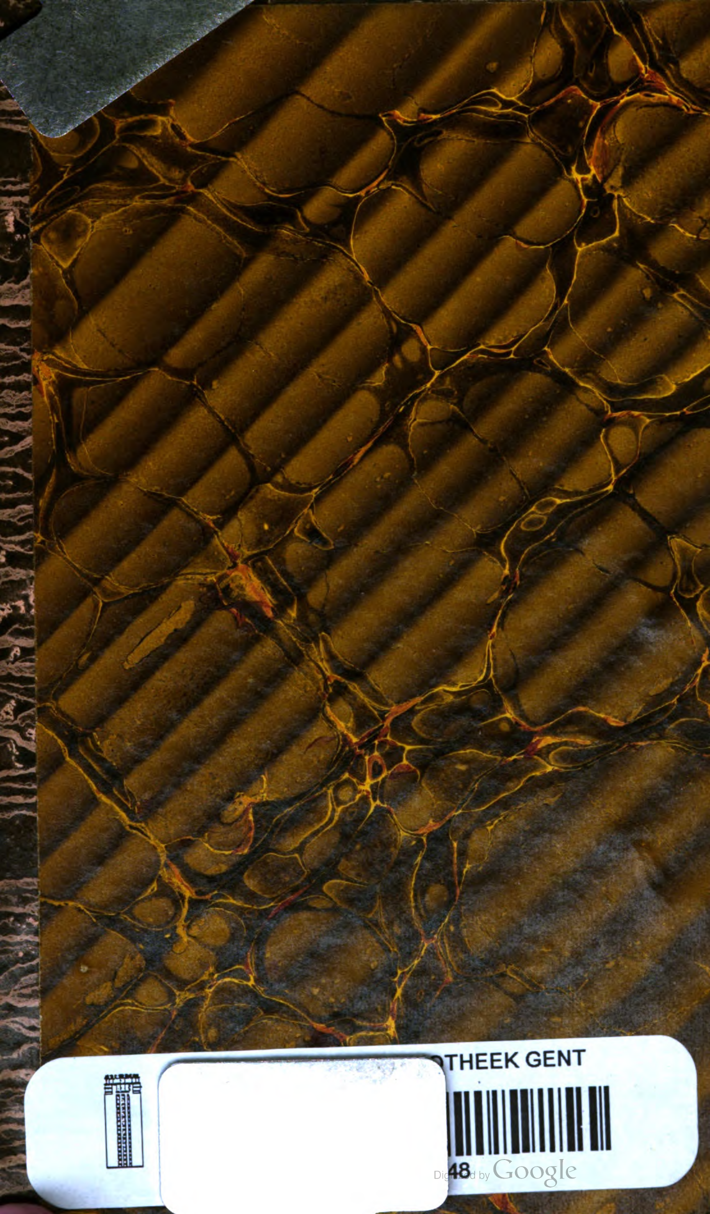






OTHEEK GENT
48



L'IMPROVISATEUR
FRANÇAIS.

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

La choix des pensées est invention.
La Bruyère.

Par S........ (de l'Oise.)

TOME IV.



A PARIS,
CHEZ GOUJON FILS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue Taranne, N.° 737.

AN XII. — (1804.)



L'IMPROVISATEUR
FRANÇAIS.

CAM

CAMAYEU. — Peinture d'une seule couleur, et qui n'est diversifiée que par ses ombres.

Il faut que celui qui n'a qu'un style se donne de garde de faire une comédie. Rien n'est plus insipide au théâtre que ces fades *camayeux*, où tout est bleu, ou tout est rose, où tout est l'auteur, quel qu'il soit. (*Beaumarchais.*)

CAMAIL. — *Cap-de-mail* ou mantelet, dont les anciens chevaliers couvraient leurs casques ou leurs écus. On en voit encore du tems de Bertrand du Guesclin. La ressemblance a fait ainsi nommer le *camail* des prélats. Les abbés le portent en noir ou en blanc, les évêques en violet, les cardinaux en rouge, et le pape en blanc. (*Merc. de Fr. 1785.*)

* C'est au capuchon des moines que le *camail* doit son origine. Les chanoines

et autres ecclésiastiques ne commencèrent à s'en servir que vers la fin du XVe. siècle, ou au commencement du XVIe. *(Dict. des Orig.)*

CAMARADE.

Que le bon soit toujours *camarade* du beau;
Dès demain, je chercherai femme.

(Lafontaine.)

* Molière aimait Baron plus que souvent un père n'aime son fils. Cet acteur vint un jour lui annoncer qu'un comédien de campagne, que la pauvreté empêchait de paraître, sollicitait quelques légers secours pour aller joindre sa troupe : Comment le connaissez-vous, dit Molière? — Il a été mon *camarade* avant que je fusse à vous. — En ce cas, combien croyez-vous que je doive lui donner? — Mais.... quatre pistoles. — Voilà, dit Molière, quatre pistoles pour moi qui ne le connais pas, et en voilà vingt de plus que je crois que vous devez lui donner comme à votre *camarade*. (Voltaire, *vie de* Molière.)

* Une circonstance des plus glorieuses pour les invalides, est la visite que leur rendit l'illustre Pierre Ier., czar de

Moscovie. Après avoir tout examiné avec cet œil observateur auquel rien n'échappait de ce qui méritait d'être remarqué, il voulut voir dîner les soldats. Ce prince goûta de leur soupe, et prenant un verre de leur vin : A la santé, dit-il, de mes *camarades*. *(Dic. d'an.)*

CAMARD, CAMARDE, CAMUS. — Dieu vous conserve la vue, disait un pauvre à celui qui l'assistait. — Pourquoi la vue plutôt que la vie, dit l'aumônier, qui portait un nez *camard?* — C'est, dit le pauvre, que les nez *camus* ne sont pas propres à porter des lunettes.
(Porte-feuil. fr. pour l'an XI.)

* M. Camus, évêque de Bellay, refusa deux évêchés considérables (Arras et Amiens) qui lui furent offerts par le cardinal de Richelieu. La petite femme que j'ai épousée, disait-il à ses amis, est assez belle pour un *camus*. (*Mém. hist. de* la Houssaye.)

CAMBRER. — Se courber en arc.

Il vaut mieux se *cambrer* insensiblement, que d'être forcé de rompre par violence. *(S.)*

CAMÉLÉON. — Le *caméléon* est un animal ressemblant au lézard, dont la couleur varie continuellement comme celle du pigeon, selon la réflection des rayons du soleil, et la situation où il est par rapport à ceux qui le regardent. C'est-là ce qui a fait donner le nom de *caméléon* à celui qui semble changer à volonté d'habit ou de figure :

Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférens,
Sont ce qui plaît au prince ; ou s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître.
Peuple *caméléon*, peuple singe du maître.

(Lafontaine.)

CAMELOT. — Quelques étymologistes font venir le mot *camelot* de *camelus*, chameau, parce que les anciens *camelots* étaient, disent-ils, faits de poil de chameau. Ce qu'il y a de certain, c'est que les premiers *camelots* nous sont venus du Levant dès le tems des premières croisades. On voit dans l'histoire de sire Joinville, que Saint-Louis portait des habits de *camelot*, et cette étoffe était alors regardée comme plus précieuse que le drap ordinaire,

Quoi qu'il en soit, il est difficile de croire que le poil de chameau, qui est très-court et très-dur, ait jamais pu fournir la matière d'une étoffe ; il est bien plus naturel de croire que les premiers *camelots* se faisaient avec le poil de ces chèvres d'Angora, dont la race subsiste encore en Turquie, et dont les soies sont si belles et si fines. (*Mél. tirés d'une gr. Biblio.*)

* Comment pouvez-vous tenir par le froid qu'il fait, avec cet habit, disait Louis XIV à un gentilhomme gascon, qui au fort de l'hiver portait un simple habit de *camelot*. Pour moi, je suis gelé avec tous les habits qui me couvrent. — Sire, répondit le cadédis, que V. M. fasse comme moi, ce lui sera un moyen de n'être pas gelé. — Comment faites-vous donc ? — Sandis, sire, je porte avec moi toute ma garde-robe.

CAMISADE , CAMISOLLE. — Ces deux expressions qui ne signifient pas du tout la même chose, viennent du même mot : *camisa*, chemise. La *camisolle* est une petite chemise de toile, de coton ou de laine. Le mot *camisolle* s'est conservé : le mot chemisette, qui lui était synonime, s'est perdu.

— La *camisade* est une attaque faite de nuit ou de grand matin, par des gens de guerre, et pour surprendre l'ennemi. Cette attaque est appelée *camisade*, de *camisa*, *chemise*, parce que dans ces circonstances les soldats mettent leur chemise par dessus leurs habits, pour se reconnaître dans l'obscurité.

* André de Montalembert, seigneur d'Essé, fut blessé au bras, au siége de Landrecies, en 1543. Le roi le récompensa d'une charge de gentilhomme de sa chambre, ce qui fit dire aux courtisans qu'il était plus propre à donner une *camisade* à l'ennemi qu'une *chemise* au roi. (*Dict. de Moréry.*)

CAMOUFLET. — Donner un *camouflet*, c'est souffler de la fumée au nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé par le bout. C'est un tour de page qu'on fait quelquefois à ceux qui s'endorment :

Vois ton maître là-bas qui dort comme un valet ;
Mériterait-il pas, Crispin, un *camouflet* ?
- Oui, ma foi. - Par plaisir, je veux qu'on le lui donne,
Divertissons-nous-en ; la pièce sera bonne.
— Il se réveillerait en rage contre nous ,

Nous pourrions essuyer d'abord tout son courroux.
— Tu rêves, mon mari n'a pas l'ame assez basse
Pour prendre un *camouflet* de si mauvaise grace.
....
Il en rira, Crispin, donnons-lui sans scrupule,
S'il ne crevait de rire, il serait ridicule.
Donnes le *camouflet*.

(*Poisson, dans les Femmes Coquettes.*)

* Quand les Hottentots tiennent conseil, ils commencent par se faire donner un *camouflet* de fumée de tabac.

(*Linguetiana.*)

CAMP, CAMPER, CAMPEMENT.

Il faut lever le *camp*, puisque la place est prise.

(Destouches, *dans le Dépôt.*)

* Louis XII voulant marcher aux vénitiens pour les combattre à Aignadel, on lui représenta que les ennemis s'étaient emparés du seul poste qu'il pouvait occuper. Où *camperez*-vous, sire, lui demanda un de ses généraux? Sur leur ventre, répondit le monarque. (*Dict. des Hom. ill.*)

* Henri, duc de Rohan, mort des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Rhinfeld, avait coutume de dire que

la gloire et l'amour du bien public, ne *campent* jamais où l'intérêt particulier commande. (*Ibid.*)

* Epaminondas étant sur le point d'entrer dans le Péloponèse, l'armée ennemie vint *camper* devant lui. Au moment qu'il examine leur position, un coup de tonnerre répand l'allarme parmi ses soldats. Le devin ordonne de suspendre la marche. On demande avec effroi ce qu'annonce un pareil présage : — que l'ennemi a mal choisi son *camp*, s'écrie Epaminondas. — Le courage des troupes se ranime, et le lendemain elles forcent le passage. (*Voy. du j.e Anach.*)

— *Camp-volant.* — On appelle *camp-volant* un détachement du *camp*, occupé à voltiger sans cesse pour harceler l'ennemi.

Un ancien contrôleur des finances, Monsieur Orry, disait à un officier-général, en parlant des légions d'employés que la ferme était obligée de mettre sur pied pour la perception des contributions indirectes, et des aides surtout : Savez-vous, Monsieur, que j'ai une grande armée à mes ordres, et que si je

rassemblais tous mes employés dans un *camp*... — Oui, dit vivement le général, cela ferait un beau *camp-volant.*

CAMPAGNE, CAMPAGNARD.

La *campagne* est pour moi plus belle que la cour,
Et je voudrais pouvoir y fixer mon séjour.
(Destouches, *dans la Force du naturel.*)

*Il est une infinité de gens qui vont par ton s'ennuyer à la *campagne*. (*Volt.*)

* La *campagne* offre aux yeux miracles sur miracles,
Est-il dans l'univers de plus charmans spectacles?
— Oui, monsieur. — Quels sont-ils? — Quels sont-ils? l'Opéra,
Le Bal, la Comédie, enfin ce qu'on voudra,
Tout amuse à Paris, mais pour votre *campagne*,
Tout ce que l'on y voit le dégoût l'accompagne.
(*Destouches, dans le Philosophe marié.*)

* C'est la *campagne* qui fait le pays, et c'est le peuple de la *campagne* qui fait la nation. (*J. J. Rousseau.*)

* Ne me trouvez-vous pas vieilli, disait Louis XIV à Lebrun qui faisait son portrait pour la neuvième fois? — Il est vrai, sire, que j'apperçois quelques *campagnes* de plus sur le front de votre majesté. (*Année franç.*)

* Turenne disait : « Les jeunes filles croyent que les hommes mariés caressent sans cesse leurs femmes, et les moines s'imaginent que les gens de guerre ont toujours l'épée à la main ; cependant l'on fait quelquefois dix *campagnes* sans tirer l'épée ». *(Dict. des h. ill.)*

* Un capitaine de cavalerie partait pour l'armée ; il vint auparavant faire sa cour à M. le duc d'Orléans, alors régent. Monseigneur, lui dit l'officier, je viens prendre les ordres, et congé de Votre Altesse. Vous partez pour votre *campagne*, lui dit le prince, cela me rappelle que je dois aller aussi à la mienne. La différence qu'il y aura de vous à moi, dans ces deux *campagnes*, c'est que dans la vôtre vous serez à même d'y cueillir des lauriers, et que dans la mienne, je serai réduit à planter des choux. (*Mém. du chev. de Ravanne.*)

— *Campagnard*, (habitant de la *campagne.*)

Un petit *campagnard* s'emporter devant moi !
Me manquer de respect pour quatre cent pistoles ?
— Il a tort. — Hem ? A qui s'adressent ces paroles ?
— Au petit *campagnard*.

(Destouches, *dans le Glor.*)

CANAILLE.

Sous des habits dorés on voit tant de *canailles!*

(*Legrand.*)

* Orgueilleux et vain, l'évêque de Noyon (Clermont-Tonnerre) traitait en chaire ses auditeurs de *canaille* chrétienne; ce qui donna lieu à l'épitaphe suivante:

Ci gît, qui repose humblement,
De quoi tout le monde s'étonne,
Dans un si petit monument,
L'illustre Tonnerre en personne:
On dit qu'entrant en paradis,
Il fut reçu vaille que vaille;
Mais il en sortit par mépris,
N'y trouvant que de la *canaille*.

C'est en faisant allusion à l'épithète de *canaille* donnée au peuple par l'évêque de Noyon, que madame de Sévigné, parlant du cardinal le Camus, disait: « Je crois que ce prélat suivra en paradis sa *canaille* chrétienne ».

* Le duc de Longueville, arrière petit-fils du fameux comte de Dunois, fut tué en 1612, au passage du Rhin, à Tolhuis. On dit qu'ayant la tête pleine

des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis, qui demandaient la vie à genoux, en leur criant : point de quartier pour cette *canaille ;* il tua un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant les armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. (*Rec. d'épitap.*)

* Un officier des mousquetaires, à la tête d'une brigade de sa compagnie, était à Paris, dans une grande place, chargé d'appaiser le soulèvement que la cherté du pain causait parmi le peuple en 1709. Il voulait balayer la place des mutins qui la remplissaient. Il dit à sa troupe : tirez sur la *canaille*, mais épargnez les honnêtes gens. Ces mots furent entendus de tout le monde, et personne ne voulant être compris dans la *canaille*, la sédition fut appaisée sur-le-champ. (*Encyclopediana.*) — D'autres tems eussent amené d'autres résultats.

* Lors de la révolution de 1789, madame de Polignac fuyant de Versailles, sa voiture est arrêtée à Sens. On l'examine, on demande quelles sont les nouvelles de Paris. Les femmes pâlissent, se

troublent; la présence d'esprit de l'abbé de Balivière, aumônier de la reine, et du nombre des fuyards, les sauve. Bonnes nouvelles, dit-il; M. Necker est rappelé; les ministres, l'armée sont renvoyés. Toute la *canaille* des Polignac est en fuite. — On applaudit, on fait répéter l'abbé; on suit la voiture plus d'une demi-lieue, et l'abbé est forcé de redoubler ses imprécations contre la famille avec laquelle il se trouve. (*Gaz. de Leyde.*)

CANAL, CANAUX. — Le territoire de la Hollande est partout entrecoupé de *canaux*, et ce peuple qui va autant sur l'eau que sur terre, a toute la grossièreté des marins sans en avoir toujours la franchise. C'est ce qui fit dire à Voltaire, qui quittait cette province sans y avoir reçu les marques de distinction auxquelles il était accoutumé, et qu'il avait lieu d'attendre: Adieu, *canaux*; adieu, *canards*; adieu, *canaille*.

* Le *canal* qui fait le plus d'honneur à l'industrie humaine, et particulièrement au génie français, est le fameux *canal* du Languedoc, imaginé et exé-

cuté avec le plus grand succès par Pierre-Paul de Riquet ou Riquety, baron de Bonrepos, duquel sont descendus les *Riqueti*, seigneurs de Mirabeau et particulièrement Mirabeau, auteur de l'Ami des hommes, et ses deux fils membres de l'assemblée constituante. — Ce *canal*, au moyen duquel, comme l'a dit un poète :

> .... Deux mers sont étonnées,
> De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées,

avait été proposé sous François Ier., sous Henri IV, sous Louis XIII; mais il semblait qu'un ouvrage digne des romains ne dût et ne pût s'exécuter que sous le règne de Louis XIV. — L'idée du *canal* de Languedoc ne fut pas, dans la tête du baron de Bonrepos, le résultat des combinaisons mathématiques. Ce fut le coup-d'œil du génie. Il devina son projet plutôt qu'il ne le conçut. Quand il allait se promener dans la montagne Noire, d'où découlent de petites rivières qui se jettent à droite et à gauche, il se faisait accompagner de maître Pierre, son fontainier, qui entendait bien les nivellemens. Le plan du *canal*, nette-

ment exposé, fut présenté à Colbert, qui ne put qu'admirer. Louis XIV n'était plus effrayé que de la dépense. Aussi généreux qu'habile, Riquety ose se charger seul de tout ce qui pouvait constater à sa province, encore incrédule, et ses desseins et ses moyens. Enfin, au mois d'octobre 1665, on vit dans un pays scabreux, semé de précipices et de rochers, les sources de la montagne Noire abandonner le cours prescrit par la nature, entrer dans les rigoles et les tranchées qu'on venait de leur ouvrir, et se rendre toutes au bassin de Naurouse, pour ne couler plus qu'aux ordres d'un nouveau maître. Enchanté de ce miracle, le roi s'empressa de témoigner sa satisfaction par les priviléges les plus amples et les plus solennels; et les États de la province disputèrent au souverain le droit de protéger celui qui préparait un trésor à sa patrie. Il était tems de lui montrer de loin la gloire qui l'attendait, car la mort qui était près de lui, l'ensevelit dans ses travaux même; mais son *canal* était déjà assuré comme son nom. Ses deux enfans, Jean-Mathias et Pierre-Paul de Riquety le continuèrent,

Ce *canal* coûta 17 millions. (*Ann. franç.*)

* Le duc de Bourgogne, ayant sous lui M. de Vendôme, commandait en 1708 l'armée destinée à troubler le siége de Lille. Il avait un avis de la dernière importance à faire passer dans la place; il désespérait d'en venir à bout, lorsqu'un capitaine dans le régiment de Beauvoisis, nommé Dubois, s'offrit pour ce service. Il était excellent nageur; il espéra en venir à bout par le moyen de sept *canaux* qu'il se proposait de traverser. En effet, arrivé au premier, il se deshabille, cache ses habits, et franchit successivement tous les *canaux*, en nageant entre deux eaux, sans être ni vu ni entendu par les gardes postées de ces côtés-là. Aussitôt que cet homme intrépide, se fut acquitté de sa commission, et qu'il eut pris les ordres du maréchal de Boufflers qui commandait dans la place, il regagna le camp de la même manière, et avec autant de bonheur qu'il en avait eu pour pénétrer dans la ville. L'action hardie de cet officier fut bientôt répandue, et le prince Eugène lui-même qui conduisait le siége, la proposait comme un modèle de zèle, de

courage et d'intelligence. (*Hist. du prince Eugène.*)

* Chez certains sauvages, les hommes et les femmes, quand ils paraissent en public, portent un tablier qui leur couvre le devant et le derrière du corps depuis les reins jusqu'aux genoux. Ce n'est pas par pudeur, et dans l'idée que nous attachons à ce mot, car ils se couvrent aussi le nez et la bouche. Ils disent que lorsqu'on n'est pas dans sa famille, ou avec ses intimes amis, la politesse exige qu'on cache toutes les parties du corps qui servent de *canaux* aux différens excrémens. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Ce fut Amrou, l'un des plus grands généraux du calife Omar, qui fit brûler, par l'ordre de son maître, la fameuse bibliothèque des Ptolémées, objet des éternels regrets des savans, et ce fut pourtant cet Amrou qui conçut et fit exécuter un projet digne des plus beaux siècles de Rome; la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée par un *canal* navigable, où les eaux du Nil furent détournées! Ce *canal*, si utile à l'Egypte, si important pour le commerce d'Europe et d'Asie,

fut achevé en peu de mois. Les turcs l'ont laissé détruire. (Florian, *Notes sur Gonsalve.*)

CANAPÉ. — Grand siége à dossier, servant quelquefois de lit de repos :

.............Un fauteuil m'embarrasse,
Un homme là-dedans est tout enveloppé,
Je ne me trouve bien que dans un *canapé.*
(Regnard, *dans le Distrait.*)

* On sait que le maréchal de Saxe était aussi ardent en amour que valeureux en guerre. Ce qui donna lieu, après sa mort, à l'épitaphe suivante :

De combats, de plaisirs, tour-à-tour occupé,
Je pars, je suis vainqueur, je reviens et je tombe
De mon char sur un *canapé*,
Et du *canapé* dans la tombe.

CANARD. — M. Tarin, anatomiste habile, auquel nous devons un excellent traité de l'anatomie de la tête, ayant été un jour chercher à Bicêtre une douzaine de têtes qui lui étaient nécessaires pour ses nouvelles observations ; les têtes furent mises dans un grand sac, et attachées sur le devant du carrosse qui le conduisait. Le mouvement lent et

uniforme d'un mauvais fiacre endort bientôt M. Tarin. Arrivé à la barrière, les commis des fermes arrêtent la voiture, et demandent au cocher ce que contient le sac placé sous son siége. Monsieur, demande le fiacre, à moitié ivre, au docteur qui dormait, qu'y a-t'il dans ce grand vilain sac? Eh quoi! répond le médecin, en s'éveillant à peine, ce sont des cadavres, laisse-moi tranquille. Le cocher comprend que ce sont des *canards*, et l'annonce ainsi aux commis. — Oh! oh! il y a là bien de l'argent à recevoir. Il faut apporter ce sac dans le bureau, voir combien il y a de *canards*, et on fera le bordereau des droits. —On ouvre donc le sac dans le milieu de la tabagie, que les employés appellent leur bureau. —Oh! par Laurent David, quel spectacle! des morts! — La frayeur s'empare de tous les esprits; les commis en désordre fuient de côté et d'autre; le cocher court se cacher dans un cabaret voisin. Les cris éveillent le professeur de la salubre faculté, qui s'étonne d'être ainsi resté en chemin, et abandonné. Il appelle long-tems son cocher, qui paraît enfin. — Marchons

donc...... Et mon sac où est-il? — Oh! monsieur, il est dans le bureau; mais du diable si j'y touche. — Les commis encore tout consternés, reviennent l'un après l'autre; mais aucun ne veut approcher des prétendus *canards*. Le docteur insiste pour qu'on remette les choses telles qu'elles étaient, et cite les ordonnances du roi concernant les visites, où cette clause est expresse. On fait venir la garde: les commis sont obligés d'obéir; mais leur figure exprime assez combien il leur en coûte, et la pâleur répandue sur le visage du vaillant sergent du guet, annonce que cette occasion est une de celles où il aime mieux commander qu'exécuter. (*Corresp. litt. et sec.* 1777.)

* On a vu à Calais un homme qui entrait en fureur malgré lui, lorsqu'il entendait crier des *canards*. Il les poursuivait l'épée à la main. Cependant il en mangeait avec plaisir; c'était son mets favori. (*Publiciste.*)

CANCER, CANCRE, CHANCRE. — Le fameux Raymond Lulle, de l'illustre famille de Lulle de Barcelonne, qui fut

philosophe, théologien, médecin, alchimiste et moine, aimait, dit-on, éperduement une espagnole nommée Eléonore, qui, à tous les agrémens d'une figure intéressante et noble, joignait les charmes d'un esprit délicat et vif. Il en était aimé, et il le savait. Un si tendre retour semblait lui promettre un bonheur prochain : mais quelque près qu'il en fût, son amante l'éloignoit toujours. Il prodigua toutes les ressources d'un amant au désespoir pour fléchir Eléonore : tout fut inutile. Voyant que le combat entre son amour et la pudeur de sa maîtresse durait plus qu'il ne devoit naturellement durer, il entreprit d'approfondir un mystère où tout lui paraissait singulier. Après bien des recherches, des tentatives et des ruses amoureuses, il apprit que la charmante Eléonore avait un *cancer* au sein. Alors, en amant généreux, oubliant son bonheur pour ne s'occuper que de la santé de son amante, il cherche partout le remède qui lui convient. Il entend dire qu'en Afrique un arabe possède des secrets admirables, et il y vole. L'histoire nous dit qu'il y apprit beaucoup de choses, qu'il trouva

même la pierre philosophale ; mais c'était le spécifique du *cancer* qu'il lui falloit, et c'est ce qu'il ne trouva point ; et ce qu'on n'a pas encore trouvé (*Syst. phil. et mor. de la femme.*)

Cancre n'est autre chose que la traduction du mot *cancer*, qui exprime en latin ce que le mot *cancre* exprime en français, c'est-à-dire, une écrevisse de mer ; un des douze signes du zodiaque ; une maladie du corps ayant une sorte de ressemblance avec le *cancer, crabe* ou *cancre de mer ;* et un homme hideux, sale, avare et sordide. *Cancer* signifie encore une maladie du corps peu différente de celle appellée *cancer*, et qui s'appelle *chancre.*

On remarque que les filles ou les femmes stériles sont plus sujettes que les autres aux *cancers* ou *chancres.*

Enfin on donne encore le nom de *cancre* à celui qui s'attache à quelqu'un pour le depouiller, par allusion au *cancer* ou *chancre*, ulcère qui ronge la partie du corps sur laquelle il s'est formé ;

* Vingt mille écus ! le legs serait exhorbitant.
Un neveu bas-normand, une nièce du Maine,
Pour acheter chez eux des procès par douzaine,
Jouiront, pour plaider, d'un bien comme cela !
Fi ! c'est trop des trois quarts pour ces deux *cancres*-là !
(Regnard, *dans le Légataire.*)

CANDEUR, CANDIDAT, CANDIDE.

A quoi sert la finesse ? Une aimable *candeur*
Est bien plus estimable..................
(Destouches.)

* Le grand Condé détestait la ruse et les subterfuges. Il avait coutume de dire qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'agir avec sûreté et gloire dans le commerce de la vie et le maniment des affaires : c'était la vérité et la *candeur*.

* M. de Maucroix disait de Lafontaine : C'est l'ame la plus sincère et la plus *candide* qui fût jamais : à quoi mad. de la Sablière ajoutait : Lafontaine ne ment jamais en prose. (*Vie de Lafontaine.*)

— *Candidat* est le nom qu'on donne aux aspirans à quelque charge, à quelque degré de rang ou d'honneur. Il vient de l'usage où l'on était dans l'ancienne

Rome, d'obliger les prétendans aux honneurs et aux dignités, de se présenter vêtus de blanc, suivant la signification propre de ce mot : *candor*, blancheur; *candidus*, blanc. Au figuré, franchise, ingénuité ; franc, ouvert, ingénu.

CANDIR, CANDI. — *Candir* le sucre, c'est le crystalliser ou le congeler, après l'avoir purifié dans l'eau. — Ce verbe paraît formé du latin *candidus*, blanc. — Quelques étymologistes donnent une autre origine au mot *candi*, ainsi nommé, disent-ils, parce que le sucre *candi* s'achete dans la contrée de Gusarate, située à l'occident de *Kandish*, province de l'Indoustan mogol. (*Hist. moderne.*)

CANEVAS. — Dans les commencemens que la troupe des comédiens italiens se fixa à Paris, en 1652, elle jouait ses pièces en improvisant : on attachait dans les coulisses de simples *canevas* de chaque pièce. Les acteurs y voyaient au commencement de chaque scène ce qu'ils avaient à dire. Cette façon de représenter la comédie donnait lieu à la variété du jeu : mais elle supposait nécessairement une imagination vive et fertile

dans les comédiens, ou peu de goût dans les spectateurs pour s'accommoder de toutes les inepties qui sortaient souvent de la bouche des acteurs, dont l'imagination ne pouvait toujours remplir d'une manière satisfaisante le vide que laissait un simple *canevas*.

(*Dict. d'anec.*)

CANICULE. — Tems auquel on suppose que domine la constellation de ce nom :

Depuis le jour qu'Adam déchu de son état,
D'un tribut de douleurs paya son attentat,
La *canicule* en feu dévora les campagnes.

(*Boileau.*)

* Nous avons bien des *canicules* qui, comme le disait mad. de Sévigné, font demander si l'on est déjà dans la *canicule*. — Elle ajoutait que les *canicules* de Provence n'étaient pas ridicules comme celles de l'Isle-de-France.

CANIF. — Jean Delannoy avait choqué un certain corps de religieux suspecté d'autoriser le régicide dans leurs écrits. Ce corps attaqua vivement Delannoy dans quelques ouvrages du tems. Mé-

nage dit à ce dernier, qui était son ami : voilà ce que vous vous êtes attiré en écrivant contr'eux. Ce n'est pas tant leur plume que je crains que leur *canif*, repondit Delannoy. (*Dict. hist. art.* Delannoy.)

* Nicolas Lefévre, né à Paris, le 2 juillet 1544, commença ses études au collége de la Marche, où il pensa mourir dès sa première jeunesse par un accident bien singulier et bien triste. Comme il taillait une plume, ce qu'il en avait emporté avec le *canif* lui sauta dans l'œil droit, où voulant porter la main dans le moment, à cause de la douleur vive qu'il ressentait, il porta aussi la pointe du *canif* qui lui créva l'œil. Il en tomba dangereusement malade, et lorsqu'il fut rendu à la santé, il lui sembla que la force de l'œil perdu était passée toute entiere dans l'autre, dont il voyait aussi clair qu'il voyait auparavant des deux yeux. (*le P.* Niceron.)

CANNE. — Pequilin, depuis Lausun, égaré par une folle passion pour Mlle. de Montpensier, petite fille de Henri IV, s'emporta un jour contre Louis XIV au

point de lui dire insolemment, et en lui montrant le poing, qu'il ne le servirait jamais. Le roi, qui tenait sa *canne* à la main, la jeta par la fenêtre, en disant: Je serais au désespoir d'avoir frappé un gentilhomme.

* Un jour que l'abbé de Veyrac s'était rangé sous une porte, pour attendre la fin d'une pluie violente, un petit-maître qui l'apperçut couvert d'un mauvais chapeau, envoya lui demander à quelle bataille son chapeau avait été percé. A celle de *Cannes*, répondit l'abbé, en appliquant au valet force coups de *canne* sur les épaules. — Savez-vous à qui vous avez affaire, dit le petit-maître, s'avançant? — Oh! très-bien. — Qui donc croyez-vous que je suis? — Un sot. (*Alm. litt.* 1790.)

* Un cavalier se promenant à pied, fut abordé par un mendiant boiteux et contrefait, qui lui demanda plusieurs fois l'aumône. Fatigué de l'obstination de cet homme qui persistait à l'importuner de ses supplications, il lui donna une pièce de monnaie. Vous êtes trop bon, Monsieur le comte, de donner quelque chose à ce maraut, lui dit

un inconnu qui se trouva dans ce moment près de lui. C'est un fourbe qui contrefait le boiteux pour arracher à la générosité compatissante une aumône qu'il ne mérite pas ; il marche aussi droit que vous et moi. Prêtez-moi un instant votre *canne*, je vais vous en donner la preuve. Aussi-tôt l'inconnu prend la *canne* du comte, et se met à courir après le prétendu boiteux, qui en effet retrouva aussitôt ses jambes, et s'enfuit de toutes ses forces ; tous deux disparurent bientôt. Le comte stupéfait attendit quelque tems le retour de son homme, et la restitution de sa *canne* ; il ne vit plus l'un ni l'autre. (*Merc. de Fr. 1785.*)

* Colbert était dans l'usage d'entrer chez le roi avec sa *canne* à bec de corbin. Ce qui n'était chez lui qu'habitude devint privilège pour ses successeurs, à qui seuls il fut permis d'entrer chez le roi avec une *canne*, pourvu que ce fût avec une *canne* à bec de corbin.

CANNELÉ, CANNELURE. — Ce mot qui paroît venir de *canal*, se dit de ce qui est fait ou taillé par *canaux*, c'est-à-dire en petites cavités, soit en rond,

comme autour des colonnes, soit en longueur, comme dans certaines étoffes qui se nomment *cannelées ;* ces cavités s'appelent *cannelures*. Quelques-uns font venir tous ces mots de *cannelle*, parce que cette écorce aromatique nous est apportée des Indes sous la forme qu'on vient de représenter. (*Man. lex.*)

CANNIBALE. — C'est le nom que nous donnons aux habitans naturels des îles Antilles, et à d'autres peuples accusés de manger de la chair humaine; ce qui les a fait aussi appeler caraïbes. Le nom de caraïbes leur est donné du mot *caro*, chair, et celui de *cannibale* de *canis*, chien.

CANON, CANONNER, CANONNADE, CANONIQUE. — On a dit des *canons*, qu'ils étaient le dernier argument des rois : *ratio ultima regum*. — On lisait cette inscription sur les canons braqués à la porte principale du château de Chantilly, autrefois le séjour du grand Condé.

* La forte place d'Algéziras, le boulevard de Grenade, l'entrepôt des secours

qu'elle recevait d'Afrique, fut assiégée par les Castillans. Plusieurs chevaliers français, anglais, navarrois, vinrent à ce siège, où les musulmans se servirent de *canons*. C'est la première fois qu'il en est parlé dans l'histoire. C'est donc aux maures que l'on doit, non pas l'invention de la poudre, que l'on attribue aux chinois, au cordelier allemand Schwarts, à l'anglais Roger Bacon; mais l'invention terrible de l'artillerie. Du moins est-il sûr que les maures ont fondu les premiers *canons*. S'il en est ainsi, le *canon* ne fut pas d'un grand secours la première fois que ses inventeurs s'en servirent; car malgré les *canonnades* des maures, Algéziras n'en fut pas moins pris, et le malheureux Joseph, roi de Grenade, toujours battu par les chrétiens, fut enfin égorgé par ses sujets. (*Florian.*)

* C'est à la bataille de Crécy, le 26 août 1346, que l'on se servit du *canon* en France pour la première fois. Les anglais en firent jouer six pièces qui firent peu de mal et beaucoup de peur, parce

qu'on connaissait encore très-peu l'effet de la poudre. (*Variétés litt.*)

* Deux coups de *canon* tirés au siége de Bommel en Hollande, en 1599, eurent un effet singulier. Le premier, parti des retranchemens hollandais, emporta la tête à deux frères qui s'étant reconnus par hasard après une longue absence, se tenaient étroitement embrassés. Le second, tiré des batteries espagnoles, alla tuer un mari et sa femme, couchés ensemble dans l'armée des hollandais. (*Ann. litt. 1770.*)

* Le maire d'une petite ville étant chargé de haranguer un prince qui passait, commença ainsi : Monseigneur, nous n'avons point tiré le *canon* à votre arrivée, pour plusieurs raisons; la première, c'est que nous n'avons point de *canon*..... Dispensez-vous de me dire le reste, lui dit le prince. (*Ann. litt. 1758.*)

* Frédéric II avait coutume de dire : si j'avais l'honneur de gouverner la France, il ne se tirerait pas en Europe un seul coup de *canon* sans ma permission.

* Tous les politiques de l'une et de l'autre religion conseillant à Henri IV de se faire catholique, lui apportaient pour raison que de tous les *canons*, le *canon* de la messe était le meilleur pour réduire les villes de son royaume, pourquoi ils le suppliaient de s'en vouloir servir, et à leurs prières, ils ajoutaient des menaces de l'abandonner, et de se retirer chez eux, s'il ne prenait cette voie, parce qu'ils étaient eux-mêmes fatigués de se consumer à son service. Ce prince suivit leur avis et fit bien. Visitant un jour son arsénal, un seigneur lui dit : Je ne crois pas qu'il y ait de meilleurs *canons* que ceux-là. Ventre-saint-gris, dit le roi, celui de la messe vaut bien mieux. (Péréfixe, *Vie d'Henri IV.*)

— Le mot *canon*, dans le sens ecclésiastique, vient du grec *canon*, qui veut dire *règle*, et celui de *canon*, dans le sens militaire, vient de l'italien *canone*, augmentatif de *canna*, à cause que le *canon* est droit, long et creux comme une canne. (Ménage, *dict. de Trév.*)

* L'université d'Oxford désirait honorer à sa manière le défenseur de Gibraltar

Eliot (aujourd'hui Milord Heatfield.) Il s'agissait de déterminer sous quel titre elle l'admettrait parmi ses membres. Assurément, s'écria l'un d'eux en pleine assemblée, il n'y a pas à hésiter. Il faut l'élire comme docteur en *droit canon*. *(L'Esp. des journ. 1788.)*

CANONICAT, CANONIAL.

.... Quel fruit tirerais-je
De demeurer un sot au sortir du collège?
— Jeannot, je te promets un bon *canonicat*.

(Voltaire.)

* Il y avait cinq brèches aux murailles de Saint-Quentin, et c'était l'onzième assaut que les Espagnols y donnaient, lorsqu'ils prirent cette ville en 1557. Les chanoines refusèrent de profiter de la permission que le commandant espagnol leur accordait d'y demeurer, et d'y jouir de leurs *canonicats*. Ils abandonnèrent leurs prébendes *canoniales*, et se retirèrent à Paris, en disant: Nous ne voulons pas demeurer dans une ville où il ne nous serait pas permis de prier Dieu publiquement pour la prospérité des armes de la France. *(Ess. hist. sur Paris.)*

* On attribue à Louis XI d'avoir donné un *canonicat* à un pauvre prêtre qu'il trouva endormi dans une église, afin, dit-il, de démentir le proverbe qui dit que le bien ne vient pas en dormant. (*Dict. des h. ill. art.* Louis XI.)

CANONISER, CANONISATION. — Avant Alexandre III, les métropolitains étaient dans l'usage de *canoniser* les saints. Ce fut ce souverain pontife qui le premier ramena à lui le droit de *canonisation.*

* M. de Carcassonne ne voulait pas croire qu'un homme qui avait déjeuné avec lui un instant avant, et qui se portait très-bien, fût mort tout d'un coup. C'est, disait mad. de Sévigné, comme M. le maréchal de Villeroy, qui ne voulait pas absolument croire que Saint-François de Sales eût pu être *canonisé*, par la raison qu'il avait dîné vingt fois avec lui à Lyon.

* Le cardinal de Richelieu offrait à M. le Camus, évêque du Bellay, une abbaye que ce prélat ne crut pas devoir accepter, d'après les lois de l'église sur la pluralité des bénéfices. Le cardinal,

surpris de ce désintéressement, lui dit : Si vous n'aviez pas écrit contre les moines, je vous *canoniserais*. Plût à Dieu, monseigneur, dit le prélat, que vous en eussiez le pouvoir, et moi le mérite ; nous serions contens tous deux. (*Nouv. dict. hist.*)

* Sixte V disait qu'il *canoniserait gratis* une femme dont le mari ne se serait jamais plaint. Sixte V qui n'était jamais dupe, ne craignait pas de l'être en cette occasion.

* Un parent de St. Charles Borromée disait souvent à ses enfans : Mes amis, soyez de bons chrétiens ; mais ne vous avisez pas d'être saints. La *canonisation* de notre cousin à ruiné la famille. (*Vie de Benoît XIV.*)

* Un des amis de d'Alembert lui demandait pourquoi l'académie française n'avait point encore proposé pour prix d'éloquence, l'éloge de Vincent de Paule, un des hommes les plus estimables du dernier siècle, par sa bienfaisance active et son humanité envers les pauvres? Ah ! mon ami, s'écrie d'Alembert, comment voulez-vous qu'on fasse?

on a nui à la réputation de ce brave homme en le *canonisant.* (*Corresp. litt. 1787.)*

CANTATE, CANTATILLE. — C'est au poète Rousseau que nous devons la *cantate*, qu'il a introduite à l'imitation des italiens.

* On emploie la *cantate* pour ce qu'on appelle musique de chambre. On appelle *cantatille* une petite *cantate :*

J'ai fait une petite fille,
Que je chéris de tout mon cœur.
Mais quoi ? vous changez de couleur !
Vous n'aimez pas ce surcroît de famille ;
Eh bien ! rassurez-vous, ma sœur ;
C'est une *cantatille.*

CANTIQUE. — Les juifs qui sentaient l'abus qu'on pouvait faire du *cantique* des *cantiques*, quoiqu'ils le reconnussent pour canonique, avaient ordonné qu'on ne le lût point avant l'âge de trente ans.

* Voltaire fit une traduction en vers français du *cantique* des *cantiques*, dans laquelle il fit disparaître l'obscurité, l'incohérence des idées, et sur-tout l'obs-

cénité apparente que beaucoup de critiques ont reprochée à ce livre. Le parlement trouva fort mauvais que Voltaire eût fait de ce *cantique* un poëme en bons vers, et le fit brûler. — L'abbé Cotin, aumônier et prédicateur du roi, mit autrefois en comédie pastorale le *cantique* des *cantiques*. Les vers et la comédie étaient détestables, et même peu honnêtes. Le parlement ne le fit point brûler; c'est ce qui fit dire à un plaisant, lorsqu'on condamna le *cantique* des *cantiques* de Voltaire, que les conseillers n'aimaient que les mauvais vers et les mauvaises comédies; et pour prouver son assertion, il ajoutait qu'on les voyait rarement au théâtre français, et très-souvent chez Audinot, chez Nicolet et aux Fantocchini. (*Vie de Voltaire.*)

* Théodore de Bèze a traduit le *cantique des cantiques* en petits vers latins extrêmement galans. Fréron prétend que cette traduction est infiniment supérieure à celle de Voltaire. On sait jusqu'à quel point il faut s'en rapporter au jugement de ce critique, quand il parle du philosophe de Ferney.

* On trouva à la fin du 12e siècle, dans l'abbaye de Chaalis, près Senlis, une traduction du *cantique* des *cantiques*. Le chapitre général de Citeaux, tenu en l'an 1200, ordonna aux abbés d'Orcamp et de Cercamp de se transporter à cette abbaye, et de faire brûler cette dangereuse production. (*Observ. sur les écr. mod.*)

* On a observé, comme une singularité, que dans le *cantique* des *cantiques*, quoiqu'inspiré par l'esprit saint, comme tous les autres livres de la bible, les mots *Dieu* et *vertu* n'y étaient pas une seule fois prononcés. (*Mém. pour l'hist. de notre litt.*)

* Joachim du Bellay, cousin d'Eustache du Bellay, archevêque de Paris, fut fait chanoine de cette église. Il ne garda qu'un an son canonicat, qu'il quitta pour se rendre auprès d'une maîtresse qu'il avait à Angers, et qu'il a célébrée sous le nom d'Olive, anagramme de Viole, qui était son vrai nom. Il fit pour elle 115 sonnets qu'il appelait ses *cantiques*. Un de ses amis lui ayant demandé si c'était des *cantiques* à la vierge:

j'en serais bien dolent, répondit-il, j'y aurais perdu bien des plaisirs. (*Tabl. hist. art.* Joach. du Bellay.)

CANTON. — Partie d'un pays, d'une province, ou d'un état. C'est favorablement des treize *cantons* suisses qu'au moment de la nouvelle division de la France, l'assemblée constituante prit l'idée de ses *cantons*.

Dans le royaume de Juida, la plupart des femmes de distinction, quand elles sont au lit de la mort, achètent deux ou trois jeunes et jolies esclaves pour être abélères (filles de joie) dans tel ou tel *canton* qu'elles affectionnent davantage et qu'elles désignent expressément. Ce genre de fondation passe pour une œuvre de piété qui doit trouver sa récompense dans l'autre monde.

(*Ess. hist. sur Paris.*)

CAPACITÉ, CAPABLE.

Avec cent mille francs qu'on vous a fait prêter,
Vous voilà revêtu d'une charge honorable,
Dont vous pourriez être *capable*,
Si la *capacité* se pouvait emprunter.

* La victoire des Dunes et la prise de



Dunkerque eurent un si grand éclat que le cardinal Mazarin eût voulu s'en attribuer la gloire. Pour y parvenir, il fit proposer au vicomte de Turenne de lui écrire une lettre dans laquelle il lui témoignerait que c'était lui, cardinal, qui avait conçu le dessein du siége, et dressé le plan de la bataille. Le vicomte répondit avec sa candeur ordinaire : Le cardinal peut employer tous les moyens qu'il voudra pour convaincre l'Europe de sa *capacité* militaire ; je n'estime point assez la gloire pour le démentir ; mais il m'est impossible d'autoriser une fausseté de ma signature. (*Vie de Turenne.*)

* Pascal était vraiment dévot. On le vit les quatre dernières années de sa vie, qu'il passa dans les souffrances, assister à tous les saluts, visiter toutes les églises où l'on exposait des reliques, et avoir un almanach spirituel qui l'instruisait de tous les lieux où il y avait des dévotions particulières. C'est ce qui fait dire que la religion rendait les grands esprits *capables* de petites choses, et les petits esprits *capables* de grandes.

CAPARAÇON, CAPARAÇONNER. — Le *caparaçon* est une sorte de couverture qu'on met sur les chevaux de main, pour leur servir d'ornement. Lorsque l'infortuné duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, descendant du roi Clovis, fut conduit, par l'ordre du cruel Louis XI, sur l'échafaud pour y avoir la tête tranchée, on lui fit l'honneur de le conduire depuis la Bastille, lieu de sa prison, jusqu'aux Halles, lieu de son exécution, monté sur un cheval *caparaçonné* de drap noir. (*Ess. hist. sur Paris.*)

CAPE, CAPOTTE. — Manteau à capuchon, comme on en portait autrefois. De-là cette expression : rire *sous cape*, c'est-à-dire, en se cachant pour n'être pas apperçu :

Il n'est pas, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort,
Et vous menez, sous *cape*, un train que je hais fort.

(Moliere, *Com. du Tartuffe.*)

* Le surnom de *Capet*, que portait Hugues, roi de France, et auteur de la race *capétienne*, lui fut donné, selon Pasquier, à cause d'un habillement de tête dont ce roi avait coutume de se servir,

et que, selon Ducangé, on appellait *cappa*.

* Sous le règne de Henri IV, les écoliers-boursiers du collége de Montaigu, étaient appelés les *capettes* de Montaigu, parce que, outre une espèce de froc, ils portaient de petits manteaux que l'on appellait anciennement des *capes* ou des *capets*. Ces boursiers ou *capettes*, autrement dits pauvres de Montaigu, encore qu'ils n'étaient liés par aucun vœu particulier, ne pouvaient quitter leur cuculle et *capet*, que lorsqu'ils allaient recevoir le degré de maître-ès-arts. Alors, comme il fallait qu'ils fissent profession d'être séculiers, ils quittaient le *capet* qui leur donnait un air monacal, peu convenable à la dignité de maître-ès-arts. (*Satire Ménippée.*)

* La *cape* et l'épée étaient l'habit des gens de guerre :

Bien souvent la mâchoire est fort mal occupée
A qui n'a comme vous que la *cape* et l'épée.
— Et la *cape* et l'épée auront toujours de quoi
Faire considérer des gens faits comme moi.

(Th. Corneille, *dans la comt. d'Orgueil.*)

CAPITAINERIE, CAPITAINE. — du latin *caput*, tête, chef.

Louis XV apprenant la mort du maréchal de Saxe dit : Je n'ai plus de *général ;* il ne me reste que quelques *capitaines. (Fastes de Louis XV.)*

* François I.er avait la générosité d'avouer qu'au retour d'une brillante campagne, les grands *capitaines* étaient reçus à la cour, le premier jour comme des rois, le second comme des princes, et le troisième, comme des soldats.

* Pyrrhus, roi d'Epire, n'estimait et n'étudiait que la seule science de la guerre. On lui demanda, un jour qu'il assistait à un festin, lequel lui paraissait le meilleur joueur de flûte, ou de Python, ou de Céphésias ; il répondit : c'est à mon avis Poliperchon qui est le meilleur *capitaine ;* voulant faire entendre que c'était là la seule chose dont un prince devait s'enquérir (*Plutarque*).

* Annibal s'entretenant avec Scipion sur les plus grands *capitaines*, nomma Alexandre, puis Pyrrhus, et se mit le

troisième sur les rangs. Où vous mettriez-vous si vous m'aviez vaincu, lui demanda Scipion en riant? Le premier de tous, répondit Annibal. (L. Echard, *Hist. Rom.*)

CAPITALE.

Chloé, quoique provinciale,
Est mise dans le dernier goût:
Ses bonnets, son teint, ses gants, tout,
Tout lui vient de la *capitale*.

* Diderot disait à l'impératrice Catherine: avoir la *capitale* au bout de son royaume, c'est avoir son cœur au bout de ses doigts.

* Lorsque le czar Pierre-le-Grand vint à Paris, quelqu'un lui demanda comment il trouvait cette *capitale*? Si j'en avais une pareille, répondit-il, je serais tenté d'y mettre le feu, de peur qu'elle n'absorbât le reste de mon empire. (*Journ. gén. de Fr. 1789.*)

* La *capitale* est comparable à la tête d'un rachitique, qui grossit à mesure que les autres membres s'atténuent et s'affaiblissent. (*Ibid.*)

* Jacques I.er, roi d'Angleterre, ne

souffrait pas que les riches propriétaires restassent plus qu'un certain tems dans la *capitale*. Quelquefois, dit Bacon, ce prince pressait lui-même fort sérieusement les gentilshommes de quitter la *capitale* pour retourner dans leurs terres. « Messieurs, leur disait-il, vous êtes à Londres comme des vaisseaux en mer, qui n'y paraissent rien; mais dans vos villages de province, vous ressemblez à des vaisseaux sur une rivière, qui ont fort grande apparence.

* M. le comte de R*** était fameux à la cour par sa bêtise et son ignorance. Il ne put jamais deviner quelle était la *capitale* de l'état de Venise. (*Loisirs d'un min. d'état.*)

CAPITALISTE. — Ce mot n'est guères connu qu'à Paris. Il désigne un monstre de fortune qui n'a que des affections métalliques. Parle-t-on de l'impôt territorial, il s'en moque : il ne possède pas un pouce de terrain, comment le taxera-t-on? De même que des arabes du désert, qui viennent de piller une caravane, enterrent leur or de peur que d'autres brigands ne surviennent, de même nos

capitalistes enfouissent notre argent. (Mercier, *Néologie.*)

CAPITATION. — Ce fut à la fin de l'année 1695 que fut établie la *capitation ;* la proposition en fut faite par Basville, fameux intendant du Languedoc. Un secours si aisé à imposer d'une manière arbitraire, et d'une perception si facile, était bien tentant pour un contrôleur général, embarrassé de fournir à tout. Pontchartrain y résista néanmoins long-tems, et de tout son pouvoir; il en prévoyait les terribles conséquences. A la fin, à force de cris, de plaintes et de besoin, il fut obligé de céder.

(*Mém. du duc de* St.-Simon.)

* J. J. Rousseau ayant été imposé à trois livres de *capitation* dans le tems qu'il demeuroit dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, et qui s'appelait alors rue Plâtrière, il refusa de payer, comme trop taxé. — On vendra vos meubles, lui dirent les percepteurs. — Lorsque mes meubles seront vendus, je sortirai de mon appartement, et j'irai mourir au pied d'un arbre.

CAPITOLE, CAPITOULAT, CAPITOUL.

..... Un français n'est alarmé de rien,
Il braverait le pape au *capitole*. (*Voltaire.*)

Le *capitole* était une forteresse de Rome commencée par Tarquin l'ancien, l'an 139 de cette ville, et finie en 221 par Tarquin le Superbe. On y bâtit un temple à Jupiter, qui en prit le nom de Jupiter *capitolin*. C'était dans ce temple que se tenaient ordinairement les assemblées du sénat, et que l'on traitait de toutes les affaires d'importance. Ses débris subsistent encore. Les principaux temples des colonies romaines prirent aussi le nom de *capitole*. On voit encore celui de Toulouse, d'où sont venus les noms de *capitoulat*, *capitouls*, qu'avant la révolution on donnait à la première magistrature et aux premiers magistrats de Toulouse.

* ..... Apprenez qu'un ouvrage d'éclat
Ennoblit bien autant que le *capitoulat*.
(Piron, *dans la Métroman.*)

* On prétend que le nom de *capitole* vient d'une tête d'homme qui fut trouvée dans la terre, lorsqu'on creusa les fondemens de cette forteresse, l'an 139 de

Rome; on ajoute que cette tête était celle d'un nommé Tollus, d'où vient le nom de *capitoli, quasi à capite Tolli.*

CAPITULAIRE. — Nos rois étaient anciennement dans l'usage de tenir tous les ans une grande assemblée, où l'on délibérait sur les affaires, tant ecclésiastiques que civiles. C'était en présence de cette assemblée que le souverain proposait ce qu'il appelait ses constitutions. On en faisait la lecture à haute voix, et après que toute l'assemblée y avait donné son consentement, chacun y souscrivait en particulier. Comme ces constitutions étaient rédigées succinctement, et par articles, on les appelait chapitres, et le recueil de plusieurs chapitres s'appelait *capitulaires.(Choix des Merc. et Journ.)*

CAPITULER, CAPITULATION.

Qui *capitule* est bien prêt de se rendre.

* Le marquis d'Uxelles, depuis maréchal, venait de rendre, en 1689, au prince Charles de Lorraine, la ville de Mayence qu'il avait défendue pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il alla rendre compte de sa conduite à

Louis XIV, dont il craignait les reproches, et se jetta à ses pieds. Relevez-vous, marquis, lui dit ce prince, vous avez défendu votre place en homme de cœur, et vous avez *capitulé* en homme d'esprit. (*Dict. des hom. ill. art.* Louis XIV.)

* Le général Beaurepaire ayant été fait commandant de Verdun dans la guerre de la révolution, ne put entendre parler de *capitulation*, ni supporter l'idée de voir cette ville au pouvoir de l'ennemi; il se brûla la cervelle. La convention nationale décréta que son corps serait transporté à Paris pour être déposé au Panthéon, et que ces mots seraient gravés sur sa tombe : Il aima mieux se donner la mort que de *capituler*.

CAPON. — Terme familier, synonime de fourbe, hypocrite, usurier.

En horreur au peuple, exposés sans cesse à des avanies, jouets de l'avarice des princes, qui les chassaient pour s'emparer de leurs biens, et qui leur permettaient ensuite de revenir moyennant de grosses sommes : tel a été le sort des Juifs en France sous la première, la seconde et la troisième race. Les plus riches demeu-

raient dans les rues de la Pelleterie, de la Juiverie, de Judas et de la Tixéranderie. Les artisans, les petits courtiers et les fripiers occupaient les halles et toutes les rues qui y aboutissaient. Ils avaient leurs écoles dans les rues St.-Bon et de la Tacherie. Leur synagogue fut en différens tems dans la rue du Pet-au-diable, ou dans la rue de la Juiverie. Deux terreins vagues sur lesquels on bâtit dans la suite les rues Galande et Pierre-Sarrazin, leur servaient de cimetière. Il ne leur était pas permis de paraître en public sans une marque jaune sur l'estomac. Philippe-le-Hardi les obligea même de porter une corne sur la tête. Il leur était défendu de se baigner dans la Seine, et quand on les pendait, c'était toujours entre deux chiens. Sous le règne de Philippe-le-Bel, leur communauté s'appelait *societas caponum*, et la maison où ils s'assemblaient : *domus societatis caponum*, d'où est venu sans doute le mot injurieux *capon*, qu'on donne dans les académies de jeux à ceux qui n'y sont que pour prêter à gros intérêt de l'argent aux joueurs.

CAPORAL. — Un soldat du guet desirant parvenir au grade de *caporal*, adressa au ministre une requête ainsi conçue :

A monseigneur le comte de St.-Florentin. Monseigneur, vous saurez que François Minard, né natif de Surenne, et jardinier de M. Paquet, vous écrit un placet, dont même il a bien voulu se charger de vous le remettre en mains propres. Vous saurez donc qu'il y a près de deux ans qu'il est soldat dans le guet à pied ; ce qui fait qu'il s'est toujours distingué par sa sagesse et sa valeur, n'ayant jamais eu d'autres affaires avec personne, Dieu merci ; c'est pourquoi je vous prie d'écrire deux mots à M. Duval, mon commandant, à celle fin qu'il me fasse la satisfaction de me nommer *corporal*, parce que la paie est plus forte, et que j'ai bien de la charge sur les bras, puisque par la dureté du tems, ma femme est grosse, trois enfans, mon père aussi, sans oublier notre belle-mère ; ce qui fera que toute la famille se fera un plaisir d'avoir l'honneur de prier Dieu pour votre santé. (*Lett. sur quelq. écr. de ce tems.*)

CAPOT. — Louis XVI, après avoir renvoyé l'archevêque de Sens, lors des troubles en 1788, pour reprendre M. Necker, qu'il avait écarté en 178...., dit aux partisans du premier : Eh bien, messieurs, vous voilà *capot*. — Cela n'est pas étonnant, sire; votre majesté triche : elle reprend dans son écart.

* Un joueur courait risque d'être *capot ;* il avait deux as qui lui restaient ; il les montrait à découvert, et ne savait lequel garder. Son adversaire voyant qu'il levait le bras pour jeter l'as dont il devait en effet se défaire, avance adroitement un de ses pieds sous la table, et presse celui de son adversaire, qui croyant que c'était quelqu'un de ceux qui environnaient la table qui l'avertissait qu'il jettait la bonne carte, prit l'autre as, et s'en défit. Or, comme il se vit *capot* sur le champ, il ne put s'empêcher de demander quel était le presseur de pied. L'autre joueur, après l'avoir plaisanté de ce qu'il attendait les coups de pied pour se déterminer, lui dit : c'était quelqu'un qui ne se croyait pas obligé de vous donner le meilleur avis.

CAPRICE, CAPRICIEUX.

Il serait impossible
De compter des humains les *caprices* divers.
(*Mad. Deshoulières.*)

Le *caprice* est toujours si près de la beauté!
(*Desmahis.*)

* Si la beauté est un poison, dit la Bruyère, le *caprice* n'est qu'à un travers de doigt qui sert aux hommes d'antidote.

* Je préfère une femme *capricieuse* à une femme *bizarre*. La raison c'est que la *bizarrerie* est continuelle, au lieu que le *caprice* n'a lieu que par intervalle.

* L'amour n'est point une folie,
Mais il faut n'aimer qu'en courant,
Plaire à chacun, changer souvent;
Tout est *caprice* dans la vie.

Semble-t-on négliger Sylvie?
D'un pas léger elle vous suit;
La suit-on? d'abord elle fuit;
Tout est *caprice* dans la vie.

Des cœurs autrefois l'harmonie
Formait d'hymen le nœud charmant;

Ce n'est aujourd'hui que l'argent,
Tout est *caprice* dane la vie.

Quel charme, quelle sympathie,
Que deux cœurs qu'Amour assortit !
L'Hymen bientôt les désunit,
Tout est *caprice* dans la vie.

Chez nous une femme jolie,
Donne six mois à son mari ;
Il part, survient un favori ;
Tout est *caprice* dans la vie.

L'hymen est une loterie ;
Pour un bon billet cent mauvais :
Qu'y faire? On en est pour les frais ;
Tout est *caprice* dans la vie.

Suivant le besoin ou l'envie,
On fait des contrats à tous prix :
L'un prend l'argent, et l'autre est pris ;
Tout est *caprice* dans la vie.

Puisque l'Amour me congédie,
Je veux chercher dans le bon vin
Un prompt remède à mon chagrin ;
Tout est *caprice* dans la vie.

* La pétulance, l'inquiétude, le desir continuel de changer de lieu, est un des principaux caractères de la chèvre ; aussi les italiens ont-ils nommé *capriccio*, et

nous *caprices*, du mot latin *capra* (chevre), nos fantaisies et tout ce que nous faisons d'irraisonnable ou de peu réfléchi. (*Cours d'Hist. nat.*)

* Qu'on serve vos besoins, et non pas vos *caprices*.
(*Delille.*)

CAPTER, CAPTIEUX, — du latin *captare*, obtenir adroitement, par voie d'insinuation :

Toi qui, si l'amour dicte, écrit bien mieux que nous,
Pour *capter* ton souris, j'embrasse tes genoux.
(*Piis, Harmon. imit.*)

— *Captieux*, qui dérive de *capter*, se dit d'un raisonnement qui, moins profond qu'adroit, séduit et persuade en trompant. — Les philosophes font des argumens *captieux*, et nul ne fut plus fertile en propositions *captieuses* que le philosophe de Genève.

CAPTIF, CAPTIVER.

..... C'est en vain que l'on se fortifie
Par le grave secours de la philosophie,
Contre un sexe charmant que l'on voudrait braver;
Au sein de la sagesse il sait nous *captiver*.
(*Destouches.*)

* Vers à madame ***, qui s'était chargée d'une quête en faveur des *captifs* :

Partez, partez, belle quêteuse,
De votre quête heureuse
On pourrait racheter
Les *captifs* de plus d'un corsaire....
Mais, hélas! qui pourrait compter
Tous les *captifs* que vos beaux yeux vont faire?

CAPUCE, CAPUCHON. — Croira-t-on dans l'avenir que la question qui consistait à savoir si le *capuce* ou *capuchon* des moines devoit être rond, pointu, quarré ou oblong, ait fait répandre du sang parmi un peuple d'imbécilles fanatiques! Ce peuple est pourtant le même qui représentait et chantait un siècle après, *frère Amour en CAPUCHON*:

Un jour Jupiter en fureur,
Avait banni l'Amour sur terre :
Gourmand, et ne sachant que faire,
Il se fit frère quêteur :
D'un personnage respectable,
Avec l'habit il prit le ton;
Frère Amour en *capuchon*, *(bis.)*
Ne pouvait qu'être aimable.

— Le mot *capuce*, d'où s'est formé

celui de *capuchon*, vient de l'italien *capuccio*. Le *capuce* ou *capuchon* était la partie de l'habit qui couvrait la tête de la plupart des moines, et qui pour l'ordinaire était fait en pointe. — C'est du *capuce* que les *capucins* ont pris leur nom.

* Un vil capucin, nommé Chabot, dont l'effronterie faisait le principal mérite, étant membre de l'assemblée législative, osa entrer chez Louis XVI le chapeau sur la tête. Il croyait apparemment entrer au chapitre de son ordre (1). Cette impudence donna lieu au couplet suivant:

Oui, chez le roi, cet homme honnête
Peut entrer chapeau sur la tête,
D'un air mutin;
Car Chabot qui n'a point d'astuce,
Prend un chapeau pour le *capuce*
D'un *capucin*.

* Erasme comparait le *capuchon* des moines à la charité qui couvre une multitude de péchés.

---

(1) Les *capucins*, dans leurs chapitres, gardaient toujours le *capuce* sur la tête.

CAPUCIN, CAPUCINADE.

En dépit de l'opinion,
Les *capucins* sont gens fort estimables ;
Ils vont pieds nuds, ne sentent pas trop bon,
Portent longue barbe au menton :
Cela les rend plus vénérables.

* Voltaire disait : Le costume des *capucins* n'est bon qu'à exciter la pitié des sages, édifier les bonnes femmes, et faire peur aux petits enfans. (*Alm. litt.* 1793.)

* Une jeune demoiselle de huit à dix ans n'avait jamais vu de *capucin*, et ne savait pas même qu'il en existât. Un jour, à la campagne, en rentrant dans le sallon de compagnie, son goûter à la main, elle en apperçut un, et le prenant pour un animal, elle lui présenta son morceau de pain, en passant avec effroi à côté de lui, et lui dit la larme à l'œil : Tiens, prends, loulou, et ne me mange pas. (*L'Espr. des Journ.*)

* Le cardinal P.... à qui Benoit XIV avait donné la place importante de secrétaire des brefs, méprisait souveraine,

ment les moines. Les *capucins* de Rome ne manquaient jamais de saluer ses chevaux quand ils les rencontraient. Quand on leur en demandait la raison, ils disaient : c'est par reconnaissance ; car sans ces pauvres animaux, Son Eminence attélerait des *capucins* à son carrosse. (*Journ. des déf. de la patrie.*)

* A l'entrée du pont Sixte, un italien rencontre un de ses amis dont la contenance en désordre et l'œil égaré donnaient lieu de penser qu'il roulait dans sa tête quelque projet sinistre. L'ami le joint, et à force de questions, il l'amène à lui avouer que, d'après une résolution bien méditée, et déterminément prise, il va se jetter dans le Tibre. Aucune raison ne paraissant l'ébranler : au moins, lui dit son ami, prenez un parti moins désespéré ; faites-vous *capucin*, par exemple. — Moi, *capucin* ! non, mon désespoir ne va pas jusque là : et il se jetta dans le Tibre. (*Journ. encyclop.*)

* Le connétable Anne de Montmorency défendit par son testament qu'on lui érigeât un mausolée. Il voulut être

enterré en habit de *capucin*, et sans aucune pompe dans l'église des *capucins* d'Agde qu'il avait fait bâtir. (*Dict. des hom. ill. art.* Montmorency.)

—On appelle *capucinade* les discours d'un béat, les sermons hors de propos, comme on lit dans certaines feuilles, à propos de politique ou de littérature.

CAPUCINE. — La *capucine* est une plante originaire du Pérou, naturalisée dans nos jardins, où elle ne fleurit qu'en été, au lieu que dans les pays chauds, elle porte toute l'année des fleurs d'une couleur rouge-jaunâtre fort agréable, et qui se terminent en *capuchon* pointu; ce qui lui a fait donner le nom de *capucine*. On en mange en salade; leur goût est d'abord sucré, et ensuite un peu âpre. On confit les boutons de *capucines* au vinaigre comme les câpres. (*Mél. tirés d'une gr. biblioth.*)

CAQUE, d'où ENCAQUER. — La *caque* est une espèce de barrique destinée à *encaquer* les harengs. — On dit en proverbe : la *caque* sent toujours le hareng, pour dire qu'il reste toujours des

marques des impressions que l'on a reçues dans la jeunesse, et de l'état où l'on s'est trouvé, ou que l'on a exercé. — Henri IV étant un jour entré dans une hôtellerie où l'on parlait de sa conversion, entendit un marchand de porcs dire, en parlant à ses amis : quant à moi, je n'en crois pas un mot ; la *caque* sent toujours le hareng. Sur quoi la garde de ce prince étant entrée, il frappa sur l'épaule du marchand, en lui disant : Bon homme, c'est en votre endroit que la *caque* sent toujours le hareng ; car je suis, Dieu merci, bon catholique ; mais vous, vous gardez encore du vieux levain de la ligue. (*Recueil d'épit.*)

* Ce n'est pas au thermomètre de la difficulté, c'est à celui de l'utilité publique, que les talens, les découvertes et les ouvrages doivent être estimés et récompensés dans un état. C'est pour cela qu'Alexandre paya d'un boisseau de millet un charlatan qui en dardait les grains avec une adresse merveilleuse à travers le trou d'une aiguille, parce qu'il estimait qu'un talent aussi

inutile devait être payé d'un prix commun; au lieu que les hollandais érigèrent une statue à Guillaume Buckeltt, qui leur avait appris à saler et *encaquer* les harengs, secret important pour eux, et qui procura à la nation les plus grands avantages. (*Helvétius.*)

CAQUET, CAQUETER.

A tous les sots *caquets* n'ayons jamais d'égards.
(*Molière.*)

* Le plaisir de la conversation mêlé à celui de la bonne chère, est un préservatif contre l'indigestion. Piron disait à ce sujet : Les morceaux *caquetés* se digèrent plus aisément. (*Alm. litt.*)

* Le *caquet* au bon sens déroge,
Attendons qu'on nous interroge
Pour répondre en hommes prudens :
Le silence est le lot du sage,
Et le *caquet* est le partage
Des insensés et des enfans.
(*Mercure de Fr. 1742.*)

CAR.

.... Où tend Mascarille à cette heure?
Que fait-il? revient-il? va-t-il? ou s'il demeure?
— Non, je ne reviens pas, *car* je n'ai pas été;

Je ne vais pas aussi, *car* je suis arrêté ;
Je ne demeure point, *car* tout de ce pas même,
Je prétens m'en aller.

(Moliere, *dans le Dépit amour.*)

* *Car* tel est notre plaisir. Donné à Versailles..... signé Louis, etc. Telle était la formule des édits et ordonnances royaux sous le régime monarchique. De là ces vers d'une comédie :

Que ferons-nous, messieurs, de *car* et de pourquoi?
— Que deviendrait sans *car*, l'autorité du roi ?
....
Beau titre que le *car* au suprême pouvoir,
Pour prescrire au sujet la règle et le devoir !
De *car* viennent les lois, sans *car* point d'ordonnance,
Et ce ne serait plus que désordre et licence.
Je suis fort bon sujet et le serai toujours ;
Prêt à mourir pour *car*, etc.

* On a plus d'une fois mis en question, si l'on pouvait commencer un discours par *car*. Ceux qui soutiennent l'affirmative, apportent en preuve cette apostrophe de la veuve de Pompée à César :

César, *car* le destin que dans mes fers je brave,
M'a fait ta prisonnière, et non pas ton esclave ;
Et tu ne prétends pas qu'il m'abaisse le cœur,
Jusqu'à te rendre hommage et te nommer seigneur...

— Une dame écrivant à son fils, auquel elle voulait témoigner son mécontentement, disait : « Monsieur, *car* votre conduite vous rend indigne de porter le nom de mon fils, etc.

* Gomberville avait la plus grande antipathie pour le mot *car*. Il se vantait un jour de ne l'avoir pas employé une fois dans son roman de Polexandre, en 5 vol. in-8.° On eut la patience de mettre à l'épreuve son scrupuleux vétillage, et l'on trouva, après avoir long-temps feuilleté, que le *car* odieux avait échappé trois fois à sa plume. — Voiture railla beaucoup Gomberville de son antipathie pour le mot *car*.

CARABINE, CARABIN, CARABINIER. — Ce sont les Arabes qui ont inventé la *carabine*. (*Dict. des orig.*)

* On appelait autrefois *carabins* des cavaliers qui étaient armés de *carabines*. Ils furent depuis appelés *carabiniers*.

* Henri IV s'étant exposé témérairement dans une escarmouche au siége d'Aumale, il y fut blessé, et si le duc

de Parme n'eut été autant circonspect et lent que Henri était vif et entreprenant, il l'eût pu tuer ou au moins faire prisonnier. Lorsqu'on sut jusqu'à quel point le roi s'était exposé, le duc de Parme, qui, malgré les instances des ducs de Mayenne et de Guise, n'avait point voulu hasarder son armée, reçut des reproches de ce qu'il avait manqué une si belle occasion. — Je le ferais encore, répondit froidement le duc, parce que j'ai cru avoir affaire à un général et non à un *carabin*. — Le roi piqué de ce jugement, dit, quand il lui fut rapporté : il est aisé au duc de Parme d'être prudent, parce qu'il ne risque que de ne pas faire des conquêtes dont il peut se passer; au lieu que moi, je défends ma couronne; il est donc naturel que je prodigue mon sang et hazarde tout pour voir la fin d'une si longue guerre. (*Esprit de la ligue.*) — Ce prince qui voulait se trouver partout où il y avait beaucoup de danger, et quelque gloire à acquérir, s'étant une autre fois montré témérairement à la tête de quarante hommes, Sully qui avait projeté un coup de main que la présence du roi fit man-

quer, lui dit : Pardieu ! sire, vous avez fait là une belle levée de boucliers; n'avez-vous pas acquis assez de gloire et d'honneur en tant de combats et de batailles, sans vouloir faire ainsi le *carabin*? — On sait avec quelle liberté cet ami de son maître lui parlait. (*Dict. des hom. ill. art.* Sully.)

CARACOL, CARACOLER. — On appelle *caracol* un escalier fait en rond, à marches gironnées. En terme de manège, on appelle *caracol* une marche qu'on fait faire au cheval par demi-rond, en changeant alternativement de main; de là *caracole* et *caracoler* pour exprimer l'action d'aller en tournant de droite à gauche, et de gauche à droite :

Il n'était point d'agréable partie,
S'il n'y venait briller, rossignoler,
Papillonner, siffler, *caracoler*.
(Gresset, *dans Vert-vert.*)

CARACTERE, CARACTÉRISER.

Conservez à chacun son propre *caractère*.
(Boileau.)

On plait moins par l'esprit que par le caractère.
(*Encyclop. méthod.*)

* Pour éblouir et duper le vulgaire,
Un sûr moyen serait à mon avis,
De s'établir un divin *caractère*. (*Voltaire.*)

* L'abbé de Voisenon était un homme sans *caractère*; c'est pour cela qu'étant sur le point d'être revêtu d'une mission diplomatique, Duclos, secrétaire de l'académie française, lui dit avec finesse : Je vous félicite, mon cher confrère, vous allez donc enfin avoir un *caractère*. (*Mém. sec. de* Bachaumont.)

* C'est le plus grand des maux d'être sans *caractère*.
(Laya, *dans l'Ami des lois.*)

* Je ne vous dirai pas : changez de *caractère*;
Car on n'en change pas; je ne le sais que trop.
(Destouches, *Com. du Glorieux.*)

* Jacques II, roi d'Angleterre, était enclin à la sévérité et à la vengeance. Ayant dit un jour à Aylasse, un des lieutenans du comte d'Argille, qui s'était révolté contre lui : « Monsieur Aylasse, vous savez qu'il est en mon pouvoir de vous pardonner ». — Oui, répondit cet officier, je sais que cela est en votre pouvoir, mais je sais aussi que cela n'est pas dans votre *ca-*

ractère. Le roi ne dit rien, et Aylasse périt. (*Journ. encycl.* 1777.)

* Hors de son *caractère* on ne fait rien de bon. (*Voltaire.*)

* Dès que le livre des *caractères* de la Bruyère parut, on ne prononçait plus en toute occasion que le mot de *caractère*, comme on fait aujourd'hui du mot *conséquent*. (*V.* ce mot.) J'en avois les oreilles si rebattues, dit Palaprat, que dînant un jour avec un beau parleur qui s'en servit un million de fois, je m'avisai, pour me moquer de lui, de lui dire, d'un ton précieux, que je trouvais aux saucisses qu'on avait servies sur la table, un *caractère* transcendant. (*Merc. de Fr.*)

* Le duc d'Orléans régent interrogeait un étranger sur le *caractère* et le génie différent des nations de l'Europe. La seule manière, lui dit l'étranger, de répondre à votre altesse royale, est de lui répéter les premières questions que chez les différens peuples l'on fait communément sur le compte d'un homme qui se présente dans le monde. En Espagne, on demande : est-ce un grand de la pre-

mière classe? En Allemagne: peut-il entrer dans les chapitres? En France: est-il bien en cour? En Hollande: combien a-t-il d'or? En Angleterre: quel homme est-ce?

* Je puis, au gré de mes souhaits
Déclarer en toute occurrence,
Ce que m'ont semblé les français;
Malgré tout le bien que j'en pense,
Ils ressemblent à mon avis,
Aux écus frappés par nos pères,
Que l'usage a si fort polis
Qu'on en cherche les *caractères*.

(*Sterne à Paris*, vaudeville.)

* C'est au jeu, dit-on, que l'on connaît les *caractères*. Je crois cette assertion fausse, et j'ai souvent remarqué que le *caractère* le plus honnête et le plus désintéressé devenait au jeu un *caractère* fâcheux et qui prenait toutes les apparences de l'intérêt le plus marqué. Louis XV était le meilleur prince du monde, et passait pour mauvais joueur. Enfin, de quelque *caractère* qu'on soit d'ailleurs, on n'aime pas, dit madame de Sévigné, à être houspillé par la fortune, même dans les occasions de la moindre importance. Du reste, j'ai en-

core connu des hommes qui soutenaient avec le *caractère* le plus enjoué les coups de la fortune au jeu, et qui étaient du plus mauvais *caractère* à quatre pas d'une table à quadrille.

— *Caractère* se prend quelquefois pour *qualité* :

Je suis le magister d'ici,
Je suis bailli, je suis notaire aussi ;
Et je suis prêt dans mes trois *caractères*
A te servir dans toutes tes affaires.
(Voltaire, *dans Charlot.*)

CARAFFE, CARAFFON. — Quand Pignatelli fut élevé au pontificat, comme son nom signifie *petit-pot*, que sa mère était de la maison de *caraffe*, et qu'il avait des armes parlantes, l'on fit ce couplet :

Nous devons tous boire en repos,
Sous le règne de ce saint père ;
Son nom, ses armes sont des pots,
Une *caraffe* était sa mère :
Célébrons donc avec éclat
Cet auguste pontificat.

CARAVANE. — C'est le nom qu'on donne en Turquie aux troupes de voya-

geurs qui s'assemblent pour traverser les déserts ou les mers avec plus de sûreté. Nous employons aussi ce mot pour signifier les premières courses des jeunes chevaliers de Malte contre les Turcs, parce qu'elles ont souvent pour objet d'enlever les *caravanes* qui vont par mer d'Alexandrie à Constantinople. Les mahométans ont quatre fameuses *caravanes*, qui vont tous les ans à la Mecque, celle de Damas, celle de Zibith, celle de Bagdad et celle du Caire. Cette dernière est connue à Paris, où l'on joue, au théâtre de l'opéra, la *Caravane* du Caire.

CARCAN. — Instrument d'une punition ignominieuse, qui consiste dans un collier de fer attaché à un poteau dans une place publique, où l'on fait passer le cou du coupable pour l'exposer à la risée du peuple :

La maudite famille et du Maine, et de Caën !
Oui, tous ces parens-là méritent le *carcan*.
(Regnard, *dans le Légat. univ.*)

— On appelle aussi *carcan* une espèce de chaîne ou collier de pierreries :

Ces riches *carcans*, ces colliers,
Et cette pompe enchanteresse,

Ne valent pas un des baisers
Que tu donnais dans ta jeunesse.
(Voltaire, *Epît. des* vous *et des* tu.)

CARCASSE.

Ne fait-il pas beau voir une vieille *carcasse*,
Des plus vives couleurs se barbouiller la face?
(*Mél. de Littér.*)

* En divers sens mon nom peut être pris :
Considéré selon son origine,
D'un bâtiment je marque la ruine,
D'un corps usé je fais voir les débris.
On me connaît mieux chez les belles
Lorsque je sers à leur ajustement.
Quel destin plus doux auprès d'elles
Que de fournir un nouvel agrément !
A mon avis pourtant, de leur parure,
Les vieilles devraient me bannir,
Car me voyant si près, de leur figure
Je dois les faire souvenir.

CARDER, CARDEUR. — *Carder*, c'est peigner avec des *chardons*, et c'est du mot *chardon* que les gens du peuple prononcent *cardon*, qu'on a fait *carder* et *cardeur*.

* Chérébert, ou Caribert, huitième roi de France, épousa une femme nommée Ingoberge. Par dégoût ou autrement, il

la quitta, pour satisfaire une violente passion dont il ne sut pas se rendre maître. Il avait placé auprès de la reine deux sœurs d'une naissance très-basse, n'étant filles que d'un simple *cardeur* de laines; mais leur grande beauté suppléait à la bassesse de leur naissance. L'une se nommait Meroflède, et l'autre Marcouvette; celle-ci avait déjà pris le voile. La reine, piquée d'une extrême jalousie contre le roi, et du mépris qu'il faisait d'elle, fit venir secrétement le père de ces deux jeunes filles dans le palais, et conduisit son époux dans la chambre où ce *cardeur* de laines travaillait de son métier, pour faire connaître à ce prince la bassesse et la honte de son attachement : cet artifice fut inutile, et ne guérit point la passion du roi. (*Merc. de Fr.* 1729.)

— Christophe Colomb était né d'un père *cardeur* de laine.

CARDINAL. — Un paysan ayant été présenter des figues au *cardinal* B.... pendant qu'il était à table avec des dames, et entr'autres avec sa maîtresse; le *cardinal* le remercia, et lui dit : Embrasses en récompense celle de ces dames

qui te paraît la plus belle. Le paysan, après s'en être défendu quelque tems, répartit : puisque vous le voulez, monseigneur, ce sera donc madame la *cardinale;* et il se présenta pour embrasser la maitresse du prélat. (*L'Art de désopiler la rate.*)

* Un *cardinal* demandait à une jeune fille quelles étaient les vertus *cardinales*, et combien il y en avait. Elle répondit sept. — Quelles sont-elles? — La petite fille enfila les sept péchés capitaux. (*Ann. litt.* 1765).

* Le maréchal duc de Richelieu, âgé de 84 ans, se maria pour la troisième fois, et épousa Mad. de Rhote, veuve du colonel irlandais de ce nom. Quand il en fit part au duc de Fronsac, son fils, il lui dit : Ne craignez rien de ce mariage; si j'ai un fils, j'en ferai un *cardinal*, et vous savez qu'ils ne font pas de mal à leur famille. (*Vie priv. de Richelieu.*)

* Duperron, né dans le calvinisme, abjura, et devint le plus redoutable adversaire des protestans. Evêque d'Evreux, il eut une conférence publique avec le célèbre Duplessis-Mornay, qu'on appe-

lait alors le pape des huguenots. Il sortit victorieux de cette espèce de lutte. Henri IV dit à ce sujet au duc de Sully, qui était protestant: Votre pape a été terrassé. Sire, lui répondit le duc, vous l'appelez pape en riant; la preuve qu'il l'est, c'est qu'il fera l'abbé Duperron *cardinal*. Effectivement cette victoire qu'il avait remportée sur Duplessis, lui valut peu après le chapeau de *cardinal*.

* Benoît Albizi étant allé féliciter un de ses amis qui venait d'être promu au *cardinalat*, celui-ci, énorgueilli de sa nouvelle dignité, feignit de ne pas le reconnaître, et lui demanda qui il était. Albizi, piqué de cette vanité, au lieu de lui témoigner sa joie, comme c'était son premier dessein, lui dit: Monseigneur, je viens vous témoigner la part que je prends, en vertu de l'amitié qui est entre nous, à l'accident qui vient de vous arriver; je veux dire à l'aveuglement que vous a causé votre changement de fortune; car vous autres, lorsque vous êtes parvenus au faîte des grandeurs, vous perdez aussitôt la vue, l'entendement

et les autres sens; ce qui vous empêche, non-seulement de reconnaître vos amis, mais de vous reconnaître vous-mêmes. (*Ann. litt.* 1772.)

* Le chancelier de l'Hôpital voulait qu'on ne permît à aucun français d'accepter le *cardinalat*. Un roi de France est assez grand, disait-il, pour créer quelque dignité qui donne un rang encore plus sublime que le chapeau de *cardinal*. — Le roi de Sardaigne ne souffrait point de *cardinaux* dans ses états. (*Mém. pour l'hist. de la calotte.*)

* Sous Louis XIII, le *cardinal* de la Valette commanda souvent les armées de France; le *cardinal* infant, celles d'Espagne; le *cardinal* de Savoie, celles de Savoie. — Le *cardinal* de Richelieu commandait en personne au siége de la Rochelle en 1628.

* Il faut au moins être diacre pour être *cardinal*, ou bien avoir dispense. Le *cardinal* Mazarin n'a jamais été que tonsuré, quoiqu'au titre de *cardinal*, il joignît celui d'évêque. Les deux plus jeunes *cardinaux* qu'on ait connus, sont Odel de

Châtillon, évêque de Beauvais, et le *cardinal* infant. Le premier n'avait pas encore onze ans faits, et le second avait quelques mois de moins. (*Longuerue.*)

* Les moines italiens définissent un *cardinal*: ANIMAL RUBRUM, OMNIUM BENEFICIORUM CAPAX, RAPAX, VORAX.

* Innocent XIII mourut, dit-on, de chagrin d'avoir créé l'abbé Dubois *cardinal.* (*Voyez* ARCHEVÊQUE.)

CARDON, CARDES. — Les *cardons* nous viennent d'Espagne; nos ancêtres ne mangeaient que des *cardes* pilées. (*Mél. tir. d'une gr. bibl.*)

CARÊME, CARÊME-PRENANT. — C'est au pape Telesphore, mort le 5 janvier de l'an 138, que nous avons obligation de la messe de minuit et du *carême.*

* Saint-Macaire, d'Alexandrie, passait tous les *carêmes* debout sans dormir, sans boire et sans manger autre chose qu'une feuille de choux crud chaque dimanche. (*Hist. impart. des jésuites.*)

* Sur le reproche que l'on faisait à Erasme qu'il n'observait point le *carême*, il répondit : j'ai l'ame catholique ; mais mon estomac est luthérien. (*Journal de Verdun*, 1723.)

* Ce fut Charlemagne qui, en 789, décerna la peine de mort contre quiconque enfreindrait sans dispense la loi du *carême*. On la pratiquait même autant qu'il était possible, dans les hôpitaux. (*Hist. de la vie privée des franç.*)

— Croira-t-on que chez les catholiques-romains, il y ait eu des tribunaux assez imbécilles, assez lâches, assez barbares pour condamner à mort de pauvres citoyens qui n'avaient commis d'autres crimes que d'avoir mangé du cheval en *carême*? Cependant il existe un arrêt de cette espèce. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les juges qui ont rendu de pareilles sentences se soient crus supérieurs aux iroquois. — Voici la teneur d'un de ces arrêts : « Nous, après avoir vu toutes les » pièces du procès, et de l'avis des » docteurs en droit, déclarons ledit » Guillon, écuyer, dûment atteint et

» convaincu d'avoir, le 31 du mois de
» mars passé, jour de samedi en *carème*,
» emporté des morceaux d'un cheval
» jeté à la voierie dans le pré de cette
» ville, et d'en avoir mangé le 1.er avril.
» Pour réparation de quoi nous le con-
» damnons à être conduit sur un écha-
» faud qui sera dressé sur la place du
» marché, pour y avoir la tête tran-
» chée, etc. » Suit le procès-verbal de
l'exécution.

* Le *carême* des catholiques est une branche de commerce pour certains hérétiques. Clément XIV voulant établir de nouveaux droits sur des marchandises qui venaient de l'étranger, on lui représenta qu'il indisposerait les anglais et les hollandais. Bon! bon! répondit-il en souriant, ils n'oseront montrer leur mécontentement, car s'ils me fâchent, je supprimerai le *carême*. (*Nouv. Dict. hist. art.* Clément XIV.)

* Le jeûne du duc d'Orléans, régent, était l'abstinence des femmes; et quand il se trouvait sans intrigue amoureuse, il

appelait cela être en *carême. (Mém. du chev. de Ravanne.)*

* Voltaire avait toujours sur son bureau, la Bible, l'Athalie de Racine et le petit *Carême* de Massillon.

— *Carême-prenant.* On appelle quelquefois *carême-prenant* le dernier jour-gras, et on donne indifféremment le nom de mardi-gras ou *carême-prenant* aux gens du peuple qui ce jour là courent les rues en habits de mascarades. — Comment donc? qu'est-ce que c'est que ceci? on dit que vous voulez donner votre fille à un *carême-prenant?* (Molière, *coméd. du Bourgeois-gentilh.*)

* Le jour des cendres 1588, le docteur Rose, évêque de Senlis, cria effroyablement en chaire contre le roi (Henri III) de ce que la veille, ce prince avait été en mascarade la nuit. A cause de quoi sa majesté l'ayant fait venir, lui dit avec une douceur incroyable : « qu'il l'avait bien laissé dix ans courir les rues jour et nuit, sans jamais lui en avoir fait ni dit aucune chose, tandis que pour les avoir seulement couru une nuit, encore

était-ce au jour du *carême-prenant*, il l'avait prêché en pleine chaire ; qu'il n'y retournât plus, qu'il était tems qu'il fût sage ». *(Journ. de Henri III.)*

CARESSE, CARESSER.

* Dorimène déjà d'un âge décrépit,
Coquette cependant, et sur-tout bel-esprit,
Reprochait à Damis sa passion pour Lise,
Belle à la vérité, mais... mais d'une bêtise
S'écriait Dorimène !... Or comment *caresser*
Un objet dont l'esprit ne peut intéresser !
Comment, reprit Damis ? D'une belle maîtresse,
Madame, ce n'est pas l'esprit que l'on *caresse*.

(S.)

CARICATURE. — Ce mot est un terme de peintre, emprunté de l'italien. C'est la même chose que charge en peinture. — Les *caricatures* sont à la mode en France depuis long-tems. C'est sur-tout sur les grands que les faiseurs de *caricatures* exercent leurs talens.

Chez un peuple penseur le sarcasme est moins dangereux, il n'attaque que les surfaces : chez un peuple léger, il pénètre dans le vif ; il fait des blessures

mortelles. Tout dire est le secret qui conduit à tout entreprendre. Il prépara la ruine de l'ancienne cour. Louis XVI fut perdu dès qu'on l'eut mis en *caricature*, dès qu'on l'eut offert aux regards du public, tenant un verre d'une main, une bouteille de l'autre, et s'enivrant comme un goujat.

..................La parure a son prix;
J'en conviens : mais pour peu qu'elle outre la mesure;
Une femme n'est plus qu'une *caricature*.
(Pradel, *dans le Contrariant.*)

CARIE, CARIER. — Ce mot est tiré du latin *caries*, et signifie proprement la pourriture et la corruption des os, par la force de quelque pus virulent, qui y croupit, et qui les pènètre. On dit un os *carié*, un os qui se *carie*. — Ce terme se prend quelquefois au figuré : Machiavel appelle la noblesse courtisanne, une vermine qui *carie* la liberté du peuple.

CARILLON, CARILLONER.

Les *carillons* des toux, des nés, des paix-là, paix.
J'ai trouvé... ma foi, moi, j'ai trouvé tout mauvais.
(Piron, *dans la Métrom.*)

* Les *carillons* ne sont pas à beaucoup près aussi anciens que les cloches; ce furent les ducs de Bourgogne qui les introduisirent dans les provinces qui leur appartenaient. Dans le siècle dernier, les *carillons* faisaient les délices des flamands et la gloire de leurs villes. Il y avait une église à Delft, dont le *carillon* de la grosse tour était composé de plus de mille cloches de différentes grosseurs. (*Mél. tirés d'une gr. Bibliot.*)

* Comment va votre femme, demandait un seigneur à un paysan dont la femme malade depuis quelque tems, venait de mourir ce jour-là. Monsieur, dit le manant, fondant en larmes, voilà qu'on la *carillone*. On sonnait pour elle.

* Si femme trop sage
Résiste à l'orage,
Ne fait pas naufrage,
Comme tant d'autres font;
Pour peu qu'un rien la blesse
Cette vertu diablesse,
Dans votre maison,
Fera sans cesse
Grand *carillon*.

(Anseaume, *dans le Peint. am.*)

CARMAGNOLE. — C'est le nom d'une danse, d'une chanson, d'un habit, aussi légers les uns que les autres. Ce fut aussi le nom que certain rapporteur donnait à ses rapports qui étaient encore plus légers que tout cela, et d'après lesquels on faisait très-légèrement tomber les têtes en 1793.

* Les autrichiens surnommèrent les volontaires français aux armées, des *carmagnoles*, parce qu'en formant leurs bataillons, ils chantaient : dansons *la CARMAGNOLE, vive le son, vive le son du canon.* — A la journée de Fleurus, on remarqua un soldat autrichien qui, frappé de terreur, quand on lui dit que c'étaient des français qui étaient dans la machine aërostatique, s'écria : quoi ! *carmagnole* en devant, *carmagnole* derrière, *carmagnole* en bas et en haut ; Jesu ! Maria ! (*Mém. de la révolut.*)

* Dans le tems qu'on dansait la *carmagnole*, on tramait des conspirations, ou au moins on en annonçait une par mois régulièrement. Les *carmagnoles* sont aujourd'hui tout-à-fait passées.

CARME, CARMELITE, CARMEL. — Les *carmes* prétendaient tirer leur origine du Mont-*Carmel*, ancienne retraite des prophètes Elie et Elisée. (Voy. Testament.) Cette prétention est aussi chimérique que la plupart des rêveries monacales. Les *carmes* étaient, dans l'origine, des pélerins qui vivaient dans divers hermitages, et qui furent réunis sous une règle par Albert, patriarche de Jérusalem, et petit-neveu du fameux Pierre-l'Hermite. Il passèrent en Europe vers 1238. — Notre-Dame du *Mont-Carmel* était un ordre militaire de France, qui sous Henri IV prît le nom de St-Lazare. Anciennement il était composé de cent gentilshommes qui en tems de guerre faisaient auprès de nos rois la fonction de gardes-du-corps. Monsieur, frère de Louis XVI, en fut le dernier grand-maître.

* Quoique le mot *carmélite* ne soit que le féminin du mot *carme*, il y avait loin d'un *carme* à une *carmelite*.

L'évêque d'Amiens, la Mothe-d'Orléans, était devant madame Louise avec plusieurs autres évêques, quelque tems

après l'entrée de cette princesse en religion. Le prélat ne paraissait prendre aucun intérêt à la conversation. Madame Louise lui demanda à quoi il rêvait. Madame, dit-il, je rêvais que j'étais en paradis, et que quelqu'un ayant frappé à la porte, S. Pierre demanda qui c'était. — Une *carmelite*. — Qu'elle entre. — Quelques instans après, on frappe de nouveau : même demande, même réponse.—On frappe une troisième fois. — Qui est-ce? — Une *carmelite*. — Et, bon Dieu ! on ne voit entrer ici que des *carmelites*. — Enfin on frappe pour la quatrième fois. — Est-ce encore une *carmelite*? — Non, c'est un évêque. — Ah ! s'écria S. Pierre, soyez le bien venu, il y a des siècles qu'on n'en a vu arriver ici.

* Parmi les femmes qui sous le régime de la terreur, honorèrent leur mort par un courage plus qu'humain, on doit citer les *carmelites* de Royal-Lieu, près Compiegne. Condamnées toutes ensemble par le tribunal révolutionnaire; enchaînées sur la fatale charrette, et conduites à travers un peuple furieux, elles

chantaient le *salve regina*, avec la même tranquilité que si elles avaient encore été dans leur église. A mesure que chacune d'elles montait à l'échafaud, les autres continuaient leurs chants religieux; et ce concert céleste ne fut interrompu que lorsque l'abbesse, qui fut exécutée la dernière, succomba sous la hache du bourreau. Le courage sublime de ces pieuses victimes avait tellement frappé et attendri le peuple, que dès ce moment, il cessa d'applaudir aux exécutions, et peu après l'esprit populaire se dirigea vers des sentimens d'humanité. *(Note sur le poëme de la Pitié.)*

* Les *carmes* n'ont commencé à prendre racine en France qu'en 1611, dans une petite maison que leur donna Nicolas Vivian. La maison des *carmes* de la rüe de Vaugirard, à Paris, sera malheureusement célèbre aussi long-temps que la journée du 2 septembre 1792!

CARMIN. — Drogue d'une couleur rouge fort vive.

L'industrieux pinceau, d'un *carmin* délicat,
D'un visage arrondi relève l'incarnat.

(Voltaire.)

* A force de passer des nuits au bal, de boire de l'eau, et de se faire tirer du sang, les femmes en France perdent leurs couleurs naturelles, qu'elles remplacent par... du *carmin.* (*La Veuve rusée, com.*)

CARNAGE. — S'entend, en parlant des hommes, d'une multitude de gens tués, soit dans un combat, soit dans un grand tumulte.

Un poignard à la main, l'implacable Athalie,
Au *carnage* animait ses barbares soldats,
Et poursuivait le cours de ses assassinats.
(*Racine.*)

— J'entends aussi des animaux carnassiers, qui vivent de *carnages :*

Jamais de liberté ni pour les pâturages,
Ni, d'autre part, pour les *carnages.*
On ne saurait jouir qu'en tremblant, de ses biens.
(Lafontaine, *les loups et les brebis.*)

* *Pas de* CARNAGE *inutile :* c'était la devise de Jeanne-d'Arc, appelée la Pucelle d'Orléans. Je veux, ajoutait-elle, chasser les ennemis du roi; mais je ne veux tuer personne.

CARNASSIER, CARNATION, CARNIVORE. — Tous ces mots sont dérivés du même mot latin *caro*, chair.

> Toujours boire et manger ! *carnassier* animal !
> C'est bien fait : suis toujours ton appétit brutal.
> (Regnard, *dans Démocrite.*)

* Il importe, dit Jean-Jacques, de ne pas rendre les enfans *carnassiers ;* si ce n'est pour leur santé, c'est pour leur caractère : les grands mangeurs de viande sont en général cruels et féroces. Cette observation est de tous les lieux et de tous les tems. — *Carnivore* ne se trouve que dans la dernière édition du dict. de l'académie. Rétif de la Bretonne, qui enchérit sur tous les Néologues, a ajouté le terme *carnivorité.* C'est la *carnivorité*, dit-il, qui nous a rendus spirituels..... voleurs..... assassins. (*Voyez* Chair.) — *Carnation* s'applique en peinture à toutes les parties du corps qui paraissent nues et sans draperies. — Dans l'usage commun, *carnation* ne doit se dire que des parties délicates, et que la nature a ornées d'une teinte de vermeil, telles que les lèvres

et les joues. Quand il est question de louer le bras nud, ou telle autre partie du corps, on ne dit pas qu'elles ont une belle *carnation;* on dit qu'elles sont bien de *chair.*

CARNAVAL.

La raison vainement voudrait nous interdire
Le *carnaval,* ce passe-tems si doux;
Les momens que l'on passe à rire,
Sont les mieux employés de tous.
(Regnard, *dans le Carnaval de Venise.*)

* Puisque l'église est si condescendante, n'aurait-elle pas dû diviser le carême en quatre parties, et faire jeûner dix jours au commencement, ou à la fin de chaque saison de l'année? Elle l'aurait pu, mais elle n'a pas dû le faire, répondit Benoît XIV, à qui l'on faisait cette proposition; car il aurait pu arriver qu'il y eut alors quatre *carnavals*, et point de carême. (*L'homme du monde éclairé.*)

* Les italiens appellent le *carnaval*, *carovale*, comme s'ils voulaient dire: *adieu la chair.* — D'autres prétendent

que le mot *carnaval* est moitié latin, *caro*, et moitié français, *avale*, comme qui dirait *aval-chair*. (*Eloge des perruques.*)

* Ah ! qu'un époux est un sot animal !
Hier encor, disait la jeune Hortense,
Le mien jaloux, égoïste et brutal,
A jusqu'au bout poussé l'impertinence :
Car tout exprès il meurt au *carnaval*,
Pour me priver du plaisir de la danse.

* La tragédie de Scipion, par Pradon, ayant été jouée en carême, on fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Dans sa pièce de Scipion,
Pradon fait voir ce capitaine,
Prêt à se marier avec une africaine.
D'Annibal il fait un poltron :
Ses héros sont enfin si différens d'eux-mêmes,
Qu'un quidam les voyant masqués plus qu'en un bal,
Dit que Pradon donnait, au milieu du carême,
Une pièce de *carnaval*.

CAROTTE.

Raves, navets, *carottes*, tout est bon.
(*Lafontaine.*)

CARPE. — Mad. de Maintenon étant

à Fontainebleau, regardait en se promenant des *carpes* qu'on avait mises dans de l'eau claire : Ces pauvres *carpes*, dit-elle, sont bien maigres ; elles regrettent leur boue. (*Nouv. Mél. de mad.* Necker.)

* Un jour que Racine revenait de Versailles pour dîner avec sa famille, un écuyer de M. le duc vint l'avertir que ce prince l'attendait à l'hôtel de Condé. — Je n'aurai pas l'honneur d'y aller : il y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme et mes enfans ; ils se font une fête de manger avec moi une très-belle *carpe* : je ne puis me dispenser de dîner avec eux. — L'écuyer lui représenta que le prince serait mortifié de ce refus, parce qu'il avait chez lui une brillante compagnie. Racine fit alors apporter la *carpe* : jugez, dit-il, si je puis me dispenser de dîner avec mes enfans, qui ont voulu me régaler, et qui n'auraient plus de plaisir, s'ils mangeaient cette *carpe* sans moi. (*Mém. hist. de Racine fils sur la vie de son père.*)

* Les anglais, dans certaines provinces, sont dans l'usage de faire aux *carpes*

une opération pareille à celle que l'on fait aux jeunes coqs, pour les engraisser. La plaie n'est ni mortelle, ni difficile à panser; l'eau seule la guérit; l'animal engraisse, et devient d'un goût excellent. C'est dans des étangs bien fermés qu'il faut faire cette opération; car la *carpe* ne resterait pas dans le canton de la rivière où elle aurait été ainsi maltraitée. (*Mél. tir. d'une gr. bibl.*)

* On a vu dans les fossés du château de Pontchartrain, appartenant à M. de Maurepas, des *carpes* qui avaient au moins 150 ans bien avérés. Elles paraissaient aussi agiles et aussi vives que des *carpes* ordinaires. (*Les Nuits de Paris.*)

CARQUOIS. — Etui à flèches.

.... L'Amour a deux *carquois* ;
L'un est rempli de ces traits tout de flamme,
Dont la douceur porte la paix dans l'ame,
Qui rend plus purs nos goûts, nos sentimens,
Nos soins plus vifs, nos plaisirs plus touchans;
L'autre n'est plein que de flèches cruelles
Qui, répandant les soupçons, les querelles,
Rebutent l'ame, y portent la tiédeur,
Font succéder les dégoûts à l'ardeur. (*Voltaire.*)

CARRÉ, CARRURE. — Le mot *carré* est proprement applicable à toute figure qui a quatre côtés, et quatre angles droits; mais il s'applique improprement à beaucoup de choses qui ne sont rien moins que *carrées*, et quelquefois figurément; comme période *carrée*, pour dire une période à quatre membres; partie *carrée*, pour dire une partie composée de deux hommes et deux femmes. On appelle aussi nombre *carré* le nombre qui résulte d'un nombre multiplié par lui-même : par exemple, seize est le nombre *carré* de quatre; neuf est le nombre *carré* de trois; trente-six est le nombre *carré* de six, etc.

* On appelle *carré* un bonnet ecclésiastique qui n'est pas *carré*, et plus improprement encore, un homme *carré*, un homme qui a les épaules larges; un *carré* de mouton, la pièce d'un quartier de devant d'un mouton, lorsque le collet et l'épaule en sont dehors. On dit proverbialement et bassement, pour se moquer d'un homme qui raisonne mal, qu'il raisonne juste et *carré* comme une flûte.

— On appelle *carré* ou *carrure* le haut de la forme d'un chapeau, le haut de la taille d'un habit, et le bout d'un soulier. — En géométrie, on appelle *carré* de l'hypoténuse le plus long côté d'un triangle rectangle, c'est-à-dire, le côté opposé à l'angle droit, dont la propriété principale est d'avoir son *carré* égal aux *carrés* des deux autres côtés.

— C'est au philosophe Pythagore que l'on doit la fameuse démonstration du *carré* de l'hypoténuse, qui est d'un si grand usage dans tous les traités de mathématiques. — On rapporte qu'il sentit tellement l'utilité de cette découverte, qu'il immola aux Dieux, par reconnaissance, une hécatombe de cent bœufs. Apparemment que ce savant n'avait pas encore adopté le systême de la métempsycose, ou la transmigration des ames d'un corps dans un autre : systême qui ne permettait pas que l'on tuât des animaux. C'est par cette raison que l'usage de la viande était interdit à ses disciples. (*Dict. des hom. ill. art.* Pythagore.)

Carré magique. — Le *carré* magique

est un arrangement de nombres en progression arithmétique, qui étant placés dans un nombre *carré* de cellules, forment toujours une somme égale dans quelque sens qu'on les prenne.

CARREAU, CARRELER, CARRELEUR. — *Carreau* se dit d'une figure qui a quatre côtés, quoiqu'ils ne soient pas égaux, ni à angles droits. Ce terme s'emploie dans la vitrerie, *carreau* de vitre; dans la mercerie, toile à *carreaux*; dans la lingerie, plier du linge par petits *carreaux*; dans le jardinage, faire un *carreau* de parterre; dans la maçonnerie et la menuiserie, *carreler* ou poser les *carreaux* d'un appartement; au jeu de paume, une chasse à trois, à six, à dix *carreaux*; au jeu de cartes, le roi, la dame de *carreau*. Il y a même le jeu du *carreau* ou *franc-carreau*. On dit encore, en terme de pratique, jetter les meubles de quelqu'un sur le *carreau*; en terme d'escrime, jetter son homme sur le *carreau*; en terme de chirurgie, être attaqué du *carreau*. — Les tailleurs ont un *carreau* qui n'est point du tout un *carreau* ou

carré ; les serruriers et les monnaieurs ont leur *carreaux.* — On appelle la foudre les *carreaux* d'un ciel vengeur, les *carreaux* d'un Dieu courroucé :

Quand j'ose rappeler l'excès abominable
Des désordres honteux dont je me sens coupable,
Je frémis, et m'étonne en m'y voyant courir,
Comme le ciel a pu si long-tems me souffrir ;
Comme cent et cent fois il n'a pas sur ma tête
Lancé l'affreux *carreau* qu'aux méchans il apprête.
(Corneille, *dans le Festin de Pierre.*)

* Un matelot, passant dans une rue de Rochester, eut le malheur de casser un *carreau* de vitre dans une boutique. Le marchand sortit avec vivacité, et lui demanda 5 schellings ; le matelot lui dit avec beaucoup de sang-froid, en lui donnant une demi-guinée : « C'est payer » bien cher un *carreau.* Prenez la pièce » toute entière ; mais comme je veux » m'amuser pour mon argent, je vais » en casser un second ». Il saisit alors le marchand par la tête, la poussa contre un autre *carreau*, et s'enfuit à toutes jambes. *(Publiciste.)*

* Le duc d'Épernon, en faisant le

récit d'un combat naval, disait qu'il était resté plus de trente galères sur le *carreau.* (*Encyclopédiana.*)

— *Carreau* signifie encore un grand oreiller ou coussin *carré* de velours, que les dames et les évêques se faisaient porter à l'église pour se mettre à genoux plus commodément, ce qui était aussi une marque de qualité. Les femmes des gens d'épée avaient des *carreaux* à galons d'or ou d'argent; celles des gens de robe, en avaient seulement avec des broderies de soie. — Un auteur qui a fait des observations sur la noblesse, trouve chez les romains l'origine des *carreaux* dont les dames se servaient dans les églises. Les romains, dit-il, mettaient dans les temples, en forme de petits lits, des *carreaux* sur lesquels on posait les statues des faux dieux. L'ambition, ou la molesse, ont porté le sexe à adopter ce droit ou cette coutume, jusque dans leurs appartemens. On sait ce qu'il en coûta aux infortunés Féodor et Lizinka, à l'amant pour s'être caché et à l'amante pour avoir fait cacher son amant sous des *carreaux* sur les.

quels le père de celle-ci vint se reposer par hasard. (*Voyez* INCENDIE.)

CARREFOUR. — On appelle *carrefour* un lieu où aboutissent plusieurs rues dans les villes, et plusieurs chemins dans les campagnes. — Les lois, les ordonnances, les placards de toute espèce s'affichent dans les *carrefours*; les annonces à son de trompe s'y publient, parce que le public y afflue de plusieurs côtés :

Vous devez marcher droit pour n'être pas berné,
Et s'il faut que sur vous on ait la moindre prise,
Gare qu'aux *carrefours* on ne vous tympanise.
(Molière, *Com. de l'Ec. des Fem.*)

* Les payens plaçaient dans les *carrefours* les statues de leurs dieux pour les exposer à la vénération publique. — Je voudrais, dit Fontenelle, qu'on m'expliquât pourquoi les démons ne pouvaient prédire l'avenir que dans des trous, dans des cavernes et dans des lieux obscurs, et pourquoi ils ne s'avisaient jamais d'animer une statue, ou de faire parler une prêtresse dans un *carrefour*, exposée de toutes parts aux yeux de tout le monde. (*Hist. des Oracles.*)

* L'histoire parle d'un certain prédicateur, regardé comme un saint, et qui allait prêcher à cheval dans les différens *carrefours* de Paris. Cet homme zélé eut le bonheur de voir jusqu'à quatre-vingt femmes de mauvaise vie et trois publicains se convertir à un seul de ses sermons. (*Essai hist. sur Paris.*)

CARRIÈRE.

Marche encor quelque pas, mais bornes ta *carrière*.
(*Voltaire.*)

* Ne prodigues ni les éloges, ni les Statues à aucun citoyen, tant qu'il n'aura pas terminé sa *carrière*. (*Gén. Paoli.*)

* Heureux qui les premiers marchent dans la *carrière*!
N'y fassent-ils qu'un pas, leurs noms sont publiés;
Ceux qui trop tard venus la franchissent entière,
Demeurent oubliés. (*Voltaire.*)

* Denis, tyran de Syracuse, était atteint de la métromanie. Ses courtisans le confirmaient dans l'idée où il était que quand on est à la tête de cent mille hommes, on ne peut être un mauvais poète. Il n'y eut qu'un certain Philoxène, célèbre par ses dytirambes, qui ne se laissa point entraîner au torrent. Denis lui

lut un jour une pièce de vers sur laquelle il le pressa de lui dire son sentiment. Le poète lui déclara franchement qu'elle était mauvaise. Le tyran ordonna qu'on le conduisit aux *carrières*. C'était une prison d'état. Mais à la prière de sa cour, il le fit élargir. Le lendemain, il choisit ce qu'il croyait être ses chefs-d'œuvres pour les montrer à Philoxène. Celui-ci, sans répondre un seul mot, se tourna vers le capitaine des gardes, et dit : qu'on me remmène aux *carrières*. Le tyran sourit amèrement à cette répartie, mais pourtant pardonna ; ce qu'il ne faisait pas toujours. (*Hist. anc.*)

* En 1764, Fréron ayant mal-mené, dans une de ses feuilles, mad^lle^. Clairon, cette actrice obtint contre lui un ordre pour le faire enfermer au Fort-l'Evêque. Quelques jours après, l'abbé de Voisenon écrivit une lettre très-pathétique au duc de Duras, gentilhomme de la chambre, pour lui demander l'élargissement de ce célèbre journaliste. Le duc répondit à l'abbé, qui était beaucoup son ami, qu'il ne pouvait lui accorder cette faveur ; qu'elle dé-

pendait entièrement de mad.lle Clairon. Fréron, à qui cette réponse fut rendue, et qu'on pressa de solliciter son pardon de la générosité de son ennemie, répondit : si c'est d'elle qu'il faut que je l'obtienne, qu'on me laisse aux *carrières*.
(*Mém. secrets.*)

* Je touche aux derniers pas de ma longue *carrière*,
Et mes yeux sans regret quitteront la lumière.
(Voltaire, *dans Zaïre.*)

CARRIOLE. — Le premier nom donné à tout ce que l'on entend sous la dénomination de voiture, c'est *char*, du latin *currus*. Ce mot resta pour désigner la plus grande voiture. *Chariot* en fut un diminutif, et désigna une voiture moins grande; *charrette* une voiture plus petite encore; et *charriole* ou *carriole* une voiture très-petite, ou la plus petite.

CARROSSE, CARROSSIER. — Catherine de Médicis fut la première en France qui eut un *carrosse*. C'était une espèce de char suspendu qui lui avait été envoyé par Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême. Quelque tems après, Diane, duchesse d'Angoulême, suivit cet exemple,

et Christophe de Thou ayant été fait premier président du parlement de Paris, en fit faire un, parce qu'il avait la goutte. Ce fut le troisième *carrosse*.

* Henri IV écrivait un jour à l'un de ses favoris : Je ne puis vous envoyer aujourd'hui mon *carrosse*, comme je vous l'ai promis, attendu que ma femme veut s'en servir. — Ces *carrosses* ou coches étaient faits comme ceux des messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissait pour y entrer. On n'y mettait que des rideaux. S'il y avait eu des glaces au *carrosse* de Henri IV, peut-être n'aurait-il pas été assassiné.—L'usage des glaces aux *carrosses* nous est venu d'Italie. C'est Bassompierre qui, sous Louis XIII, en fit mettre le premier à son *carrosse*. (*Dict. de Richelet. Ess. hist. sur Paris.*)

* Le père Labat, jésuite, qui mourut en 1738, parlant des *carrosses* de louage ou fiacres, dit : « Je me souviens d'avoir » vu le premier *carrosse* de louage qu'il » y ait eu à Paris ; on l'appelait le *car-* » *rosse* à 5 sols, parce qu'on ne payait « que 5 sols par heure ; six personnes

» y pouvaient être, parce qu'il y avait
» des portières qui se baissaient, comme
» on en avait aux coches et *carrosses*
» de voiture. Le *carrosse* avait une
» lanterne placée sur une verge de fer
» au coin de l'impériale sur la gauche,
» du cocher. Il logeait à l'image Saint-
» Fiacre, d'où il prit son nom en peu
» de tems; nom qu'il a ensuite com-
» muniqué à tous ceux qui l'ont suivi. »
— L'usage des *carrosses* de remises ne fut établi qu'en 1650, et celui des fiacres en 1667. (*Voyez* FIACRES.)

* Le premier conseil qui se tint sous le régent, après la mort de Louis XIV, fut pour décider si les *carrosses* du défunt roi devaient appartenir à l'héritier de sa couronne, ou à son premier écuyer. La question fut décidée en faveur de ce dernier, ensorte que Louis XV put s'asseoir sur le trône, avant de pouvoir monter en *carrosse*.

* Un jour d'été, quand le soleil couchant
Ne darde plus qu'un rayon languissant,
Un cardinal traîné dans un leste équipage,
Commodément faisait voyage.
En son chemin rencontre un bon religieux
Qui sous le froc portait face bénite,

Et picotait, pour arriver plus vîte,
Sa haridelle de son mieux.
D'un air soumis le père avance ;
Monseigneur fait des questions,
Et le béat des salutations.
Où comptez-vous aller, lui dit son Éminence ?
Saint François à cheval ! lui simple fantassin !
—Un cheval, monseigneur ! dites donc une rosse...
—Mais depuis quand ? Depuis, répond le capucin,
Que saint Pierre roule *carrosse*.

* Personne à Naples, ainsi qu'à Madrid, de quelque rang qu'il soit, pas même le monarque, ne se sert de *carrosse* pendant la semaine sainte; Paris, au contraire, saisit ce moment pour rouler dans les plus lestes et les plus brillans équipages : c'est le triomphe des femmes galantes. Voilà comme la distance de 400 lieues différentie les moeurs.

(Paris en min.)

* Un homme, assez connu par son vain caractère,
L'autre jour dans Paris prêchait à l'ordinaire,
Et venant au détail se mit à condamner
Les pêcheurs qui se font en *carrosse* traîner.
Il répéta vingt fois que c'était chose atroce,
Et de péché mortel traita chaque *carrosse*.
En *carrosse* d'ami lui-même était venu :
Heureux si dans la chaire il se fût souvenu

Que l'ami l'entendait, assis dans l'auditoire !
Mais le zèle souvent fait perdre la mémoire.
Enfin le sermon fait, chacun pense au retour ;
L'ami monte en *carrosse*, et lui-même, à son tour,
Veut monter. Mais l'ami l'arrête et lui demande
Ce qu'il veut ? — Moi ! ma place. — Eh quoi, qu'on vous la rende ?
Oubliez-vous si-tôt que ce serait pécher ?
Non, non : allez à pied, monsieur... Touche, cocher.

CARROUSEL. — Espèce de tournois.

Le 5 juin 1682, Louis XIV donna un *carrousel* superbe dans la place qui est devant les Tuileries, et cette place en retint le nom de place du *carrousel*. Les courtisans, en donnant au prince l'idée de ce *carrousel*, avaient cru mettre le génie de Colbert en défaut. Ils le firent briller dans tout son éclat. Colbert fit annoncer dans toute l'Europe, qui était alors en pleine paix, que le roi de France avait résolu de donner à sa cour un *carrousel* qui surpasserait en magnificence tout ce qu'on avait pu voir jusque-là dans ce genre ; ce qui amena à Paris une foule d'étrangers de tous les pays. Ces étrangers s'attachèrent à faire honneur à leur nation par une grande dépense ; et leur nombre augmentant chaque jour,

il se fit dans la capitale et les environs une consommation prodigieuse. La noblesse du royaume qui paraissait le moins à la cour, quitta cette fois ses retraites, et ne crut pouvoir mieux employer les fruits de ses économies que dans cette circonstance. A peine la foule innombrable d'ouvriers, de marchands et d'artisans de toute espèce pouvaient suffire aux besoins et aux demandes des nationaux et des étrangers qui tous voulaient paraître avec éclat. Lorsque Colbert vit que le jour fixé pour la fête était prêt d'arriver, il fit annoncer que les préparatifs n'étant pas achevés, elle n'aurait lieu que quinze jours après, mais que S. M. donnerait des bals aux Tuileries qui préluderaient agréablement au magnifique *carrousel* qu'on était forcé de différer, pour le rendre plus digne de la nation française et de tous les étrangers qui étaient accourus pour le voir. Ce fut un nouvel appel aux amateurs et aux curieux. Les bals furent donnés; les courtisans et les étrangers y parurent avec les habits superbes qu'ils avaient fait faire. Il en fallut d'autres pour le moment du *carrousel*. Par ce moyen, Colbert

augmenta la dépense, et donna un mouvement plus rapide à la circulation de l'argent. Enfin le *carrousel* s'exécuta. Jamais on n'avait vu de spectacle si brillant, ni si bien ordonné. Le roi, après avoir loué hautement la beauté de la fête, ressentit les inquiétudes qui suivent communément l'exécution des projets dispendieux. Il était en peine du compte que Colbert allait lui rendre des frais du *carrousel*; et lorsque ce ministre se présenta à S. M. pour ce sujet, elle voulut prévenir les détails, en demandant avec empressement le total. Quel fut son étonnement et sa joie, lorsque Colbert lui montra que tous les frais ne se montaient qu'à douze cent mille francs, et que le produit des fermes avait augmenté de plus de deux millions; en sorte que tout payé, il en restait un dans les coffres du roi! *(Hist. de Paris.)*

CARTES (jeu de).

Je suis un brillant assemblage
De quatre objets fort différens;
De la guerre l'un est l'image;
L'autre présente aux regardans
Une herbe propre au pâturage;

La troisième offre du pavé ;
La quatrième une partie
Dont on ne peut être privé
Sans perdre en même-tems la vie.

* C'est en Italie que les *cartes* à jouer ont été trouvées dans le XIV.e siècle. L'abbé de Longuerue, l'homme de France qui, peut-être, a su le plus de choses, avait vu un jeu de *cartes* telles qu'elles étaient dans l'origine ; elles avaient sept à huit pouces de longueur ; on y voyait un pape, des empereurs, et les quatre monarchies qui combattaient les unes contre les autres, ce qui a donné naissance à nos quatre couleurs. En 1390, on introduisit le jeu de *cartes* en France, pour divertir le roi Charles VI, alors en démence. La chambre des comptes passa une somme considérable pour le jeu qui fut acheté. *Argine*, nom de la dame de trefle, est l'anagramme de *Regina ;* c'était la reine Marie d'Anjou, femme de Charles VII, à qui le peintre Jacquemin Gringonneur voulut dédier les *cartes* qu'il inventa particulièrement pour la cour de France dans le siècle suivant. Rachel, nom de la dame de carreau, était Agnès Sorel ; la

dame de pique, sous le nom de la guerrière Pallas, désignait la pucelle d'Orléans; et Isabeau de Bavière était représentée par la dame de cœur, sous le nom de l'impératrice Judith, princesse très-galante. Dans David enfin, qui est le roi de pique, on reconnaît aisément Charles VII, persécuté par son père, comme David par Saül, et obligé, comme lui, de se défendre contre un fils rébelle. Les quatre valets, Ogier, Lancelot, Lahire et Hector sont des personnages historiques. Les deux premiers étaient des héros ou braves, du tems de Charlemagne. Hector de Galard et Lahire étaient deux capitaines distingués sous Charles VII. Le titre de valet, anciennement varlet, était un grade qui menait à celui de chevalier. Les quatre valets représentaient la noblesse. Toutes les autres *cartes*, depuis le dix, désignaient les soldats; les couleurs mêmes étaient des emblêmes militaires. Par le cœur, il faut entendre la bravoure, les armes par le pique et le carreau; enfin par le trefle, les fourrages qu'un capitaine doit avoir en vue, lorsqu'il place son camp. On prétend aussi que l'as est le

symbole des finances, qui sont le nerf de la guerre ; c'était, en effet, le nom d'une monnaie chez les romains ; qui désignaient sous le nom d'*as* tout le bien que possédait un citoyen. (*Longuerue.*)

* Tous les jeux de *cartes* sont, comme on sait, à l'enseigne du roi David :

O roi David ! ô ressource assurée !
Viens ranimer la langueur désœuvrée.
Grand roi David ! c'est toi dont les sixains
Fixent l'esprit et le goût des humains.
Sur un tapis dès qu'on te voit paraître,
Noble, bourgeois, clerc, prélat, petit-maître,
Femme sur-tout, chacun met son espoir
Dans tes *cartons* peints de rouge et de noir.
Leur ame vide est du moins amusée
Par l'avarice en plaisir déguisée.

(*Voltaire.*)

CARTE-BLANCHE. — Pouvoir d'agir sans restriction.

A une jeune personne qui n'avait répondu à une déclaration d'amour que par l'envoi d'un papier blanc :

Je l'ai reçu, ce papier trop flatteur,
Ce billet doux dont l'encre impure
N'a pas profané la blancheur,

Et dont l'invisible écriture,
Echappant à mes yeux, se fait lire à mon cœur.
Rien de plus éloquent souvent que le silence,
Vingt fois tes regards me l'ont dit;
Ainsi de ce billet, où tu n'as rien écrit,
Je sais ce qu'il faut que je pense.
Fut-il jamais un plus heureux moyen!
Qu'il sert bien ta délicatesse!
Et que je trouve de tendresse
Dans ce billet qui ne dit rien!
J'y vois tous les transports d'une ame qui s'épanche;
La pudeur ne vient point contraindre tes aveux;
Et sans rougir, par ce détour heureux,
A mon amour tu donnes *carte-blanche*.

* Dans la nuit du 15 au 16 juillet 1789, les ministres Barentin et Broglie quittèrent leurs places à la cour. Le dernier croyant un coup-d'état nécessaire, dit à Louis XVI: Sire, une grande révolution se prépare, votre trône chancelle; si vous voulez me donner *carte-blanche*, moyennant sept têtes que je ferai tomber, je réponds d'assurer la couronne sur celle de votre majesté, plus qu'elle ne le fut jamais sur la tête de ses ancêtres. Quoi! reprit le roi, encore répandre du sang! non, je n'y consentirai jamais. — Alors, sire, reprit

le ministre, vous me permettrez de quitter le royaume : je préfère être tué à la tête d'une armée plutôt que d'être assassiné au sein de la capitale.

(*Mémor. de la rév.*)

On dit en parlant d'un homme qui est plus clairvoyant ou mieux instruit qu'un autre dans une affaire, qu'il voit le *dessous des cartes.* C'est dans ce sens que Saint-Aulaire a fait le couplet suivant :

Bergère, détachons-nous
De Newton, de Descartes ;
Ces deux espèces de fous,
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes, des cartes, des cartes.

Cartes-Géographiques. —On prétend que Sésostris, premier roi d'Egypte, et qui se rendit si redoutable par les armes, fut l'inventeur des *cartes-géographiques*, sur lesquelles il décrivit l'étendue de ses conquêtes. (*Dict. de Trévoux.*)

* Le Czar, pendant son séjour en France, allait souvent chez M. Delille, pour apprendre de ce célèbre géographe à connaître chez lui, mieux que partout

ailleurs la *carte* de son propre empire. (*Année franç.*)

CARTEL. — Lettre ou billet de défi pour appeler quelqu'un en duel.

Plutarque rapporte qu'Antoine succombant sous le poids de l'infortune, envoya un *cartel* à Auguste : Auguste lui fit répondre qu'il avait mille moyens de mourir sans celui-là.

* Le maréchal de la Force ayant assisté au sermon d'un ministre protestant contre le duel, fut si pénétré des argumens de l'orateur, qu'il protesta publiquement que si on lui envoyait un *cartel*, il ne l'accepterait pas. (*Ann. littér. 1761.*)

CARTESIANISME, CARTESIEN. — Un *cartesien* est un partisan de la philosophie de *Descartes*. Personne ne le fut plus que le père Malebranche. Ce religieux, naturellement studieux, ne savait encore à quel genre d'étude il devait se livrer de préférence, et avait déja abandonné celle de l'histoire et de la critique, lorsque, passant un jour par la rue Saint-Jacques, un libraire lui présenta le Traité de l'homme, de *Des-*

cartes, qui venait de paraître. Il avait vingt-six ans, et ne connaissait *Descartes* que de nom, et par quelques objections de ses cahiers de philosophie; il se mit à feuilleter le livre, et fut frappé comme d'une lumière qui en sortit toute nouvelle à ses yeux. Il entrevit une science dont il n'avait pas d'idée, et sentit qu'elle lui convenait : il devint, pour ainsi dire, *cartésien* sans le savoir. Il acheta le livre, le lut avec empressement, et, ce qu'on aura peut-être peine à croire, avec un tel transport qu'il lui en prenait des battemens de cœur, qui l'obligeaient quelquefois d'interrompre sa lecture. Il abandonna toute autre étude, et se livra tout entier à la philosophie de *Descartes*. (*Dict. des hom. ill.*)

CARTOUCHE, provision de balles et de poudre.

Des femmes qu'on dirait n'oser ouvrir la bouche,
Souvent sur le prochain vous tirent à *cartouche*.

* En 1793, dans la plaine de Fleurus, près la Sambre, Derique, grenadier au premier bataillon, est atteint d'un boulet qui lui endommage presque tout le

bas-ventre. Ses braves camarades, affligés, le transportent; il s'apperçoit que ses *cartouches* tombent; il ramasse ce qu'il a de forces, et dit : Mes amis, je me meurs, ramassez mes *cartouches*, et allez à votre poste. En prononçant ces mots, il donne son dernier soupir à la patrie. (*Mercure de France, an 2.*)

* Lorsque la milice fut sur pied à Douai, un jeune étudiant chargea son fusil de trois *cartouches*. En ajustant la pierre de la platine, le feu prit à l'amorce et l'arme se déchargea. La force du coup renversa le nouveau guerrier; on le crut mort, ou tout au moins dangereusement blessé. On vint à son secours; mais lorsqu'on voulut ramasser le fatal fusil qui lui était échappé des mains, il s'y opposa en disant qu'il n'avait encore déchargé qu'un coup, et qu'il avait mis trois *cartouches* dans le canon. (*l'Espr. des journaux*, 1789.)

CARYBDE. — *Tomber de Carybde en Scylla.* Prov.

Incidit in Scyllam cupiens vitare *Carybdim.*

* Les tremblemens de terre et les vol-

cans, fléaux terribles auxquels la Sicile fut sujette de tout tems, firent crouler dans la Méditerranée l'isthme qui attachait le sol sicilien au reste de l'Italie. De-là vient le détroit de Scylla et de *Carybde*, deux écueils opposés et redoutables. *Carybde* est du côté de la Sicile, et près de Messine; Scylla du côté de l'Italie, au bord de la Calabre. *Carybde* est un gouffre vaste et profond, dans lequel la mer s'enfonce en tournoyant avec une rapidité qui ne permet pas aux vaisseaux de résister, ni de revirer de bord. Scylla est un rocher menaçant, au pied duquel sont plusieurs autres rochers et des cavernes souterraines, où les flots se précipitent; on les entend mugir de loin. En approchant, le bruit redouble. Si le pilote effrayé, en voyant d'un côté des rochers contre lesquels il va se briser, et de l'autre un gouffre où il va se perdre, ne garde pas un juste milieu, il ne se sauve d'un rocher que pour se jeter dans un abyme; de-là l'ancien proverbe: tomber de *Carybde* en Scylla. — Un peuple qui n'échapperait aux horreurs de la servitude que pour s'abandonner aux horreurs de

l'anarchie, tomberait véritablement de *Carybde* en *Scylla*. (*Feuille villageoise.*)

CAS. — Ce mot a un grand nombre d'acceptions. Il signifie tantôt événement, malheur, accident; tantôt estime d'une chose ou d'une personne; tantôt occasion, rencontre, circonstance; tantôt un fait arrivé ou possible; tantôt un terme de grammaire, de jurisprudence ou de morale. On dit en proverbe, et familièrement : tous mauvais *cas* sont niables.

On renia toujours, messieurs, les vilains *cas*.
(Voltaire, *dans le Dépositaire.*)

— *Cas* réservé. On appelle ainsi les péchés dont l'absolution est réservée aux supérieurs ecclésiastiques :

* Un agréable séducteur,
Amoureux fou de sa cousine,
Prouvait un jour à la sourdine
Combien grande était son ardeur.
Méditant sur cette action,
L'instant d'après sa douce amie
Lui dit d'une voix affaiblie :
Pour avoir l'absolution,
Comment ferons-nous? vous savez
Que la faute par nous commise
A monseigneur seul est soumise,
Car c'est un des *cas réservés*?

— Réservé ! mais c'est bien le *cas* ;
Pour vous mon amour est extrême ;
Mais il n'en serait pas de même,
Si vous ne le réserviez pas.

CASAQUE, CASAQUIN. — La casaque est un habillement dont on se sert comme d'un manteau, et qui a ordinairement des manches fort larges. Le *casaquin* en est un diminutif. Le premier appartient aux hommes, et le second aux femmes.

Caracalla, empereur de Rome, voyageant dans les Gaules, en rapporta une espèce de manteau en usage parmi les gaulois, qui nommaient cette sorte d'habits des *caraballes*, d'où l'on prétend que notre mot *casaque* a pris son nom. Il faut convenir que dans ce cas il a un peu changé sur la route. (*Hist. rom.* de L. Echard.)

* Un jour qu'il y avait beaucoup de partisans chez le contrôleur-général, Madame de Cornuel, qui avait à lui parler, se tenait dans l'antichambre où étaient les laquais. Le contrôleur-général qui l'apperçut, courut à elle, en lui disant qu'il ne souffrirait pas qu'elle res-

tât avec ces gens-là. — En vérité, monsieur, lui dit-elle, ils me font moins peur, quand ils ont leur *casaque* ainsi mise, que quand ils l'ont retournée comme ces messieurs (les partisans.) (*Rec. d'épît.*)

CASCADE. — Mot emprunté de l'italien, qui signifie chûte d'eau, par degrés, soit naturelle, soit artificielle.

...... La *cascade* a plus d'un caractère.
Il faut choisir. Tantôt d'un cours tumultueux
L'eau se précipitant dans son lit tortueux,
Court, tombe et rejaillit, retombe, écume et gronde :
Tantôt avec lenteur développant son onde,
Sans colère, sans bruit, un ruisseau doux et pur
S'épanche, se déploie en un voile d'azur.
....
Consultez donc l'effet que votre art veut produire ;
Et ces flots, toujours prompts à se laisser conduire,
Vont vous offrir, plus lents ou plus impétueux,
Des tableaux gais ou fiers, grands ou voluptueux.

(Delille, *Poëme des Jardins.*)

CASE, CASER, CASERNE, CASANIER.

Il nous vaut mieux vivre au sein de nos lares,
Et conserver, paisibles *casaniers*,

Notre vertu dans nos propres foyers,
Que parcourir bords lointains et barbares.

(*Gresset.*)

La santé de l'homme dépend de l'aërage de la *case.* (*Néologie.*)

— Depuis que ceux qui vivaient dans les *cases*, ou tout au plus dans les *casernes*, logent dans des palais, on dit, en parlant de quelqu'un d'eux : il s'est assez bien *casé.*

— *Caserne* est dérivé du mot *case*, quoique ces deux mots aient deux significations presqu'opposées. *Case* exprime un très-petit espace occupé par un paisible *casanier* ; *caserne*, un très-grand bâtiment occupé par un grand nombre de gens bruyans : tels sont les soldats qui, réunis dans la *caserne*, occupent un espace grand pour tous et fort petit pour chacun ; de telle sorte que la *caserne* divisée ne contient réellement que des *cases.*

* Diderot représentait à l'impératrice Catherine II, qu'elle avait grand tort de laisser subsister des *casernes* dans un pays sujet aux révolutions. — Comment faut-il donc faire ? — Les brûler par ac-

cident; car les bourgeois éclairent la conduite des soldats quand ils logent chez eux, et il n'est pas aussi aisé à un conspirateur de les réunir.

CASQUE. — Socrate ayant reçu un souflet de la part d'un homme violent, se contenta de dire : Il est malheureux que l'on ne sache pas quand on doit se munir d'un *casque*. — Diogène, insulté de la même manière, fit à-peu-près la même réponse.

* Jean Kuffo, dans ses apophtegmes, rapporte ce rare exemple de modération. L'espagnol Lopez de Acuna, qui vivait en 1578, s'armant à la hâte pour un coup de main, dit à deux domestiques qui l'habillaient, de mettre mieux son *casque*, parce qu'il lui causait une grande douleur à l'oreille. On lui soutint obstinément que cela ne pouvait pas être : sans insister davantage, il partit pour le lieu où le danger et la gloire l'appelaient. A son retour, il jette son *casque* et son oreille, et dit à ses serviteurs avec douceur : Ne vous disais-je pas que mon *casque* était mal mis?

CASSER, CASSATION. — La con-

fiance qu'avait Louis XV dans le maréchal de Saxe, attirait auprès de ce héros une foule d'importuns qui venaient le prier de solliciter pour eux. Incapable de tromper par de fausses promesses, ainsi que font la plupart des gens de cour, il disait tout ingénuement : Messieurs, je suis bien le maître de faire *casser* des bras et des jambes, que pourtant j'épargne autant que je puis ; mais je ne dispose pas des graces de la cour. Je rendrai simplement témoignage de vos services. (*Ann. fr.*)

* Le czar Pierre Alexiowitz ayant défendu à toutes personnes en place d'accepter aucun présent de qui que ce fût, fit condamner au knout une dame d'atour de l'impératrice pour avoir contrevenu à ses ordres. Catherine, qui avait tant de droit sur le cœur de son époux, et par ses services, et par son attachechement, s'intéressa en vain pour la coupable, dont elle demanda la grace. L'empereur, dans sa colère, *cassa* une glace de Venise, et dit à sa femme : Tu vois qu'il ne faut qu'un coup de ma main pour faire rentrer cette glace dans la

poussière dont elle est sortie. Catherine le regarda avec une douleur attendrissante, et lui dit : Eh bien ! vous avez *cassé* ce qui faisait l'ornement de votre palais ; croyez-vous qu'il en devienne plus beau ? Ces paroles appaisèrent l'empereur ; mais tout ce que son épouse pût obtenir, ce fut que la dame d'atour ne recevrait que cinq coups de knout au lieu de onze. *(Hist. de Pierre le Grand.)*

* Epictète ayant reçu à la jambe un coup que lui portait un capitaine des gardes de Néron, lui dit froidement : Si vous n'y prenez garde, vous me la *casserez*. Le capitaine redouble à l'instant, et il la lui *casse* en effet. Epictète réplique avec un sourire : Ne vous avais-je pas bien dit que vous me la *casseriez* ? *(Ann. litt. 1772.)*

* Dans le tems que l'on brisait et que l'on jetait par les fenêtres les meubles de l'hôtel de Castries, l'assemblée constituante s'occupait de la formation d'un *tribunal de cassation*. Le point de comparaison est saisi sur le-champ, et l'esprit français qui se mêle à tout, fait dire que le *tribunal de cassation* vient

de s'établir à l'hôtel de Castries. (*Ess. hist. sur la révol. de Fr.*)

CASSEROLE. — Dans l'assemblée constituante, le 17 mai 1790, on proposa de faire une monnaie de cuivre de mince valeur, pour favoriser la circulation des assignats. Où prendre le cuivre, demande l'abbé Maury ? Il n'y a qu'à employer, répond Murinais, les *casseroles* de tous ceux dont on a renversé les marmites. (*Courrier franç.*)

CASSETTE. — Alexandre faisait tant de cas des ouvrages d'Homère, qu'il voulait toujours les avoir avec lui. Il en fit faire une édition qu'il renferma dans une riche *cassette*, trouvée parmi les dépouilles du roi Darius : cette édition fut en conséquence appelée l'édition de la *cassette*.

* Saint-Evremont, faisant allusion à la *cassette* que M. de Gourville, quittant la France, avait déposée entre les mains de Ninon Lenclos, au soin avec lequel elle l'avait gardée, à la fidélité avec laquelle elle la rendit, appelait

cette charmante personne la belle gardeuse de *cassette*.

CASSOLETTE. — On ne se promène jamais dans les appartemens chez les Turcs. Lorsque quelqu'un fait une visite de cérémonie, on lui présente un carreau sur lequel il s'assied. Un instant après, le maître de la maison fait apporter auprès de la personne qui fait la visite, une *cassolette* qui répand autour d'elle le parfum le plus délicieux. Deux valets lui couvrent la tête d'une tavayole, pour empêcher la vapeur de s'exhaler au loin. Cette vapeur qui sort de la *cassolette*, prend toute sorte de figures agréables par le moyen de petits arbustes de filigrannes par où elle passe. (*Voyage de* Duloir.)

CASSONADE, CASSON. — La *cassonade* est un sucre grossier, mal blanchi, qui n'a pu se mettre en pain, et dont on emploie les morceaux ou *cassons* à faire des confitures.

Beaucoup de personnes, et même des auteurs très-estimés, tels que les éditeurs du Manuel lexique, écrivent ou

prononcent *castonade*. C'est une erreur ; on doit prononcer et écrire *cassonade*.

CASTAGNETTES. — Petits instrumens faits en cônes, que l'on place dans les doigts, et que l'on bat en cadence. — La sarabande est une danse d'origine moresque. En la dansant, on fait claquer les doigts : pour augmenter le bruit de ce claquement, on a inventé les *castagnettes*. (*Mél. tir. d'une gr. bibl.*)

CASTILLE. — Ce mot s'est conservé dans le langage familier pour exprimer dispute et querelle. Anciennement il se disait de l'attaque d'une tour ou d'un castel. Il s'employa, depuis, pour les jeux militaires qui n'en étaient que la représentation. La cour de France, en 1546, passant l'hiver à la Roche-Guyon, s'amusa à faire des *castilles*, que l'on attaquait et défendait avec des pelottes de neige. (*Dict. des mœurs franç.*)

CASTOR. — On donne quelquefois le nom de *castor* aux chapeaux fins, parce qu'ils sont faits du poil de cet animal :

Pradon a mis au jour un livre contre nous,

Et chez le chapelier au coin de nôtre place,
A l'entour d'un *castor* j'en ai vu la préface.

* Un filou qui n'avait point de chapeau, sortant d'une église au milieu de la presse, déroba un *castor* fin à un particulier, qui le tenait sous le bras. Ce particulier, qui sentait son chapeau s'échapper, se met à crier : on prend mon chapeau ! Le filou met aussi-tôt le *castor* qu'il avait dérobé, sur sa tête, et se l'enfonçant avec les deux mains : Je défie, dit-il, qu'on prenne le mien ; et chacun de le laisser passer, sans le moindre soupçon. *(Dict. d'anecd.)*

CASTRAMÉTATION. — Ce mot ne s'employe que comme terme de guerre, appartenant à la manière de *camper*. — Chamlay était le premier homme de France pour la *castramétation*. M. de Turenne disait qu'il ne pouvait *camper* sans M. de Chamlay, et que M. de Chamlay pouvait *camper* sans lui.

CASTRAT, CASTRATION.—L'inhumanité de cette opération remonte aux tems les plus reculés. On en attribue l'abominable invention à Sémiramis. (*Dict. de l'Italie*, *art.* Castrat.)

* Malgré les peines sévères, et même l'excommunication dont le pape Clément XIV menaça les auteurs ou fauteurs de la *castration*, il paraît qu'elle ne fut pas abolie dans toute l'Italie, puisqu'en 1789 on voyait encore dans les rues de Naples des enseignes portant ces mots : ici on *châtre* proprement et à bon marché. (*l'Espr. des journaux, 1789.*)

* Un français disait qu'il ne pouvait accoutumer ses oreilles aux voix des *castrats*. — C'est aussi ce que semblait dire une eune fille qui venait d'entendre Carestini. On louait beaucoup ce chanteur.—Oui, disait-elle ingénuement, il a une jolie voix, mais il me semble qu'il y manque quelque chose. (*Dict. d'anec.*)

CASUEL.

Un bon curé, d'un canton de la Bauce,
Reconfortait son bercail indigent :
Moi ! suis-je heureux ! ma gouvernante est grosse,
J'ai trois procès, plus de vin, point d'argent.
Mes dîmes ! rien, grace aux derniers orages.
Le *casuel !* vous savez s'il m'en vient ;
Depuis deux mois, baptêmes, mariages
Ont peu rendu ; mais le mort se soutient.

(*Alm. des Muses, 1781.*)

CASUISTE.

Certain canard, autrement dit pilet,
Peut-il se servir comme un mêt
De quatre-tems ou de carême?
Pour décider un tel problème,
Et pour savoir si les liquides
Rompent le jeûne, ames timides,
Consultez Collet ou Pontas;
Un *casuiste* en pareil cas,
Est un docteur irrécusable :
On n'en peut douter un instant.
Mais, s'agit-il d'être équitable,
Humain, généreux, bienfaisant;
Je récuse la compétence
Du *casuiste* le plus pur;
J'en appelle à ma conscience;
C'est le tribunal le plus sûr. *(S.)*

CATACOMBES. — Lieux souterrains qu'on trouve aux environs de Rome, où les chrétiens enterraient les martyrs; mais il y a un choix à faire, parce qu'on y a déposé plus d'une fois des criminels. On tâche, pour distinguer les uns des autres, de s'en rapporter à des pierres d'indication, où l'on voit des palmes gravées en sautoir, avec quelques lettres initiales. Les papes ne pouvant savoir

les noms des saints qu'on y trouve, les nomment selon leur dévotion. (*Vie de Benoît XIV.*)

* Le père Mabillon, envoyé à Rome par ordre du ministère français, pour fureter dans les archives des bibliothèques de l'Italie, osa fureter jusque dans les *catacombes* des saints; il entra dans ces souterrains le flambeau de la critique à la main. Aussi en déterra-t-il plusieurs qui ne méritaient pas ce nom : il chercha à les en dépouiller. Mais l'ignorance et le fanatisme s'élevèrent bientôt contre lui. C'est ainsi qu'après avoir, en quelque sorte, escaladé le ciel pour en chasser ces prétendus demi-dieux, il n'osa soutenir l'attaque que leurs adorateurs lui firent sur la terre : il se rétracta. (*Ann. fr.*)

* C'est en parlant des *catacombes*, que, dans son poème de l'imagination, l'abbé de Lille, au sujet du peintre Robert, perdu dans ces souterrains ténébreux, a dit :

Il n'y voit que la nuit, n'entend que le silence.

CATAFALQUE. — Mot emprunté de l'italien *catafalo*, qui signifie une sorte

d'échafaud, ou d'ouvrage d'architecture, pour tenir lieu de cercueil dans quelque cérémonie ecclésiastique qui se fait pour un mort. Au *catafalque* qui se fit à Saint-Denis pour Bertrand Duguesclin, en 1389, par l'ordre de Charles VI, les chevaliers qui menaient le deuil, entrèrent dans l'église sur des chevaux caparaçonnés de noir; et l'évêque qui célébrait la messe, descendant de l'autel, après l'évangile, se plaça à la porte du chœur, où il reçut l'offrande des chevaux en leur mettant la main sur la tête. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* A la mort de Henri III, plusieurs seigneurs et capitaines ayant à leur tête Henri de Bourbon, roi de Navarre, firent le serment de venger la mort de leur prince. Ils proposèrent d'élever un *catafalque*, sur le pont de Saint-Cloud, d'y faire défiler l'armée, et jurer à chaque soldat, sur le corps du monarque, de le venger, en fondant sur Paris avec ces troupes dévouées à la mort par cette action; d'y porter le fer et le feu, et de massacrer le conseil de l'union, les seize, et tous les ligueurs qui, autant

que l'assassin, avaient plongé le poignard dans le sein de leur roi. Il ne paraît pas que ce projet ait été exécuté. *(Espr. de la Ligue.)*

CATALOGUE. — Liste ou inventaire de noms ou de choses.

Sénèque se moquait de la bibliomanie et des bibliomanes en disant : A quoi sert ce nombre infini de livres, dont on peut à peine lire le *catalogue* en sa vie ?

* La sévérité de l'empereur Aurélien, en arrêtant les abus du pouvoir, contribua au bonheur de ses sujets ; mais cette sévérité devint funeste à lui-même ; on en fit du moins le principal ressort de la conjuration qui le fit périr. Il avait menacé de sa colère un certain Mnesthée, son secrétaire, coupable d'exactions. Celui-ci, sachant bien que l'empereur ne menaçait pas en vain, résolut de le prévenir. Il employa à cet effet la plus noire perfidie. Comme il savait imiter parfaitement l'écriture de l'empereur, il dressa un *catalogue* des principaux officiers de l'armée, dont il supposa qu'Aurélien voulait se défaire. Ceux

qui se virent inscrits sur le fatal *catalogue*, déjà prévenus contre le caractère sanguinaire du prince, n'eurent aucun soupçon de la fraude : il se concertèrent, et trouvant le moment où l'empereur sortait sans être accompagné, ils se jettèrent sur lui et le tuèrent. Il était alors près d'Héraclius, et se préparait à marcher contre les Perses. (*Hist. des Emper.*)

* Tel se croît un érudit, qui n'a fait autre chose que de *cataloguer* à l'infini. (*Néologie.*)

CATAPLASME.—Mélange de racines, d'herbes, de fleurs, de semences, de farine, de graisses, etc. qu'on fait cuire à consistance d'onguent ou de bouillie, pour l'appliquer sur quelque mal ou pour l'en enduire, suivant la signification du mot grec.

Les *cataplasmes* ne s'appliquent qu'à l'extérieur ; ils sont toujours les remèdes les moins dangereux qu'on puisse employer en médecine, malgré ce qu'en a pu dire le bon Lafontaine :

Cataplasmes ! Dieu sait, les gens n'ont point de honte,
De faire aller toujours le mal de pis en pis.

* Crébillon aimait beaucoup les animaux ; il avait chez lui une ménagerie. On dit même qu'il ramassait quelquefois les chiens dans les rues. Il donnait à chacune de ces bêtes des noms grecs et romains. On le voyait au milieu de ses livres environné de *Périclès*, de *Scipion*, de *Brutus*, de *Sylla*, etc. Il quittait souvent sa plume pour les haranguer. Un jour un de ses fidèles amis, *Périclès*, reçoit une blessure à une patte. Le sensible Crébillon, pour appaiser la douleur de *Périclès*, s'empresse de lui apposer sur la partie malade un *cataplasme* émollient. Après l'opération le maitre dit à son chien : *Périclès*, à présent que vous êtes pansé, allez-vous-en prendre l'air, cela vous fera du bien. *Périclès*, obéissant, sort, et peu de tems après revient trouver son bienfaiteur, accompagné d'un chien blessé à la cuisse et qui clopinait fort. *Périclès* saute aux genoux de son maître, témoigne par ses cris qu'il s'intéresse au pauvre patient qu'il a rencontré sur sa route. Le sensible Crébillon pénètre le motif qui a déterminé *Périclès* à lui amener le nouveau camarade; il lui fait

un *cataplasme* et l'appose sur la plaie du pauvre estropié, qui lui témoigne par des caresses et des aboiemens, beaucoup de reconnaissance. Pendant le pansement, *Périclès* remplissait la maison de cris de joie. Crébillon disait que cette scène l'avait attendri jusqu'aux larmes.

CATARACTE.—Humeur qui s'amasse sur le cristallin, et qui l'ayant rendu opaque, obscurcit ou fait perdre entièrement la vue.

L'opération de la *cataracte* est une de celles qui font le plus d'honneur à l'art. On ne lira pas sans quelque intérêt celle faite en 1784, par M. Grant, médecin anglais, sur le jeune William, âgé de vingt-un ans, aveugle de naissance. Tous les spectateurs avaient promis de garder le silence, si l'opération réussissait, afin de mieux observer les mouvemens qu'occasionneraient dans l'ame du jeune homme les nouvelles sensations qu'il éprouverait. La *cataracte* fut enlevée avec la plus grande dextérité. Lorsque les yeux du jeune aveugle furent frappés des premiers rayons de la lumière, on vit sur toute sa personne

les expressions d'un ravissement extraordinaire; il parut prêt à s'évanouir de joie et d'étonnement. L'opérateur était devant lui avec ses instrumens à la main. Le jeune homme l'examina depuis la tête jusqu'aux pieds; il s'examinait ensuite avec la même attention, et semblait comparer sa figure avec celle qu'il voyait. Tout lui paraissait exactement semblable, excepté les mains, parce qu'il prenait les instrumens du chirurgien pour une partie de ses mains. Pendant qu'il était occupé à cet examen, la mère, qui ne pouvait plus contenir les tendres mouvemens dont son ame était agitée, se jetta à son cou, en s'écriant : Mon fils! mon cher fils! Le jeune homme reconnut la voix de l'auteur de ses jours, il ne put prononcer que ces mots : Est-ce vous? est-ce ma mère? et il s'évanouit. Il y avait dans la chambre une jeune fille avec qui le jeune aveugle avait été élevé, qu'il aimait tendrement, et dont il était tendrement aimé. Lorsqu'elle le vit sans mouvement et sans connaissance, elle laissa échapper quelques cris de douleur, qui parurent ranimer la sensibilité du malade. En reve-

nant à lui, ses yeux se fixaient sur l'objet chéri, dont il reconnaissait la voix; après quelques momens de silence, il s'écria: Qu'est-ce donc qu'on m'a fait? où m'a-t'on transporté? ce que je sens autour de moi, est-ce la lumière dont on m'a tant parlé? le sentiment nouveau que j'éprouve est-il celui de la vue?.... Toutes les fois que vous dites que vous êtes bien aises de vous voir l'un l'autre, êtes-vous aussi heureux que je le suis en ce moment?..... Où est Tom qui me sert de guide? Il me semble maintenant que je marcherais bien sans lui. Il voulut faire un pas; mais il s'arrêta, et parut effrayé de tout ce qui était autour de lui. Comme l'agitation de son âme était extrême, on lui dit qu'il fallait qu'il revînt quelque tems à son premier état, afin de donner à ses yeux la force de supporter peu à peu l'impression de la lumière, et qu'il avait besoin de s'accoutumer par degrés à voir, comme il s'était accoutumé à marcher. Il ne se rendit qu'avec beaucoup de peines. On le tint quelque tems les yeux couverts. Dans ce retour de cécité, il se plaignait amèrement qu'on l'avait trompé; qu'on avait

employé quelque enchantement pour lui faire croire qu'il jouissait de la vue : il ajoutait que les impressions qui en étaient restées dans son ame le rendraient fou, si ce sens ne lui était pas en effet rendu. Lorqu'on jugea qu'il était en état de supporter la lumière, on chargea la jeune fille d'ôter le bandeau dont ses yeux étaient couverts, et de tâcher de distraire, par ses discours, l'impression trop vive des objets. Elle s'approcha de lui, et lui dit : « M. William, en ôtant votre bandeau, je vais vous rendre l'usage de la vue ; mais je ne saurais m'empêcher d'avoir quelque inquiétude. Je vous ai aimé dès mon enfance, quoique vous fussiez aveugle ; vous m'avez aimée aussi ; mais vous allez connaître la beauté, vous allez éprouver des sentimens qui vous ont été inconnus jusqu'ici. Si vous alliez cesser de m'aimer ! si quelque objet que vous trouverez plus aimable, allait m'effacer de votre cœur ! » — « Ah ! ma chère amie, » répondit le jeune homme, si je devais, » en jouissant de la vue, perdre les ten- » dres émotions que j'ai senties toutes » les fois que j'ai entendu le son de vo- » tre voix ; si je ne devais plus distin-

» guer le pas de celle que j'aime, lors» qu'elle s'approche de moi; et s'il fal» lait que je changeasse des plaisirs si » doux et si fréquens pour le sentiment » tumultueux que j'ai éprouvé pendant » le peu de tems que j'ai joui de la lu» mière, j'aimerais mieux y renoncer » pour jamais. Je n'ai desiré de voir que » pour vous sentir, vous posséder, vous » aimer d'une autre manière encore; » arrachez-moi ces yeux, s'ils ne doi» vent servir qu'à vous rendre moins » chère à mon cœur ». La jeune fille l'embrasse, en versant de douces larmes. William revoit la lumière avec le même trouble, avec le même ravissement. Il ne pouvait se lasser de regarder sa maîtresse; il l'appelait en la touchant; il la priait de parler, pour s'assurer que c'était bien elle qu'il touchait. Tout l'étonnait; il ne pouvait accorder les sensations qu'il éprouvait par la vue, avec celles qu'il avait reçues des mêmes objets par les autres sens; et ce ne fut que par dégrés qu'il parvint à distinguer et à reconnaître les formes, les couleurs et les distances. (*Gaz. litt.* 1764.)

— On appelle aussi *cataracte* la chûte

des eaux d'un fleuve ou d'une rivière, lorsque ces eaux tombent de fort haut. — La *cataracte* du Rhin, à un quart de lieue de Schaffouse, est la plus fameuse de l'Europe. Elle tombe de quatre-vingt pieds d'élévation, et forme le fleuve de ce nom. C'est un des spectacles le plus intéressant comme le plus imposant que présente la nature en furie dans l'un de ses plus terribles élémens. Je répéterai, comme témoin, ce que Coxe, dans ses voyages, a dit de cette *cataracte:* « là tout surpasse l'idée que l'imagination la plus vive peut se former dans ses rêves les plus exaltés, et la moindre partie de ce tableau sublime est au-dessus de toute description. *(S.)*

* Un jeune auteur allemand, connu dans sa patrie par la fougue de son imagination, sa sensibilité et ses malheurs, M. Lenz, descendant sur l'échafaudage d'où l'on contemple la *cataracte* du Rhin plus à son aise, se jetta à genoux, en s'écriant : *Voilà un enfer d'eau !* puis il resta un quart-d'heure entier immobile et dans cette pénible situation.

— En allant visiter cette merveille de la nature, j'ai oui raconter à un vieux médecin suisse, qu'un anglais plus qu'émerveillé à la vue de la *cataracte*, s'était écrié : C'est ici que je dois mourir ! De retour dans sa patrie, il régle ses affaires, fait ses dernières dispositions, et revient s'ensevelir sous les eaux de la *cataracte (S)*.

CATARRE, CATARREUX. — Les cardinaux au conclave n'y sont jamais sans *catarres ;* mais d'un cardinal *catarreux*, on voit sortir un pape qui se porte bien (*Balzac.*)

* Dans l'hiver rigoureux et long de l'an XI (1803) il régna à Paris une fièvre *catarrale* qui fut mortelle pour un grand nombre de jeunes personnes et de femmes surtout. Le parisien, accoutumé à plaisanter des objets les plus lugubres, chanta la *catarrale* avec la même légèreté que peu d'années auparavant il avait chanté la carmagnole.

CATASTROPHE.

Josse et Martin, dissertateurs,
Et savans de bisarre étoffe,

S'entretenaient un jour d'ouvrages et d'auteurs.
L'Algèbre, dit Martin, est un grand philosophe ;
On ne voit rien de plus fort aujourd'hui.
Oui, dit Josse ; mais *Catastrophe*,
A mon avis, est plus profond que lui.

* L'Abbé Dubos et Saint-Lambert avaient coutume de dire que l'hiver était la saison des grandes *catastrophes*.

CATÉCHISME, CATÉCHISER.

Adorer un Être suprême,
L'espoir du juste et son appui ;
Ce qu'on desire pour soi-même,
Le faire toujours pour autrui :
Voilà, sans dispute et sans schisme,
Les articles de foi certains :
Voilà des vrais républicains,
En trois mots, tout le *catéchisme*.

* Le *cathéchisme* est une explication par demandes et par réponses de la croyance et des pratiques de la religion.

— Madame de Maintenon fut élevée dans la religion catholique. Comme son père l'aimait, et s'appercevait que, tout enfant qu'elle était, elle avait beaucoup de jugement, il lui disait quelquefois, en la serrant dans ses bras : Est-il pos-

sible que vous, qui avez tant d'esprit, puissiez croire tout ce que l'on met dans votre *catéchisme ?* Il faut observer que le père de mad. de Maintenon était protestant. (*Souv. de mad. de Caylus.*)

* Le roi de Pologne, Stanislas I.er, entra un jour dans une église de Lorraine, au moment où un curé faisait le *catéchisme* aux enfans de la paroisse. Il lui demanda s'il le faisait souvent. — Mon prince, trois fois la semaine; une fois pour les instruire de la religion, et deux fois pour la leur faire aimer. (*Année littér.*)

* Bossuet regardait un bon *catéchisme* comme le chef-d'œuvre de la théologie; et puisqu'il en fit un lui-même, passé l'âge de soixante ans, on peut croire qu'en parlant ainsi, il parlait sérieusement. *(Déc. philos.)* Au reste, Bossuet ne se contentait pas dans sa retraite de composer un *catéchisme ;* il *catéchisait* lui-même les enfans et les pauvres. *(Merc. de Fr.* 1758. *)*

* Diderot était incrédule, mais il n'était pas impie; il était bon père et bon

mari. Il vivait très-cordialement avec sa femme, qui était dévote ; et souvent, pour lui faire plaisir, il menait lui-même sa fille au *catéchisme*. (*Ann. franç.*)

* Les Essais de Montaigne ont été appelés le *catéchisme* des honnêtes gens. C'est dans ce sens que l'impératrice de Russie disait de l'Esprit des lois : « Ce » livre est le *catéchisme* des rois. J'en- » tends de ceux qui ont le sens com- » mun ».

CATÉGORIE, CATÉGORIQUE. — Ce mot est grec, et signifie l'ordre, le rang dans lequel une chose doit être placée :

> Dieux et rois, mettent, quoiqu'on die,
> Tout en même *catégorie*. (*Lafontaine.*)

* Aristote avait imaginé dix ordres ou rangs de choses, qui ont été désignés sous le nom des dix *catégories* d'Aristote. Delà l'expression, parler *catégoriquement*, pour dire parler avec ordre, précision et d'une manière positive :

> Il faut vous expliquer *cathégoriquement*.

CATHÉDRALE. — Un grenadier regardant un jour la *cathédrale* de Paris, s'écriait : Oh ! le beau chêne ! — Qu'appelles-tu un beau chêne, lui dit son camarade; est-ce qu'une *cathédrale* est un chêne? — Oui, dit l'autre; et je vois les animaux qui mangent journellement le gland de ce bel arbre. En ce moment-là, les chanoines sortaient de leur église. (*Tabl. de Paris.*)

* Il n'y a point en France une église parfaite; mais la réunion de certaines parties de quelques-unes, portées jusqu'à la perfection, aurait fait une basilique achevée. On cite comme parfaits dans leur genre, le portail de la *cathédrale* de Reims, la nef de la *cathédrale* d'Amiens, le chœur de la *cathédrale* de Beauvais, et le clocher de la *cathédrale* de Chartres.

* On voit en Sarragosse ce qui ne se voit peut-être en aucun lieu du monde chrétien; deux églises, *cathédrales*, métropolitaines et paroissiales. Le chapitre, composé de quarante-deux chanoines, est divisé en deux parties, dont la première réside dans l'une des deux églises

cathédrales, et la seconde dans l'autre; ce qui dure six mois. Ensuite les chanoines d'une *cathédrale* passent dans l'autre, et les chanoines de celle-ci passent dans la première. (*Journ. encycl.* 1776.)

CATHOLICITÉ, CATHOLIQUE. — Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, né dans la religion réformée, repoussa d'abord toutes les tentatives qu'on fit pour le rendre *catholique*; mais ce que n'avaient pu faire les plus fameux théologiens, ni les offres les plus séduisantes, un curé de village le fit. Ce curé raisonna avec le vicomte; il le persuada, et Turenne embrassa la religion *catholique*. (*Les Loisirs d'un min. d'état.*)

* Le Chancelier d'Aguesseau ne donna jamais de privilége pour l'impression d'aucun roman nouveau; il n'accordait même de permissions tacites que sous des conditions expresses : et s'il donna à l'abbé Prévost la permission d'imprimer les premiers volumes de Cléveland, ce fut sous la condition que Clé-

veland se ferait *catholique* au dénouement. L'auteur le promit et tint parole.

* Le fameux Law, auteur du système, fut obligé de se faire *catholique*, pour être contrôleur-général. Lorsque, peu après, il eût été défendu d'avoir chez soi plus de 500 liv. espèces, il se fit de rigoureuses perquisitions, non-seulement chez les particuliers, mais même dans les maisons religieuses; ce qui fit dire à Mylord Stair, ambassadeur d'Angleterre, que pour à présent, on ne pouvait plus douter de la *catholicité* de Law, puisque après avoir prouvé la transubstantiation par le changement des espèces en papier, il établissait l'inquisition en France.

* Moi, bon *catholique*! s'écriaient piteusement, en montrant leurs chapelets, les suisses que l'on égorgeait impitoyablement lors du soulèvement général suscité en 1588, par les Guises, contre le roi Henri III. (*Esp. de la ligue.*)

CATIN.

Pourquoi nommer *Catin* votre charmante fille?
Appelez-là *Catau*, disait-on à Lubin.

Non pas, dit-il, non pas. En vain l'on en babille
Chez nous le mâle est Jean; la femelle *Catin* :
C'est l'usage dans la famille.
(*Alman. des Muses.*)

* Un huissier allait rendre l'ame;
Son curé l'exhortait à mourir saintement.
Il savait que dans un couvent
Notre homme avait jadis fait enfermer sa femme;
Et comme tout s'oublie au bord du monument,
Il proposait pieusement
Au mari de revoir la dame.
— Fi donc! peut-on m'offrir, s'écria l'égrefin,
Dans l'état où je suis, de voir une *catin*?
(*François de Neuf-Château.*)

* Marguerite de Valois, femme de Henri IV, et fameuse par sa vie dissolue, ayant été obligée de se retirer à l'hôtel de l'archevêque de Sens, proche l'*Ave Maria*, à Paris, on fit ce quatrain, qui fut attribué aux huguenots :

Comme reine, elle devait être
Logée en royale maison :
Comme *catin*, c'est bien raison
Qu'elle soit au logis d'un prêtre.

* Les plaisans du tems de Chapelain disaient que sa Pucelle était une fille entretenue depuis long-tems par un grand prince; mais qu'elle était devenue

une *catin*, du moment qu'on l'avait livrée au public. (*Rec. d'épit.*)

* Combien ce ruban-là ? Parlez, ma belle dame ?
—Cent sols, mon beau monsieur, je n'en rabattrai rien,
Car il me coûte à moi quatre francs, sur mon ame,
Comme il vrai que vous êtes chrétien,
Et que je suis honnête femme.
—En ce cas-là ce n'est pas fort certain,
Car, voyez-vous, je suis athée.
—Lors la marchande, un peu déconcertée :
Parguenne, et moi, ne suis-je pas *catin* ?

(*Alm. littér.* 1782.)

* Une marquise (1) avec Baron
Avait passé la nuit. En s'éveillant, la belle
Regarde les portraits des grands de sa maison,
Qu'offrait sur la muraille une toile fidelle.
Voilà donc les héros dont je porte le nom !
Que diraient-ils, s'écria-t-elle,
S'ils me voyaient couchée avec un histrion ?
Piqué de ce mot-là jusques au fond de l'ame,
Baron saute du lit, et lui répond soudain :
C'est tout simple, ils diraient, madame,
Que vous êtes une *catin*.

(*Alm. des Muses* 1780.)

CATON.

Un *Caton* à la cour est un triste animal.

(*Destouches.*)

---

(1) La duchesse Maz**.

—Mon frère le *Caton*, ce sage à triple étage.....

(*Destouches.*)

—Vous êtes un oracle, un *Caton* révéré......

(*Molière.*)

Ces expressions sont autant d'éloges du vrai *Caton*, ce romain, que sa vertu, sa sagesse et son dévouement à la république, avaient fait regarder comme le type de la vertu, de la sagesse et du patriotisme. — Un avocat plaidant une affaire dans laquelle on ne citait qu'un témoin, dit : Quand ce témoin serait *Caton* lui-même, son seul témoignage ne pourrait suffire. — Au nom de *Caton*, dit Jean-Jacques, tout ami de la vertu doit mettre le front dans la poussière, pour adorer dans le silence la vertu du plus grand des hommes.

* *Caton*, après avoir travaillé sans succès à réconcilier César et Pompée, s'attacha au parti de ce dernier, comme le plus juste et le plus conforme aux intérêts de la république :

Victrix causa Diis placuit, sed victa *Catoni.*

—Cependant il parut toujours en deuil, depuis le jour où commença la guerre civile. La fortune s'étant déclarée pour César, *Caton* se renferma dans la ville d'Uti-

que ; ce qui lui fit donner le nom de *Caton* d'Utique, pour le distinguer de *Caton* le censeur, son aïeul. Voyant le parti des républicains sans ressource, *Caton* lut deux fois le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'ame, et se perça le sein de son épée. Ce genre de mort donna lieu aux vers suivans :

Caton nous paraît grand, craignons de le vanter :
Qui l'admire d'abord, finit par l'imiter.

* On voit des Clodius en tout tems, disait Sénèque, et rarement des *Caton* : *Omne tempus Clodios, non omne* Catones *fert.*

* L'abbé Abeille a fait une tragédie intitulée *CATON d'Utique.* Le prince de Conti la trouvait si parfaite, qu'il disait que si *Caton* ressuscitait, il ne serait pas plus *Caton* que le *Caton* d'Abeille.

* Au tems de la terreur, un vieux frénétique, membre des comités révolutionnaires, se faisait appeler *Caton.* Il se prit un jour de querelle avec un domestique nommé Dunois. Le maître de ce Dunois appaisa la querelle par cette épigramme :

À cet air patriote, à cette forme antique,
Je croyais voir, mon cher *Caton*,
Revivre en vous *Caton d'Utique* :
Mais, puisque, sans nulle raison,
Avec Dunois, mon féal domestique,
Vous êtes fier et querelleur,
Vous n'êtes à mes yeux que *Caton le censeur*.

CAUCHEMAR. — Oppression qui survient quelquefois durant le sommeil; ensorte qu'on croit avoir sur l'estomac le poids d'une personne ou d'un animal. Ce mal-aise se dissipe à l'instant qu'on s'éveille.—Cet accident a donné lieu à la superstition d'exercer son empire, et à l'incontinence de satisfaire impunément ses goûts pour le libertinage. — Les vielles femmes ont imaginé que les démons prenaient un corps, pour venir jouir des plaisirs de l'amour avec les belles qui leur convenaient ; et les jeunes firent entendre plus d'une fois que ce malheur leur était arrivé. On a donné à ces démons amoureux le nom d'*incubes*, du latin *incubare*, coucher dessus. —S. Augustin, dans le livre de l'esprit et de l'ame, chap. 25, après avoir décrit les effets les plus sensibles de l'*in-*

cube (ou du *cauchemar*) décide qu'une légère vapeur qui s'élève des entrailles, et qui en montant au cerveau, fait tremblotter le cœur et trouble les fonctions animales, en est la cause unique. — L'ouverture qu'on a faite de ceux qui y étaient sujets pendant leur vie, favorise cette idée. On leur a trouvé les cavités du cerveau pleines de sérosités. Les buveurs, dont la tête est souvent appésantie par les fumées du vin; les femmes sujettes aux vapeurs; les nains qui ont la tête grosse, et les enfans qui ont des vers, souffrent le *cauchemar* plus ordinairement que les autres.

* *Cauchemar* se dit quelquefois au figuré.

— On donne le *cauchemar* aux petites maîtresses quand on veut leur parler raison. — Et la rue St.-Jacques! et le fauxbourg St.-Marceau!... Nos petits-maîtres en ont le *cauchemar*, quand il faut les traverser à pied, et nos petites-maîtresses, en voiture. Cela leur paraît aussi loin que Bordeaux et Lyon. (*Paris en miniature.*)

CAUDATAIRE. *Voyez* QUEUE.

CAUSE. —Principe des choses; ce qui fait qu'elles sont ainsi :

Felix qui potuit rerum cognoscere *causas !*
—Heureux qui pour expliquer les effets,
Peut parvenir à connaître les *causes !*

* Blaise est de si bonne amitié,
Qu'un jour ayant sa femme en couche,
Le pauvre homme en eut tant pitié,
Qu'il devint plus froid qu'une souche;
Elle, au plus fort de ses douleurs,
Le voyant ainsi fondre en pleurs,
Pour l'appaiser (étrange chose !)
Ce ne sera, dit-elle, rien;
Taisez-vous, Blaise, je sais bien
Que vous n'en êtes pas la *cause*.

* Né dans la classe des simples citoyens, l'abbé de Beauvais, porté à l'évêché de Sénez, ne dut son élévation qu'à sa piété, à ses lumières, à son zèle et à son talent oratoire. N'étant encore que simple prédicateur, il eut le courage de dire à Louis XV, devant lequel il prêchait : Sire, ma qualité de ministre d'un Dieu de vérité m'oblige de vous dire que votre peuple est malheureux, que vous

en êtes la *cause*, et qu'on vous le laisse ignorer. (*Dict. des hom. et des ch.*)

Cause. — Affaire, procès.

On expose toujours, avec autorité,
La *cause* de l'honneur et de la vérité.
(*Gresset.*)

* Un particulier disait à Garrick que l'avocat Barell avait laissé fort peu d'effets à sa mort : Je le crois, reprit ce comédien ; il avait si peu de *causes* ! (*Journal de Paris.*)

* Huissier, qu'on fasse silence,
Dit, en tenant l'audience,
Un président de Baugé :
C'est un bruit à tête fendre ;
Nous avons déjà jugé
Dix *causes* sans les entendre.

* Un premier président demandait à M. Langlois pourquoi il se chargeait souvent de mauvaises *causes*. — Monseigneur, j'en ai tant perdues de bonnes, que je ne sais des quelles me charger de préférence. (*Dict. d'Anec.*)

* Un paysan consultait un avocat sur son affaire. Après l'avoir examinée,

l'avocat lui dit : Ton affaire est bonne. Le paysan le paye, et dit : A présent, monsieur, que vous êtes payé, dites-moi franchement si vous trouvez ma *cause* aussi bonne qu'auparavant. (*Dict. d'anecd.*)

* Un avocat présentait à la reine, femme de Henri IV, un panégyrique de la Sainte-Vierge. — Combien de *causes* avez-vous déjà plaidées? — Cinq. — Combien en avez-vous gagnées? — Deux, Sire. — Ma cousine, je veux vous donner cet homme pour avocat, dit le roi à mad. de Guise. — Sire, je remercie Votre Majesté ; car si de cinq *causes* il en perd trois, il ne fera pas mes affaires. — Ventre-saint-gris, répliqua le roi, vous ne voyez donc pas que s'étant fait avocat de la Vierge, il gagnera dorénavant toutes ses *causes*? (*De l'amour de Henri IV pour les lettres.*)

CAUSER, CAUSERIE, CAUSEUR.

Tout caractère, en *causant*, se déploie.

(*Voltaire.*)

* Ninon disait souvent, après mad. de Chèvreuse : Si l'on pouvait croire qu'en

mourant, on va avec ses amis *causer* dans l'autre monde, il serait doux de penser à la mort. *(Ephém. 17 oct.)*

* *Causer* est des français l'ordinaire défaut :
Dans la possession d'une bonne fortune,
Le secret est toujours ce qui les importune ;
Et la vanité sotte a pour eux tant d'appas,
Qu'ils se pendraient plutôt que de ne *causer* pas.

* L'empereur Joseph II, voyageant en France sous le nom du comte de Falkenstein, fit l'honneur à M. le comte de Broglie de manger chez lui. Placé entre mad. de Brionne et le maréchal, il conversait avec ce dernier; mais toujours interrompu par des dames qui l'interrogeaient, il leur dit : Je vous demande pardon, mesdames; mais je ne puis en même tems parler et *causer*. (*Voyage en France de Joseph II.*)

* Condorcet disait du marquis de Villette (1) que c'était l'homme qui possédait le mieux l'art de la *causerie*.

---

(1) Membre de la convention. Il ne partagea point les opinions de la minorité factieuse à laquelle il étoit devenu suspect. Il mourut en 1793, dans son château près Pont-Sainte-Maxence.

CAUSTICITE, CAUSTIQUE. — Mots empruntés du grec. Ils signifient *ce qui est brûlant ;* dans la langue française, ils désignent certains médicamens qui pénètrent la peau, et qui brûlent ou rongent jusqu'à la chair, tels que le vitriol, l'airain brûlé, la chaux vive, etc.

Tout louer est d'un sot, tout blâmer d'un *caustique.*
(*Palissot.*)

* Bayle disait de son Dictionnaire philosophique, que c'était un *caustique* violent, qui après avoir consumé les chairs baveuses d'une plaie, carient les os, et percent jusqu'à la moële. (*Dict. des hom. ill. art.* Bayle.)

* Montausier, le plus honnête homme de la cour de Louis XIV, disait qu'il fallait envoyer aux galères le plus *caustique* des écrivains, fut-il tout couvert de lauriers. Cependant Montausier se déclara pour Boileau, qui avait pour lui le roi même. Etait-ce par cette raison, ou parce que Boileau ne portait pas dans la société la *causticité* dont on accusait ses écrits? (*Ann. franç.*)

* On aime un bon plaisant, on abhorre un *caustique.*
(*Palissot.*)

CAUTELEUX. — Fin, rusé, hypocrite. Ce terme se prend toujours en mauvaise part. Dans le pays de sapience (la Normandie) les hommes en général y sont *cauteleux*. (*Néologie*, *art.* Cauteleux.)

CAUTÈRE.

Tout prêt d'entrer dans le lit nuptial,
Pardonnez-moi, disoit monsieur Dorval
A sa moitié ; mais je ne puis plus taire
Un triste aveu que m'oblige à vous faire
Ma conscience, et le nœud conjugal. —
Expliquez-vous? — J'ai... — Quoi? — J'ai certain mal
Que jusqu'ici, craignant de vous déplaire,
J'ai cru devoir dérober à vos yeux. —
Vous m'alarmez ; ce mal me désespère ;
Quel est-il donc? — C'est, madame... un *cautère*.
— Un? ce n'est rien ; moi, monsieur, j'en ai deux.

* Le comte de Vexin, né des amours de Louis XIV avec mad. de Montespan, mourut jeune et accablé d'infirmités. Sa mère, qui était partisan des remèdes et des expériences, lui avait fait faire treize *cautères* le long de l'épine du dos. (*Souv. de mad. de Caylus.*)

* Le roi de Navarre avait donné du poison à Charles V, lorsqu'il n'étoit encore que Dauphin. Un médecin allemand en suspendit l'effet en lui ouvrant le bras, et prédit que quand cette plaie se refermerait, le roi mourrait. La plaie se referma dix-huit ans après, et le roi mourut en effet. Tel est le premier exemple du *cautère. (Hist. de Fr.)*

CAUTION, CAUTIONNER.

Donnes des *cautions*, sois sûr, si tu m'abuses,
Que je n'admettrai pas tes mauvaises excuses.

(Voltaire, *dans le Lion et le Marseillais.*)

* Le sage est diablement sujet à *caution.*

(Regnard.)

* Un valet se présente à un maître dissipateur. As-tu une *caution* qui réponde de toi, dit le maître? — Qu'appelez-vous une *caution* qui réponde de moi? et c'est moi qui compte en demander une qui me réponde de vous. *(Dict. d'Anecd.)*

* Avant que Rameau fut connu, il alla prier un jour l'abbé Pellegrin de lui

composer un opéra dont il ferait la musique. Je ne puis me rendre à vos desirs, sans un *cautionnement* de 500 francs, lui dit Pellegrin. Rameau fit son billet de la somme. L'abbé fit l'opéra. Rameau en fit exécuter un acte chez M. de la Popelinière; Pellegrin y assista. Dès que le poète eut entendu le musicien, il lui saute au col, et lui dit : Quand on fait de la musique comme celle-là, on est exempt de donner *caution*; et à l'instant, il déchire le billet. (*Ann. litt.* 1757.)

CAVAGNOLE. — Le *cavagnole* est un jeu qui nous a été apporté de Gênes, il y une cinquantaine d'années. On l'y appelle *cavajola*, qui signifie nappe ou serviette. Il se joue avec des petits tableaux à cinq cases qui contiennent des figures et des numéros. Comme il n'y a point de banquier, et que chacun tire les boules à son tour, il est égal pour tous les joueurs. C'est-là son plus grand mérite. Du reste, c'est, au dire de bien des amateurs, un jeu fort ennuyeux :

On croirait que le jeu console;
Mais l'ennui vient, à pas comptés,

À la table d'un *cavagnole*,
S'asseoir entre deux Majestés. (*Voltaire.*)

CAVALE. — La femelle du cheval, autrement dite jument.

Les créoles du Pérou appellent les femmes espagnoles des *cavales*, c'est-à-dire des bêtes. Quant aux hommes, ils n'établissent point de comparaison entre eux et les animaux les plus féroces. Ils trouvent ces derniers incomparablement plus doux : ont-ils tort?

* La mère d'un ânon, jadis,
À celle d'un poulain adressa ce langage:
Ma voisine, plus j'envisage
La ressemblance de nos fils,
Plus je trouve qu'il m'est permis
D'en attendre, à coup sûr, leur commun avantage.
Nés et nourris tous deux dans le même boccage;
Tous deux mignons, tous deux jolis,
En un mot, tous deux du même âge;
Il ne leur reste plus qu'à devenir amis.
Mon poupon, que voilà, peut être utile au vôtre,
Comme le vôtre au mien. Je brûle de les voir
Partager leurs plaisirs du matin jusqu'au soir,
S'instruire tour-à-tour, se corriger l'un l'autre;
Bref, il ne tiendra pas à mon consentement

Qu'au plutôt, en faveur de leur avancement,
Ils ne vivent, si bon vous semble,
Ainsi que vrais jumeaux ensemble.
Ma voisine, cela ne presse nullement,
Répond la *cavale* sincère.
Quoique vous m'en disiez, j'ai peine à convenir
Que pour leur bien commun il faille les unir;
Car tenez, quand je considère
Combien les jeunes gens savent mieux retenir
Le mal, que s'instruire du bien;
J'ai tout lieu de douter, soit dit sans vous déplaire,
Que jamais votre fils puisse apprendre à hennir,
Et j'ai peur que le mien ne s'accoutume à braire.

Des sots, des vicieux, l'exemple est un poison,
Aux enfans les mieux nés si fatal et nuisible,
Qu'à cet égard on a raison
De craindre, même l'impossible.

CAVALIER, CAVALERIE, CAVALCADE.

.... J'aime un *cavalier*
Libre, ouvert, soutenu d'un ton de petit-maître.
(*Destouches.*)

* Un jeune homme, auquel le roi Charlemagne venait de conférer un évêché, s'en retournait très-satisfait. S'étant fait amener son cheval, il y monta si légèrement, qu'il s'en fallut peu qu'il ne

sautât par-dessus. L'empereur qui le vit du haut d'une fenêtre de son palais, l'envoya chercher. — Vous savez, lui dit-il, l'embarras où je suis d'avoir de bonnes troupes de *cavalerie*; étant aussi bon *cavalier* que vous l'êtes, vous seriez fort en état de me servir. Je vous retiens donc à ma suite; car vous m'avez l'air d'être encore meilleur *cavalier* que bon évêque.

* Neveu d'un homme de génie,
Toi dont le front altier brave la modestie,
A toi-même réduit, dis-moi ce que tu vaux?
Je sers, me reponds-tu, dans la *cavalerie*;
C'est un honneur qu'ont les chevaux.
Mais à gémir sous toi, quelle loi les condamne?
Car je suis bien surpris que ces fiers animaux
Sur leur dos avili puissent porter un âne!

* Pierre Jurieu, si fameux par ses écrits polémiques, ses disputes théologiques et son commentaire sur l'apocalipse, avait tellement affaibli son cerveau, que quoiqu'il conservât le bon sens à plusieurs égards, il attribuait ses fréquentes coliques, auxquelles il était sujet, aux combats que se livraient sans cesse sept *cavaliers* qu'il disait être renfermés

dans ses entrailles. (*De la santé des gens de lettres.*)

* Le mot *cavalcade* est emprunté de l'espagnol. Il signifie une marche pompeuse à cheval. Ecuyer *cavalcadour* est celui qui commande l'écurie d'un prince. — Il y a des *cavalcades* plus ridicules que pompeuses ; telle était la *cavalcade* des huissiers au châtelet de Paris. — Cette cérémonie s'est perdue dans la révolution avec le châtelet.

CAVE, CAVEAU. — Swift a dit assez plaisamment de l'esprit anglais, qui est extrême en tout, que quand il ne montait point au grenier, il descendoit à la *cave*.

* Quelques seigneurs de la cour de Vienne s'étant plaints à l'empereur Joseph II de ce qu'ils ne pouvaient jouir décemment et à leur aise des promenades publiques, parce qu'elles fourmillaient de petite noblesse et de peuple ; ils supplièrent S. M. I. de faire fermer le prater, et d'ordonner que l'entrée n'en fut permise qu'à des personnes de leur qualité. L'empereur, surpris de leur demande, leur dit : Si je ne voulais

voir que mes égaux, il faudrait que j'allasse m'emfermer dans les *caveaux* des capucins où reposent mes ancêtres. (*Ann. de* M. Thérèse.)

* Lorsque le prince Eugène ne pouvait pas faire la guerre ouvertement, il la faisait en quelque sorte sous terre. Il surprit en 1702 Crémone, où était le quartier-général des français et des espagnols pendant l'hiver, en faisant passer 400 de ses soldats par un égoût qui donnait dans la ville. Mais plusieurs circonstances ayant empêché ses troupes d'avancer, il fut obligé d'abandonner son entreprise, à l'entrée de la nuit, après s'être battu tout le jour, et avoir fait plusieurs prisonniers de distinction. Deux jours après, on saisit dans les *caves* plus de cent cinquante allemands qui, croyant la ville prise, s'étaient établis dans le lieu qui leur plaisait le plus, et si bien établis, qu'on eut de la peine à les retirer de ces lieux enchantés. (*Dict. des hom. ill. art.* Eugène.)

Caveau. — Le café du *caveau*, au palais royal, ainsi nommé de ce qu'il était dans une espèce de souterrain,

devint célèbre par la société des gens de lettres qui s'y rassemblaient. C'était-là qu'avant de livrer leurs ouvrages au public, les auteurs les soumettaient, non à des lectures d'apparat, mais à d'utiles examens, dans lesquels l'amitié implorait les conseils du goût, et qui tournaient toujours au profit de la littérature. (*Ann. franç.*)

CAVEÇON. — On appelle *caveçon* un demi-cercle de fer qui se met sur le nez des jeunes chevaux pour les dompter et les dresser.

Que sers donc aux mortels cette droite raison
Que le ciel leur donna comme un sûr *caveçon*,
Si rien ne peut brider leur fougue et leur audace?
(*Regnard.*)

CAVÉE, CAVERNE, CAVITÉ.

Quel antre n'a pas de quoi plaire;
Quelle *caverne* est étrangère,
Lorsqu'on y trouve le bonheur? (*Gresset.*)

* Il y a cette différence entre la *cavée* et la *caverne*, que l'une n'est qu'un chemin creux qui peut conduire à l'autre; cet autre donne l'idée distinctive d'une

cavité profonde, en forme d'arc ou de voûte.

Démocrite soutient que les hommes sont tous
Sots, vains, extravagans, ridicules et fous.
Pour les fuir, tous les jours il est dans sa *caverne*.
(Regnard, *dans Démocrite*).

* Raynal appelle énergiquement l'ancienne Rome une *caverne* à héros, où il faut contempler les crimes de toute espèce dans leur plus horrible étendue.

CAVER. (se) — *Caver* est un terme de jeu ; *caver au plus fort*, signifie faire bon à chaque joueur de ce qu'il peut avoir d'argent devant lui. Au figuré, *caver au plus fort*, c'est supposer tout ce qui peut arriver de moins probable, ou ce qui peut arriver de pis :

Ci gît qui, pour avoir enfans,
Prit femme à quatre-vingt-quatre ans.
Il la prit et jeune, et jolie,
Afin de *caver au plus fort* ;
Mais, ô triste et malheureux sort !
En cherchant à donner la vie,
Le bonhomme a trouvé la mort.

CE, CET, CETTE, CES. — Lamotte le-Vayer cite un homme, beau parleur,

qui fut vingt-quatre heures à rêver comment il éviterait de dire *ce serait*, à cause de la ressemblance des deux premières syllabes *ce se*.

* Le *ce* laisse souvent entendre beaucoup, tout en paraissant ne rien dire.

— On a pensé avec assez de vraisemblance, que M. de Fénélon aurait eu part au gouvernement si le duc de Bourgogne, son élève, fût monté sur le trône. Lorsque le prince vint en Flandres, l'archevêque de Cambrai alla le saluer. Le duc, en le quittant, lui dit : Adieu, Monsieur, je sais *ce* que je vous dois ; vous savez *ce* que je vous suis.

(*Dict. des hom. ill. art.* Fénélon.)

* De *cette* nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur ?
Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur ?
Ces flambeaux, *ce* bûcher, *cette* nuit enflammée,
Ces aigles, *ces* faisceaux, *ce* peuple, *cette* armée ;
Cette foule de rois, *ces* consuls, *ce* sénat,
Qui tous de mon amant empruntaient leur éclat ;
Cette pourpre, *cet* or qui rehaussait sa gloire,
Et *ces* lauriers encor témoins de sa victoire ?
Tous *ces* yeux qu'on voyait venir de toutes parts
Confondre sur lui seul leurs avides regards ;
Ce port majestueux, *cette* douce présence !

Ciel! avec quel respect et quelle complaisance,
Tous les cœurs en secret l'assuraient de leur foi!

(Racine, *dans Bérénice.*)

* Après avoir assisté à la revue des troupes prussiennes, Voltaire s'écriait:

D'un regard étonné j'ai vu sur les remparts
Ces géans court-vêtus, automátés de Mars,
Ces mouvemens si prompts, *ces* démarches si fières;
Ces moustaches, *ces* grands bonnets,
Ces habits retroussés, montrant de gros derrières
Que l'ennemi ne vit jamais.

CÉANS.

Je ne veux pas donner matière à rire aux gens,
Ni que l'on sache ailleurs ce qui se fait *céans.*

(Pieyre, *Com. de l'Ec. des Pères.*)

L'adverbe *céans* ne se trouve plus ailleurs que sur les modestes enseignes de quelques perruquiers fidèles observateurs du vieux style.

CECI, CELA.

Combien de gens par-ci, par-là,
Comme le roi lombard, comme Joconde,
Ne se doutent le moins du monde,
Ni de *ceci*, ni de *cela!* (*Lafontaine.*)

* N'est-ce que *cela!* s'écriait César,

en montant sur le trône de l'univers.

* Fontenelle était l'homme du monde qui s'énorgueillissait le moins d'une bonne action. Il avait coutume de dire : *Cela* se doit quand *cela* se peut.

(*Ann. franç.*)

CÉCITÉ. — Ce mot exprime l'état d'une personne aveugle. Il vient du latin *cœcitas*, aveuglement ; *cœcus*, aveugle. *Si* CÆCUS CÆCO *ducatum prestet, ambo in foveam cadent. Aveugle*, n'a point au propre d'autre substantif que CÉCITÉ ; aveuglement ne se dit qu'au figuré.

CÉDER, CESSION.

Quand on est bien instruit, bien sûr d'avoir raison,
Il ne faut pas *céder*. (Gresset, *dans le Méchant.*)

* On reprochait au philosophe Favorin d'avoir *cédé* à l'empereur Adrien, dans une circonstance où ce prince soutenait une chose fausse. Favorin répondit : Comment pouvais-je ne pas *céder* à un homme qui a trente légions sur pied ? (*Dict. hist.*, *art.* Adrien.)

*Un grand cœur *cède* un trône et le *cède* avec gloire ;
Cet effort de vertu couronne sa mémoire ;
Mais lorsqu'un digne objet a pu nous enflammer,
Qui le *cède* est un lâche, et ne sait pas aimer.

(Corneille, *trag. de Racine.*)

* Caton d'Utique voulait qu'on *cédât* à plus âgé et plus puissant que soi (*CEDE majori*) et qu'on pardonnât pourtant au plus jeune ou au plus faible quand il ne voulait pas *CÉDER* (*parce minori*).

* Le duc de Bourgogne, mort en 1761, jouait un jour, tête-à-tête, avec un de ses sous-gouverneurs. Il y eut un coup douteux. Le duc de Bourgogne soutenait avec chaleur qu'il avait gagné : le sous-gouverneur soutenait la même chose, et pour éprouver le prince, il affectait autant d'ardeur et d'obstination que lui. Vous croyez avoir raison, lui disait-il, et moi aussi. Qui est-ce qui *cédera?* Ce sera vous, répliqua le duc de Bourgogne d'un ton un peu altéré, et tout de suite, prenant un air serein, il ajouta : parce que vous êtes le plus raisonnable. (*Ann. litt. 1761*)

* Boileau, dans sa dernière maladie, ne répondait à ceux qui s'informaient de son état, que par ce vers de Malherbe :

Je suis vaincu du tems, je *cède* à ses outrages.

CÉDILLE, *Voyez* C.

CEDRE. — Le plus grand de tous les arbres :

Dieu sait changer, par son souffle puissant,
Le roseau faible en *cèdre* du Liban. (*Voltaire.*)

* Le bois de *cèdre* est incorruptible et presqu'immortel. Cette propriété lui vient de son amertume, qui empêche les vers d'en approcher. C'est pour cela que les anciens se servaient de planches de *cèdre* pour écrire les choses d'importance, comme on le voit par ce passage de Perse :

Et *cedro* digna locutus.

* Ce fut dans le Tusculanum de Cicéron que parut la première table de ce bois de *cèdre*, si rare qu'il le paya près d'un million de sesterces, environ 200 mille de nos livres. (*Ann. litt.* 1769.)

* Ce fut M. de Jussieu qui, dans un de ses voyages, donna à la France le *cèdre* du Liban. Il eut le plaisir de voir les deux pieds de cet arbre, qu'il avait apportés d'Angleterre, dans son chapeau, croître sous ses yeux dans le jardin des plantes, et élever leurs cîmes au-dessus des plus grands arbres. (*Ann. franç.*)

CÉDULE. — Dans l'ancien régime signifiait billet sous seing privé, de *schedula*, petit papier. L'assemblée constituante, en changeant les formes judiciaires, changea la signification des mots et appliqua celui de *cédule* à tout appel, sommation, signification de comparaître devant les juges. En un mot, la *cédule* a remplacé l'assignation, et l'on dit aujourd'hui *céduler* quelqu'un pour dire l'assigner.

* On dit, en proverbe, d'un homme qui soutient ou nie une chose du contraire de laquelle on peut le convaincre par son propre fait, qu'il plaide contre sa propre *cédule*.

* Nectenabo, roi d'Egypte, ayant témoigné à ses plus habiles courtisans combien il désirait qu'ils prissent Esope en défaut sur quelques questions insidieuses qu'ils lui feraient, un d'eux s'avisa de défier l'esclave de proposer un sujet sur lequel ils n'eussent aucune connaissance. Esope écrivit une *cédule* par laquelle Necténabo confessait devoir deux mille talens à Lycérus, roi de Babylone. La *cédule* fut mise toute cachetée entre

les mains de Necténabo. Le roi l'ayant décachetée et lue, s'écria : Cette *cédule* est de toute fausseté !! Y a-t-il un seul parmi vous qui ait connaissance que je doive deux mille talens à Lycérus ? Tous s'écrièrent qu'ils n'avaient jamais entendu parler d'une pareille dette. — J'ai donc pu vous proposer un sujet qui n'était point à votre connaissance, leur dit Esope. (*Vie d'Esope.*)

CEINDRE, CEINTURE, CEINTURON.

C'était l'usage autrefois que les fidèles qui assistaient à la messe paroissiale reçussent et donnassent le baiser de paix ; à quoi a suppléé, depuis, une relique où est représentée la paix, et que baisent encore le prêtre à l'autel, et le clergé au chœur. La reine Blanche ayant un jour reçu le baiser de paix, le rendit à une femme qui se trouvait à côté d'elle. Or il arriva que celle qui le reçut, était une femme publique. Cette méprise de la reine donna lieu à un règlement portant qu'aucune fille ou femme publique ne pourrait porter la *ceinture*, qui serait réservée exclusivement aux femmes ma-

riées. On ne tint point la main à l'exécution de ce règlement, et tout alla comme auparavant. Les honnêtes femmes s'en consolèrent par le témoignage de leur conscience, et c'est de-là qu'est venu le proverbe : bonne renommée vaut mieux que *ceinture* dorée. (*Hist. de Fr.*)

* Au tems jadis, lorsque l'on radotait,
Que bonnement d'honneur on se piquait,
Chacun disait que bonne renommée,
Bien mieux valait que *ceinture* dorée.
Mais aujourd'hui que l'homme, plus parfait,
Ne se nourrit de si vaine pâture,
Le principal est d'avoir la *ceinture*.

* Lors de son avènement au trône, Louis XVI ayant renoncé au droit de joyeux-avènement, la reine voulut imiter la conduite généreuse de son époux. Elle renonça au droit appelé la *ceinture* de la reine, ce qui donna lieu au quatrain suivant :

Vous renoncez, charmante souveraine,
Au plus beau de vos revenus ;
Mais que vous servirait la *ceinture* de Reine ?
Vous avez celle de Vénus.

* L'empereur Basile, courant à la chasse, un cerf le prit avec son bois par

le *ceinturon*. Quelqu'un de sa suite tira promptement son couteau de chasse, et coupa le *ceinturon*, seul moyen de soustraire le prince au danger qu'il courait de périr. Cet empereur, ingrat et féroce, fit trancher la tête à son libérateur, sous le prétexte qu'il avait tiré l'épée contre lui ! ! ! (*Hist. de Nicéphore.*)

CELADON. — Nom qui n'est connu que dans la fable. — On dit d'un mari ou d'un amant fidèle et constant, que c'est un *céladon:* mais

.... Où voit-on des maris *céladons ?*
Quant à moi, jusqu'ici nul n'a frappé ma vue ;
Et s'il en fut jadis, la race en est perdue.

(Destouches, *dans le Mari confid.*)

CELEBRITÉ, CELÈBRE, CÉLÉBRER.

.... Les noms les plus *célèbres*
N'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui.

(*Lachaussée.*)

* Il y a, dit madame Necker, des *célébrités* factices auxquelles on travaille toute sa vie, et qui finissent à la mort. Il y a des *célébrités* réelles qui commen-

cent au tombeau et ne finissent plus.

* Quant à moi que jamais n'entête
L'odeur d'un encens avili,
Qui ne fait cas que de l'honnête,
Dut-il ne mener qu'à l'oubli :
C'est sans nul regret que je m'ôte
Plus d'un moyen d'être cité,
Et que je demeure à mi-côte
Du mont de la *célébrité*. (*Lemierre.*)

* Le père Pallu, confesseur de Voltaire, lorsque celui-ci n'était encore qu'écolier, avait coutume de dire : je ne connais personne qui soit, autant que le jeune Arouët, dévoré de la soif de la *célébrité*. (*Vie de Voltaire.*)

* Les statuts de l'académie française portaient l'obligation de *célébrer*, à chaque installation d'un récipiendaire, les vertus de monseigneur le protecteur de l'académie. Tout vain qu'était le cardinal en faveur duquel cet article était fait, il le fit rayer du projet. Les académiciens n'osèrent porter la flatterie jusqu'à désobéir; mais il fut arrêté que cet ordre de Richelieu serait consigné dans les registres comme un monument *célèbre* de la modestie de monseigneur.

(*Hist. de l'Ac. Franç.*)

CÉLER.

On dit que les amans, pour ne se rien *céler*,
Au défaut de la voix ont les yeux pour parler.
(Boursault, *com. d'Esope à la cour.*)

* Mercier a prétendu faire du mot *célant*, le synonime de discret. *Célant*, adjectif, se lit dans sa néologie, mais il ne se lit que là.

CELÉRITÉ, CÉLERE.

J'ai peu de tems à perdre ; ayez la charité
De dépêcher la chose avec *célérité*. (*Voltaire.*)

* Nous avons conservé le substantif *célérité* pour signifier plus qu'activité, vîtesse, promptitude. Mais nous avons perdu l'adjectif *cèlère*, qui se disait autrefois pour siguifier très-prompt, très-actif, très-vite. — Ce qui me plait dans mes mousquetaires, disait Louis XIII, c'est cette gaîté *célère* avec laquelle ils se portent au combat.

* Cicéron avait coutume de dire de César : cet homme est un monstre pour la vigilance et la *célérité*.

* Court-de-Gébelin écrivait avec

une *célérité* incroyable, et presqu'aussi vîte que la parole. Aussi ne s'était-il fait aucune peine de copier les livres rares que sa fortune ne lui permettait pas d'acheter, et jusqu'à des dictionnaires entiers. (*Alman. litt. 1785.*)

* On voit écrit *célérité*
Sur chaque voiture publique;
Mais ce n'est qu'un titre emprunté,
Qui prête fort à la critique;
Car des voyageurs maint retard
Nous prouve, en mainte circonstance,
Que le moyen d'arriver tard,
C'est de partir en diligence.

CÉLESTE, *voyez* CIEL, CIEUX.

CÉLIBAT, CELIBATAIRE. — Etat d'un homme qui n'est pas marié; du latin *cœlibatus*;

.....Melius nil *cœlibe* vita. (*Horace.*)

* Les lois de Moïse, selon tous les rabbins, retranchaient de la congrégation d'Israël, ceux qui ne se mariaient pas à un certain âge. Les lois romaines ne les recevaient ni à tester, ni à rendre témoignage. Avez-vous une femme? c'était la première question que faisait le

censeur lorsqu'on se présentait pour prêter serment. — Les lois de Lycurgue n'étaient pas moins rigoureuses contre ceux qui s'obstinaient à vivre dans le *célibat.* Elles les excluaient des emplois civils et militaires; ils étaient même exposés, tous les ans, à une petite cérémonie assez désagréable : les femmes de Lacédémone allaient les prendre chez eux le premier jour du printems, les conduisaient au temple de Junon, en les accablant de plaisanteries, et leur donnaient le fouet aux pieds de la statue de cette déesse. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Il paraît qu'en France, jusqu'au règne de Louis XI, la plupart des prêtres, composant ce qu'on appelait le bas clergé, se mariaient. Ils disaient qu'il fallait, pour qu'un ecclésiastique fut vraiment citoyen, qu'il fut époux et père; que l'espérance d'obtenir des graces et de la protection pour ses enfans, le rendait moins entreprenant, moins hardi, plus humble, plus circonspect envers les magistrats; et que la cour de Rome n'avait imaginé de condamner les prêtres au *célibat*, que pour former dans chaque

royaume un corps à part, toujours prêt à s'élever contre la puissance temporelle, et à ne reconnaître que le pape pour souverain. De pareils discours ne pouvaient qu'irriter le saint siége et ses légats. Le pape Calixte II, dans le concile de Reims, tenu en l'année 1119, excommunia tous les ecclésiastiques non *célibataires*, les priva de leurs bénéfices, défendit d'entendre leurs messes, déclara leurs enfans bâtards, les livra en proie à l'avarice des seigneurs, à qui il permit de les réduire en servitude et de les vendre. Cette conduite du pape donna lieu aux vers suivans, fort modérés pour des esprits justement irrités :

O bone Caliste! nunc Clerus odit te,
Olim presbyteri poterant uxoribus uti.
Hoc sustulisti, quando tu papa fuisti.

(Hist. litt. de la Fr.)

* En 1130, un concile tenu à Londres ordonna le *célibat* dans l'église d'Angleterre; mais le roi voyant que cette disposition soulevait les esprits, permit le mariage aux prêtres, comme il l'avait été, dit-il, sous ses prédécesseurs. Le cardinal de Crésme fut envoyé de Rome

pour appuyer de toute l'autorité pontificale le décret du concile de Londres. Il fit une harangue où il peignit avec énergie le crime d'un prêtre qui, sortant des bras de sa femme, allait de ses mains souillées porter le corps de Jesus-Christ dans sa bouche aussi toute souillée par les baisers de l'amour profane. La nuit suivante, ce cardinal fut surpris, par des officiers de police, dans le lit d'une courtisanne, quoiqu'il eut dit la messe le matin. Il s'enfuit d'Angleterre, et sa légation finit là.

(*Les prêtres devenus chrétiens.*)

* La communion sous une seule espèce et le *célibat* des prêtres, furent agités très-vivement au concile de Trente. La commumion sous une seule espèce ne passa qu'à une pluralité de six voix, et le *célibat* des prêtres qu'à une pluralité de trois.

* Lorsqu'il s'agissait à la Chine, de savoir si l'on permettrait aux missionnaires de prêcher librement la religion chrétienne, on assure que les lettrés assemblées à ce sujet, déclarèrent qu'ils n'y voyaient aucun danger. Il n'est pas à présumer, dirent-ils, qu'une religion

où le *célibat* est l'état le plus parfait, puisse s'étendre beaucoup. (*Helvétius.*)

* Ci gît qui fut *célibataire*,
Et n'eut que vices et défauts.
Plût à Dieu qu'on eut pû sur le tombeau du père
Jadis écrire aussi ces mots :
Ci gît qui fut *célibataire!* (*Lebrun.*)

CELLIER, CELLÉRIER. — Qu'il y avait loin de sœur Alexis et de sœur Louise de la miséricorde (1), prosternées aux pieds d'un crucifix, à Dom procureur, et à Dom *cellérier* visitant les caves et *celliers* de l'abbaye de Cîteaux!

* Sortez, démons cruels, des gouffres du Tartare;
Venez, troupe hideuse et barbare,
Rassemblez toutes vos horreurs :
Signalez vos transports, déployez vos fureurs.
Tout ce que l'enfer a d'horrible
Ne saurait plus m'épouvanter.
Je déplore un malheur mille fois plus terrible,

(1) Noms que prirent madame de Montespan, maîtresse de Louis XIV, et madame Louise, fille de Louis XV, se dépouillant de la pourpre royale pour se couvrir d'un cilice dans le couvent des Carmelites de Saint-Denis.

Que je frémis à raconter.
J'ai perdu... Non, jamais vous ne le pourrez croire!
J'ai perdu... Puis-je encore survivre à mon destin!
J'ai perdu, je le dis enfin,
La clef de mon *cellier*, et j'ai dîné sans boire.

CELLULE.

La sœur Besogne, avec douceur prudente,
Encouragea la belle pénitente,
Et de la grace exaltant les attraits,
Dans sa *cellule* elle conduit Agnès :
Cellule propre et bien illuminée,
Pleine de fleurs et galamment ornée;
Lit ample et doux; on dirait que l'Amour
A de ses mains arrangé ce séjour.

(*Voltaire.*)

* Le trop long-tems que l'on mit à bâtir à Diogène une *cellule* où il se proposait de se réfugier, le détermina à demeurer dans un tonneau, qui ne lui coûta point d'apprêt.

* Henri III, instituteur de la confrérie des pénitens blancs, allait à la procession avec le sac et le fouet à la ceinture. Ce prince avait fait construire des petites *cellules* près les capucins, où certains jours sa cour allait faire des exercices spirituels. Chacun était portier à son

tour; et si, pour quelque affaire importante, on avait besoin de parler au roi, il fallait, pendant tout le tems qu'il était enfermé dans sa *cellule*, demander frère Henri. (*Hist. de Fr.*)

* Madrigal à une dame qui venait d'avoir la petite vérole :

A Cupidon dame Cypris
Faisait n'aguère une querelle
De ce qu'il avait chez Cloris
Assez mal fait la sentinelle.
Petit négligent, disait-elle,
Voilà donc le soin qu'avez pris
Des beautés qu'avais mis sous votre curatelle?
Amour lui dit : Ne vous fâchez,
Belle maman, mais bien sachez
Que ce mal des miens est l'ouvrage :
Cloris leur faisait maint outrage;
Sans repos autour d'elle il fallait voltiger,
Et n'en voulait aucun dans son cœur héberger :
Ils ont cru pouvoir, sans scrupule,
Se creuser sur son corps chacun une *cellule*,
Afin d'avoir où se loger.

CELLE, CELUI, CEUX.

Gens du bon ton, galans auprès des dames,
Et qui souvent surprenez leurs faveurs,

Dans vos discours insolens et moqueurs,
Vous dénigrez, vous outragez les femmes;
Celles qu'Amour jetta dans vos filets,
Que vous avez, ou que vous avez eues;
Celles aussi que vous n'aurez jamais;
Celles encor qui vous sont inconnues.

(Parny.)

* Seigneur, dans ta gloire adorable
Quel mortel est digne d'entrer?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Ce sanctuaire impénétrable?

....

....

Ce sera *celui* qui du vice
Évite le sentier impur;
Qui marche d'un pas ferme et sûr
Dans le chemin de la justice.

Ce sera *celui* dont la bouche
Rend hommage à la vérité,
Qui, sous un air d'humanité,
Ne cache point un cœur farouche.

Celui devant qui le superbe,
Enflé d'une vaine splendeur,
Paraît plus bas dans la splendeur
Que l'insecte caché sous l'herbe.

Celui, dis-je, dont les promesses
Sont un gage toujours certain:
Celui qui d'un infâme gain
Ne sait point grossir ses richesses

Celui qui sur les dons du coupable puissant
N'a jamais décidé du sort de l'innocent.

(*J.-B. Rousseau.*)

CENDRE.

En pure perte un vieillard devient tendre;
Des feux d'Amour il n'a plus que la *cendre.*

(*L'art d'aimer.*)

* Autrefois les personnes qui assistaient en deuil aux convois des princes, y assistaient les cheveux épars et poudrés de *cendres.* (*Ess. hist. sur Paris.*)

* La reine Artémise, le modèle de la foi conjugale, mêlait chaque jour à sa boisson les *cendres* de Mausole, son mari; ne voulant pas qu'il eut d'autre tombeau qu'elle-même. Elle ne survécut pas long-temps à sa douleur. (*Voyez* MAUSOLÉE.)

* Justes! ne craignez point le vain pouvoir des hommes;
Quelqu'élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.
Si vous êtes mortels, ils le sont comme vous.
Nous avons beau vanter nos grandeurs passagères:
Il faut mêler sa *cendre* aux *cendres* de ses pères;
Et c'est le même Dieu qui nous jugera tous.

(*J.-B. Rousseau.*)

* Les plus sages ne sont pas sages en tout, et les plus savans ignorent souvent

les choses les plus vulgaires, (*Zénon*). Un exemple va confirmer cet apophtègme. — Une petite fille, voisine d'un docteur de Sorbonne, frappe et entre dans sa chambre. — Monsieur, voudriez-vous me permettre de prendre un charbon ou deux de votre feu, pour allumer le nôtre? —Volontiers, ma belle enfant.... Mais vous n'avez rien pour l'emporter : attendez donc que je vous cherche quelque...—Oh! monsieur, ne bougez, je l'emporterai bien sur ma main. — Comment sur votre main? Il n'avait pas achevé, que la jeune fille fait dans le creux de sa main une petite couche de *cendre*, sur laquelle elle applique son charbon ardent, tire sa révérence, et court encore. Hélas! dit le docteur, il y a quarante ans que j'étudie, et je n'aurais pas eu l'esprit d'en faire autant.

* Un seigneur se retirait un soir à deux heures après minuit. Il n'avait de la journée mangé chez lui. Il apperçoit une grande clarté à travers les fenêtres de sa cuisine. Il entre, et découvre, à la lueur, un marmiton étendu auprès d'un

grand feu. — Que fais-tu donc là, et pourquoi un feu pareil? — Monsieur, c'est que c'est moi qui ai le profit des *cendres*. (*Ann. litt.* 1769.)

* Ce fut le pape St.-Grégoire (dit le Grand) qui institua la cérémonie des *cendres*, le lendemain du carnaval.

* Tout passe : un jour de plus s'est levé sur nos têtes,
Il a fané les fleurs et terminé les fêtes ;
Au temple un peu de *cendre* épars sur notre front,
A changé ce tumulte en un calme profond.

(Lemiere, *poëme des Saisons.*)

Hi motus animorum, atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.

(Virgile, *Georg. lib. IV.*)

Ne dirait-on pas que Virgile prédisait alors qu'un jour la pénitence en deuil succéderait aux folles joies du carnaval?

CENE, CENOBITE. — On appellait *cène*, *cœna*, chez les romains, le repas du jour qui se faisait avec plusieurs convives ou en famille. Ce repas avait lieu pour l'ordinaire le soir ; mais s'il se donnait dans le jour, ce qui était rare, il s'appelait également *cœna*, pourvu

que l'on fut plusieurs rassemblés; autrement ce n'était plus faire la *cène*, c'était tout simplement manger. De *cœna* on a fait *cœnobitœ* pour désigner plusieurs personnes vivant ensemble : de là le nom de *cénobites*, appliqué aux religieux qui vécurent en communauté, et l'opposé d'*érémite* ou *ermite*, *eremitus*, qui vit seul.

— Loin de nous ces faux *cénobites*,
Qui, voués encor tout entiers
Aux vanités qu'ils ont proscrites,
Errans de quartiers en quartiers,
Vont dans d'équivoques visites
Porter leurs faces parasites ! (*Gresset.*)

* On a détruit les monastères, les couvens; mais on pourrait rétablir les *cénobies*. (*Mercier.*)

CÉNOTAPHE. — Il y a cette différence entre le *cénotaphe* et le mausolée, que le mausolée est supposé toujours renfermer le corps ou la cendre, ou au moins quelques parties de celui en l'honneur duquel il est élevé, tandis que le *cénotaphe* en suppose l'absence. Le *cénotaphe* est pour conserver la mé-

moire d'un nom cher à la patrie ou à sa famille ; le mausolée est pour conserver ses restes précieux.

CENSÉ, CENSEUR, CENSURE, CENSURER.

L'homme éclairé suspend l'éloge et la *censure.*

(*Gresset.*)

* Le mot *censé*, quoiqu'il ait une signification absolument différente des mots *censure* et *censeur*, a cependant la même origine. Tous viennent du latin *censeo*, je pense, je présume :

Qui se lie au coupable, est *censé* son complice.

* L'adjectif *censé* n'a ni substantif, ni verbe, ni adverbe, il est le seul de sa famille. — Le sens du mot *censeur*, dans l'acception ordinaire, est fort éloigné de celui qu'il avait dans le principe. — Les *censeurs*, chez les romains, toujours au nombre de deux, étaient des personnages d'une probité reconnue, choisis ordinairement dans les familles consulaires, ou tout au moins patriciennes, et dont la fonction était de faire le *cens* ou le dénombrement présumé des citoyens. *Censeo*, *Census*; d'où CEN-

SORES, *CENSEURS*. (*Hist. de l'Acad. des belles-lettres.*) — *CENSURE*, *CENSURER*, *CENSEUR*, ne s'appliquent aujourd'hui qu'à la critique de la conduite ou de l'ouvrage de quelqu'un :

Faites choix d'un *censeur* solide et salutaire,
Que la raison conduise, et le savoir éclaire.
(*Boileau.*)

* Ce n'est guère pour *corriger* les gens qu'on les *censure* ; c'est pour prendre l'ascendant sur eux, et montrer une supériorité de génie. (*La Bruyère.*)

* Il faut être Psiché pour *censurer* Vénus.
Eh ! pourquoi *censurer* ? quel triste et vain abus !
(*Voltaire.*)

* C'est une erreur à l'homme de génie de croire qu'il puisse échapper à la *censure* : c'est une faiblesse de s'en affliger. On doit payer un impôt sans se réjouir, ni se chagriner : or la *censure* est la taxe que l'envie met sur le mérite. (*Sterne.*)

» Quel est le grand salaire
D'un écrivain au-dessus du vulgaire ?
Quel fruit revient aux plus rares esprits
De tant de soins à polir leurs écrits ?

A rejeter des beautés hors de place ;
Mettre d'accord la force avec la grace ;
Trouver aux mots leur véritable tour ;
D'un double sens démêler le faux jour ;
Fuir les longueurs, éviter les redites ;
Bannir enfin tous ces mots parasites,
Qui, malgré vous, dans le style glissés,
Rentrent toujours, quoique toujours chassés ?
Quel est le fruit d'une étude si dure ?
Le plus souvent une injuste *censure*.

* Jacques Boileau, docteur de Sorbonne, né en 1634, mort en 1716, était le frère aîné du célèbre Boileau. L'aîné était aussi un homme d'esprit, savant, et non moins critique que son cadet. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages, presque tous sur des matières singulières. Je les ai écrits, disait-il, d'un style bizarre, et la plupart en latin, de peur que les évêques ne les *censurassent*.

* Les hommes sont, sur toutes les affaires,
Loueurs impertinens, ou *censeurs* téméraires:

(Molière.)

* *Censeurs* malins, je vous méprise tous,
Car je connais mes défauts mieux que vous.

(Voltaire.)

CENT, CENTAINE, CENTENAIRE, CENTUPLE, CENTUPLER.

Le ciel vous fasse paix d'avoir de moi mémoire,
Et vous paye au *centuple* une œuvre méritoire !
(Regnard, *Com. du Légat. univers.*)

* Clairval, acteur de la comédie italienne, vivait depuis long-tems avec mad. de Stainville. M. de Stainville qui en fut instruit, lui fit dire que s'il remettait les pieds chez lui, il lui ferait donner *cent* coups de bâton. Mad. de Stainville, de son côté, lui fit dire que s'il ne se rendait chez elle à l'heure qu'elle lui indiquerait, elle lui en ferait donner deux *cents*. Que faire en pareil embarras, demande Clairval à Caillaud, son camarade et son confident? Obéir à la femme, mon ami, dit Caillaud; il y a *cent* pour *cent* à gagner. (*Mém. sec.*)

* Après avoir vidé maint verre,
Trois vœux furent un jour formés par trois buveurs :
Je voudrais, dit Lucas, être Dieu du tonnerre,
Pour pouvoir foudroyer tous les empoisonneurs !
Je voudrais, dit Lubin, être Dieu de la treille,
Pour être nuit et jour assis sur un tonneau !
Et moi, cria Grégoire, en prenant la bouteille,

Et leur versant à plein vaisseau,
Je voudrais, mes amis, être la Renommée,
Non pas pour le plaisir de posséder *cent* voix,
Mais pour l'heureuse destinée
De boire *cent* coups-à-la-fois !

* Un homme, fort naïf, entendait parler d'un vieillard de *cent* ans, comme d'un phénomène : Bah ! dit-il, si mon grand-père n'était pas mort, il aurait à présent plus de *cent* dix ans. (*Esprit des Journ.* 1789.)

* Fontenelle était à l'opéra. Il avait *cent* ans. Un anglais entre dans sa loge, et dit : je suis venu exprès de Londres pour voir l'auteur de Thétis et Pelée.— Monsieur, reprend Fontenelle, je vous en ai donné le tems. (*Nouv. Mél. de mad. Néker.*)

* Les deux *centenaires* dont l'Histoire moderne fasse mention pour avoir poussé le plus loin leur carrière, sont deux anglais, Thomas Parck et Henri Jenkins, qui moururent, l'un en 1635, âgé de 152 ans, et l'autre en 1670, âgé de 169. Parck, à l'âge de 100 ans, appelé en justice, et convaincu d'avoir fait récemment un enfant à une jeune fille qu'il avait séduite, fut condamné à faire, à

la porte de l'église, couvert d'un drap blanc et un cierge à la main, une sorte d'amende honorable, suivant la coutume du tems. — Après ces deux vieillards, la plus célèbre *centenaire* dont l'histoire fasse mention est Jeanne Forestier, du canton de Cumberland (encore en Angleterre); elle mourut à 138 ans, laissant après elle une fille unique de *cent*-trois ans. (*Hist. nat. de l'air et des météores.*)

* Je puis devenir *centenaire*,
Disait maître corbeau, que cet espoir enflait,
A l'abeille qu'il persifflait,
L'appelant insecte éphémère.
Qu'a-tu fais de tes jours? qu'en feras-tu? voyons,
Lui répondit cette utile ouvrière :
Du miel que je produis regardes les rayons :
Ma vie est courte, mais entière;
Elle se passe à travailler.

Qu'importe que plutôt, ou que plus tard on meure?
Cent ans d'oisiveté ne valent pas une heure,
Que l'on a su bien employer.

(*Marquis de Fulvy.*)

CENTON. — *Centon* vient du latin *cento*, qui signifie un manteau rapetassé, fait de pièces rapportées.

— Faire un *centon*, c'est rassembler quelque vers ou quelques hémistiches et en rompre le sens, de manière que ce qui est décent chez le poète original, devient très-souvent libre dans ces sortes de jeux d'esprit, que le goût réprouve autant que l'honnêteté.

* Proba-Falconia, femme d'Anicius-Probus, au IV.e siècle, mérita des éloges de St.-Augustin et de plusieurs autres pères de l'église pour avoir composé la vie de J. C. de divers fragmens de Virgile, qu'elle assembla en *centons*. Cet ouvrage fait plus d'honneur à sa piété qu'à son génie. (*Nouv. Dict. hist. art.* Proba-Falconia.)

CENTRE, CENTRAL. — Le point du milieu d'un cercle ou d'une sphère.

* Il n'y a ni comparaison, ni proportion, du *centre* de Paris avec ce qui l'entoure; aussi l'architecte Mansard disait : c'est le corps d'une hirondelle avec les âiles d'un aigle. (*Paris en miniature.*)

* Tous ceux qui ont vécu familiairement avec Piron, ont rendu justice à la candeur et à la bonté de son ame. Je

voudrais voir, écrivait-il, en 1766, à M. le Gouz-de-Gesland, tous ceux que j'aime et que j'estime, ne faisant qu'un même cercle, et moi dans le *centre*, les faire rire à la ronde, dût-ce être à mes dépens. Le singe n'aurait point de regret à sa monnaie, en si belle et pleine jouissance. (*Vie d'Alexis Piron.*)

CEP de vigne.

Tes *ceps* sont-ils plantés? il faut couvrir de terre,
Engraisser de fumier le lit qui les resserre;
Là, que la pierre-ponce, aux conduits spongieux,
Que l'écaille poreuse enfouie avec eux,
Laissent pénétrer l'air dans leurs courses fécondes,
Et du ciel orageux interceptent les ondes.
J'ai vu des vignerons, du ciel favorisés,
Couvrir leurs *ceps* de pierres ou de vases brisés.

(*Delille.*)

* Un christ de plâtre était devenu l'objet d'un fanatisme populaire, qui commençait à exciter quelque trouble. Ce qui relevait tant les vertus de ce christ, c'est qu'à certain tems de l'année, il versait des pleurs. Sixte V se doutant de quelque supercherie, le fit briser, et on trouva dans le creux du

crucifix un *cep* de vigne, qui dans le tems de la sève, opérait le miracle.

CEPENDANT, adv. — Mad. de la C... , reine du bal et de la fête, était fort parée ; elle portait sur elle toutes les pierreries de son quartier ; qui l'aurait enlevée, aurait pillé tout le Marais ; et *cependant* elle ne laissait pas d'être bien. Que ce *cependant* ne vous surprenne pas ; c'est que je n'aime pas l'excès de parure, ni de pierreries. (Fontenelle, *lettres galantes.*)

CERCEAU. — Cercle destiné au tonneau.

Je sers étroitement les côtes
De la maison du plus charmant des hôtes
Que l'homme reçoive chez soi.
Cet hôte, qui de sa nature
Cherche la liberté par la moindre ouverture,
Et qui même serait par sa fuite perdu,
A besoin d'une sûre garde :
Mais l'homme, que sa perte intéresse et regarde,
Et qui d'ailleurs connaît ma bonne-foi,
S'en rapporte sans crainte à mes frères et moi.

— *Explication de l'énigme ci-dessus.*

Enigme aussi belle que fine,
En ce moment je vous devine :

Ce que vous renfermez vient d'abord me frapper !
Que j'aime la liqueur divine
De ce qu'artistement entoure maint *cerceau !*
Lecteur, si ton ame est chagrine,
Le remède est dans le tonneau.

* Sans cesse il faut que l'on guette
Jeune fille, et vin nouveau ;
L'une fuit sous la coudrette,
Et l'autre échappe au tonneau :
Mais afin que tout demeure
Dans un semblable repos,
Il faut apprêter, sur l'heure,
Des maris et des *cerceaux.*

(*Piis.*)

— Le proverbe dit qu'on ne connaît pas plus l'homme, au chapeau, que le vin au *cerceau.*

CERCLE, CIRCULER. — Poinsinet est auteur d'une comédie intitulée le *Cercle.* Cette pièce fut très-goutée, parce qu'elle renferme une peinture assez vraie de ce qui se passe tous les jours parmi les gens d'un certain monde. C'est à propos de cette pièce du *Cercle*, que l'abbé de Voisenon disait : Il faut que Poinsinet ait écouté aux portes. (*Corresp. litt. et secr.*)

* Monsieur de Foncemagne avait coutume de dire : Ce n'est pas trop la peine de se laisser coëffer, de s'habiller, de quitter le coin d'un bon feu quand le vent glace ; une chambre fraîche quand le soleil brûle ; pour aller s'asseoir dans un *cercle*, où l'on est presque sûr d'avoir aussi peu à dire qu'à entendre. (*Ann. franç.*)

* Ninon Lenclos disait : une jolie femme est un effet qui doit *circuler* dans la société.

* Le pape Benoît XIV voulant juger par lui-même des plus grands peintres d'Italie, envoya de tous côtés différentes personnes, pour lui en rapporter des dessins. Giotto se contenta de faire d'un seul trait avec la pointe du crayon un *cercle* parfait. Cette sûreté de main, et cette hardiesse décidèrent le pape en sa faveur. (*Dict. de l'Italie, art.* Giotto.)

* Caïus-Popilius ayant été député vers Antiochus, roi de Syrie, pour l'empêcher d'attaquer Ptolémée ou *Ptolomée*, roi d'Egypte, et allié du peuple romain, le monarque Syrien chercha à éluder

par adresse la demande des romains : mais Popilius apperçut son dessein, et traçant avec sa baguette un *cercle* autour de lui, il lui ordonna de n'en point sortir sans lui donner une réponse positive de paix ou de guerre. Cette action intimida tellement Antiochus, qu'il renonça à son projet. De-là l'allusion souvent répétée, en circonstance analogue : *tracer le* CERCLE *de Popilius*. (*Nouv. Dict. hist. art.* Popilius.)

* Les grecs écrivirent les noms de leurs sept sages sur un *cercle*, ne voulant pas déterminer quel était le plus sage des sept. (*Dict. de Trév.*)

CERCUEIL.

Que du trône au *cercueil* le passage est terrible !

* On attribue l'éclatante conversion de l'abbé de Raucé, à la vue du *cercueil* d'une dame qu'il aimait. Allant voir cette dame, qu'il croyait en pleine santé, il trouva son *cercueil* à la porte, et aussitôt :

Saintement pénétré d'un spectacle effrayant,
Raucé de ses plaisirs reconnaît le néant :

D'esclave il devient libre, à la cour il échappe,
Et fuit dans les déserts pour enfanter la Trappe.
(*Racine* fils.)

* L'épreuve où le jugement de Dieu par le *cercueil*, a été long-tems d'usage en Allemagne. Lorsqu'un assassin, malgré les informations, restait inconnu, on dépouillait entièrement le corps de l'assassiné, on le mettait sur un *cercueil*, et tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir eu part à l'assassinat, étaient obligés de le toucher. Si l'on remarquait quelque mouvement, quelque changement dans les yeux, la bouche, les mains, les pieds, ou quelqu'autre partie de ce corps; si la plaie saignait, celui qui le touchait; dans l'instant de ce mouvement extraordinaire, était regardé comme coupable. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Le Padouan, peintre célèbre, avait toujours dans l'esprit qu'il fallait quitter cette vie et pour mieux penser à la mort, il avait fait faire un *cercueil* qu'il tenait sous son lit et qu'il regardait souvent comme sa dernière demeure. Il vécut dans ces pieux sentimens jusqu'à 75 ans, qu'il habita pour toujours dans ce même *cercueil*.

— Louis de Vergas, peintre né à Séville, en 1528, à plusieurs intervalles qu'il dérobait à ses occupations pittoresques, s'enfermait dans son cabinet, et se mettait dans un *cercueil* qu'il avait placé exprès pour penser à la mort et régler d'après cette idée, sa manière de vivre. (*Vie des peintres.*)

* Les *cercueils* de plomb n'ont été en usage que depuis quatre ou cinq siècles. (*Mém. de l'Ac. des Bell.-Lett.*)

* Sur un char de triomphe, ou sur un char de deuil,
Ami, d'un pas égal, tu cours vers le *cercueil*.
(*Cérutti.*)

CÉRÉMONIAL, CÉRÉMONIE.

Rien ne me fâche tant que les *cérémonies*,
Et si l'on m'en croyait elles seraient bannies;
C'est un maudit usage, et la plupart des gens
Y perdent sottement les deux tiers de leur tems.
(*Molière.*)

* Je préfère un homme qui s'écarte sans cesse de toute *cérémonie*, à celui qui n'en omet aucune, parce que j'aime mieux être brusqué qu'ennuié.

* Il y a un certain *cérémonial* entre certaines femmes, et ce *cérémonial* les

occupe si fort, qu'il n'y a rien qu'elles ne soient capables de sacrifier pour le maintenir.

* C'est être petit que de se soumettre à toutes les *cérémonies* d'usage ; mais c'est se rendre ridicule que de ne vouloir en observer aucune. — Pascal disait, en parlant des *cérémonies* de l'église : C'est être superstitieux que de mettre son espérance dans les *cérémonies ;* et c'est être superbe que de ne vouloir pas s'y soumettre.

* Quand on a l'esprit libre, tout ce qui est *cérémonie* est ennuieux. *(Mlle Scudéri.)*

* Quelques *cérémonies* trompeuses tiennent lieu d'amitié dans le monde. *(Bouhours.)*

* Comme les pleurs des femmes sont d'ordinaire artificiels et *cérémonieux*, il ne faut pas s'y opposer : c'est les exposer à faire pis. *(Montaigne.)*

* Le président du Harlay était dans son domestique sur un *cérémonial* ridicule. Son fils lui écrivait des lettres cachetées, d'un appartement à l'autre, et

il répondait de même. Il le recevait chapeau bas, et comme un étranger. Cependant il le traitait durement. *(Mém. du duc de Saint-Simon.)*

* Saint-Patrice ayant converti un roi de la Momonie, nommé Aongus, il lui donna le baptême avec les solennités qui étaient alors en usage. Le saint évêque voulant s'appuyer sur son bâton pastoral, qui était garni par le bout d'une pointe de fer, perça le pied du roi, qui souffrit la douleur sans se plaindre jusqu'à la fin de la *cérémonie*. Le prélat ayant su l'accident, lui demanda pourquoi il ne s'était pas plaint. Le roi lui répondit avec respect, qu'il avait cru que cela faisait une partie de la *cérémonie*. *(Hist. de l'Irlande par Ma-Geoghegan.)*

CERF. — Vous entendez des dames dire, d'un grand sang froid : nous nous promenâmes dans la forêt, et sans nous fatiguer à suivre la chasse, nous eûmes le plaisir de nous trouver à la mort du *cerf;* c'est-à-dire qu'elles ont eu le plaisir de voir un animal, tombé de lassitude, que l'on tuait, et dont les larmes et les

regards devraient leur faire sentir la férocité des chasseurs. Le *cerf* est doux, tranquille ; il ne s'embarque point dans l'épaisseur des forêts pour y commettre un crime : plus on le considère, plus on admire sa taille élégante, légère, et la noblesse de son maintien : sans vouloir déprimer l'homme, le *cerf* est plus beau que lui, et n'en a pas la méchanceté.

* Dans plusieurs pays de l'Allemagne, il existait une loi digne des goths et des vandales. Elle condamnait tout paysan qui tuait un *cerf*, à être attaché sur un autre *cerf*, que l'on abandonnait avec lui dans les bois. (*Feuille villageoise.*)

* Le septième évêque de Munster fut Guillaume, simple curé de village, à qui l'empereur Louis de Germanie conféra cet évêché, parce qu'il le trouva bon-homme. L'empereur s'étant égaré à la chasse, fut accueilli par ce prêtre. Il passa la nuit dans son presbytère, et le lendemain lui demanda ce qu'il desirait de lui. Acordez-moi, lui dit Guillaume, la peau du premier *cerf* que vous pren-

drez, pour m'en faire un bon habit. Cette simplicité toucha le prince, qui combla cet homme, sans ambition, de biens et de dignités. *(Mél. tirés d'une gr. bibl.)*

* Le prince de Conti, père du dernier prince de ce nom, avait dans son parc de l'Ile-Adam, un *cerf* apprivoisé. Quand il voulait amuser les dames de sa cour, il faisait attaquer le *cerf* par un limier; cet animal, au lieu de fuir, venait se réfugier auprès de ces dames. Il pleurait, il demandait grace et l'obtenait. *(Cours d'hist. nat.)*

CERF-VOLANT. — Les questions multipliées ennuient et rebutent tout le monde, à plus forte raison les enfans. Au bout de quelques minutes, leur attention se lasse, ils n'écoutent plus ce qu'un obstiné questionneur leur demande, et ne répondent plus qu'au hasard. Cette manière de les examiner est vaine et pédantesque; souvent un mot, pris à la volée, peint mieux leur sens et leur esprit, que ne feraient de longs discours; mais il faut prendre garde

que ce mot ne soit dicté, ni fortuit. Il faut avoir beaucoup de jugement soi-même, pour apprécier celui d'un enfant. J'ai ouï raconter à feu milord Hyde, qu'un de ses amis, revenu d'Italie, après trois ans d'absence, voulut examiner les progrès de son fils, âgé de neuf à dix ans. Il va un soir se promener, avec le gouverneur et l'enfant, dans une plaine où des écoliers s'amusaient à guider des *cerfs-volans*. Le père, en passant, dit à son fils : où est le *cerf-volant* dont voilà l'ombre ? Sans hésiter, sans lever la tête, l'enfant dit : sur le grand chemin ; et en effet, ajoutait milord Hyde, le grand chemin était entre le soleil et eux. Le père, à ce mot, embrasse son fils, et finissant-là son examen, s'en va sans rien dire. Le lendemain, il envoie au gouverneur l'acte d'une pension viagère, outre ses appointemens. (*J. J. Rous.*)

CERISE, CERISIER.

Quand Lucullus, vainqueur, triomphait de l'Asie,
L'airain, le marbre et l'or frappaient Rome éblouie ;
Le sage dans la foule aimait à voir ses mains
Porter le *cerisier* en triomphe aux romains.

(Delille, *Poëme des Jardins*.)

— C'est en effet de *Cérasunte*, en Cappadoce, que Lucullus apporta cet arbre que les latins ont appelé *cerasis*, et que nous avons appelé *cerisier* :

Et l'Europe lui dût les premières *cerises*.
(*La Gastromanie.*)

* Mad. de Sévigné, parlant des fables de Lafontaine, disait : c'est un panier de *cerises* ; on veut choisir les plus belles, et le panier reste vide :

Sévigné... j'aime fort cette comparaison :
L'aimable Sévigné compare, avec raison,
Tout le recueil avec un panier de *cerises* :
Les plus belles d'abord sont les premières prises ;
Puis de moindres, et puis enfin on mange tout.
On a cité ce mot plein d'esprit et de goût.
(*Merc. de Fr.* 1790.)

CERNER, CERNE, CERNEAU.

Rien n'assurait autrefois la tranquilité publique comme la garde à cheval de Paris ; les chevaux qu'elle montait savaient *cerner* les filoux et les malfaiteurs bien mieux que n'ont fait depuis tous les corps-de-garde bourgeois. Heureusement l'ancienne garde vient d'être

rétablie et les filous s'en apperçoivent bien.

— C'est du mot *cerne*, *cerner*, qu'a été composé le mot *cerneau*, parce que pour avoir la noix il faut faire un *cerne* dans l'intérieur de la coquille. — On dit des yeux qu'ils sont *cernés*, quand ils sont fatigués et battus, parce qu'alors il se forme un *cerne* à l'entour.

CERTAIN, CERTAINE. — Synonime de *quidam* ou *quelque* :

Il est bien difficile enfin d'être fidele,
A de *certains* maris, faits d'un *certain* modèle.
(*Moliere.*)

* Les filles ont toujours de *certaines* petites incommodités, qui demandent de *certains* petits soins, et auxquelles il faut mettre un *certain* ordre, dans de *certaines* circonstances. (Volt. *Princesse de Babylone.*)

CERTAIN, CERTITUDE, CERTES, CERTIFIER, CERTIFICAT.

Loin de moi les soupçons et les *certificats* ;
Cela repugne trop à des cœurs délicats.
(*Colin-d'Harleville.*)

* Ecrire sa promesse est une indignité,
Qui fait, à mon avis, honte à l'humanité:
Ma parole est ma loi, je veux que l'on s'y fie,
Sans qu'un notaire écrive et vous la *certifie*.

(Destouches, *dans l'Hom. sing.*)

* Dans le tems que le curé de St.-Étienne-du-Mont, à Paris, refusait les sacremens à M. Caffin, conseiller au Châtelet, homme respectable, mais suspecté de jansénisme, un autre prieur-curé opposait au scandale qu'occasionnait son confrère, et qui révoltait les honnêtes gens, une farce qui divertit le corps de la magistrature et les plaisans de la ville. Voici le fait. — Une femme montée sur une ânesse en chaleur, en passant dans la rue St.-Jacques-du-Haut-Pas, fut mordue par un âne qui poursuivait sa bourique, et qui vint à bout de la saillir, malgré les efforts réitérés de la maîtresse. Plainte de la part de cette femme, et procès entr'elle et le maître de l'âne. Celui-ci, pour se justifier, produisit le *certificat* du curé de sa paroisse, chanoine régulier, comme celui de St.-Étienne-du-Mont. Le *certificat* était conçu en ces termes:

« Nous soussignés, prieur-curé et
» autres notables habitans de la paroisse
» de Vanvres, *certifions* que Marie-
» Françoise Sommier, femme de Jacques
» Féron, avait un âne, depuis quatre
» ans, pour le service de son com-
» merce; et que personne ne l'a jamais
» connu méchant, ni pendant le tems
» qu'ils l'ont eu, ni pendant six ans qu'il
» a appartenu à un autre habitant; qu'on
» ne s'en est jamais plaint, ni entendu
» dire qu'il eût fait malice dans le pays.
» En foi de quoi nous lui avons donné
» le présent *certificat*. A Vanvres, ce 19
» septembre 1750. Signé Pinterel, prieur-
» curé de Vanvres. Jérôme Patin. C.
» Jeannet, etc. »

Ce *certificat* ridicule fut rapporté à la fin d'un mémoire assez médiocre, dont il faisait le principal mérite. Le refus des sacremens à M. Coffin, avec le témoignage favorable accordé à l'âne de Féron, donnèrent lieu à l'épigramme suivante :

De deux curés portant blanches soutannes,
Le procédé ne se ressemble en rien.
L'un veut mettre au rang des profanes
Le magistrat le plus chrétien;

L'autre dans son hameau trouve, jusques aux ânes,
Tous ses habitans gens de bien.

(Année litt.)

Certes se dit en conversation, comme en poésie, pour *certainement*. — *Certes* est beau dans sa vieillesse, et a encore de la force sur son déclin. La poésie le réclame. *(Labruyère.)*

Ils n'avaient *certainement* pas assez d'énergie pour sentir celle du mot *certes*, ceux qui auraient voulu le bannir de la langue ou du moins du beau langage. Ils n'avaient donc pas été entraînés par le mouvement fort et rapide qu'il imprime au discours d'un Bourdaloue, lorsqu'avec l'assurance de l'homme qui sait avec la plus grande *certitude*, cet orateur va, par cette transition vive et pressante, achever le triomphe de ses victorieux raisonnemens? *(Nouv. synon. fr.)*

CERVELLE, CERVEAU. — Ce fut Sixte-Quint qui, lorsqu'il n'était encore que cardinal, composa en latin la bulle d'excommunication, lancée par le pape Pie V, contre la reine Élisabeth, qu'à cela près il estimait beaucoup et qu'il appelait une bonne *cervelle* de princesse:

un gran *cervello* di principessa. (Volt. *notes sur la Henriade.*)

* Jadis un renard affamé,
Rodant par-ci, par-là, pour faire bonne quête,
Entra dans la maison d'un peintre renommé;
Et trouva sous sa patte une fort belle tête.
Une perruque blonde, ainsi qu'à votre amant,
De l'éclat de son teint relevait l'agrément.
O ciel! s'écria-t-il, qu'elle me semble belle!
C'est grand dommage, vraiment
Qu'elle n'ait point de *cervelle!*
Combien devant nos yeux, qui ne s'en doutent pas,
Sous leur grande perruque étalent des appas,
Qui de la tête peinte étant le vrai modèle,
Ont beaucoup d'apparence, et n'ont pas de *cervelle!*
De votre sèxe même, et vous le savez bien,
Pour paraître charmante, on ne néglige rien:
Mais quel malheur plus grand que celui d'être belle,
Lorsqu'à beaucoup d'appas on joint peu de *cervelle!*
Peut-être que l'amant, épris de nos attraits
Est une belle tête, à la *cervelle* près.
Il touche, il plaît, il charme, à n'en voir que l'écorce;
Au fond, l'esprit et lui sont peut-être en divorce.
(Boursault, *com. d'Esope à la cour.*)

* M. de Fontenelle raisonnait jusques dans l'amour. Témoin la manière avec laquelle il reçut de la bouche de sa maî-

tresse la déclaration de son inconstance. —Eh bien ! si nous ne sommes plus amans nous resterons amis. — Aussi M. de Tencin, que ce philosophe voyait souvent, lui dit un jour en mettant la main sur sa poitrine : ce n'est pas un cœur que vous avez là, c'est de la *cervelle* comme dans la tête. *(Dict. des hom. ill.)*

* La Feuilladè ayant été blessé à la tête, d'un coup de mousquet, en 1655, au siége de Landrecie, les chirurgiens qui lui mirent le premier appareil, lui dirent que le coup était dangereux, et qu'on voyait sa *cervelle*. Ah ! parbleu, dit-il, messieurs, prenez-en un peu, et l'envoyez dans un linge au cardinal Mazarin, qui me dit cent fois le jour que je n'en ai point ;

O messieurs ! la bonne nouvelle !
A ce diable de Mazarin,
Qui prétend que je n'en ai brin,
Envoyons-en une parcelle.

(Alm. littér. 1793.)

* Deux suisses, le sabre à la main, se battaient à outrance dans une place publique. Un paysan les apperçoit, et le cœur ému de compassion, s'efforce de les

séparer ; mais le pauvre diable, pour toute récompense de son zèle, reçoit à la tête un coup de sabre qui le jette à la renverse. On appelle un chirurgien, qui veut voir si la *cervelle* est atteinte Allez, monsieur, dit le paysan, il fallait que je n'en eusse pas dans le moment que j'ai été me mettre à la traverse.

* Les amoureux, disait le prince Eugène, sont dans la société, ce que sont les fanatiques dans la religion ; c'est-à-dire des *cerveaux* brûlés.

— On appelle *cerveau brûlé*, un homme qui a une mauvaise tête, qui ne fait que sottises et extravagances :

Tout fier de quelques prix qu'au Louvre il remporta,
Du nombre des quarante Argan se croit déjà.
Oui, j'en jure, dit-il, si la troupe immortelle,
Ne m'a pas, à trente ans, au fauteuil installé,
Je veux me brûler la *cervelle*....
— Mes chers amis, c'est un *cerveau brûlé*.

CERVELAS. — Le *cervelas* est une sorte de saucisse ronde, et qui, pour être ce qu'annonce son nom, devrait être fait de *cervelle* de veau, de porc, etc., mais qui n'est fait que de la chair de

ces animaux, tellement mélangée, que la chair du *cervelas* a quelque ressemblance avec la *cervelle*. L'assaisonnement bien ménagé en fait tout le mérite.

CÉSAR.

Je déteste *César* avec le nom de roi ;
Mais *César* citoyen serait un dieu pour moi.
(Voltaire, *dans la Mort de César.*)

Depuis *César*, ce nom fut celui des empereur romains : il passa à tous ses successeurs à l'empire, et mérita de devenir l'expression de la valeur et de la grandeur d'ame :

César qu'en ses projets la nature seconde,
Ne fut pas seulement le premier des romains :
Tour-à-tour le vainqueur et l'exemple du monde,
Par-tout il se montra le premier des humains.

* Le proverbe latin exprime la suprême puissance dans le seul mot de *César :* aut *Cæsar*, aut nihil.

CÉSARIENNE. — Ce terme n'est employé qu'en cette occasion : faire ou subir l'opération *césarienne*. On appelle ainsi l'opération, par laquelle on fait accou-

cher une femme, lorsqu'elle ne peut être délivrée de son fruit naturellement, et d'où *César* qui lui dût la naissance, prit lui-même son nom : *A cæso matris utero.* Auparavant la famille de ce héros, portait le simple nom de *Jules.*

CESSER.

Lorsque de tant d'horreurs le trépas nous délivre,
Est-ce un si grand malheur que de *cesser* de vivre ?
(*Racine.*)

* Une spartiate écrivait à son fils, que l'on accusait de s'être sauvé de la bataille : « Il court de mauvais bruits sur » votre compte. Ou faites les *cesser*, ou » *cessez* de vivre ». (*Voy. d'Anach.*)

* Chez les anciens Perses, il était permis aux philosophes, chargés d'inaugurer les princes, de leur répéter ces mots au jour de leur couronnement : saches, ô Roi, que ton autorité *cessera* d'être légitime, le jour même que tu *cesseras* de rendre les Perses heureux.

* Un gentilhomme, fort riche, était éperdument amoureux d'une demoiselle sans fortune. Sur les représentations qu'on lui fit que ce parti n'était pas sortable

pour lui, il fit tous ses efforts pour renoncer à sa passion. Il s'éloigna de sa maîtresse, fit de longs voyages pour l'oublier, mais à son retour se trouva plus amoureux que jamais. Enfin, pressé de nouveau par sa famille de ne plus y penser :

...... Tout aussitôt de s'alarmer,
De prendre de l'humeur, mais de l'humeur jalouse;
Ah ! je vois bien, dit-il, il faut que je l'épouse !
C'est-là le seul secret pour *cesser* de l'aimer.

(Le petit cousin de Rabelais.)

* A Glicère, qui me reprochait d'avoir *cessé* de l'aimer :

Répondez-moi, belle Glycère,
Lequel des deux doit-on blâmer,
Ou celle qui *cesse* de plaire,
Ou celui qui *cesse* d'aimer?

CÉSURE.—Ce mot est latin; *cæsura, à cædere; couper*. Il conserve le nom de *CÉSURE* en français, et se dit, en poésie, de la coupure ou repos qui doit se trouver à chaque vers, après un certain nombre de syllabes. Les vers de huit syllabes, et au-dessous, n'exigent pas de *CÉSURE* Ceux de dix doivent la présenter après

la quatrième syllabe, et ceux de douze après la sixième, et alors la *césure* s'appelle *hémistiche* :

Enfans demi-polis des Normands et des Goths,
La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux;
Elle flatte l'oreille, et souvent la *césure*
Plaît, je ne sais comment, en rompant la mesure.
(Voltaire.)

CHAQUE, CHACUN, CHACUNE.

Chacun à sa *chacune*.................
Et je puis vous jurer qu'à vous mettre en dépense
Chacun ici, monsieur, travaille en conscience.
(Destouches, *dans le Dissipateur.*)

* *Chacun* pille, *chacun* vole,
Chacun court à la pistole. *(Malherbe.)*

* Deux pélerins à Rome se rendaient;
Las de traverser tant de villes,
A tout venant ils demandaient :
Que nous reste-t-il? — Trente milles. —
Que trente milles? Bon, dit l'un,
Ce n'est que quinze pour *chacun*.

* Mad. de Sévigné a fait des adjectifs *chaque*, *chacun*, *chacune*, le substantif *chacunière*. Les filles de la reine,

écrit-elle à mad. de Grignan, s'en vont *chacune* dans leur *chacunière*, pour dire *chacune* chez elle. (CHACUNIÈRE n'est point académique.)

CHAGRIN, CHAGRINER.

Un esprit né *chagrin*, plaît par son *chagrin* même.
(*Boileau.*)

* Quelques-uns dérivent ce mot de *aigrir*, parce que, dit-on, le *chagrin aigrit* l'esprit. Ils se fondent sur ce que, en quelques lieux, on dit *aigrin*, pour dire *chagrin*; en effet, l'on écrivait autrefois *chaigrin*.

* Quelques écrivains ont fait de *chagrin*, l'adverbe *chagrinement*. Je passe la vie *chagrinement* à Paris quelquefois, et quelquefois en espérance et en amusemens. (*Mad. Sévigné.*)

* Bien souvent nos *chagrins* naissent de nos plaisirs.
(*Clément.*)

* C'est le premier des biens de vivre sans *chagrin*.
(*Regnard.*)

* Le *chagrin* me paraît une incommode chose.
(*Molière.*).

* Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et épouse de Louis XIV, mourut en 1683. Lorsque le roi apprit la nouvelle de sa mort, il dit : voilà le seul *chagrin* qu'elle m'ait jamais causé. (*Dict. des hom. ill.*)

* Cent heures de *chagrin* ne payent pas un sol de dette, dit le proverbe Italien : Cento ore di *fastidio*, non pagano un quastrino di debito.

CHAINE, CHAINON.

...... Une première *chaîne*
Laisse une impression qu'on ne perd qu'avec peine.
(*Destouches*)

* Homère, et après lui le chancelier de l'hôpital, ont appelé la religion, la *chaîne* d'or qui suspend la terre au trône de l'Éternel.

* Pour contenir le cœur des humains indociles,
On a cru que les lois étaient de sûrs moyens;
Mais ce sont, à mon gré, de belles inutiles,
Dont le moindre mortel évite les liens.
Imaginez-vous voir au milieu de la rue,
Pour gêner les passans et les arrêter tous,
Une longue *chaîne* tendue
Par deux anneaux très-forts et scellés aux deux bouts,

Sitôt que les passans à cette *chaîne* arrivent,
Les obstacles par eux sont aisément vaincus ;
Les petits par dessous s'esquivent,
Et les grands sautent par dessus.

* Charles V s'étant allé faire battre, fort imprudemment, sur les côtes d'Afrique, envoya, à son retour, une superbe *chaîne* d'or à l'Arétin, afin de contenir la malignité de sa plume, sur la sottise de cette expédition. L'Arétin la reçut, et la regardant tristement, s'écria : voilà bien peu de chose pour une si grande folie ! (Fontenelle, *Dial. des morts.*)

* La reine Christine de Suède avait dit plusieurs fois à Chevreau, secrétaire de ses commandemens, qu'elle réservait à Scudéri, pour la dédicace qu'il lui fesait de son Alaric, une *chaîne* d'or de dix mille livres. Ce présent était fait pour relever la fortune de Scudéri qui était pauvre. Mais le comte de la Gardie, dont il était parlé fort avantageusement dans le poëme, étant venu, sur ces entrefaites, à perdre les bonnes graces de la reine, cette princesse exigea que le nom du comte fut effacé de l'ouvrage. Chevreau en informa Scudéri, qui lui

répondit que quand la *chaîne* d'or serait aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruirait jamais l'autel où il avait sacrifié. Cette fierté héroïque plut à la reine qui changea d'avis. Mais le comte de la Gardie, au lieu de reconnaître la générosité de Scudéri, eut la lâcheté de ne l'en pas même remercier. (*Dict. des hom. ill.*, *art.* Scudéri)

* Le ministre Morus, ayant composé un poëme latin en l'honneur de la République de Venise, en reçut une magnifique *chaîne* d'or; en mourant il légua cette *chaîne* à Pélisson, comme au plus honnête homme, dit-il, qu'il eut encore connu.

* Après la mort de Henri IV, Sully porta toute sa vie à son cou une *chaîne* de diamans où pendait une grande médaille d'or, sur laquelle était empreinte l'image de ce prince. De tems en tems il la prenait, s'arrêtait à la contempler, et la baisait. Il conserva cette *chaîne* jusqu'à la mort.

Vaucanson conserva toute son activité jusqu'au dernier moment de sa vie. Il

s'occupait encore, quelques jours avant de mourir, à faire exécuter la machine qu'il avait inventée pour composer sa *chaîne* sans fin. Ne perdez pas une minute, disait-il à ses ouvriers; je ne vivrai peut-être pas assez long-tems pour expliquer mon idée en entier. *(Alman. litt.)*

* On attribue l'invention de ces *chaînes* de montre qui servent à communiquer le mouvement du tambour ou barillet, à la fusée, à un nommé Gruet, génevois, qui en cela rendit un très-grand service à l'horlogerie, en substituant cette *chaîne* à la corde à boyau qui était sujette aux variations de l'air et à bien d'autres inconvéniens.

CHAIR, CHAIRCUITIER. — Quel courage dut avoir le premier qui approcha de sa bouche une *chair* meurtrie, qui brisa de sa dent les os d'une bête expirante, qui fit servir devant lui des corps morts, des cadavres, et put engloutir dans son estomach des membres qui, le moment d'auparavant, bêlaient, mugissaient, marchaient, et voyaient! Comment sa main put-elle enfoncer un fer dans le cœur d'un être sensible!

Comment ses yeux purent-ils supporter un meurtre ! Comment put il voir saigner, écorcher, démembrer un pauvre animal sans défense ! Comment put-il supporter l'aspect des *chairs* pantelantes ! Comment leur odeur ne lui fit-elle pas soulever le cœur ! Comment ne fut-il pas dégoûté, repoussé, saisi d'horreur, quand il vint à manier l'ordure de ses blessures, à nettoyer le sang noir et figé qui les couvrait !

> Les peaux rampaient sur la terre écorchées !
> Les *chairs* au feu mugissaient embrochées ;
> L'homme ne put les manger sans frémir,
> Et dans son sein les entendit gémir.

Voilà ce qu'il dut imaginer et sentir la première fois qu'il surmonta la nature pour faire cet horrible repas ; la première fois qu'il eut faim d'une bête en vie, qu'il voulut se nourrir d'un animal qui paîssait encore, et qu'il apprit à égorger, dépecer, cuire la brebis qui lui lêchait les mains. — Comment hommes cruels ! avez-vous assez de férocité pour manger le sang des animaux innocens qui vous offrent leur laine pour vous vétir, leurs plumes pour vous re-

poser, leur lait pour nourrir vos estomachs encore faibles, ou déjà usés! O meurtrier contre nature! si tu t'obstines à soutenir qu'elle t'a fait *carnassier*, qu'elle t'a fait pour dévorer des animaux, des êtres de *chair* et d'os, sensibles et vivans comme toi; tues donc ces animaux de tes propres armes. Sans te servir de ferremens, de coutelas, de poudre et de balles, déchires les avec tes ongles comme font les lions et les ours; mords ce bœuf et le mets en pièce; enfonces tes griffes dans sa peau; dévores ses *chairs* toutes chaudes; bois son sang tout fumant. Tu frémis, tu n'oses sentir palpiter sous ta dent une *chair* vivante? La *chair* morte même te répugne, tes entrailles ne peuvent la supporter; il la faut transformer par le feu, la bouillir, la rotir, l'assaisonner de drogues qui la déguisent; il te faut des *chaircuitiers*, des cuisiniers, des rotisseurs, des gens en un mot qui t'ôtent l'horreur du meurtre, et habillent des corps morts, afin que le sens du goût, trompé par ces déguisemens, ne rejette point ce qui lui est étranger, et savoure avec plaisir des cadavres dont l'œil même eut eu

peine à souffrir l'aspect. (*Plutarque.*)

* Sous le règne du roi Robert, en 1007, un boucher de Tournans ayant exposé en vente, pendant une affreuse famine, de la *chair* humaine, il fut condamné à être brûlé vif : mais il a été permis en tout tems de vendre des hommes en vie ! (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Harpagus, courtisan d'Astiage, trouva excellente la *chair* de son fils que ce prince féroce lui avait fait servir dans un repas.

* La différence d'opinions brouilla Descartes et Gassendi. Descartes, dans une réponse qu'il avait faite à Gassendi, l'avait appelé *chair*, (*caro*). Cette expression tenait fort au cœur de Gassendi, qui, dans une réplique à son illustre adversaire, finissait par ces paroles remarquables : « En m'appelant *chair*, vous ne m'ôtez pas l'esprit. Vous vous appelez esprit, mais vous ne quittez pas votre *chair*. Il faut donc vous permettre de parler selon votre génie. Il suffit qu'avec l'aide de Dieu, je ne sois pas tellement *chair* que je ne sois encore

esprit, et que vous ne soyez pas vous-même tellement esprit que vous ne soyez *chair* ». L'abbé d'Estrées, depuis cardinal, grand amateur de belles-lettres, vint à bout de réconcilier ces deux adversaires. (*Éphémérides.*)

* M. de Saint-Olon, dans la relation qu'il nous a laissée de son voyage à Maroc, donne une étrange idée de l'empereur qui régnait alors : c'était Muley-Ismaël. Ce monarque maroquin immolait à son caprice le premier venu, et malheur à qui se trouvait sous ses pas, quand il lui prenait fantaisie de couper une tête par récréation. Il était, au reste fort gai, et ses cruautés étaient pour lui une occasion de dire des bons mots. —Des marabous l'engagèrent un jour à faire jeter deux esclaves chrétiens dans une fosse où il nourissait des lions. Le lendemain, d'autres chrétiens passant auprès de cette fosse, furent très-surpris d'entendre parler les deux esclaves, et regardèrent cet évènement comme une répétition du miracle de Daniel. Le bruit s'en répandit ; on chercha même à obtenir leur grace de l'empereur, et l'on

y employa une jeune espagnole qui avait beaucoup de crédit sur son esprit. Il ne témoigna aucun étonnement de ce que les lions n'avaient pas mangé ces deux malheureux : *la* CHAIR *des chrétiens est si mauvaise*, dit-il, *que les bêtes même n'en veulent pas.* On lui conta l'histoire de Daniel et le sort de ses accusateurs ; il fit jeter les marabous dans la même fosse ; et quand on vint lui apprendre que les lions les avaient aussitôt dévorés : *je savais bien*, répondit-il, *que la* CHAIR *des musulmans valait mieux que celle des chrétiens.*

CHAIRE. — Siége destiné aux prédicateurs.

Tel monte en *chaire*, sans autre talent ni vocation que le besoin d'un bénéfice. (*Labruyère.*)

★ A un petit abbé, grand parleur, qui demeura court en *chaire* :

Petit homme vain,
Qui jases sans fin,
Pour te faire taire,
Malgré ton caquet,
Le plus court secret
C'est de te mettre en *chaire*.

* Un prédicateur demeura court en expliquant, en *chaire*, ce passage de St. Paul : *periculum in terrâ, periculum in mare ;* on lui cria qu'il avait oublié : *periculum in* CATHEDRA. (*Mag. récréatif.*)

* Le petit peuple de Rome se plaignait à Pie IV, d'un impôt qu'il avait mis sur le bled, et qui pouvait aller par an à trois sols au plus par tête : vous avez bieu plus sujet de vous plaindre, répondit-il, de Paul IV, mon prédécesseur, qui vous a fait perdre une journée de cinq sols, en instituant une nouvelle fête (la *chaire* de St.-Pierre à Rome.) (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Louis XIV demandait à Boileau, ce qu'il pensait d'un prédicateur fort laid, mais fort éloquent (Nicolas Letourneux.) Il fait si peur, quand il monte en *chaire*, dit Boileau, qu'on voudrait l'en voir sortir. Mais il fait tant de plaisir, quand il y parle, qu'on desire de l'y voir rester.

CHAISE, CHAISE-A-PORTEURS, CHAISE-PERCÉE.

— Malherbe logeait ordinairement en

chambre garnie. Il n'a-vait que sept ou huit *chaises* de paille. S'il lui survenait quelqu'un quand elles étaient occupées, il criait à travers la porte : attendez, il n'y a plus de *chaises*. (*Ann. litt.* 1764.)

* Un accident, qui n'est que trop commun, causa la mort du célèbre imprimeur Thiboust. Il était chez un de ses amis, dans une salle où l'on jouait au billard. Il se lève de sa *chaise* pour voir jouer de plus près un coup difficile. Sa *chaise* est dérangée par mégarde ; il n'y fait pas attention ; et croyant se r'asseoir, il tombe. L'art ne put arrêter les suites de cette chûte funeste. (*Ibid.*)

* Dans un voyage que le savant Bentley fit en France, il alla voir la comtesse de Ferrers. Il trouva chez cette dame une compagnie très-nombreuse, au milieu de laquelle il fut si embarrassé, qu'il ne savait quelle contenance tenir. Las de cette situation pénible, il se retira. Dès qu'il fut sorti, on demanda à la comtesse ce que c'était que cet homme qu'on trouvait très-ridicule, et sur lequel chacun disait son mot. C'est un homme si savant, répondit

la comtesse, qu'il peut vous dire en grec, et même en hébreu, ce que c'est qu'une *chaise*, mais qui ne sait pas s'en servir. (*Dict. hist. d'éducation.*)

* Fleury et St.-Foix, racontent qu'une des cérémonies de l'élection du pape est de le conduire sur une *chaise-percée*, qu'on nomme *stercoria*, et que c'est de-là qu'il fait ses largesses au peuple. Cette *chaise-percée* est une espèce d'emblême qui donne à entendre au nouvel élu que quoique chef apostolique et souverain pontife, de toute la chrétienté, il n'est qu'un homme sujet comme les autres aux besoins de la nature et aux infirmités humaines.

* Le jésuite *Lachaise*, qui dirigeait la conscience de Louis XIV, et qui lui avait défendu depuis long-tems l'usage des sacremens, fut accusé par mad. de Montespan de favoriser tous bas les amours de M.lle de Fontanges. Le roi communia. Il ne lui en fallut pas davantage pour crier au sacrilège. Le père *Lachaise*, dit-elle, assez plaisamment, n'est qu'une *chaise* de commodité. (*Vie de mad. de Maintenon.*)

* Un poète de province avait prié Malherbe, de lui corriger un ode au roi. Quand il revint, Malherbe lui dit qu'il n'y avait que quatre mots à ajouter, et sur les instances du poète, il mit au-dessous du titre : « Au Roi, *pour sa chaise-percée* ». Ensuite ayant bien plié le papier, il le rendit au rimeur, qui, sans regarder ce qu'il y avait dedans, l'accabla de remercîmens et de révérences. (*Ann. litt. 1764.*)

* Les jésuites achetaient d'un valet de garde-robe, *la chaise-percée* du feu roi d'Espagne, pour tâcher de découvrir dans les papiers dont Sa Majesté s'était servie, quelques éclaircissemens sur ce qu'il leur importait de savoir. Un frère blanchissait les papiers de son mieux, en rapprochait les morceaux; puis les rusés politiques lisaient et tenaient conseil. — Cette anecdote, peu connue, est très-vraie.

* L'abbé Mably n'était pas riche. Sur la fin de ses jours, sa santé ne lui permettant pas d'aller à pieds aisément, il prit une *chaise-à-porteurs*. Mais voyant que cette dépense prenait trop sur les

économies qu'il avait coutume de faire chaque année pour un vieux domestique qu'il craignait, en mourant, de laisser dans le besoin, il retrancha la *chaise-à-porteurs*; au moyen de quoi il vint à bout d'économiser 4000 liv., qu'il légua à ce fidèle serviteur. (*Journ. de Paris.*)

* L'usage des *chaises-à-porteurs* fut introduit de Londres en France, par M. de Montbrun, bâtard du duc de Bellegarde. — Il fallut des lettres-patentes enregistrées en parlement, le 11 décembre 1617, pour permettre qu'on s'en servît dans tout le royaume. (*Bibliot. hist. de la France.*)

CHALAND, CHALANDISE.

L'enseigne fait la *chalandise*.
J'ai vu dans le palais une robe mal mise
Gagner gros; les gens l'avaient prise
Pour maître tel qui traînait après soi
Force écoutans. Demandez moi pourquoi.
(*Lafontaine.*)

* *Chaland* était le nom qu'on donnait, dans le XIII.e siècle, aux petits vaisseaux qui voguaient sur la Seine et sur la Loire; d'où les parisiens ont appelé pain

chaland, celui qui leur était amené par ces petits bateaux. Ceux qui en achetaient, étaient aussi nommés *chalands*. Les marchands s'accoutumèrent insensiblement à appeler ainsi toutes leurs pratiques. De-là le mot *boutique achalandée. (Dict. des mœurs des Fran.)*

CHALEUR, CHAUD.

Tenez *chaults* les pieds et la teste :
Au demeurant vivez en beste. *(Montaigne.)*

* Agrippine, mère de Néron, ayant menacé cet empereur de faire rendre l'empire à Britannicus, fils de l'empereur Claude son premier mari, qu'elle en avait frustré par ses artifices, Néron résolut d'empoisonner son rival. L'usage était de goûter les mets, ou les liqueurs, que l'on faisaient prendre aux princes de la famille impériale. L'échanson du jeune Britannicus ayant été gagné, goûta froide la liqueur que ce prince ne buvait que *chaude*. Après l'avoir goûtée, il la fit chauffer, et la présenta au jeune homme, si *chaude* qu'il ne la put prendre, il demanda de l'eau froide pour l'attiédir. L'échanson lui en donna sans la goûter,

Cette eau contenait un poison si violent, que dans le moment Britannicus perdit la parole, bientôt après la respiration, et mourut. Néron n'avait pas encore dix-huit ans quand il fit ce premier coup d'essai.

* Certain avare arriva dans l'enfer :
Eh, quoi ! dit-il au seigneur Lucifer,
Le bois ici ne se ménage guère ?
Voilà cent fois plus de feu qu'il n'en faut !
Eteignez-en la moitié, mon confrère,
Il y pourra faire encore assez *chaud*.

* Le 6 août 1705, la *chaleur* fut si grande à Paris, qu'un thermomètre dont Cassini se servait depuis 36 ans, cassa sur les deux heures après midi; ce qui prouva qu'il y avait au moins 36 ans qu'il n'avait fait si *chaud* à Paris. Dans les parties méridionales de la France, la *chaleur* fut si grande, qu'en plusieurs endroits on fit cuire des œufs au soleil, et que la plus grande partie des vignes fut brûlée, ce qui n'était jamais arrivé dans ce pays-là. (*Éphém.*)

CHALOUPE. — Les napolitains, las du joug espagnol qu'ils trouvaient trop

pesant, se révoltèrent en 1647, et se mirent sous la protection de la France. Le duc de Guise qui se trouvait à Rome, alla se mettre à leur tête avec le titre de généralissime. Ceux qui voulaient former une république libre et indépendante, cherchaient à décrier ce prince, en répétant sans cesse qu'il était français, et que son dessein était de les livrer à la France. Six mille furieux, assemblés dans une place publique, firent retentir ces cris. Non, dit le duc à l'un d'entr'eux, la France n'est pas ma patrie; je suis né dans la *chaloupe* qui m'a amené ici. La multitude, charmée de cette réponse, jura de n'obéir qu'à lui. (*Relation de l'abbé Baqui.*)

CHALUMEAU.

Quand de ce qu'on adore on chante les appas,
Le *chalumeau* devient trompette.
(*Fontenelle.*)

* Le normand Fontenelle, au milieu de Paris,
Prêta des agrémens au *chalumeau* champêtre.
(*Voltaire.*)

* Quand du bruyant clairon les sons se font entendre,
Daigne-t-on écouter le faible *chalumeau*?
(*Poinsinet.*)

CHAMAILLER, CHAMAILLIS.

Moi, *chamailler!* Bon dieu! suis-je donc un Roland?
(*Moliere.*)

* Se *chamailler*, c'est disputer avec beaucoup de bruit :

Ce *chamaillis* de cent propos croisés,
Ressemble aux vents l'un à l'autre opposés.
(*Voltaire.*)

* On disait originairement *camailler*, pour dire frapper les ennemis à grands coups d'épée. Ce verbe venait de ce que les principaux coups étaient donnés sur le *camail*; ce qui prouve que le *camail* n'a pas toujours été un habillement sacerdotal : il signifiait autrefois une armure qui couvrait la tête et le cou.
(*Matinées sénonoises.*)

CHAMARRER. — Orner un habit de franges, de passemens, de dentelles, de galons, etc. Il s'emploie souvent au figuré:

Vous êtes un vieux fou plutôt qu'un grand seigneur,
Tout *chamarré* d'orgueil, paîtri d'un faux honneur.
(*Voltaire.*)

* Sous Charles V, on imagina les habits blasonnés, c'est-à-dire, *chamarrés* de toutes les espèces armoriales de l'écu.

On vit ensuite paroître, sous Charles VI, l'habit mi-parti, c'est-à-dire, *chamarré* de deux couleurs diverses, tel qu'est resté long-tems l'habit des échevins, et tel qu'est encore celui des bedeaux. La mode de porter des bas, des gilets, des habits et des rubans à la Malboroug, ramena pour un moment la *chamarrure* en France, vers 1785.

CHAMBRANLE. — Les hommes que leur condition met auprès des grands, doivent s'y tenir dans la même distance que les *chambranles* auprès des cheminées; pas si loin qu'ils n'en sentent point l'influence, pas si près qu'ils s'y brûlent. *Sic cum principibus* était une devise qu'on lisait autrefois au milieu de quelques *chambranles*. Fontenelle avait souvent cet apophtegme à la bouche.

* C'est Robert de Cotte qui le premier imagina de mettre des glaces au-dessus des *chambranles* de cheminées. *(Nouv. Dict. hist.)*

CHAMBRE, CHAMBRÉE, CHAMBRIÈRE. — Pascal a dit, et mad. de Sévigné l'a répété : Tous les maux

viennent de ce qu'on ne sait pas garder sa *chambre*.

* Vers l'an 1677, la fameuse Voisin s'unit avec la femme Vigoureux, et un ecclésiastique nommé Lesage, pour trafiquer des poisons d'un italien nommé Exili, qui avait fait en ce genre d'horribles découvertes. Plusieurs morts subites firent soupçonner des crimes secrets. On établit à l'Arsenal, en 1680, la *chambre des poisons*, qu'on appela la *chambre ardente*. Plusieurs personnes de distinction furent citées à cette *chambre*, entr'autres deux nièces du cardinal Mazarin, la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, et enfin le célèbre maréchal de Luxembourg. La Voisin, la Vigoureux et Lesage s'étaient fait un revenu de la curiosité des ignorans qui étaient en très-grand nombre; ils prédisaient l'avenir; ils faisaient voir le diable. S'ils s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu que du ridicule chez eux et dans la *chambre ardente*. La Reynie, l'un des présidens de cette *chambre*, demanda à la duchesse de Bouillon, si elle avait vu le diable,

Elle répondit : Je le vois dans ce moment ; il est déguisé en conseiller d'état, fort laid et fort vilain. — Ce procès dura quatorze mois, pendant lesquels la comtesse de Soissons se sauva en Flandre. Le maréchal de Luxembourg fut acquitté, comme tous les personnages de condition impliqués dans cette affaire. La Voisin et ses deux complices furent condamnés par jugement de la *chambre ardente* à être blûlés en place de Grève ; ce qui fut exécuté. (Désormeaux, *Vie de Lux.*)

* Le cardinal de Richelieu conserva son caractère superbe jusqu'au lit de la mort. Elle l'attaque à Lyon ; il se fait porter à Paris sur les épaules de ses gardes, dans une *chambre* suspendue, où pouvaient tenir à ses côtés deux personnes. Ses gardes se relayaient. On abattait des pans de murailles pour faire entrer plus commodément la *chambre* par les portes des villes où il passait. (*Ann. franç.*)

* Jérôme Withrite, chapelain anglais, avait beaucoup d'ambition. Il osa aspirer au cœur et à la main de Françoise, fille du protecteur ; il était jeune, il plut : Cromwel s'apperçut de l'intelligence,

Trop dissimulé pour éclater sur de simples soupçons, il les observa de très-près. Un jour il surprit le chapelain aux pieds de Françoise ; il allait le condamner au dernier supplice, lorsque l'audacieux amant, sans s'étonner du danger, supplia Cromwel de l'aider à fléchir la princesse, et de parler en sa faveur pour qu'elle lui accordât la permission d'épouser sa femme de *chambre*. — Le protecteur étonné admira sa présence d'esprit, et voulut que le mariage se fît sur-le-champ. Il enrichit Withrite, qui aurait été heureux, s'il avait pu l'être sans Françoise. (*Ann. litt.* 1768.)

* O! si Fénélon vivait, disait un jour Jean-Jacques Rousseau, hors de lui, et les larmes aux yeux; oui, si Fénélon vivait, je chercherais à être son laquais pour mériter d'être son valet-de-*chambre! (Etudes de la nature.)*

CHAMEAU, CHAMELIER. Le *chameau* est un animal qui naît en Afrique, qui a une espèce de bosse sur le dos, et auquel on fait porter de très-lourdes charges.

Au son de l'aigre fifre, au bruit sourd du tambour,
Dans les murs de Paris, on promenait, un jour,
Un *chameau* du plus haut parage;
Et mille curieux, en cercle ramassés,
Pour le voir de plus près lui fermaient le passage,
Et ne le voyaient pas assez.
L'un admirait sa taille, un autre sa souplesse;
Celui-ci sa vigueur, celui-là sa noblesse.
Un riche, moins jaloux de compter des amis,
Que de voir à ses pieds ramper un monde esclave,
Dans le *chameau* louait un air soumis.
Un magistrat aimait son maintien grave;
Tandis qu'un avare enchanté,
Ne cessait d'applaudir à sa sobriété.
Un bossu vint, qui dit ensuite :
« Eh! messieurs, pourquoi ces propos?
» Vous ne prenez point garde à son plus grand mérite;
» Voyez s'élever sur son dos
» Cette gracieuse éminence :
» Qu'il paroît léger sous ce poids!
» Et combien sa figure en reçoit à-la-fois
» Et de noblesse et d'élégance! »

En riant du bossu nous faisons comme lui.
A sa conduite en rien la nôtre ne déroge;
Enfin, dans l'éloge d'autrui,
L'homme fait toujours son éloge.

* On a quelquefois lieu d'admirer la sagacité avec laquelle la justice est ren-

due chez les turcs, que nous traitons d'ignorans, parce qu'ils n'ont ni institutes, ni code, ni digeste. — Un marchand chrétien ayant confié à un *chamélier* turc un certain nombre de balles de soie pour les transporter d'Alep à Constantinople, se mit en chemin avec lui; mais au milieu de la route, il tomba malade, et ne put suivre la caravane, qui arriva long-temps avant lui, à cause de ce contre-tems. Le *chamélier* ne voyant pas venir son homme au bout de quelques semaines, s'imagina qu'il était mort, vendit les soies, et changea de profession. Le marchand chrétien arriva enfin, rencontra le *chamélier* qu'il cherchait, et lui demanda ses marchandises. Le fourbe feignit de ne pas le connaître, et nia d'avoir jamais été *chamélier*. Le cadi, devant qui cette affaire fut portée, dit au chrétien : Que demandes-tu? — Je demande vingt balles de soie que j'ai remises à cet homme. — Que réponds-tu à cela, dit le cadi au *chamélier?* — Je ne sais ce qu'il veut dire avec ses balles de soie et ses *chameaux*; je ne l'ai jamais vu ni connu. — Le cadi adressant la parole au chrétien : quelle

preuve peux-tu donner de ce que tu avances ? — Pas d'autre que ma bonne-foi et mon affirmation. — Vous êtes deux misérables ; retirez-vous de ma présence, dit le cadi, en leur tournant le dos. Quand ils furent sortis, le cadi mit la tête à la fenêtre, et cria : *Chamélier!* un mot. Le turc tourne la tête, sans songer qu'il venait d'abjurer cette profession. Le cadi le fait saisir, le condamne à la bastonnade, à la restitution du prix de la soie, et à une amende considérable. (*Dict. d'anec.*)

CHAMP, CHAMPÊTRE.

C'est là cour qu'on doit fuir, c'est aux *champs* qu'il faut vivre. (*Voltaire.*)

* Une pauvre femme de Zehra possédait un petit *champ*, contigu au jardin du Calife. Hakam voulut bâtir un pavillon dans ce *champ*, et fit proposer à cette femme de le lui vendre. Celle-ci refusa toutes les offres, en déclarant qu'elle ne renoncerait jamais à l'héritage de ses pères. Hakam sans doute ne fut pas informé de la résistance. L'intendant des jardins, digne ministre

d'un despote, s'empara du *champ* par force, et le pavillon fut bâti. La pauvre femme, au désespoir, courut à Cordoue raconter son malheur au cadi Béchir, qui lui promit d'employer son crédit pour lui faire restituer son *champ*. — Un jour qu'Hakam, environné de sa cour, était dans le beau pavillon bâti sur le terrain de la pauvre femme, on vit arriver le cadi Béchir, monté sur son âne, portant dans ses mains un sac vide. Le calife étonné lui demande ce qu'il veut. Prince des fidèles, répond Béchir, je viens te demander la permission de remplir ce sac, de la terre que tu foules présentement à tes pieds. Hakam y consent; le cadi remplit son sac de terre : quand il est plein, il le laisse debout, s'approche du calife, et le supplie de mettre le comble à sa bonté, en l'aidant à charger ce sac sur son âne. Hakam s'amuse de la proposition, l'accepte, et vient pour soulever le sac; mais, pouvant à peine le mouvoir, il le laisse tomber en riant, et se plaint de son poids énorme. — Prince des croyans, dit alors Béchir, avec une imposante gravité, ce sac que tu trouves si lourd,

ne contient pourtant qu'une petite parcelle du *champ* usurpé par toi sur une de tes sujettes. Comment soutiendras-tu le poids du *champ*, quand tu paraîtras devant le grand Juge, chargé de cette iniquité? Hakam, frappé de cette image, court embrasser le cadi, le remercie, reconnait sa faute, et rend sur l'heure à la pauvre femme le *champ* dont on l'avait dépouillée, en y joignant le don du pavillon et des richesses qu'il contenait.—Un despote, capable d'une telle action, ne le cède qu'au cadi qui le force de la faire. (*Florian.*)

* Dans le premier voyage aërien que fit Blanchard en Hollande, le paysan sur le pré duquel il descendit, bien moins touché de ce merveilleux spectacle, et des progrès de la navigation aërienne, que du dommage fait à quelques touffes d'herbe, déchira le ballon, et fut sur le point de maltraiter l'aréonaute, qui ne se tira de ses mains qu'en souscrivant un billet de dix ducats. — Ce paysan, cité en justice en réparation du dommage, parvint adroitement à se tirer d'affaire. Messieurs, dit-il aux juges, la loi porte,

en termes formels, que tout ce qui tombe des airs ou du ciel sur un *champ*, appartient au propriétaire. Or M. Blanchard et son ballon sont tombés des airs dans mon *champ*; donc M. Blanchard et son ballon m'appartiennent. Je lui ai permis de se racheter pour dix ducats; il est clair qu'il me les doit. Ce syllogisme en bonne forme parut péremptoire. M. Blanchard eut le bon esprit d'en rire le premier. (*Journal de Paris.*)

* N'avez-vous pas souvent, aux lieux infréquentés,
Rencontré tout-à-coup ces aspects enchantés
Qui suspendent vos pas, dont l'image chérie
Vous jette en une douce et longue rêverie?
Saisissez, s'il se peut, leurs traits les plus frappans,
Et des *champs* apprenez l'art de parer les *champs*.
(Delille, *poëme des Jardins.*)

CHAMP (sur le) adv. — Un particulier s'étant adressé à Louis XI, pour le supplier de lui accorder un emploi dans une petite ville où il demeurait; le roi, après l'avoir entendu, lui répondit nettement qu'il n'y avait rien à espérer. Le suppliant, en se retirant, lui fit de très-humbles remercimens, et parut s'en aller très-satisfait. Le roi surpris le fit

rappeller, et lui demanda s'il avait bien entendu. — Oui, Sire, vous m'avez refusé la grace que je vous demandais. — Pourquoi donc cet air gai que je vous vois? — C'est à propos de votre bonté, Sire. — De ma bonté, eh quelle bonté? — Celle de m'avoir répondu *sur-le-champ*. — Louis XI charmé de cette réponse, fait expédier au pétitionnaire les provisions de la charge qu'il sollicitait, et le renvoye plus content encore qu'il ne s'était allé d'abord. (*Dict. des mœurs des franç.*)

CHAMPAGNE, CHAMPENOIS.

Du bourgogne rival, le *champagne* à son tour,
Porte les jeux, les ris, les graces et l'amour :
De sa vive liqueur la mousse enchanteresse
S'élance en bondissant, et fend l'air qui la presse;
Son éclat est plus pur que celui du cristal,
Et l'ambre de sa sève au nectar est égal.

(Castel, *poëme des Plantes.*)

* Les champenois sont doux, laborieux, probes, civils et très-courageux. Ils passent pour n'avoir pas beaucoup de génie, de-là ce mot trivial : quatre-vingt-dix-neuf moutons et un *champenois* font cent bêtes. On sait comme Pi-

ron les a ridiculisés; ce qui n'empêche pas que la *Champagne* n'ait produit un grand nombre de personnages célèbres en tout genre.

CHAMPIGNON.

Craignez le *champignon*, délice des festins,
Que l'art fait chaque jour naître dans nos jardins.
(*Poëme des Plantes.*)

* Clément VII avait une telle passion pour les *champignons*, que de crainte qu'ils ne vinssent à lui manquer, il en défendit l'usage dans toute l'étendue de sa domination. Il fut à la fin victime de cette gourmandise.
(*Caprices d'imagination.*)

* Agrippine empoisonna l'empereur Claude, son époux, avec des *champignons*, dans le dessein d'élever son fils à l'empire; et comme ce prince fut mis au nombre des Dieux, on appela dans le tems les *champignons* la viande des Dieux.

* On pourrait citer nombre de personnes empoisonnées en mangeant des *champignons*, entr'autres la princesse de Conti en 1751, et depuis, le fameux

clavecîniste Schoberg et sa famille, empoisonnés par des *champignons* qu'ils avaient eux-mêmes cueillis.

* Galien dit qu'il y a vingt-six genres de *champignons* nuisibles. Ceux qui croissent autour des oliviers, des grenadiers, des chênes, etc. sont très-venimeux et capables d'empoisonner, ainsi que ceux qui sont extraordinairement bouffis, ou qui contiennent un suc qui ressemble à de la colle :

Sachez donc discerner quel est le *champignon*
Qui cache sous sa voûte un germe de poison.

* Pline disait qu'on devait manger les *champignons* rarement, peu à-la-fois, bien échaudés, bien cuits, et peu assaisonnés ; et il les plaçait alors entre les alimens dont on peut se nourrir sans témérité.

* Il croît aux environs d'Albano un *champignon* fort délicat réservé pour la table des princes. Un droit seigneurial oblige tout habitant qui en découvre un de n'y pas toucher, mais de le garder nuit et jour jusqu'à sa parfaite maturité. (*Dict. d'Italie.*)

CHAMPART. — Redevance seigneuriale pour cause d'aliénation censée faite autrefois par les ancêtres ou devanciers du seigneur aux ancêtres ou devanciers d'un vassal propriétaire d'une terre ou d'un champ, dont le dernier était tenu, pour reconnaissance du fond, de lui abandonner une faible partie au tems de la récolte. Le mot *champart* emportait avec lui sa signification : *Campipars, partie du champ*. — La convention nationale supprima le droit de *champart*; mais à la charge d'indemnité. Des décrets postérieurs l'enveloppèrent dans la proscription indéfinie des droits seigneuriaux. Cependant Louis Bannard (vieillard octogénaire, natif de Constampierre, département du Loiret) mourut il y a environ dix ans dans cette commune. Un instant avant sa mort, il fit prier l'ex-seigneur de son village de passer chez lui. « Vous voyez, citoyen, lui dit-il, un homme qui toute sa vie a vécu en honnête homme, et qui veut mourir de même. Il y a environ quarante ans que vos auteurs m'ont mis le pain à la main, en détachant de leur domaine dix arpens de terre qu'ils m'ont donnés à *champart*. Vous devez,

comme moi, en avoir le titre passé à Château-Landon. La loi, en supprimant les *champarts* sans indemnité, n'a pu me dégager de la rente que je vous dois : je ne puis la retenir sans blesser tout-à-la-fois la reconnoissance, la probité, l'honneur et la loi sacrée de la propriété, dont le principe est gravé dans mon cœur. Ma conscience me reproche de garder un bien auquel je n'ai aucun droit ; et je ne veux pas mourir en laissant à mes enfans l'exemple d'un vol manifeste, en conservant, sans le payer, un bien que je sais ne m'appartenir qu'à la charge d'une redevance qui en est le prix. J'ai calculé les intérêts qui vous sont dûs, et le fonds du *champart* sur le pied de la valeur réelle. En conséquence, voilà 1500 liv. que je vous dois, et dont je m'acquitte; recevez-les et je mourrai tranquille ». — « Vieillard respectable, » dit l'honnête *champartier*, après avoir » inutilement résisté, vous donnez dans » ce moment à vos enfans et à la posté- » rité un exemple bien frappant de vertu. » J'accepte, pour le repos de votre cons- » cience, les 1500 liv. que vous me

» remettez; mourez en paix; mais les
» voici destinées pour vos enfans, à qui
» j'en fais don ». — Un trait de probité,
de délicatesse aussi noble, aussi rare,
était digne d'un meilleur tems: on doute
qu'il ait eu encore beaucoup d'imitateurs. (S).

CHAMPION. — Ce mot vient du mot *champ*, et il se donnait à celui qui se battait en *champ-clos* pour sa querelle ou pour la querelle d'autrui. — Sous le règne de Louis-le-Jeune, les religieux de St.-Germain-des-Prés ayant demandé le duel, pour prouver qu'Etienne Demaïs avait eu tort d'emprisonner un de leurs serfs, les deux *champions* combattirent long-tems avec un égal avantage; mais enfin, à l'aide de Dieu, dit l'historien, le *champion* de l'abbaye emporta l'œil de son adversaire, et l'obligea de confesser qu'il était vaincu. — Dans les auditoires de tous les seigneurs, ecclésiastiques ou laïques, à la place du crucifix qu'on y mettait dans les derniers tems, on voyait figurer deux *champions* armés de toutes pièces, acharnés au combat.

— Les femmes accusées d'adultère ou de crimes plus atroces encore, étaient également reçues à se justifier par la preuve du duel, c'est-à-dire à présenter un *champion* qui attestât leur innocence en combattant pour elles. Le vaincu, mort ou vif, était traîné sur la claie et pendu par les pieds; la femme était justifiée ou punie. — Sous le règne de Louis-le-Begue, la comtesse de Gastinois fut accusée d'avoir empoisonné son mari; les indices contre elle étaient si forts, et Gontran, son accusateur, cousin-germain de ce mari, passait pour un *champion* si redoutable, qu'elle se voyait abandonnée de tous ses parens et de tous ses amis. Ingelger, âgé de dix-sept à dix-huit ans, fils de Torquat, gentilhomme breton, se déclara son *champion*. Les juges ordonnèrent le combat; Torquat tua Gontran. La comtesse, de l'avis et du consentement de ses barons et vassaux, fit héritier de ses biens ce jeune et valeureux *champion*, qui fut la tige des comtes d'Anjou, qui montèrent sur le trône d'Angleterre. (*Essais hist. sur Paris.*)

CHANCE, CHANCEUX. — Louis XV aimait à courir les *chances* heureuses ou malheureuses que produisait la hausse ou la baisse des papiers royaux. Il avait un porte-feuille qui en était rempli, et qu'il faisait valoir par le ministère du partisan Bertin. (*Fastes de Louis XV.*)

* Il est impossible, dit Buffon, que tout gros jeu n'offre des *chances* fort inégales; et la somme que vous perdez sera toujours, relativement à celle que vous gagnez, au moins comme quatre est à trois. Supposez que vous ayez cent mille écus, si vous gagnez cent mille francs, vous n'augmentez votre fortune que d'un quart; si vous les perdez, vous la diminuez d'un tiers.

* Il y a quelques années que l'on condamna à mort dans le Norfolkshire un vieux criminel qui avait peut-être échappé plus de vingt fois à la punition due à ses crimes. Lorsqu'on lui eut prononcé sa sentence de mort, on lui demanda ce qui avait pu l'engager dans l'affreuse carrière qu'il avait parcourue, et pourquoi il y était resté. Par la même

raison, répondit-il, que l'on court les *chances* du commerce. Il y avait beaucoup de *chances* pour que je fisse des gains considérables; beaucoup de *chances* pour que je ne fusse pas découvert; beaucoup de *chances* pour que je ne fusse pas pris; si j'étais pris, beaucoup de *chances* pour que je ne fusse pas convaincu; et si je l'étais, je voyais encore quelques *chances* pour que ne fusse pas pendu. *(Journ. gén. de Fr.)*

CHANCELER, CHANCELANT.

Sous un prince qui ne sait rien,
Que je plains un peuple fidèle!
D'ordinaire le pied *chancelle*,
Quand la tête ne va pas bien.
(Traduction d'*Owen*.)

* Solon avait coutume de dire qu'un empire est *chancelant*, si le magistrat n'obéit aux lois, et le peuple au magistrat.

* Un ami de Piron, le rencontre un vendredi-saint, sortant d'un dîner où le poète s'était un peu trop livré à son goût pour le bon vin; il était *chancelant*.

Oh ! mon cher Piron ! un jour comme celui-ci ! cela n'est pas édifiant. — Tu as tort, reprend Piron ; un jour où la divinité succombe, il est bien possible que l'humanité *chancèle*. (*Alm. litt.* 1783.)

Ce trait déguisé donna lieu dans le tems au conte qui suit :

Près de Memphis, un sage octogénaire,
Un jour, d'un pas mal assuré,
L'œil pétillant, mais égaré,
Gagnait paisiblement sa demeure ordinaire.
Il venait, dit-on, à l'instant,
De célébrer certaine orgie,
D'où le vin d'Aï pétillant,
Et de quelques liqueurs la secrète magie,
Le faisait sortir *chancelant*.
Un sien ami le rencontre et s'écrie :
Eh quoi ! ne rougissez-vous pas ?
— Rougir ! et de quoi je vous prie ?
— Le tour est bon ! comment, à chaque pas,
Vous *chancelez !* Un homme de votre âge !
Un homme instruit ! un philosophe ! un sage !
Quoi ! le jour où Cambise ose d'un fer coupable
Frapper Apis ! certes ! il est honteux,
Que dans un jour si mémorable,
Chacun vous voie en cet état affreux.

Le jour où votre Dieu fut plongé dans la tombe !
— Parbleu, mon cher, au pis aller,
Un mortel peut bien *chanceler*,
Quand la Divinité succombe.

* Charles-Quint, sortant d'une attaque de goutte, marchait d'une manière si singulière, que le comte de Burent ne put se retenir d'un éclat de rire. Comme l'empereur lui en demandait la cause : sire, dit le courtisan embarrassé, en voyant *chanceler* votre Majesté, je croyais voir l'empire *chanceler* aussi, tantôt sur un pied, tantôt sur un autre. Gardez-vous de rire une autre fois, lui dit l'empereur, et souvenez-vous que si je traîne mon corps *chancelant* sur mes pieds, je mène l'empire avec ma tête. (*Hist. de Charles-Quint.*)

CHANCELLERIE, CHANCELIER. — Ces mots qui, dans l'ancien régime, désignaient, l'un la première magistrature, et l'autre le premier magistrat du royaume, viennent du vieux mot *chanceau*, lieu fermé de grilles, où se scellaient les lettres et édits royaux, sous les premiers rois. *Cancellare*, fermer, entourer d'une grille. — Le *chancelier* était

le seul homme de France qui fut dispensé de recevoir et de rendre des visites, ainsi que de porter le deuil de qui que ce fût. La raison de ce privilège, dit le Maître, c'est que le *chancelier* doit être détaché de tout, et ne représenter que la justice dont il est le chef. (*Ann. litt.* 1755.)

* Le fameux Marcel n'estimait les gens qu'en raison de leurs talens pour la danse. Ayant appris que Harlay avait été fait comte d'Oxford et grand *chancelier* d'Angleterre, il dit: Cela m'étonne; et quel mérite la reine a-t-elle donc pu trouver à ce Harlay? J'ai eu cet homme entre les mains deux ans au moins, et je n'en ai pu rien faire. (*Rec. d'épit.*)

CHANCRE, *Voyez* CANCER.

CHANDELEUR. — Fête de la vierge célébrée par l'église, le deux février, et ainsi nommée, parce qu'on y donne au clergé des cierges ou *chandelles* qu'il tient à la main pendant une partie de l'office. — On lit dans un sermon d'Innocent III que la fête de la *chandeleur* a été subtituée à celle de la déesse Cé-

rès, où l'on faisait de grandes illuminations, et où les femmes portaient des *chandelles.* (*Journ. de Verdun* 1713.)

CHANDELLE, CHANDELIER.

Noctis fida comes, videor, tamen, æmula solis;
Hoc fugiente redux, hoc redeunte fugax.
Forma teres, nive usque color, micat aurea cervix;
Tonsa, novum bifido concipit ore jubar.
Aspice quàm tenui discrimine pendeat anceps
Notra salus! afflat vel levis aura necem.
Posthuma sum; genuêre greges, propriæque medullæ
Prodiga; disco aliis vivere, disco mori.

Traduction.

Compagne de la nuit et rivale du jour,
Le déclin du soleil annonce mon retour.
Je suis blanche de corps, ma taille est rondelette;
Le flanc d'un animal fut long-temps ma retraite.
Certain fer, employé par un doigt délicat,
Ranime ma langueur, et soutient mon éclat.
Mais, ô destin affreux! l'aliment qui m'anime,
Boit lentement mon suc, et me prend pour victime!
Ce n'est pas tout, lecteur; un souffle me fait tort,
L'haleine du zéphir peut me causer la mort.
Quoique pour exister je la donne à mon père,
L'utilité m'absout d'un meurtre involontaire:

Le besoin des mortels m'occupe constamment ;
Je ne vis que pour eux et meurs en les servant.
(*Blandurel*, de Beauvais.)

* L'élégant Fléchier était fils d'un fabriquant de *chandelles*. Un prélat de cour, tout fier de sa naissance, fit sentir à l'évêque de Nismes, qu'il était bien surpris qu'on l'eut tiré de la boutique de ses parens pour le placer sur le siége épiscopal. Fléchier, sortant à regret de sa simplicité ordinaire, dit à son confrère : Avec cette manière de penser, je crois en effet que si vous étiez né fils d'un *chandelier* (1), vous auriez fait toute votre vie des *chandelles*. (*Nouv. bibl. de société.*)

* Une des originalités de Mézerai était de ne travailler qu'à la *chandelle*, même en plein jour, et au cœur de l'été, et de reconduire, le *chandelier* à la main, ceux qui venaient à midi rendre visite à ce nouveau Diogène, portant toujours une *chandelle*, le plus souvent aussi inutile à lui qu'aux autres.

(*Vie de Mézerai.*)

(1) March nd de *chandelles*.

* Après que l'Emile de J. J. Rousseau eut été condamné, et ce philosophe décrété, il resta quelque tems aux environs de Neuchâtel, passant ses soirées avec un laboureur qu'il avait affectionné : quand il y entrait, il soufflait la *chandelle* du bonhomme; et en partant, il la rallumait à la sienne, qui brûlait pendant la séance. (*Mém. secr.*)

* Dorilas, quand la nuit nous rend l'obscurité,
En paraît toujours attristé ;
Mais ce n'est pas à cause d'elle,
C'est parce que le jour épargne la *chandelle*.

* Sous le règne du roi de France, Charles V, on n'avait pas encore l'usage de placer des lumières sur les tables. On faisait tenir les *chandelles* à la main par un grand nombre de domestiques pendant tout le tems que durait le repas. (*Variétés litt.*)

* L'usage de la *chandelle*, connu de tous tems en France, ne paraît pas l'avoir été des grecs ni des romains ; ils ne brûlaient que de l'huile.

(*Mél. tir. d'une gr. bibl.*)

CHANGER, CHANGEMENT.

Le tems qui *change* tout, *change* aussi nos humeurs.

(*Boileau.*)

.... Autour de nous tout *change:*
La terre se dépouille, et bientôt reverdit;
La lune, tous les mois, décroît et s'arrondit...
Que dis-je? en moins d'un jour, tour-à-tour, on essuie
Et le froid et le chaud, et le vent et la pluie;
Tout passe, tout finit, tout s'efface; en un mot
Tout *change: changeons* donc puisque c'est notre lot.

(Colin-d'Harleville, *dans l'Inconst.*)

* Eprise d'un inconstant,
L'autre jour, en soupirant,
Laure disait à Glycère:
Ne saurais-tu pas, ma chère,
Un secret qui d'un amant,
Prévienne le *changement?*
Si vraiment, reprit Glycère,
J'en connais un excellent;
C'est de *changer* la première.

* Des sbires, à Rome, ayant trouvé un prélat en habit déguisé dans un endroit suspect, l'emmenèrent devant le pape Benoît XIV. Un cardinal qui était présent, fit un grand crime au prélat de son déguisement. Il a bien fait, reprit le

pape; serait-il plus séant qu'il y eut été sans *changer* d'habits? (*Encycloped.*)

* Lors de l'établissement du parlement Maupeou (en 1771) M. le duc de Nivernois s'était montré un des pairs protestans. Mad. du Barry le rencontre; elle l'arrête, et lui dit : M. le duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre opposition; car vous l'avez entendu, le roi a dit qu'il ne *changerait* jamais. — Oh! madame, dit finement le duc, apparemment qu'il vous regardait alors. (*Anec. sur mad. du Barry.*)

* Jadis volage et gentille ouvrière,
N'ayant qu'un juste et de pauvres amours;
Madame Orgon, aujourd'hui financière,
A bien *changé* de galants et d'atours,
Mais non d'humeur; elle est toujours légère,
Toujours *changeante*, ainsi qu'auparavant;
Parle aussi mal, ne sait pas mieux se taire,
Trompe un époux aussi bien qu'un amant;
Elle n'a pas, (voyez l'aimable enfant)
Changeant d'état, *changé* de caractère.

* Isaac Benserade n'avait que huit ans lorsque l'évêque qui lui donna la confirmation, lui demanda s'il ne voulait pas *changer* son nom hébreu d'Isaac pour

un nom chrétien? — De tout mon cœur, répondit cet enfant, pourvu que je ne perde rien au *change*. (*Nouv. Dict. hist. art.* Benserade.)

* La vieille Alix, jadis si belle,
Jadis si chère à ses amans,
Se courbait sous le faix des ans,
Et se croyait toujours nouvelle.
Un jour une glace fidelle
Lui fit voir ses traits alongés;
Ah! qu'elle horreur, s'écria-t-elle,
Comme les miroirs sont *changés!*

* Condé, ce foudre de guerre, fut sans contredit le premier capitaine de son siècle; mais il n'en fut que le second général. Il fut assez grand homme pour placer Turenne avant lui. Si j'avais à me *changer*, disait-il, je voudrais être *changé* en monsieur de Turenne. (*Ann. litt.* 1776.)

* Las d'exercer la médecine,
Pancrace a levé des soldats;
Et la gloire qui le domine
Le fait marcher aux Pays-Bas:
Il jure d'y faire main-basse,
Et d'être un homme sans quartier.

C'est ce que pratiquait le médecin Pancrace :
Il a *changé* d'habits plutôt que de métier.

CHANGE. — Agens-de-*change*, lettres-de *change*.

On voit chaque jour dans Paris
De très-prudens agens-de-*change*,
Changer aussi-tôt de logis
Qu'ils font une lettre de *change*.
(Porte-feuille fr. an XI.)

* Philippe-Auguste, après s'être fait craindre des anglais, qui avaient voulu profiter de sa minorité pour envahir une partie de ses états, réprima les violences et les brigandages exercés par les grands. Il chassa les juifs, et déclara ses sujets quittes envers eux. Les juifs proscrits se réfugièrent en Lombardie, et là ils donnèrent aux négocians étrangers et aux voyageurs, des lettres secrètes sur ceux à qui ils avaient confié leurs effets en France. C'est à cette époque que l'on peut fixer l'origine des lettres-de-*change*. *(Hist. de France.)*

CHANOINE.

Les *chanoines*, vermeils et brillans de santé,
S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté ;

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leur hermine,
Ces pieux fainéans faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner, et laissaient, en leur lieu,
A des chantres gagés le soin de prier Dieu.

(*Boileau.*)

* L'habit, dit-on, ne fait le moine;
L'état non plus, on s'y trompe souvent:
Moi-même ai vu, sous l'habit d'un *chanoine*,
Un homme sage, et qui plus est, savant. (*S.*)

CHANSON, CHANSONNETTE, CHANSONNER, CHANSONNIER.

Une *chanson* veut être méditée,
Il faut, même en *chansons*, du bon sens et de l'art.

(*Précis des Lois du Goût.*)

* Ou *chantez* vos plaisirs, ou quittez les *chansons*.

(*Voltaire.*)

* Mes plus grands biens, comme mes plus grands maux, me sont venus pour des *chansons*, disait Jean-Jacques.

* Thibault VI, comte de Champagne, et roi de Navarre, réunissait deux titres qui ne peuvent guères s'allier que dans une tête française : il fut à-la-fois surnommé le Grand, et le faiseur de *chansons*.

* Piron, tourmenté par son tailleur, l'un de ses plus intraitables créanciers,

entra un jour dans une furieuse colère contre cet homme impitoyable. Tiens, lui dit-il, en lui jettant à la tête son opéra de la Rose qu'il venait de composer; tiens, portes cela à Monnet, il t'en donnera cent écus. Le tailleur rejette dédaigneusement l'opéra et sort en disant : sachez que je ne me paye pas de *chansons*. (*Alm. litt. 1787.*)

* Un officier gascon sollicitait auprès de Démarets, ministre des finances, le paiement de sa pension. Votre pension est une *chanson*, lui dit le ministre. L'officier se retire, et son brevet de pension à la main, se présente devant le roi, en frédonnant un air entre les dents. Que demandez-vous, lui dit le prince? — Sire, je cherche l'air de la *chanson* que votre majesté m'a donnée. Je l'avais prise pour un brevet; mais votre ministre des finances m'assure que ce n'est qu'une *chanson*. Le roi se prit à rire et fit payer la pension. (*Dict. d'Education.*)

* L'abbé de Lattaignant eut la réputation de *chansonnier*. Il la perdit dès qu'il voulut être auteur. Sur quatre volumes de *chansons* qu'il fit imprimer,

on trouve une douzaine de couplets passables :

Souvent l'auteur altier de quelque *chansonnette*,
Au même instant prend droit de se croire poète.

(Boileau.)

* *Chansonner* et chanter ne sont pas du tout la même chose. L'un se prend en bonne, et l'autre en mauvaise part. Favart a dit de Pannard, que Marmontel appella ingénieusement le Lafontaine du vaudeville :

Il *chansonna* le vice et *chanta* la vertu.

CHANT, CHANTER, CHANTRE.

Français, vous savez vaincre et *chanter* vos conquêtes.

(Voltaire.)

* En fait de *chant*, l'Espagnol pleure, l'Italien se plaint, l'Allemand meugle, le Flamand heurle, le seul Français *chante*. *(Elite de bons mots.)*

* Toutes nos anciennes poésies provencales, et même les françaises étaient faites pour être *chantées*, sans en excepter nos plus longs romans en vers, d'où nous est venu cette façon de parler : que nous vient-il *chanter* ? *(Mél. tirées d'une gr. biblioth.)*

* Alexandre *chantant* avec des musiciens, en présence du roi son père, l'emporta sur ces maîtres de l'art. Il paraissait en tirer une sorte de vanité, lorsque Philippe, le regardant d'un air de dédain, lui dit : n'es tu pas honteux, mon fils, de *chanter* si bien! — Philippe, avant ou après, eut pourtant la même faiblesse, et reçut à peu-près la même leçon d'un de ses musiciens.

* Un des musiciens de la chapelle de Louis XIV, avait tenu quelques propos contre un prélat, grand-maître de la chapelle du roi. Le prélat offensé, se trouvant un jour dans la tribune du Prince, voulut après que ce musicien eut *chanté*, faire observer à sa Majesté qu'il perdait la voix, et ne *chantait* plus aussi bien qu'il faisait. Le roi, prévenu des motifs qui indisposaient le prélat, reprit : dites qu'il *chante* bien, mais qu'il parle mal.

* Quand le cardinal Mazarin avait mis un impôt nouveau, il demandait à ses créatures ce qu'on disait dans Paris. On *chante* de tous côtés des couplets atroces contre votre Eminence, lui ré-

pondait-on. Tant mieux, reprenait le cardinal ; s'ils *cantent* la *cansonnette*, ils pagaront. (*Vie du card. Mazarin.*)

* Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, prisonnier de Léopold, duc d'Autriche, fut enfermé sans que personne pût savoir ce qu'il était devenu. Blondel, maître de musique de Richard, aimait passionément son maître. Se déguisant en pélerin, il parcourut l'Allemagne pour tâcher d'apprendre de ses nouvelles ; arrivé par hasard dans un village appelé Lozeintein, où il y avait un château appartenant à l'empereur Henri, il sut qu'on y gardait, depuis un an, un prisonnier d'importance. Le lendemain Blondel va se promener autour de ce château, et *chante* la moitié d'une *chanson* qu'il avait composée avec Richard ; aussitôt le prince *chante* l'autre moitié, ce qui comble de joie son fidèle musicien, qui part aussitôt pour l'Angleterre, et instruit la cour de la découverte qu'il avait faite. Une ambassade envoyée alors à l'empereur, obtint la rançon de Richard pour 100 mille marcs d'argent. (*Essai sur la musique.*)

* Le célèbre Farinelli, qui présidait à l'opéra de Ferdinand II, roi d'Espagne, avait commandé à un tailleur un habit magnifique. Quand celui-ci le lui apporta, le musicien demanda son mémoire. « Je n'en ai point fait, répondit le tailleur, et n'en ferai point : pour tout paiement je n'ai qu'une grace à vous demander. Je sais que ce que je desire est au-dessus de ce que je puis prétendre; c'est un bien réservé à des monarques; mais, puisque j'ai eu le bonheur de travailler pour un homme dont on ne parle qu'avec admiration, je ne veux d'autre paiement que de lui entendre *chanter* un air ». Farinelli tenta inutilement de lui faire accepter de l'argent; le tailleur ne voulut jamais y consentir. Enfin, après beaucoup de débats, le musicien, vaincu par l'extrême desir que cet homme avait de l'entendre, et plus flatté peut-être de la singularité de l'avanture, que de tous les applaudissemens qu'il avait reçus jusques-là, s'enferma avec lui, *chanta* les morceaux les plus brillans, et se plut à déployer toute la supériorité de ses talens. Le tailleur était énivré de plaisir; plus il paraissait atten-

dri, plus Farinelli mettait d'expression et d'énergie dans son *chant*, plus il s'efforçait de faire valoir toute la séduction et toute la magie de son art. Quand il eut *chanté*, le tailleur, hors de lui-même, lui faisait des remercîmens, et se préparaît à sortir : un moment, lui dit Farinelli; si je vous ai cédé, il est juste que vous me cédiez à votre tour. En même tems il tire sa bourse, et force le tailleur à recevoir au moins le double du prix de son habit. *(Alman. litt. 1778)*.

* La Gabrielli, célèbre *chanteuse*, ayant demandé cinq mille ducats à l'impératrice, pour *chanter* pendant deux mois à Pétersbourg, l'impératrice répondit : je ne paie sur ce pied-là aucun de mes felds-maréchaux. En ce cas, dit la Gabrielli, Votre Majesté n'a qu'à faire *chanter* ses felds-maréchaux. L'impératrice paya les cinq mille ducats.—La même *chanteuse* disait un jour à un vice-roi : « Il ne me plaît pas de jouer aujourd'hui. Qu'on m'emprisonne, qu'on me maltraite, on peut me faire crier ; mais me faire *chanter?* non ». *(Journ. de Paris, 1788.)*

Ce fut, dit-on, S. Césaire, évêque d'Arles,

qui commença à faire *chanter* les laïques dans l'église ; il les y obligea, dit-on, pour les empêcher de causer.

* St.-Isidore dit qu'on n'obtient un *chant* agréable que par le jeûne et l'abstinence. Bien différent de nos *chantres*, qui ont donné lieu au proverbe : boire comme un *chantre*, pour dire boire beaucoup, les anciens *chantres* jeûnaient la veille du jour où ils devaient *chanter*, et ne vivaient ordinairement que de légumes, pour se rendre la voix plus claire et plus nette ; d'où est venu le nom de *fabarii*, mangeur de fèves, que les gentils donnaient aux *chantres*.

* Peut-être qu'un Virgile, un Ciceron sauvage,
Est *chantre* de paroisse, ou juge de village.

(*Voltaire.*)

CHANTIER. — Lieu où l'on resserre, ou bien où l'on travaille les bois de charpente, de marine, etc. — Le czar Pierre, empereur de Russie, et qu'on peut appeler le créateur de sa nation, étant en Hollande, se fit inscrire sur le rôle des charpentiers des Indes, et allait lui-même travailler dans les *chantiers*. (*Fastes de Louis XV.*) *Voy.* CHARPENTIER.

CHANVRE. — Le *chanvre* dont on fait ce linge si nécessaire à la propreté et à la santé, est originaire de la Perse, d'où il passa en Égypte. Pythagore le rapporta de cette dernière contrée ; car avant ce philosophe, les grecs ne connaissaient point son usage. (*Journ. de Paris 1788.*)

* La province de Berry a été de toute antiquité renommée pour ses *chanvres*, et Bourges sa capitale est citée, par Pline, comme une des villes des Gaules dans les environs de laquelle, de son tems, venait le plus beau *chanvre*, et où il se fabriquait une prodigieuse quantité de toile. (*Ann. litt. 1768.*)

— Les habitans de la ville de Coire, sur Loire, recueillent les plus beaux *chanvres* du royaume. (*Journ. de Verd.*)

CHAOS.

Tu veux définir le *chaos* ;
Pour moi je reste dans le doute :
Comment voir clair dans le *chaos*,
Puisqu'il est vrai qu'on n'y voit goute ? (S).

* Qui veut expliquer le *chaos*,
Veut expliquer l'inexplicable ;

Qui veut définir le *chaos*,
Définit l'indéfinissable :
Qui veut pénétrer le *chaos*,
Veut pénétrer l'impénétrable ;
Et qui veut saisir le *chaos*,
Veut saisir chose insaisissable.

* Le grammairien qui instruisait Épicure, lui ayant récité ce vers d'Hésiode : » le premier des Êtres qui fut produit, c'est le *chaos* » : eh ! qui produisit le *chaos*, dit Épicure ? Je n'en sais rien, reprit le grammairien ; il n'y a que les philosophes qui le sachent. Je vais chez eux pour m'instruire, répartit l'élève, et dès cet instant Épicure cultiva la philosophie. (*Dict. hist.*, *art.* Épicure.)

* Qui peut donc, si ce n'est le Dieu qui nous conduit,
Dont la voix sépara le jour d'avec la nuit,
Démêler ce *chaos* de raison, de caprices,
Ce *chaos* qui confond les vertus et les vices ?
(Du Resnel, *trad. de Pope.*)

CHAPE. — Outre la *chape* d'église, il y a aussi la *chape* de souliers :

Des ministres sacrés du service divin,
Tantôt je suis une parure,
Et tantôt je suis un engin
Nécessaire à votre chaussure.

D'or ou d'argent je veux être enrichi
Quand je dois orner le lévite ;
Au second cas, mon principal mérite
Est d'être fabriqué d'acier fin et poli.

* La *chape* n'était autre chose, dans l'origine, qu'un grand manteau qui garantissait des injures du tems, et dont le chaperon se relevait sur la tête. Elle s'appelait pluvial.

* Au concile de Trente, il fallut une séance entière pour examiner si les trois légats y assisteraient en *chape*, ou si cet honneur ne serait déféré qu'à un seul. (*Hist, impart. des jésuites.*)

* Jean Sans-Terre ayant été excommunié par le pape Innocent III, maltraita les ecclésiastiques de son royaume qui parurent prendre le parti du St.-père, et entr'autres l'archidiacre de Norwick, Il le fit mettre en prison, et l'obligea de porter une *chape* de plomb qu'il avait fait faire exprès ; ce pauvre soudiacre, au bout de quelques semaines, succomba sous le poids de cette lourde *chape*, et mourut de la fatigue qu'elle lui causa. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* On dit proverbialement : se dé-

battre, se disputer de la *chape* à l'évêque, c'est-à-dire se disputer sur une chose qui n'existera peut-être pas. Ce proverbe est fort ancien : il est très-ordinaire en Berry, où subsistait avant la révolution l'ancienne coutume qui lui a donné naissance. Lorsque l'archevêque de Bourges mettait pour la première fois le pied dans sa cathédrale, pour en prendre possession, le peuple, qui l'attendait à la porte, se jetait sur la *chape* dont le prélat était revêtu et qui ne tenait qu'à un fil de soie; on la mettait en pièces, chacun se battant à qui en aurait un morceau, et à qui en emporterait davantage. (*D. de T.*).

CHAPEAU, CHAPELIER.

Lise me porte élégamment,
Le militaire fièrement,
Le petit-maître lestement,
L'homme de robe gravement,
Le quaker très-assidûment,
Monsieur l'abbé négligemment,
Le financier insolemment,
Le bourgeois indifféremmeut,
Le villageois utilement.

* Parmi les divers exemples de folie que donna Rutilius Gracchus, on peut

remarquer le moyen dont il s'avisa pour saluer les personnes de différentes qualités, de différentes manières. Il fit faire trois *chapeaux* enchassés l'un dans l'autre, et en ôtait un seulement devant les moins qualifiés, deux à ceux qui l'étaient davantage, et tous les trois aux personnes les plus relevées en dignité. Il crut avoir rendu un si grand service à l'état, pour cette invention, qu'il osa demander à être entretenu aux dépens du fisc. (*Nouv. dict. hist. voy.* Gracchus.)

* Tiesta Piétro, grand peintre et graveur, né à Lucques en 1611, était un jour occupé à dessiner sur le bord du Tibre, lorsqu'un coup de vent qui survint, emporta son *chapeau*. L'effort qu'il fit pour le retenir l'emporta lui-même dans le fleuve, où il se noya en 1648, à l'âge de 37 ans. (*Diction. de l'Italie; art.* Tiesta.)

* Certain gascon ayant tiré l'épée,
De la lame, en parant, sa tête fut frappée,
Et le fer incivil, rencontrant son *chapeau*,
De part en part l'enfila bien et beau.
Sandis ! lé mal-adroit ! dit le gascon, j'enrage ;
Ce n'est point agir comme il faut.

Qué né mé perçaît-il lé ventré ben plutôt?
Moindre aurait été lé dommage.
J'ai crédit chez lé chirurgien ;
Il m'eût guéri, sans mé prendre une obole ;
Mais mon *chapelier* est un drôle
Qui jamais né m'avance rien.

* Thomas Morus ayant refusé de signer l'acte du parlement qui abolissait l'autorité du pape, en Angleterre, il fut enfermé dans la tour avec Jean Fischer, évêque de Rochester. Le pape, pour récompenser la fermeté de ce dernier, le créa cardinal; mais dès que Henri en eut été informé, il dit avec un sourire amer : j'épargnerai au saint-père la façon du *chapeau;* et il fit décapiter Fischer. *(Ann. litter. 1769.)*

* Henri IV, égaré dans une forêt du Vermandois, rencontre un paysan, qu'il prie de lui servir de guide. Chemin faisant, le paysan dit au prince : monsieur, vous êtes sûrement un des premiers officiers du roi, je ne l'ai jamais vu. Ne pourrais-je pas, par votre bonne grace, le voir aujourd'hui? Volontiers, dit Henri; lorsque nous serons arrivés, tu n'auras qu'à te tenir à côté de moi,

et parmi tous ceux qui approcheront, tu remarqueras celui qui aura le *chapeau* sur la tête; ce sera le roi. Arrivé au lieu du rendez-vous, les courtisans, que l'absence du roi avaient mis dans l'inquiétude, s'empressèrent de l'aborder, le *chapeau* à la main. Henri, que le paysan continuait d'accompagner, le *chapeau* sur la tête, se retournant vers cet homme, lui dit : eh bien! vois-tu qui est-ce qui est le roi ? Ma foi monsieur, dit le paysan, c'est vous ou moi. Cette avanture a fait le sujet d'une gravure qui se vendait avant la révolution, et plus anciennement, du charmant opéra, intitulé *le Roi et le Fermier*.

* Un pénitent venait purifier
Sa conscience au pied d'un barnabite : —
Ça, mon ami; votre état? — *Chapelier*. —
Bon; et quelle est la coulpe favorite ? —
Voir la denzelle est mon cas familier. —
Souvent ? — Assez. — Et quel est l'ordinaire ?
Hem ? tous les mois ? — Ah! c'est trop peu, mon père.—
Tous les huit jours ? — Je suis plus coutumier. —
De deux jours l'un ? — Plus encor; j'ai beau faire,
A tout moment le plus ferme propos...... •
— Quoi! tous les jours ? — Je suis un misérable...

— Soir et matin? — Justement. — Comment diable!
Et dans quel tems faites-vous des *chapeaux*?
(*Alm. des Muses*, 1786.)

* Je suis si malheureux, disait St.-Péravie, que si je me faisais *chapelier*, personne n'aurait plus de tête.

* Un jour, le maréchal de Catinat se promenait dans sa terre, en réfléchissant, comme c'était sa coutume. Un jeune fat l'aborde, le *chapeau* sur la tête, tandis que Catinat l'écoutait le *chapeau* à la main, et lui dit: bonhomme je ne sais à qui est cette terre, mais tu peux dire au seigneur que je me suis donné la permission d'y chasser. Des paysans qui n'étaient pas loin riaient aux éclats. Le jeune chasseur leur demande d'un ton insolent de quoi ils rient: — de l'insolence avec laquelle vous parlez au maréchal de Catinat. — Il retourne aussi-tôt, le *chapeau* fort bas, s'excuse auprès du maréchal sur ce qu'il ne le connaissait pas. « Je ne vois pas, dit Catinat, qu'il soit besoin de connaître quelqu'un à qui l'on parle, pour lui ôter son *chapeau*; et il lui tourna le dos.

* Il n'est rien d'un si haut prix que l'homme, disait le prince d'Orange, et

cependant on peut l'acquérir par un coup de *chapeau*.

CHAPELET. — Madame de Sévigné disait que le *chapelet* était plutôt une distraction qu'une dévotion. Le bon abbé, disait-elle, en parlant de l'abbé de Coulanges, son oncle; le bon abbé prie Dieu sans cesse, j'écoute ses lectures saintes: mais quand il est dans le *chapelet*, je m'en dispense, trouvant que je rêve bien sans cela.

* La différence, dit-on, qui se trouve entre un prédicateur et un faiseur de *chapelets*, c'est que l'un en fait plus qu'il n'en dit, et que l'autre en dit plus qu'il n'en fait.

* Louis XIV, à la messe, disait son *chapelet*. En matière de dévotion, ce prince n'en savait pas davantage. (*Mém. du duc de St.-Simon.*)

* Dans le voyage que fit Léibnitz en Italie, il lui arriva une aventure qui pensa lui coûter la vie. Pour passer de Venise à Mésola, il s'exposa seul et sans suite, dans une petite barque. Au milieu de son trajet, il s'éleva une furieuse tempête qui allarma tout le monde.

Le pilote qui avait observé long-tems le passager, jugea qu'il était hérétique. Il fit part de cette importante observation aux mariniers : sur-le-champ ceux-ci en conclurent qu'il était la cause de la tempête ; et comme ils ne croyaient pas être compris par un allemand, ils résolurent hautement de le jeter à la mer. Léibnitz entendit leur discours, et sans marquer aucun trouble, il tira de sa poche un *chapelet* que, sans doute, il avait pris par précaution, en voyageant dans un pays qu'il savait être celui de la superstition. Il en fit usage à l'instant avec un air fort dévôt. Cet artifice lui réussit ; on pensa différemment sur son compte, et on attendit de la Providence la fin de l'orage. (*Ann. litt.* 1764.)

CHAPELLE, CHAPELAIN.

Tel sur la terre a plus d'une *chapelle*,
Qui dans l'enfer est cuit bien tristement.

(*Voltaire.*)

* Le mot *chapelle* vient du latin *capella*, qui signifie *tente de poil de chèvres*, parce que c'était sous ces sortes de tentes que nos rois fai-

saient dire la messe au milieu de leur camp, pendant leurs expéditions militaires ou leurs voyages. (*Mél. tirés d'une gr. Biblioth.*)

* Un anglais disait finement qu'il n'y avait pas d'église où le diable n'eût sa *chapelle*.

* Le comédien Armand, voulant un jour de cérémonie, entrer dans la *chapelle* de Versailles, il s'annonça au suisse comme le barbier de sa majesté. Le suisse dit au comédien : Pas entrir toi, li roi fait point son barbe dans son *chapelle*. (*Pièces intéress. et peu connues.*)

* L'oratoire de nos rois ayant été appelé *chapelle* à cause de la *chape* de Saint-Martin qu'on y conservait, les clercs destinés à desservir cet oratoire furent appelés *chapelains*. Tel est l'origine des mots *chapelle* et *chapelain*. (*Hist. de l'église gallicane.*)

* Boileau rencontrant *Chapelle* son ami dans un instant où ce dernier était en pointe de vin, le gourmanda sur son penchant pour la boisson. *Chapelle* feint d'entrer dans ses raisons, entraîne le censeur dans un cabaret, et le fait

s'enivrer avec lui (*voyez* CABARET). Cette anecdote donna lieu, en l'an VIII, à un vaudeville intitulé : *une soirée de* CHAPELLE, dans lequel l'aimable épicurien adresse ce couplet à Boileau :

Il est certaine *chapelle*
Dont Momus est sacristain ;
Le chantre de la Pucelle
N'en est pas le *chapelain* :
Mais au son de la crécelle
Par Despréaux mise en train,
Dans cette Sainte-*Chapelle*,
Apollon chante au lutrin (1).

CHAPERON. — *Coiffure* de tête, commune autrefois aux hommes et aux femmes.

Sous le règne du roi Jean, on vit un simple bourgeois de Paris, nommé Marcel, entrer dans la chambre du dauphin, et faire massacrer en sa présence Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne. Il voulut bien ensuite ras-

(1) Allusion au poëme du Lutrin (de la Sainte-*Chapelle*).

surer le jeune roi, effrayé, et lui donner son *chaperon* pour sauve-garde.

* On entend aujourd'hui par *chaperon* une simple fleur blanche qui le représente, et se met sur la coîffure des filles, le jour qu'elles se marient. Les veuves qui se remarient ne doivent point porter le *chaperon*, symbole de la virginité :

Une veuve encor de mise,
Pour épouser de rechef,
Le *chaperon* sur le chef,
Etait conduite à l'église,
Et filles de s'en fâcher.
Elles voulaient l'arracher :
Le curé calma l'orage :
Celles qui l'arracheront
Et qui tiendront du veuvage,
Sur-le-champ, dit-il, mourront.

CHAPITRE, CHAPITRÉ. — Saint-Augustin compare les *chapitres* des livres à des hôtelleries, où les voyageurs s'arrêtent pour se reposer.

* Un grand ouvrage embarrasse, incommode,
Mais un *chapitre*... Ah ! la bonne méthode !
En voulez-vous ? Lisez, mes bons amis,
Lisez un peu le tableau de Paris.
Vous y verrez *chapitre* des maris,
Et puis encore *chapitre* sur les femmes ;

Un peu plus loin, *chapitre* sur les drames;
Tournez la feuille, et *chapitres* nouveaux
Sur les commis, sur l'or, sur les bureaux.
Ah! juste ciel, que de noms! que de titres!
Que de portraits pour ne dépeindre rien!
En vérité, voilà bien des *chapitres*;
Quand le bon sens aura-t-il donc le sien!

* J'ai maint *chapitres* vus
Qui pour néant se sont tenus:
Chapitres non de rats, mais *chapitres* de moines,
Voire *chapitres* de chanoines. (*Lafontaine.*)

— *Chapitrer* quelqu'un, c'est faire ce que font les moines ou chanoines, quand en *chapitre* ils gourmandent quelques-uns des leurs. — M. de Clermont, évêque de Noyon, étant en procès avec son *chapitre*, écrivit une lettre au premier président, dans laquelle il disait: Monsieur, je vous demande justice de mon *chapitre*, qui mérite d'être bien *chapitré*. (*Mém. hist.* d'Amelot de la Houssaye.)

* L'histoire de Charles XII, par Voltaire, est divisée par *chapitres*. Cette manière d'écrire l'histoire excita, dans le tems, la critique, et donna lieu à quelques plaisans d'appeler le czar Pierre, le roi *chapitré*. (*Nouv. biblioth. d'un homme de goût.*)

CHAPON, CHAPONNER.

Messieurs de la Flèche et du Mans,
Qui de coqs dépeuplez le monde,
La nature pour les gourmands
N'est-elle pas assez féconde?
Hé quoi? fait-elle des *chapons?*
Non, leur destin lui fait injure;
Mais elle a créé les dindons,
Et j'en rends grace à la nature.

* Ce sont, au rapport de Pétrone, les coquetiers de Délos qui ont imaginé les premiers de *chaponner* les coqs. — On a observé, à cette occasion, que quoique la castration des poulets ait été inventée dans la Grèce, il n'y avait pas de mot grec qui signifiât *chapon.*

(Ménage, *Dict. étymol.)*

* Une dévote en colère, disait à sa voisine: Je te casserai la tête avec ma marmite. — Qu'as-tu dans ta marmite? — Un bon *chapon.* — Eh bien, mangeons-le ensemble. (*Voltaire.)*

* Un forçat, certain jour, emportait un *chapon*,
Qu'il venait de voler en un certain village:
Son officier le vit. — Eh bien! maître fripon!
Tu viens donc encor du pillage?

Ce *chapon*, où l'as-tu volé ?
— Oh ! ce n'est pas une capture,
Monsieur; je veux être étranglé
Si je ne l'ai payé, j'en jure.
— Tu ne peux l'avoir acheté,
Coquin, je te prens en mensonge :
Crois-tu me repaître d'un songe ?
Déclare-moi la vérité.
Tu n'as pas un sol dans ta poche.
Eh bien ! vens-le moi ce *chapon*,
Pour le prix qu'il te coûte, et je le mets en broche.
— Oh ! volontiers, monsieur, si vous le trouvez bon ;
Je ne veux pas ici gagner ni vous surfaire ;
Voyez si cela peut vous plaire :
Au juste, il m'a coûté quatre coups de bâton.

CHAR, CHARIOT. — L'usage des *chars* est fort ancien; il subsistait plus de 3000 ans avant l'ère chrétienne. Salomon en entretenait un très-grand nombre pour promener ses sept cents femmes et ses trois cents concubines.

* Tullie, fille de Servius Tullius, sixième roi des Romains, fit assassiner son père pour faire régner, à sa place, Tarquin le superbe, son époux. Non contente de ce parricide, la scélérate mit le comble à son crime, en faisant

passer sur le corps de son malheureux père, le *char* sur lequel elle se faisait traîner. — Après l'expulsion des Tarquins, on ne se servit de *chars* à Rome que pour certaines cérémonies religieuses et pour la magnificence du triomphe. Le triomphateur y était placé debout et tenait lui-même les rênes du *char*.

* Philippe, roi de Macédoine, défendit l'usage des *chars* dans ses états. Un devin avait prédit que ce prince périrait par un *char*. On assure qu'un *char* se trouva gravé sur le manche du poignard dont ce monarque fut assassiné. *(Voyage du j. Anach.)*

* Plusieurs nations ont disputé à l'Égypte la gloire atroce d'avoir inventé les *chariots* armés de faux, Xénophon en fait honneur à Cyrus; Ezéchias à un roi de Macédoine, et Ctésias à Sémiramis. La seule espèce de *char* que les grecs connussent, c'était ces *chariots* armés qu'ils appelaient *arma*. *(Ann. littér. 1771.)*

CHARADE. — Le Dictionnaire de l'académie ne connut le mot *charade* que dans la cinquième édition faite en l'an VI, lorsque l'académie elle-même n'existait plus.

* L'ingénieuse *charade* court à trois pieds après le bon sens et ne peut l'atteindre. (*le Bas-Relief du 18e siècle.*)

* C'est à Paris qu'est née la *charade*. C'est à Paris qu'on a eu la gloire de dire pour la première fois.... Mon premier. ..... Mon second..... Et mon tout. Enfin c'est en 1782 que l'on commença à mettre des *charades* dans le Mercure de France.

* Je n'irai plus, comme autrefois,
Lasser un protecteur de mes complaintes fades;
Et sur mes œuvres seuls j'établirai mes droits.
-Quels sont-ils?- Le Mercure est plein de mes *charades*.

CHARBON, CHARBONNIER. — Le méchant est commme le *charbon*; s'il ne vous brûle, il vous noircit.

* La vapeur du *charbon* est un poison. On s'en servait à Rome pour le supplice des criminels condamnés à mort. (*Ann. littér. 1766.*)

* Porcie, fille de Caton d'Utique et femme de Brutus, termina ses jours en avalant des *charbons* ardens. (*Alm. littér. 1789.*)

* Le vrai talent s'aide de tout pour

percer : le peintre Lebrun, fils d'un pauvre sculpteur, tirait à douze ans les *charbons* du feu de son père, et s'en servait pour dessiner sur le plancher. (*Ann. Fr.*)

* François I.er s'étant égaré à la chasse, entra sur les neuf heures du soir dans la cabane d'un *charbonnier*. Le mari était absent, il ne trouva que la femme accroupie auprès du feu. C'était en hiver, et il avait plu. Le roi demanda une retraite pour la nuit, et à souper. Il fallut attendre le retour du mari. Pendant ce tems, le roi se chauffa, assis sur une mauvaise chaise, la seule qu'il y eut dans la maison. Vers les dix heures arrive le *charbonnier*, las de son travail, fort affamé et tout mouillé. Le compliment d'entrée ne fut pas long. La femme exposa la chose à son mari, et tout fut dit. Mais à peine le *charbonnier* eut-il salué son hôte, et secoué son chapeau tout trempé, que prenant la place la plus commode, et le siége que le roi occupait, il lui dit : monsieur, je prends votre place, parce que c'est celle où je me mets toujours, et

cette chaise parce qu'elle est à moi :

Or par droit, et par raison,
Chacun est maître en sa maison.

François applaudit au proverbe, et se plaça ailleurs sur une sellette de bois. On soupa; on règla les affaires du royaume; on se plaignit des impôts : le *charbonnier* voulait qu'on les supprimât. Le prince eut de la peine à lui faire entendre raison. A la bonne heure, donc, dit le *charbonnier*, mais, ces défenses rigoureuses pour la chasse, les approuvez-vous aussi ? Je vous crois honnête homme, et je pense que vous ne me perdrez pas. J'ai là un morceau de sanglier qui en vaut bien un autre: mangeons-le; mais sur-tout bouche close. François promit tout, mangea avec appétit, se coucha sur des feuilles, et dormit bien. Le lendemain il se fit connaître, et permit la chasse au *charbonnier* qui lui avait donné l'hospitalité.

C'est à cette avanture qu'il faut rapporter l'origine du proverbe : *CHARBONNIER est maître chez lui.* (*Commentaires de Blaise de Montluc.*)

CHARCUTIER. *Voyez* CHAIR.

CHARDON.

Dans des sentiers secrets le sage doit marcher
Au milieu des *chardons* qu'on ne peut arracher.
(*Voltaire.*)

* Le premier apologue que nous connaissions, d'après notre manière de supputer les tems, c'est celui que nous lisons au chap. 9 du livre des Juges, où il est dit qu'il fallut choisir un roi parmi les arbres. L'olivier ne voulut point abandonner le soin de son huile, ni le figuier celui de ses figues, ni la vigne celui de son vin, ni les autres arbres celui de leurs fruits. Le *chardon*, qui n'était bon à rien, se fit roi, parce qu'il avait des épines, et qu'il pouvait faire du mal.

* On voyait quelquefois Piron se promenant aux environs de Beaune, arracher tous les *chardons* qui se présentaient sous sa main, et il disait à ceux qui lui en demandaient la raison : Je suis en guerre avec les Beaunois, je leur coupe les vivres. (*Ann. litt.* 1776.)

CHARGE, CHARGER. — Une personne demandait à un particulier quelle

charge il avait? J'ai, répondit-il, une femme et dix enfans. (*Encycloped.*)

* On apporta un jour à Voltaire une nouvelle édition de ses Œuvres. A l'ouverture du livre, il tomba sur une épître à M. le chevalier de ***, qui commençait ainsi:

Croyez qu'un vieillard cacochime,
Agé de soixante et douze ans.....

Voltaire entre en fureur, déchire le feuillet, et s'écrie: Barbare, dis donc *chargé*, et non pas âgé: fais une image, et non un extrait de baptême. (*Journ. de Paris* 1784.)

* Mad. de Montespan, qui venait de succéder à mad. de la Valière, en qualité de maîtresse du roi, alla voir une de ses amies qu'elle ne trouva point. Elle recommanda bien au suisse de dire à la dame du logis qu'elle était venue pour la voir. Me connais-tu bien, lui dit-elle? Oh! que oui, répond le suisse; c'est vous qui avez acheté la *charge* de mad. la Valière. (*Dict. d'anec.*)

— *A charge.* — La sévère probité de M. D** n'ayant pas permis que, sous

un règne d'intrigue et de corruption, il gardât long-tems le ministère des finances, Louis XV, en lui faisant redemander le porte-feuille, lui fit porter le brevet qui lui assurait la pension de retraite. Il le refusa, en disant : N'ayant point eu le tems d'être utile à l'État, je n'ai point acquis le droit de lui être *à charge.*)

CHARITÉ, CHARITABLE.

La *charité !* le chrétien vit pour elle:
Qui ne sait point aimer n'a qu'un cœur infidèle;
La *charité* fait tout. *(Voltaire.)*

Le soin de soulager les maux
Est une *charité* que je préfère aux autres.
(Lafontaine.)

* Ne faites pas seulement l'aumône, faites encore la *charité.* (*J. J. Rousseau.*)

* Plus l'homme vertueux devient sensible et tendre,
Plus il sent son bonheur s'agrandir et s'étendre :
Et quand son feu s'épure et devient *charité*,
Il met enfin le comble à sa félicité. *(Duresnel.)*

* Il n'arrive que trop souvent que pour vouloir sauver la foi, on perd la *charité*, disait Ganganelli. (Benoît XIV.)

* Il est bon d'être *charitable*,
Mais envers qui? c'est-là le point.
(*Lafontaine.*)

CHARIVARI. — Sorte de clameur tumultueuse, accompagnée de huées, qui se fait par le peuple, au son de divers instrumens de cuisine, aux portes ou dans le voisinage des vieilles gens qui se marient. — On vit à Rome, sous le règne de Théodose, une espèce de *charivari* qui ne différait des nôtres que parce qu'on lui donna le nom de triomphe, et que le sujet en était lugubre. Un homme du peuple ayant déjà eu vingt femmes, en épousa une qui avait rendu le même office à vingt-deux maris. On attendait avec impatience l'issue de ce dernier mariage, comme on attend l'issue d'un combat entre deux athlètes célèbres. Enfin la femme mourut, et le mari, la couronne sur la tête, et une palme à la main, ainsi qu'un vainqueur, conduisit la pompe funèbre au milieu des *charivaris* d'une populace innombrable. (*Hist. du Bas-Empire.*)

CHARLATAN, CHARLATANISME.

Le monde n'a jamais manqué de *charlatans*.
(*Lafontaine.*)

* Que l'Eglise est fertile en dévôts empyriques !
.Que de saints *charlatans !* (*Sanleque.*)

* Dans l'antiquité, les prêtres des temples ne voulaient avoir rien de commun avec les *charlatans* des carrefours, parce qu'eux étaient des *charlatans* plus nobles et plus sérieux ; ce qui fait effectivement une grande différence dans ce métier-là. (Fontenelle, *Hist. des Oracles.*)

* *Charlatаner* au bout du pont-neuf, cela est presque vil ; mais *charlatаner* dans une grande salle, ou au milieu des grandes sociétés savantes, cela est presque respectable. (*Mercier.*)

* A Paris, mieux qu'ailleurs,
Un empyrique peut débiter ses prestiges.
Cette ville fameuse ayant tout épuisé,
Ayant douté de tout, et tout analysé,
En est aux *charlatans*, et cherche des prodiges.
(*Extr. du Répert. amus.*)

* C'est à Paris, dans notre immense ville,
En grands esprits, en sots toujours fertile,
Mes chers amis, qu'il faut bien nous garder
Des *charlatans* qui viennent l'inonder.
(*Voltaire.*)

* Parmi tant de secrets divins
Que les *charlatans* s'attribuent,
Il en est un des plus certains :
C'est qu'ils font pardonner à l'art des médecins :
Ceux-ci laissent mourir, mais les autres vous tuent.
(*Petit Dict. de la cour et de la ville.*)

CHARME (attrait.) CHARME (enchantement.) CHARME (arbre de haute-futaie.) CHARMER, CHARMANT.

Vous me voyez, ma belle, enchanté de vos *charmes*.
Dès le premier abord, mon cœur vous rend les armes.
Vous offrez à mes yeux un objet... si *charmant*,
Qu'il ne peut résister à cet enchantement.
(Destouches, *dans le Déposit.*)

* On devait manger une dinde aux truffes à une table où se trouvait M. de Buffon. Avant le dîner, une vieille dame demande au Pline moderne où croissent les truffes? — A vos pieds, madame. — La vieille ne comprend pas. On lui explique que c'est aux pieds des *charmes*; elle trouve *charmants* le compliment et le complimenteur. — Vers la fin du repas, quelqu'un fit la même question au savant naturaliste, qui ne faisant pas attention que la dame d'avant dîner se trouvait là, dit tout naturellement : aux

pieds des *vieux* CHARMES. La dame qui l'entendit, ne le trouva plus si *charmant.*

* Le même M. de Buffon disait au moment de la mort, à une jeune et aimable femme qui était venu lui faire visite : Je vous trouve *charmante*, au moment où rien ne nous *charme* plus. (*Mél. de mad.* Neker).

* On donne le nom de *charmes* aux enchantemens, parce que les *chàrmes* de la beauté agissent sur nos sens comme par une vertu occulte et magique. — Les attraits préviennent favorablement et nous attirent ; les appas flattent et séduisent ; les *charmes* s'emparent en quelque sorte de nous, et nous enchantent.

* Cherchez à vous faire estimer
Plus qu'à vous rendre aimable ;
Le faux honneur de tout *charmer*,
Détruit le véritable. (*Fénélon.*)

* On appelle *charmille* une allée, une haie plantée en *charmes*, et *charmoie* les lieux qui en sont plantés. (*Dict. de l'Acad.*)

CHARNAGE. — (Tems où il est

permis de manger de la *chair*. — Charnel, qui appartient à la *chair*. — Charnu qui est fort en *chair*. — Charnure, parties *charnues*. Tous ces termes dérivent du mot *chair*, auquel elles ont rapport. *Voyez* Chair.

CHARNIER, CHARNIÈRE. — On appelle *charnier* le lieu où l'on dépose de la *chair* humaine ou d'animaux:

Je vous ferai garnir votre *charnier* auguste
De deux bons moutons gras, valant vingt francs au juste.
(Voltaire, *dans le Lion et le Marseillais.*)

— On appelle *charnière* deux pièces d'un métal quelconque enclavées l'une dans l'autre, et qui peuvent se mouvoir sur un même centre. Il y a lieu de croire qu'elles ont été ainsi nommées, parce qu'emboîtées comme une partie des ossemens, dans les *chairs* du corps humain, elles peuvent, comme eux, se mouvoir sur un centre commun.

CHAROGNE. — Corps pourri : ne s'applique qu'aux animaux.

Annibal conseillait à Prusias de livrer bataille à l'ennemi. Je n'ose, dit le prince; les entrailles de la victime ne

m'annoncent rien de bon. — Eh quoi ! reprit vivement Annibal, en croyez-vous plutôt une misérable *charogne*, qu'un vieux général ? (*Diction. hist. d'éducation.*)

CHARPENTE, CHARPENTIER. — L'art de la *charpente* fut perfectionné par le fameux Dédale, qui vivait un peu auparavant la guerre de Troye. (*Mél. tir. d'une gr. bibl.*)

* L'église de Cluny, qui fut bâtie par Hugues de Cluny, n'avait aucune *charpente*; les tuiles étaient posées immédiatement sur la voûte. (*Dict. histor. art.* Hugues.)

* En 1727, Guillaume Guérin, *charpentier*, transporta en entier la *charpente* du clocher de la paroisse S. Leu, à Paris, de la tour où elle était, sur une autre qui en était éloignée de vingt-quatre pieds, sans toucher à la couverture de plomb, ni aux plattes-bandes de fer. Ce clocher avait sept pieds et demi de diamètre, trente-cinq d'élévation, et la cloche pesait au moins 2000 liv. (*Chronol. du cit. franç.*)

* On sait que Pierre-le-Grand se fit *charpentier*, mais était-il nécessaire qu'un empereur fît ce métier pour faire fleurir la marine dans ses états? Nous prenons pour une action extraordinaire ce qui n'est qu'une pure bisarerie. Ce qu'il y a de certain c'est que le prince Henri dit avoir vu avec pitié le vaisseau que Pierre le *charpentier* avoit construit, et qu'on montre encore au port de Sardam, comme une merveille. (*Nouv. Mél. de mad.* Necker.)

CHARPIE. — Amas de vieux linge éfilé.

Du haut de mon premier, en pompeux étalage,
Eglé chut l'autre jour, et s'en mordit les doigts.
Quoique de ma seconde elle ait le bavardage,
Elle se tut alors pour la première fois.
Mais mon tout la guérit; elle en sera plus sage.

* Il est juste que, puisque les hommes sont forcés de se battre, les femmes préparent la *charpie* nécessaire pour étancher le sang qu'ils versent. — Pendant la dernière guerre, cet acte d'humanité fut exercé en France par les doigts les plus délicats et les moins accoutumés au travail.

CHARRETTE, CHARRETIER. — Se faire traîner en *charrette* dans les rues de Paris, à peines pavées et couvertes de fange, était un luxe, et ce luxe fut défendu aux bourgeoises, par Philippe-le-Bel (*Hist. génér.*). Il y avait pourtant loin de ces *charrettes* aux wiskis de nos petites maîtresses.

* Il y eut, à l'occasion de la naissance de Madame fille du dernier roi, un spectacle donné gratis. On vit un charbonnier y arriver gravement dans sa *charrette*. En descendant il dit à un savoyard qui lui tenait lieu de cocher : revenez à dix heures pour me conduire chez la petite ravaudeuse. Le spectacle fini, il appela son savoyard avec la même dignité, et remonta dans sa *charrette*.

(*Merc. de Fr. 1788.*)

Un paysan, aux pieds d'un prêtre,
Se confessait un jour d'avoir volé du foin.
— C'est fort mal, mon enfant... Le vol s'étend-il loin ?
Combien de bottes ? — Mais... devinez. — Vingt peut-être ?
— Non. — Quarante ? — Encor plus. — Ne puis-je enfin savoir ?

—Ma foi, boutez plutôt la *charretée* entière ;
Aussi ben, moi, mon fils, et notre chambrière,
J'enlevons le reste ce soir.

(*Alm. des Muses 1788.*)

* Un postulant au théâtre devait prononcer cet hémistiche d'un vers :

Arrête, lâche, arrête.

Il prononça si brièvement, que tout le monde entendit :

Arrête la *charrête*. (*Encylop.*)

CHARRONAGE, CHARRON. — Villegise, fils d'un *charron* du village de Schoningen, au duché de Brunswick, étant devenu chancelier des empereurs Othon III et Henri II, puis archevêque de Mayence, eut tant d'humilité et de modestie, que pour avoir toujours devant les yeux la bassesse de sa naissance, il prit pour armoirie une roue d'argent, qui depuis a servi de blason à l'église électorale de Mayence. (*Variétés litt.*)

CHARRUE.

On n'apperçoit que trop de jeunes étourdis,
De molesse énervés, sur mon premier assis,
Dans mon second souvent écraser leurs semblables,

Et par leurs cruautés se rendre haïssables ;
Eux de qui les ayeux, pesant sur mon entier,
N'avaient pas de ces fous le caractère altier.

* Lors de la conquête du Pérou, on trouva, dans le trésor des incas, une *charrue* d'or dont leur roi était dans l'usage de se servir à un certain jour marqué de l'année, et en présence de leurs courtisans, ainsi qu'il se pratique encore chez les turcs et les chinois) *Le gentilh. cultiv.*)

* Lucius Quintius, de race patricienne, goûtait le doux repos que procure la vie champêtre, lorsqu'il fut choisi pour être dictateur. Le licteur qui lui porta l'ordre du sénat, le trouva à la *charrue*. Il la quitta pour se mettre à la tête des troupes de la république. En quinze jours il défait les ennemis, reçoit les honneurs du triomphe, après quoi il va.... reprendre sa *charrue*.

CHARTE ou CHARTRE, CHARTRIER. — On appelle *chartes* ou *chartres*, de vieux actes de vente ou de donation qui servent de titres pour la justification des droits. Le lieu où ces actes se conserve se nomme *chartrier*.

* Dans le XII.e siècle, un moine de St.-Médard de Soissons, nommé Guernon, se voyant à l'heure de la mort, s'accusa publiquement d'avoir parcouru plusieurs monastères, et d'y avoir fabriqué de fausses *chartres* en leur faveur. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Le père Mabillon, après avoir passé presque toute sa vie à examiner des parchemins, fut la dupe d'une *chartre* que la maison de Bouillon croyait bonne. Une seule lettre différente des autres la rendit suspecte à quelques antiquaires; et l'aveu du fausssaire, qui pour d'autres crimes expira sous la verge du bourreau, fut une leçon pour le père Mabillon. (*Ann. Fr.*)

* Modeste et pacifique, le père Lecointe eut des disputes littéraires, sans que jamais un mot offensant ait coulé de sa plume. Il se permettait néanmoins quelques plaisanteries innocentes. Dom Mabillon était venu le prier d'assister à l'examen de certaines *chartres*, qui devait se faire à St.-Germain-des-Prés. Il s'en excusa absolument : les religieux de St.-Germain, lui dit-il, font faire si

bonne chère à leurs convives, et les pressent d'une manière si gracieuse, qu'après cela il est difficile de n'être pas de leur avis. (*Ann. Fr.*)

— *Chartre* signifiait aussi autrefois *prison*, d'où l'expression long-tems d'usage au palais : mettre en *chartre-privée*, c'est-à-dire en prison, sans autorité de justice :

Certaine *chartre* est faite de façon
Qu'on n'y voit goutte, et maint geolier s'y trompe,
(*Lafontaine.*)

CHARTREUX, CHARTREUSE. — Ce fut en 1086 que St.-Bruno fonda l'ordre des *chartreux*, dont le premier monastère, appelé depuis la grande *chartreuse*, fut bâti dans le diocèse de Grenoble, près du village de *Chartrouse*, d'où l'ordre a tiré son nom. La première loi imposée aux *chartreux* était un silence absolu; la seconde, l'abstinence de toutes viandes, même au lit de la mort. (*Hist. de l'établ. des m. mend.*)

* Un français, homme d'esprit et savant, mais grand parleur et parfois indiscret, dînait un jour chez le doc-



teur Burnet, évêque de Salisbury. Il y avait grande compagnie. Quelqu'un rapporta qu'on venait de nommer un gouverneur de la *chartreuse* de Londres. Je comprends, par cette *chartreuse*, dit le français, que vous avez eu autrefois des *chartreux* dans votre capitale. Il faut convenir que c'était quelque chose de bien méritoire à eux d'être entrés dans cet ordre. Un anglais a bien de la peine à se passer, à son dîner, de la pièce de bœuf. — Il n'y a pas moins de mérite à vos français, qui se font *chartreux*, répliqua M. Burnet; un français a bien de la peine à observer la loi du silence. (*Alman. littér. 1783.*)

* On a prétendu que c'était un *chartreux*, parent de Crébillon, qui composait les pièces que ce poète donnait au théâtre. Le fait suivant pourrait avoir donné lieu à ce préjugé. Crébillon avait un fils dont il était très-mécontent, et à qui il dit un jour que de tous ses ouvrages il était le plus mauvais. Apparemment, répondit le fils, que je ne suis pas des *chartreux*. (*Alman. lit. 1778.*)

— Pendant que Crébillon achevait son

Catilina, il en lut un jour une scène entière devant un jeune homme qui lui en répéta sur-le-champ plusieurs tirades. Monsieur, lui dit l'auteur de Rhadamiste, ne seriez-vous pas le *chartreux* qui a fait mes pièces? (*Tableau des littérateurs.*)

* Un *chartreux*, dom Gerle, fut fait membre de l'assemblée constituante, où il ne trouva point,

> Des enfans de Bruno la rigide abstinence,
> Le saint recueillement et l'éternel silence.
>
> (*Delille.*)

CHASSE (reliquaire.) — M. Camus, évêque de Belley, n'aimait pas les saints nouveaux, et il disait un jour en chaire, sur ce sujet : je donnerais cent de nos saints nouveaux pour un ancien. S'il n'est *chasse* que de vieux chiens, il n'est aussi *châsse* que de vieux saints. (*Encyclopediana.*)

* Lors de la maladie qui conduisit Louis XV au tombeau, on descendit la *châsse* de Sainte-Geneviève, comme c'était l'usage quand on desirait obtenir

une faveur particulière du ciel, par l'intercession de la sainte. Quelques jours après la mort du roi, quelqu'un s'avisa de plaisanter l'abbé de Sainte Geneviève sur le peu de vertu que venait d'avoir la descente de la *châsse*. —De quoi vous plaignez-vous, dit l'abbé? Louis XV n'est-il pas mort? (*Vie pr. de Louis XV.*)

CHASSER (mettre dehors.) — Un acteur alla demander justice à Antonin-le-Pieux, contre le sophiste Polémon. Il se plaignait de ce que celui-ci l'avait *chassé* du théâtre. Quelle heure était-il, dit l'empereur, lorsqu'il vous *chassa*? Il était minuit, dit l'acteur. Et bien! reprit le prince, il m'a chassé de sa maison à minuit, et j'ai pris patience. (*Voyez APPARTEMENT.*)

* Un auteur de l'Opéra, nommé *Chassé*, ne jouissait pas d'une grande réputation. Un jour il se présente aux Italiens. Un des sociétaires lui refuse la porte. Mais, dit le premier, je suis *Chassé* des Français. Eh bien, lui dit le dernier, en poussant la porte sur lui, vous serez aussi *chassé* des Italiens. (*Des calemb. comme s'il en pleuvait.*)

CHASSER, CHASSE, CHASSEUR. — Platon appelait la *chasse* un exercice divin, et l'école des vertus militaires.

* Le proverbe espagnol dit : la guerre, la galanterie, et la *chasse ;* pour un plaisir mille peines.

*Vous êtes donc *chasseur ?* — Des plus déterminés.
— Je m'en réjouis fort : prendre bien de la peine,
Se tuer, s'excéder, se mettre hors d'haleine ;
Interrompre au matin un tranquille sommeil ;
Aller dans les forêts prévenir le soleil ;
Fatiguer de ses cris les échos des montagnes,
Passer en plein midi, les guérêts, les campagnes ;
Dans les plus creux vallons fondre en désespérés ;
Percer rapidement les bois les plus fourrés ;
Ignorer où l'on va, n'avoir qu'un chien pour guide,
Pour faire fuir un cerf qu'une feuille intimide ;
Manquer la bête enfin, après avoir couru,
Et revenir bien tard, mouillé, las, et recru,
Estropié souvent ; dites-moi, je vous prie,
Cela vaut-il pas bien la peine qu'on en rie?

(Regnard, *dans Démocrite.*)

* Jacques Coytier, médecin de Louis XI (voyez ABRICOTIER), pour égayer son royal malade, assemblait sous les fenêtres du château où était le roi, les bergers du pays qui dansaient au son

de leurs instrumens champêtres ; et pour suppléer au plaisir de la *chasse*, on prenait les plus gros rats, et on les faisait *pourchasser* par les chats dans les appartemens. (*Recueil d'épitaphes.*)

* Quel diable de plaisir trouvent tous les *chasseurs*,
De se voir exposer à mille et mille peurs ?
Encore si c'était qu'on ne fut qu'à la *chasse*
Des lièvres, des lapins, et des jeunes daims ; passe :
Ce sont des animaux d'un naturel fort doux,
Et qui prennent toujours la fuite devant nous.
Mais aller attaquer de ces bêtes vilaines,
Qui n'ont aucun respect pour les faces humaines,
Et qui courent les gens qui les veulent courir,
C'est un sot passe-tems que je ne puis souffrir.

(Molière, *dans la princesse d'Elide.*)

* Louis, dauphin de France et père de Louis XVI, ayant eu le malheur de tuer à la *chasse* son écuyer (Chambord), ce prince ne se consola point de cet accident, et renonça à *chasser* pour toujours.

* Autrefois on obligeait celui qui était convaincu d'avoir volé un chien de *chasse*, à faire trois tours sur la place publique, en lui baisant le derrière. (*Ess. hist. sur Paris.*)

CHASSIE, CHASSIEUX. — Erasme disait : Je n'ai retiré aucun fruit de mes veilles et de mes ouvrages, excepté la gravelle et la *chassie*. *Præter lippitudinem et calculos.* (*Alm. litt.* 1774.)

CHASSIS. — Formé du mot *Chasse*, se dit en général de tout ce qui encadre ou *enchâsse* quelque chose. — *Chassis* se prend souvent pour le cadre et l'objet qu'il renferme tout ensemble. De là les expressions *chassis* de verre, *chassis* de papier, *chassis* de toile. — Il y a encore des provinces où l'on se sert de *chassis* de papier huilé. Cet usage s'est conservé, particulièrement à Lyon, par rapport à l'épaisseur des brouillards pendant l'hiver, qui ternissant les vitres, ôteraient aux manufacturiers en soie la clarté douce qui leur est nécessaire pour travailler leurs étoffes. (*Mél. tir. d'une gr. bibl.*)

CHASTETÉ, CHASTE, CHASTEMENT.

L'amour le moins honnête exprimé *chastement*,
N'excite point en nous de honteux mouvement.

(*Boileau.*)

* Le mot *chaste* n'est plus guères en usage dans notre langue que dans ces trois phrases : la *chaste* Lucrèce, la *chaste* Susanne, la *chaste* Diane. Nous avons suppléé au mot *chaste* par le mot *sage*. On dit d'une fille ou d'une femme : elle est sage ; ce serait presque une impertinence de dire : elle est *chaste*. (*Ménage.*)

* On ne donne plus guère aux jeunes filles que l'orgueil pour gardien de leur *chasteté* ; mais quand la vertu n'est gardée que par un vice, il est aisé de gagner la sentinelle. (*Petit Dict. de la ville et de la cour.*)

* On admire, avec raison, cette réponse laconique et pleine de sens d'une Lacédémonienne. Une femme d'Athènes lui demandait, par manière de reproche, ce qu'elle avait apporté en dot à son mari. La *chasteté*, répondit-elle. (*Dict. des gens du monde.*)

* Louis XII pensait qu'on ne pouvait trop acheter le bonheur de posséder une femme *chaste*. La reine Anne de Bretagne le faisait beaucoup souffrir par son humeur bizarre et impérieuse. Il disait,

en cédant à ses caprices : Il faut bien payer la *chasteté* des femmes. (*Œuvr. de mad. de Lambert.*)

* Saint Jérôme appelle la *chasteté* des veuves une *chasteté* laborieuse, parce qu'il faut qu'elles combattent sans cesse les souvenirs des plaisirs quelles ont goûtés. (*Néologie.*)

CHASUBLE. — Tout le monde, au tems de St.-Augustin, portait la *chasuble*. Cet habit passa de mode; mais l'église, qui n'a jamais cru trop avoir, en adoptant la nouvelle mode des habits pour le dehors, garda encore l'ancienne pour le dedans. (*Révol. de Paris.*)

CHAT, CHATIÈRE.

J'appelle un *chat* un *chat*, et Rollet un frippon.
(*Boileau.*)

* Henri III ne pouvait demeurer seul dans une chambre où il y avait un *chat*; il tombait aussitôt en syncope. (*Diction. d'hist. nat.*)

* Du tems de St.-Louis, il y avait une loi ecclésiastique qui obligeait, pour racheter ses péchés, de donner quelque chose à l'offrande, suivant sa faculté. Une pau-

vre femme qui n'avait pas d'argent, porta un *chat*, en disant au prêtre : mon père, il est de bonne race, il prendra bien les rats de l'église. (*Matinées sénon.*)

* Personne n'ignore qu'un des plus grands ministres qu'ait eus la France, Colbert, avait toujours des petits *chats* folâtrans dans ce même cabinet d'où sont sortis tant d'établissemens utiles et honorables à la nation.

* Les turcs aiment fort les *chats*. Il y a des *chatières* dans toutes les maisons pour leur laisser le passage libre. La raison de cette prédilection est que Mahomet avait un *chat* qu'il aimait fort, et que l'heure de la prière étant venue dans le moment que ce *chat* dormait sur sa manche, il aima mieux la couper que de réveiller son *chat* chéri. (*Merc. de Fr.* 1745.)

* L'anglais Wittingthon, à l'âge de quatorze ou quinze ans, entendant sonner les vêpres à sa paroisse, se mit en tête que les cloches disaient très-distinctement qu'il serait un jour maire de Londres. Comme il était sans naissance et sans fortune, il n'y avait pas appa-

rence que les cloches disaient vrai. Cependant il ne voulut point en avoir le démenti par sa faute ; et pour travailler à l'accomplissement de ce qu'il appelait leur prophétie, il résolut de faire fortune sur mer. Dans cette vue, il se fit mousse. Une pacotille lui serait venue fort à propos pour rendre son voyage lucratif; mais personne ne s'empressait de lui en faire une. Quelqu'un seulement lui offrit un *chat*. Donnez, dit-il, je l'accepte; ce *chat* portera bonheur. On mit en mer; le vent souffla, et souffla trop. De-là une tempête qui fit échouer le vaisseau contre je ne sais quelle île, dont les habitans déclarèrent à l'équipage qu'ils n'étaient pas en état de le recevoir, parce qu'une multitude effroyable de rats qui infestait l'île, avait mangé tout leur bled en herbe. Wittingthon saisit cette occasion de vanter les talens de son *chat*; on le mit en besogne, et en effet, il fit une grande déconfiture de rats : mais que pouvait un seul *chat* contre les rats d'une île si ratière ? Les insulaires néanmoins l'achetèrent toujours en attendant mieux, et le payèrent bien. On fit promettre à Wittingthon d'en

rapporter d'autres qui lui seraient tous payés sur le même pied. Il tint parole, et on la lui tint aussi. Le gain qu'il avait fait sur ces *chats* le mit en passe de devenir un fort négociant. Il fit grande figure dans Londres; et le lord maire étant venu à mourir un beau jour, on l'élut pour le remplacer. (*Alm. litt.* 1785.)

* Araminte avait quatre *chats*,
(Et peut-être encor plus de rats);
Ces animaux pillaient sa table,
Nuit et jour la trouvaient affable;
Brisaient tout, pots, tasses et plats:
Loin que le châtiment tombât sur le coupable,
Les valets, les enfans payaient tout le fracas;
L'humeur pleuvait sur eux, les faveurs sur les *chats*.
Un jour un des enfans en larmes,
Aussi beau que le Dieu d'amour,
Par ses pleurs augmentait ses charmes;
Sa mère attendrie à son tour,
Le prend sur ses genoux, des plus doux noms l'appèle;
Malgré ses soins, l'enfant déplorait son état:
Que veux-tu donc, mon fils, dit-elle?
Maman, je voudrais être *chat*.

CHATAIGNE et CHATAIN.

La *châtaigne* aquatique au sein d'un lac placée,
Promene entre deux eaux sa coque hérissée.
(Castel, *poëme des Plantes*.)

* Les *châtaigniers* tirent leur nom de la ville de *Castanel*, dans la Magnésie. (*Mél. d'une gr. bibl.*)

* On observe comme une chose remarquable, que les araignées ne font jamais leur toile au bois de *châtaignier*, apparemment parce qu'il est lisse et parfaitement uni.

* Du mot *châtaigne*, en latin *castanea*, nous avons fait *châtin*, c'est-à-dire de la couleur de la *CHATAIGNE*, *CASTANEI coloris*.

— Un auteur moderne prétend que c'est à l'amour des blondes pour les bruns, et des brunes pour les blonds, que nous devons les *châtains*.

CHATEAU. — Un *château* n'était dans l'origine qu'une forteresse environnée de fosés et de gros murs flanqués de tours et de bastions. Il a signifié depuis la maison où demeurait le seigneur d'un lieu. Après qu'on eut déclaré en 1792 et 1793, la guerre aux *châteaux*, non-seulement les *châteaux* furent abandonnés, anéantis; mais l'article IV du décret du 13 pluviose an II,

déclara en termes formels que « la dénomination de *château* donnée autrefois aux maisons de quelques particuliers, demeurait irrévocablement supprimée. » On continue cependant, et l'on doit continuer sans doute de dire, le *château* des Tuilleries, le *château* de St.-Cloud, etc. *Château* n'est un terme proscrit, qu'autant qu'on entendrait le rapporter à l'idée de maison seigneuriale.

* Le mot *Château* entre en plusieurs locutions proverbiales : être un *CHATEAU branlant ;* faire des *CHATEAUX de cartes ;* bâtir des *CHATEAUX en Espagne :*

Lorsque je pars pour la campagne,
Je fais toujours de grands projets ;
Poètes sont assez sujets
A bâtir *CHATEAUX en Espagne*,
Et bâtissent à peu de frais.

— Cette expression est d'une longue ancienneté, dit Pasquier, « et vient » de ce qu'en Espagne vous ne ren» contrez auscuns *chasteaux* par les » champs, ains quelques cassines et » maisonnettes, esquelles passant che-

» min vous estes contraints d'héber-
» ger, es encore distantes d'un long
» intervalle les unes des autres. »

* Mad. de Villars, qui n'aimait pas l'Espagne où elle résidait en qualité de dame d'honneur de la reine d'Espagne (Marie-Louise d'Orléans), disait : il n'y a qu'en France qu'on bâtit des *châteaux en Espagne.* Mais quand on est en Espagne, on n'a pas envie d'y bâtir de *châteaux. (Lettres de Sévigné.)*

* Quelque tems après l'ajournement de la chambre des communes, en 1785, mylord Mulgrave étant allé rendre visite à M. Pitt, on l'introduisit sans formalité. Ce seigneur trouva le jeune ministre qui se divertissait dans l'antichambre à faire des *CHATEAUX de cartes* avec mylord Mahon. Lord Mulgrave, surpris, leur dit d'un ton ironique : messieurs, je me flatte que je ne vous dérange pas dans vos plaisirs. Non du tout, répondit Pitt, affectant un air de dignité ; vous voyez un grand homme, qui dans ses heures de loisir, a ses fantaisies comme tant d'autres. Aristophane a représenté Socrate et

Choerephon, mesurant le saut d'une puce de la barbe de l'un à la barbe de l'autre, et vous pouvez rapporter à l'univers que vous avez vu le chancelier de l'échiquier, et son noble parent, lord Mahon, bâtissant des CHATEAUX *de cartes.* (*Merc. de Fr. 1785.*)

* Au bas d'une estampe représentant un enfant qui s'amuse à faire des CHATEAUX *de cartes*, on lit :

Aimable enfant que le plaisir décide,
Nous badinons de vos frêles travaux :
Mais entre nous quel est le plus solide
De nos projets ou bien de vos *châteaux* ?

* On appelle *château-branlant* une chose fort enjolivée, mais qui n'a rien de solide, qui branle dans ses fondemens. — Il y eut un tems où l'on comptait parmi les actrices des principaux théâtres de Paris : M.lles *Neufchâteau*, *Château-Neuf* ; *Château-Vieux* ; *Châteaufort* ; *Château-Gaillard* ; *Château-Gontier*, *etc.* Tous ces CHATEAUX-là, disait M.lle Arnoux, ne sont que des CHATEAUX-*branlans* (*Portef. Fr. pour l'an X.*)

CHATELET, diminutif de *château*.

— Il y avait à Paris le grand et le petit *Châtelet*. L'un était la prison des criminels, l'autre un tribunal où se jugeaient en première instance les affaires, tant au criminel qu'au civil. La juridiction du grand *Châtelet* fut supprimée à l'époque de la révolution. — Le grand et le petit *Châtelet* sont démolis depuis peu.

Un jeune clerc du *Châtelet*,
Parfumé de rose et d'œillet,
Plus étourdi qu'un prestolet,
Va promenant son feu folet
De la fontange au bavolet,
Auprès d'un tendron qui lui plaît;
Défile un galant chapelet;
Dérange un peu le mantelet;
Baise la croix, le brasselet;
Dit un bon mot, tourne un couplet
Gage d'un bonheur très-complet;
A table, en mangeant le poulet,
Rit au nez de maître Rollet,
Et glisse à madame un billet,
Sous l'assiette ou le gobelet...
Vive les clercs du *Châtelet*!

CHAT-HUANT. — Le *chat-huant*, comme le *chat*, mange les souris et les petits oiseaux. Comme le *chat* encore il voit plus clair la nuit que le jour. La tête du *chat-huant* a, avec la tête du *chat*, autant de ressemblance qu'une tête emplumée peut en avoir avec une tête à poil ; enfin le cri du *chat-huant* a, comme le cri du *chat*, quelque chose de lugubre ; ce qui l'a fait appeler *chat-huant*, du vieux mot *huer*, crier tristement. (*Voyez* CHOUETTE.)

CHATIER, CHATIMENT. — *Qui benè amat, benè* CASTIGAT : qui aime bien *châtie* bien, disent les proverbes français et latin, à l'aide desquels vient encore la maxime de St.-Paul : *quem diligit Deus* CASTIGAT : Dieu *châtie* ceux qu'il aime.

La crainte suit le crime, et c'est son *châtiment*.
(Voltaire, *dans Sémiramis.*)

* Des courtisans de Philippe V, surnommé le Long, l'exhortaient un jour à *châtier*, comme il le méritait, un seigneur qui lui avait manqué insolemment. Il est beau, répondit Phi-

lippe, de pouvoir *châtier* et de ne le pas faire.

* Le carosse du maréchal de Turenne s'étant un jour trouvé arrêté dans les rues de Paris, un jeune homme de condition qui ne le connaissait pas, et dont le carosse était à la suite du sien, descend tout bouillant de colère, et vient, la canne haute, faire avancer le cocher du vicomte de Turenne. Il jure, il tempête. Le vicomte regardait tranquillement cette scène, lorsqu'un marchand étant sorti de sa boutique, un bâton à la main, se mit à crier : comment! on maltraite ainsi les gens de M. de Turenne! Le jeune seigneur à ce nom se crut perdu, et vint à la portière du carrosse du maréchal, lui demander pardon. Il le croyait bien en colère ; mais Turenne s'étant mis à sourire : effectivement, monsieur, lui dit-il, vous entendez fort bien à *châtier* mes gens : quand ils feront des sotises, ce qui leur arrive souvent, je vous les enverrai. (*Vie de Turenne.*) — Cette manière de *châtier* un étourdi, était digne d'un grand homme.

* Voltaire disait du poète Roy, qui avait souvent été repris de justice, et qui sortait de St.-Lazare : c'est un homme qui a de l'esprit, mais ce n'est pas un auteur assez *châtié*. (Mot qui s'entend ici de la personne et de son style, comme auteur.)

CHATON. — La partie de la bague dans laquelle on enchasse quelque chose de précieux ou de prix.

Après la défaite des carthaginois, à la journée de Zama, où les romains leur tuèrent ou firent prisonniers quarante mille hommes, Annibal, pour n'être pas témoin de l'opprobre de sa patrie, se réfugia d'abord chez Antiochus, roi de Syrie, ensuite chez Prusias, roi de Bithynie. Mais ne se croyant pas en sûreté ni dans l'une, ni dans l'autre cour, toutes deux amies des romains, il avala un poison subtil qu'il portait depuis long-tems dans le *châton* de sa bague. (*Dict. hist.*, *art.* Annibal.)

CHATOUILLER, CHATOUILLEUX. — Ce mot vient de *catullare*, et les picards qui en ont mieux conservé

l'étymologie, disent encore *catouiller*, au lieu de *chatouiller*. *Chatouiller* au propre, signifie toucher légèrement quelqu'un, en quelque partie délicate, ce qui cause plutôt de l'émotion, que du plaisir, et provoque à un rire forcé qui est quelquefois fort incommode. — *Chatouiller* se dit plus communément au figuré, de l'ame, de l'esprit et des sens :

> L'aise de voir la terre à son pouvoir soumise,
> *Chatouillait*, malgré lui, son ame avec surprise.
> (Corneille, *dans la Mort de Pompée.*)

> * La louange *chatouille* et gagne les esprits.
> *(Lafontaine.)*

> * Un auteur vertueux, dans ses vers innocens,
> Ne corrompt point le cœur en *chatouillant* les sens.
> *(Boileau.)*

* Le plaisir et la douleur, qui sont deux sentimens si différens dans leurs effets, ne diffèrent pas beaucoup dans leur cause. Il paraît par l'exemple du *chatouillement*, que le mouvement du plaisir, poussé un peu trop loin, devient douleur, et que le mouvement de la douleur, un peu modéré, devient plaisir. *(Fontenelle.)*

— Il y avait, parmi les anabaptistes, une secte appelée les frères de Moravie. Ces fanatiques ne voulant point s'écarter de la maxime de l'église qui abhorre l'effusion du sang, avaient imaginé un genre de supplice fort singulier; c'était de *chatouiller* ceux qu'elle condamnait à la mort, jusqu'à ce qu'ils expirassent. (*Ess. hist. sur Paris.*)

CHATRER.

Vous vivez en *châtré*, c'est un bonheur extrême,
Mais ce n'est pas assez, Dieu veut encor qu'on l'aime.

(*Voltaire.*)

(*Voyez* CASTRATION.)

CHATTEMITTE. — Terme familier qui désigne une personne qui prend la contenance des *chats* pour mieux tromper :

Que maudit soit l'amour, et les filles maudites
Qui veulent en tâter, puis font les *chattemittes* !

(*Molière.*)

CHAUD. — *Voyez* CHALEUR.

CHAUDEAU. — Espèce de brouet clair, ou de bouillon bien chaud, que l'on porte aux mariés le lendemain

des noces, en guise de consommé. Le mot a pris son nom de la chose :

Pour former mon entier,
Il faut donner à mon dernier
La qualité qu'on trouve en mon premier.

— Le but du *chaudeau* est de réparer les forces supposées perdues de la nuit dernière, et d'en donner de nouvelles pour la nuit suivante. (*Mém. du duc de St.-Simon.*)

CHAUDIÈRE.

... Il est ici bas des *chaudières* bouillantes
Où l'on plonge à jamais les ames mal-vivantes.
(Molière, *Com. de l'Ec. des Fem.*)

CHAUDRON, CHAUDRONNIER.

Un procureur à Nanon sa voisine,
Fut emprunter un meuble de cuisine,
Et c'était un *chaudron* qu'elle ne revit plus.
Pour le r'avoir ses soins furent perdus.
Devant le juge elle l'appelle en forme.
Le procureur, de pure vision
Traite l'emprunt, et conclut que Nanon
Soutenait un mensonge énorme.
Point de témoin ; on le met au serment :
Procès par lui gagné conséquemment ;
Car sans délai levant sa main infâme,

Il jure. Ah ! malheureux fripon,
Lui dit-elle, tu perds ton ame !
Et toi, dit l'autre, ton *chaudron*.

* Aëtius, surnommé l'impie, commença par être *chaudronnier*, et finit par être évêque et patriarche de Constantinople. Les actions les plus infâmes étaient, selon lui, des besoins de la nature. On disait qu'il avait l'ame aussi noire que le cul de ses *chaudrons*. (*Dict. hist.*)

* Un voyageur qui disait avoir parcouru les quatre parties du monde, racontait que parmi les curiosités qu'il avait rencontrées, il en était une dont aucun auteur ne faisait mention. Cette merveille, disait-il, était un chou, si grand, si élevé, que sous chacune de ses feuilles, cinquante cavaliers armés pouvaient se ranger en bataille, et faire l'exercice militaire sans se nuire l'un à l'autre. Quelqu'un qui l'écoutait, ne s'amusa point à réfuter cette rêverie, mais dit, avec un grand sang-froid, qu'il avait aussi voyagé, et qu'il avait été jusqu'au Japon, où il n'avait point vu sans surprise plus de trois cents ou-

vriers qui travaillaient à fabriquer un *chaudron*, et cent cinquante hommes occupés dedans à le polir. — A quoi pouvait servir cet énorme *chaudron*, dit le voyageur? — C'était, sans doute, lui répondit l'autre aussitôt, pour faire cuire le chou dont vous venez de nous parler :

J'ai vu, dit l'un, un chou plus grand qu'une maison;
Moi, dit l'autre, un *chaudron* aussi grand qu'une église.
Le premier se moquant, l'autre reprit : Tout doux !
On le fit exprès pour vos choux.

CHAUFFER, CHAUFFAGE, CHAUFFRETTE. — Un prédicateur prêchant la passion et dissertant sur cet endroit de l'écriture, *calefaciebant se, quia frigus erat*, disait : remarquez, messieurs, l'exactitude de l'évangéliste; il ne vous dit pas seulement, ils se *chauffaient*; il ajoute encore; parce qu'il faisait froid. Ainsi il raconte d'abord le fait comme historien : *calefaciebant se*, ils se *chauffaient*; ensuite il en explique la cause comme phisicien : *quia frigus erat*, parce qu'il faisait froid.

* Antoine le Maître, regardé comme

le père des solitaires de Port-Royal, s'acquit une si grande réputation au barreau, que le chancelier Séguier lui fit donner par le roi un brevet de conseiller d'état, avec la pension, lorsqu'il n'avait encore que 28 ans. Retiré dans la solitude de Port-Royal, il ne se *chauffait* jamais. Lorsque le froid le prenait, il avait une grosse bûche qu'il portait sur son épaule, du haut en bas, et de bas en haut de l'escalier, jusqu'à ce qu'il eut *chaud*. (*Esp. des jour. 1787.*)

* Pierre Groslei, autre avocat qui sut honorer également sa profession, n'avait aussi ni cheminée, ni poële dans son cabinet. Une simple *chauffrette* qu'il mettait sous ses pieds, était ce qu'il appelait le feu de son appartement; et quand la place n'était plus tenable, il allait se *chauffer* et travailler à la cuisine. Deux feux dans une maison bourgeoise étaient un luxe inconnu dans ce tems, même aux marchands de bois, quoiqu'il ne valut que neuf livres la corde. — C'était à la même époque que le père d'un négociant, depuis annobli, balayait lui même, en tablier

vert, sa boutique et le devant de sa maison. *(Ann. Fr.)*

* Tout frais sorti de Châlons, sa patrie,
Et dans Paris se trouvant désœuvré,
Pour se distraire, un soir monsieur André
Court au café de la messagerie,
Qu'en débarquant il avait admiré.
Auprès du poële il prend d'abord séance;
Et là bientôt de simple spectateur,
Sans le vouloir, par pure bienséance,
Il se décide à devenir acteur.
Monsieur, dit-il, donnez-moi, je vous prie,
Un petit pot de cette sucrerie
Que j'apperçois là-bas sur un plateau.
Ainsi disant, le pauvre Nicodême,
Qui d'une main tenait bas son chapeau,
Montrait, de l'autre, une glace à la crême,
Laquelle était pour lui du fruit nouveau.
On la lui sert; il en coupe un morceau
Avec ses dents : peignez-vous sa grimace....
C'est se moquer du monde, par saint Jean!
S'écria-t-il, eh! monsieur, cela glace;
Chauffez le-moi, du moins, pour mon argent.
(Pons de Verdun.)

CHAUME, CHAUMIERE.

Je reste en ma *chaumière*, attendant qu'Atropos
Tranche le fil usé de ma vie inutile. *(Voltaire.)*

Au commencement du quatorzième siècle, presque toutes les maisons, dans les villes de France, d'Angleterre et d'Allemagne, étaient encore couvertes de *chaume*. (*Essai sur l'histoire gén.*)

* Quelques intendans avaient conçu, peu avant la révolution, le projet de faire remplacer par la tuile, ou l'ardoise, le *chaume* qui servait de couvertures aux maisons des campagnes, autrement dites *chaumières*. Sous ce point de vue, les intendans sont à regretter, ou du moins il serait à souhaiter que le projet de remplacer le *chaume* par la tuile, n'eut pas péri avec leur mémoire. (*S.*)

* Guerre aux châteaux, paix aux *chaumières!* tel fut le cri de guerre des sans-culottes contre les ci-devant seigneurs, dans les années 1792 et 93. Malheureusement la guerre fut bien déclarée à tous les châteaux; mais la paix n'habita pas toujours dans les *chaumières*. (*S.*)

* Autrefois dans Bagdad le calife Almamon
Fit bâtir un palais, plus beau, plus magnifique,
Que ne le fut jamais celui de Salomon.
Cent colonnes d'albâtre en formaient le portique;
L'or, le jaspe, l'azur décoraient le parvis;

Dans les appartemens, embellis de sculpture,
Sous des lambris de cèdre, on voyait réunis
Et les trésors du luxe, et ceux de la nature;
Les fleurs, les diamans, les parfums, la verdure,
Les myrtes odorans, les chefs-d'œuvres de l'art,
Et les fontaines jaillissantes
Roulant leurs ondes bondissantes
A côtés des lits de brocard.
Près de ce beau palais, juste devant l'entrée,
Une étroite *chaumière*, antique et délabrée,
D'un pauvre tisserand était l'humble réduit.
Là, content du petit produit
D'un grand travail, sans dette, et sans soucis pénibles,
Le bon vieillard, libre, oublié,
Coulait des jours doux et paisibles,
Point envieux, point envié.
J'ai déjà dit que sa retraite
Masquait le devant du palais:
Le visir veut d'abord, sans forme de procès,
Qu'on abatte la maisonnette;
Mais le calife veut que d'abord on l'achète.
Il fallut obéir. On va chez l'ouvrier,
On lui porte de l'or. Non, gardez votre somme,
Répond doucement le pauvre homme;
Je n'ai besoin de rien avec mon atelier;
Et quant à ma maison, je ne puis m'en défaire;
C'est-là que je suis né, c'est-là qu'est mort mon père,
Je prétens y mourir aussi:
Le calife, s'il veut, peut me chasser d'ici;

Il peut détruire ma *chaumière* :
Mais, s'il le fait, il me verra
Venir, chaque matin, sur la dernière pierre
M'asseoir et pleurer ma misère ;
Je connais Almamon, son cœur en gémira.
Cet insolent discours excita la colère
Du visir qui voulait punir le téméraire,
Et sur le champ raser sa chétive maison.
Mais le calife lui dit : Non,
J'ordonne qu'à mes frais elle soit réparée ;
Ma gloire tient à sa durée.
Je veux que nos neveux, en la considérant,
Y trouvent de mon règne un monument auguste.
En voyant ce palais, ils diront : il fut grand !
En voyant la *chaumière*, il diront : il fut juste (1) !

(Florian.)

* Le dauphin, père de Louis XVI, s'occupait de ses enfans et du soin de leur éducation; il désirait sur-tout qu'on leur donnât des leçons d'humanité. Conduisez-les, disait-il, dans la *chaumière* du paysan; qu'ils voient le pain dont se nourrit le pauvre, et qu'ils apprennent à pleurer. *(Alm. litt.* 1777.*)*

---

(1) On sait que le roi de Prusse, Frédéric II, se comporta ainsi à l'égard du meûnier de Sans-Souci. (*Voyez* MOULIN.)

— *Chaumine* se dit quelquefois pour une petite *chaumière* :

> Un pauvre bucheron tout couvert de ramée,
> Qui tâchait de gagner sa *chaumine* enfumée, etc.
> (*Lafontaine.*)

CHAUSSE. — On appelle *chausse* une pièce d'étoffe ou de soie, bordée d'hermine, que les maîtres-ès-arts, les bacheliers, les docteurs en droit, en médecine et en théologie, portaient (et portent même encore) sur l'épaule, dans les fonctions publiques et dans les cérémonies. La *chausse* se porte noire, violette ou rouge, selon la science et le grade auquel sont élevés ceux qui s'en décorent.

— Ménage a dit que la *chausse* fourrée d'un docteur était un grand sacrement, c'est-à-dire, le signe visible d'une chose invisible. — De plus profanes que Ménage ont eu l'impiété d'appeller la *chausse* l'éteignoir du sens commun.

CHAUSSÉE. — On appelle *chaussée* un chemin ou une jetée de terre et de pierres qu'on fait dans un lieu bas et marécageux, pour y former un passage sûr

et commode. — On écrivait autrefois *chaulcée*. Il paraît que ce mot vient *à calcando*, ou *à calce*. Pasquier croit que *chaussée* a été dit par corruption de *haussée*. Le nom de *chaussées Brunehaud*, qu'on donne à certaines *chaussées* anciennes, vient d'une fable inventée au treizième siècle par le poète Renclery, et adoptée comme une vérité dans les siècles d'ignorance. Renclery prétendait que ces *chaussées*, qu'il faisait remonter au tems de Salomon, avaient été créées par les enchantemens d'un roi du Hainault, nommé Brunehaud. (*Hist. du duché de Valois.*) — D'autres ont prétendu que ces *chaussées* avaient été construites sous la reine Brunehaud.

CHAUSSER, CHAUSSURE, CHAUSSES, CHAUSSONS.

Je veux que sur mon pied soit faite ma *chaussure*.
(*Lemonnier.*)

* Le philosophe Démonides avait les pieds tortus et tout contrefaits. Ses *chaussures* lui ayant été volées, il dit, sans plus s'émouvoir : puissent-elles aller bien aux pieds de celui qui me les a prises ! (*Encyclopediana.*)

* Paul-Emile, pressé par les parens et les amis de sa femme de déclarer les raisons qu'il avait de se séparer d'elle, se contenta de leur montrer sa *chaussure*, en disant : Quel autre que moi peut sentir jusqu'à quel point cette *chaussure* me blesse? (*Des hommes tels qu'ils sont et doivent être.*)

* Soit rivalité, soit dégoût du genre larmoyant, Piron n'aimait ni *la Chaussée*, ni ses comédies. Il disait de ce poète, avec plus de malice que d'équité :

Connaissez-vous sur l'Hélicon
L'une et l'autre Thalie ?
L'une est *chaussée*, et l'autre non ;
Mais c'est la plus jolie :
L'une a le rire de Vénus,
L'autre est froide et pincée :
Honneur à la belle aux pieds nus,
Et fi de la *chaussée* !

* La nature avait formé la Camargo pour la danse. Ses pieds, ses jambes, sa taille, ses bras, ses mains étaient de la forme la plus parfaite. Son cordonnier fit la plus grande fortune dans son état, par la vogue que lui donna la *chaussure* de cette célèbre danseuse ; toutes les

femmes voulant être *chaussées* à la Camargo. (*Encyclop.*)

* Les religieux, connus sous le nom de feuillans, marchaient toujours pieds nuds, avec des sandales, excepté lorsqu'ils allaient à la campagne; alors il leur était permis d'être *chaussés*, et c'est de là qu'est venu le proverbe populaire : Vas te promener, tu auras des *chausses*.

* Fille qui pérd une fois sa *chaussure*,
Ne trouve plus de *chaussure* à son pied.
(Piis, *dans le Sabot perdu.*)

* Les religieuses de l'abbaye du Val-de-grace étaient en possession de conserver la première *chaussure* de chaque enfant de France. (*Nouv. siècle de Louis XIV.*)

— *Chaussé* se dit quelquefois au figuré:

Chose étrange de voir comme avec passion
Un chacun est *chaussé* de son opinion.
(*Moliere.*)

CHAUSSE-TRAPE. — Instrument garni de quatre pointes de fer disposées en triangle, de sorte qu'il y en a toujours trois qui portent à terre, et une qui reste de bout. — C'était autrefois une

manoeuvre de guerre, proscrite aujourd'hui, d'en semer là où l'on savait que la cavalerie devait passer, afin d'enclouer les pieds des chevaux.

Caton le censeur disait qu'il fallait faire paver les avenues des auditoires, de *chausses-trappes*, afin d'en éloigner les chicaneurs.

CHAUVETÉ, CHAUVE. — La *chauveté* est l'état d'une personne *chauve*. Ce substantif vieillit. On y supplée plus élégamment par le mot *calvitie*. (Voyez ce mot.)

* La *chauveté* ou *calvitie* était chez les romains un sujet de raillerie :

Turpe pecus mutilum, turpis sine gramine campus,
Et sine fronde arbos, et sine crine caput.

— Voltaire pensait apparemment comme Horace, quand il disait :

.... Le tems change un visage,
Et mon front *chauve* en sent le long outrage.

* Rien ne fut plus agréable à César, qui était *chauve*, que le droit que lui donna le sénat de porter toujours sur la tête une couronne de lauriers qui cachait sa *chauveté*. (*Carpentariana.*)

* Caligula était *chauve* sur le sommet de la tête. En conséquence, malheur à ceux qui le regardaient d'en-haut quand il passait !

* L'empereur Domitien était aussi devenu *chauve* de très-bonne heure, et souffrait impatiemment qu'on reprochât ce défaut à quelqu'un. Aussi Juvénal voulant le désigner d'une façon injurieuse et piquante, l'appellait Néron le *chauve*. (*Dict. des hom. ill.*)

* Bion, philosophe grec, se moquait de ceux qui s'arrachaient les cheveux par excés d'affliction. Quand ces gens seront *chauves*, disait-il, en auront-ils moins sujet d'être chagrins? (*ibid.*)

* Deux *chauves*, dans un coin,
Virent briller certain morceau d'ivoire;
Chacun d'eux veut l'avoir. Dispute et coups de poing.
Le vainqueur y perdit, comme vous pouvez croire,
Le peu de cheveux gris qui lui restaient encor.
Un peigne était le beau trésor,
Qu'il eut pour prix de sa victoire.

(*Florian.*)

* Hucbald, religieux bénédictin, composa un poëme à la louange des *chauves*; il le dédia à Charles-le-*Chauve*. Toutes

les lettres de ce poème commençaient par la lettre C. *(Dict. de Moréri.)*

CHAUVE-SOURIS. (*V.* Araignée.)

La nuit sur la nature étend son voile gris,
Et fait frémir en l'air mille *chauve-souris.*
(Piis, *Harmon. imitat.*)

* J'allais enfin dormir, lorsqu'un bruit effroyable
Me réveille en sursaut : ce bruit était semblable
A celui d'un oiseau qu'on entend voltiger.
D'abord la peur me fit songer
Que c'était pour le moins quelque monstre sauvage,
Quelqu'oiseau carnacier et vivant de pillage.
Je crus par conséquent qu'il était à propos,
Crainte d'encourir du dommage,
De m'enfermer dans mes rideaux.
J'allais exécuter un projet aussi sage,
Quand je me sentis outrager
D'un coup au travers du visage.
Soudain consultant moins ma frayeur que ma rage,
Je résolus de me venger.
Tout poltron que je suis, je me mets à combattre;
J'attaque l'oiseau vivement :
Armé d'un gros bâton, je fais le diable à quatre.
Ziste, zeste; plic, plac; j'en jure, assurément,
Jamais, quoiqu'en dise l'histoire,
Le vainqueur des moulins-à-vent
Ne s'escrima si vaillamment,

Et ne remporta tant de gloire.
Mon ennemi long-tems disputa la victoire,
Et se défendit bravement.
Pour moi cent fois plus las qu'on ne le saurait croire,
J'allais enfin cesser ces fatigans combats,
Quand d'un coup de bâton je le fis cheoir à bas.
Déjà je commençais à bénir la fortune ;
Mais admirez combien je fus surpris,
Quand je vis au clair de la lune
Que ce n'était qu'une *chauve-souris !*

CHAUX. — En mourant, le maréchal de Saxe demanda que son corps fut brûlé dans la *chaux* vive, afin qu'il ne restât rien de lui dans le monde que sa mémoire parmi ses amis. Louis XV, trop reconnaissant pour souscrire à cette demande, fit transporter le corps du héros à Strasbourg, pour y être enterré dans l'église luthérienne de St.-Thomas, où il lui fit élever un superbe mausolée en marbre, qui fut exécuté par Pigale. (*Fastes de Louis XV.*)

* A la journée de Lincoln, l'armée française, dans la position la plus désavantageuse, se fit hacher sans pouvoir presque attaquer ni se défendre. Cette perte fut suivie d'une autre sur mer. Les

troupes qui venaient de Calais au secours de celles de Lincoln, furent défaites par le moyen d'une grande quantité de *chaux* que les anglais avaient dans leurs vaisseaux, et qu'ils jettaient en l'air en face de l'armée française, qui ayant le vent en devant, en fut aveuglée, et mise hors de combat. *(Ess. hist. sur Paris.)*

* Sénèque avait une diction vive, sentenlieuse, mais sans liaison; ce qui rendait son style décousu. Aussi l'empereur Claude appelait-il les discours de Sénèque *arena sine CALCE*, du sable sans *chaux*.

CHEF. — Homme dont la tête ne vaut pas toujours celles qui lui sont soumises.

L'expérience de tous les tems a confirmé cette sentence d'Homère :

Rien n'est si dangereux que d'avoir tant de *chefs*.

* Le consul britannique s'adressa un jour au dey d'Alger, qu'il trouva fumant sa pipe, étendu sur un sopha, pour lui faire des représentations au sujet de la capture illégale d'un bâtiment de sa nation. — Mon ami, lui répondit le prince

indolent, les algériens sont, je le sais, de grands brigands; mais enfin je leur dois protection : je suis leur *chef.*

CHEF-D'ŒUVRE. — Une femme qui joint à la beauté et aux graces de la nature, la bonté de l'ame et les agrémens de l'esprit, est le *chef-d'œuvre* du créateur. — C'est dans ce sens qu'un amateur, qui se trouvait dans l'atelier de Greuze, adressa le quatrain suivant à l'épouse de cet artiste célèbre, à l'instant qu'il l'y vit paraître :

J'admirais en ces lieux ce que peut la peinture,
Lorsqu'un objet plus beau s'offrit à mon regard;
En visitant les *chefs-d'œuvres* de l'art,
Je rencontrai celui de la nature.

* Un *chef-d'œuvre* d'amour est le cœur d'une mère.
(*Gaillard.*)

CHEMIN, CHEMINER.

Il est divers *chemins* qui mènent à la gloire.
(Th. Corneille, *dans Camma.*)

* Le monde est un *chemin* d'abîmes entouré;
Et lorsqu'en ce *chemin*, où le plus ferme hésite,
Un fou de son semblable entreprend la conduite,
Chacun de çà, de-là, guidé sans savoir où,
Court risque à tout moment de se rompre le cou.
(J. B. Rousseau, *Com. du Flatteur.*)

* Mon ami, si tu crains de porter la besace,
Fuis le métier des vers comme un métier fatal;
Qui prend le *chemin* du Parnasse,
Prend le *chemin* de l'hôpital.

* Sais-tu ce que fait Alexis?
— Le *chemin* de Paris à Rome.
Sais-tu ce qu'apprend ce grand homme?
— Le *chemin* de Rome à Paris.
(*Alman. des Muses, 1787.*)

* Tout *chemin* mène à Rome, dit le proverbe:

Trois saints, également jaloux de leur salut,
Portés d'un même esprit, tendaient au même but.
Ils s'y prirent tous trois par des routes diverses,
Tous *chemins* vont à Rome.
(*Lafontaine.*)

CHEMINÉE. — On n'est pas un héros pour avoir éteint le feu d'une *cheminée*. — A l'appplication.

* Sur la *cheminée* on répand
Les trésors que prodigue Flore:
A la *cheminée* on suspend
Le portrait de ce qu'on adore;
Et la coquette, qui toujours
Finit par être abandonnée,
Pour n'être pas seule, a recours
Au miroir de sa *cheminée*.

Pour dissiper l'ennui qu'on a,
On attise, on souffle, on tisonne:
Du moins en soufflant ce feu-là,
On ne fait de mal à personne.
Combien de maris pleins d'ardeur,
Assis près de leur Dulcinée,
N'ont jamais eu d'autre chaleur
Que celle de la *cheminée!*

Lise, près d'un foyer ardent,
Ecoute un amoureux langage;
Vous croiriez en la regardant
Que le feu lui monte au visage:
La cause de cette rougeur,
Moi, je crois l'avoir devinée:
Lise aurait bien moins de pudeur,
Sans le feu de la *cheminée.*

La *cheminée* assez souvent
Offre à nos regards une horloge,
Que, pour son rendez-vous, l'amant
A chaque minute interroge:
L'heure des jeux et des travaux,
Du berger l'heure fortunée,
L'heure du repas, du repos,
Tout se lit sur la *cheminée.*

* Le chevalier de *** et le maréchal de Bassompierre étant ensemble à la bastille, racontaient un jour leurs proues-

ses. Dans un combat naval, j'ai tué, disait le chevalier, 300 hommes sur un vaisseau. Et moi, dit Bassompierre, étant en Suisse, je me glissai par une *cheminée* pour aller coucher avec une jolie voisine que j'aimais. — Cela ne peut être, dit le chevalier, parce qu'en suisse il n'y a pas de *cheminées*. — Eh monsieur, réplique le maréchal, qui vous dit le contraire? Mais ne vous ai-je pas laissé tuer, pour votre gloire, trois cents hommes dans un vaisseau où ils ne pouvaient tenir? laissez-moi, pour mon plaisir, descendre par une *cheminée* dans un pays où il n'y en a pas. (*Alm. litt.* 1742.)

* M. de Richelieu allait assiéger Mahon; l'ambassadeur de Sardaigne se rappelant que le maréchal était entré par la *cheminée* chez sa maîtresse, s'écria: l'on ne prend pas Mahon par la *cheminée*. C'est bien là un propos de savoyard, dit M.lle Quinault. (C'était la maîtresse de Richelieu.)

* René, roi de Sicile, résidait ordinairement à Marseille. On le voyait souvent se promener sans cortège sur le port, quand le soleil, presque toujours

beau dans ce climat, répandait cette chaleur douce, qui dans la basse Provence ranime la nature, lorsqu'elle paraît engourdie partout ailleurs. De-là vient qu'en Provence, on appelle encore tout endroit où l'on se chauffe au soleil : la *cheminée* du roi René. (Papon, *hist. gén. de Prov.*)

* Un archevêque de Tours se faisait complimenter par tous les grammairiens de Paris sur l'étymologie du mot *cheminée*, qu'il croyait avoir trouvée. *Cheminée* vient de *chemin aux nuées*, disait-il à qui voulait l'entendre. (*Mém. de litt.*)

CHEMISE, CHEMISETTE.

Or il est bon que l'on vous dise
Qu'entre la chair et la *chemise*,
Il faut cacher le bien qu'on fait.

(*Lafontaine.*)

* Le pirate Barberousse désolait, en 1534, la petite ville de Fondi; il en voulait sur-tout à une très-belle princesse de la maison de Gonzague, qui était pour lors dans cette ville. Un gentilhomme, instruit du dessein que ce pirate était prêt

d'exécuter, courut, la nuit, avertir la princesse : elle n'eut que le tems de sortir de son lit, et de se sauver en *chemise* par le secours de ce gentilhomme. L'histoire ajoute que ne pouvant se souvenir qu'avec dépit qu'un homme l'eut vue en *chemise*, elle le fit poignarder quelque tems après. (*Dict. d'anecd. art.* Chasteté.)

* Par testament, dame Denise,
Quoiqu'elle possédât un ample revenu,
Ordonna que son corps fut inhumé tout nu,
Pour épargner une *chemise*.

* Un abbé fut prié par des religieuses de venir prêcher dans leur église. Il le fit si mal, que le valet qu'il avait mené sua tout le long du sermon de voir son maître faire un métier qui ne lui convenait guères. Cependant l'orateur finit et court vîte pour changer de *chemise*. Il est bien étonné de voir que son domestique se la passe sur le corps. — Que fais-tu donc là, maraud ? — Monsieur, vous m'avez fait suer tout le tems du sermon ; c'est à moi qu'il convient plus qu'à vous de changer de *chemise*. (*Amus. curieux et divert.*)

* Les pages d'un bailli de Malte demeurant à Naples, lui ayant représenté qu'ils manquaient de linge, et que leurs dernières *chemises* étaient en lambeaux, fit appeler son majordome. Ecrivez, lui dit cet avare, à ma commanderie; et que vîte on sème du chanvre pour faire du linge à ces messieurs. Les pages se mirent à rire. Les petits coquins, reprit le bailly, les voilà bien contents, à présent qu'ils ont des *chemises!* (*Alm. litt.* 1789.)

* Que doit faire un chrétien en se mettant au lit?
Offrir à Dieu son cœur et son esprit.
Certain pasteur, après la messe,
Sur ce double devoir
Que doit remplir matin et soir,
Tout bon chrétien, instruisait la jeunesse
Confiée à ses soins. Or çà, ma belle enfant,
Dit-il, à la petite Lise,
Que faites-vous en vous couchant?
Ce que je fais, monsieur?... j'arrange ma *chemise*.

* Après la mort de Frédéric-le-grand, roi de Prusse, on ne trouva dans sa garde-robe que onze *chemises* et cinq *chemisettes*. (*Alm. litt.* 1788.)

CHÊNE. — Les gaulois, nos ancêtres,

avaient la plus grande vénération pour les *chênes*.

> *........ Des *chênes* verdoyans
> De leur ombre tardive embellissent les champs.
> (Castel, *Poëme des Champs.*)

* Charles II, roi d'Angleterre, errant de contrées en contrées pour se soustraire à la mort, à laquelle l'avait vouée la haine des ennemis de son père et des siens, se vit réduit à faire le métier de bûcheron. Appercevant un jour beaucoup de troupes, il monta, pour plus de sûreté, sur un grand *chêne*, dont les feuilles et les branches lui servirent d'asile pendant vingt-quatre heures. Il vit passer sous ses pieds plusieurs soldats, tous employés à sa recherche, et qui la plupart témoignaient une envie extrême de le trouver. Cet arbre reçut par la suite le nom de *chêne royal*. On allait encore le voir avec une sorte de vénération au commencement du dix-huitième siècle, et les astronomes l'ont placé parmi les constellations du pôle austral. (*Dict. des hom. ill. art.* Charles II.)

CHENETS.

Les pieds sur les *chenets*, étendu sans façon,
Je pousse la fleurette et conte mes raisons.
(Regnard, *dans le Distrait.*)

* Les *chenets* s'appellent ainsi, parce qu'au commencement, cette espèce d'ustensile portait sur le devant la figure de petits *chiens* couchés ou couchans. De-là *chiennet*, puis *chenet.* (*Ménage.*)

CHENIL, du mot *chien.* — Le *chenil* est le lieu où l'on met les *chiens* de chasse. On écrit *chenil*, et l'on prononce *cheni*, et même *chni.* On dit d'un lieu sale, que c'est un vrai *chni* ou *cheni.* — Les *chenils* des princes et de certains grands seigneurs étaient assurément des palais, en comparaison des misérables huttes occupées par des hommes qui valent souvent mieux que ceux qui logent leurs chiens si commodément. *(S.)*

CHENILLES. — Il faut qu'il y ait des *chenilles*, parce que les rossignols, dit-on, les mangent pour mieux chanter. (*Voltaire.*)

* Au commencement du seizième siècle, on procédait encore juridiquement

contre les *chenilles* qui nuisaient aux récoltes, et on leur donnait un avocat qui écoutait leur défense avant de les condamner. Témoin cette sentence de Jean Milon, official de Troyes en champagne, du 9 juillet 1516 : « Parties ouies, faisant droit sur la requête des habitans de Villenoce, admonestons les *chenilles* de se retirer dans six jours ; et à faute de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées ». (*Détails historiques sur Paris.*)

CHENU. — Blanchi par la vieillesse.

O Sparte ! Sparte, hélas ! qu'êtes-vous devenue !
Vous saviez tout le prix d'une tête *chenue* ;
Plus dans la canicule on était bien fourré ;
Plus l'oreille était dure et l'œil mal éclairé ;
Plus on déraisonnait dans la triste famille ;
Plus on épiloguait sur la moindre vétille ;
Plus contre tout son siècle on était déclaré ;
Plus on était chagrin et misantrope outré ;
Plus on avait de goutte ou d'autre béatille ;
Plus on avait perdu de dents de leur bon gré ;
Plus on marchait courbé sous sa grosse béquille ;
Plus on était enfin digne d'être enterré,
Et plus dans nos remparts on était honoré.

O Sparte, Sparte, hélas! qu'êtes-vous devenue!
Vous saviez tout le prix d'une tête *chenue*.
(*Fontenelle, à l'âge de 92 ans.*)

CHER. — Tendrement aimé.

Un ci-devant baron, grand amateur d'abus,
Mais qui sait à nos mœurs plier son caractère,
S'écriait en payant les civiques tributs :
A tous les cœurs bien nés que la patrie est *chère* (1).

* Les courtisans recherchaient l'amitié et la conversation de l'abbé Blanchet, lorsqu'il fut garde des livres du cabinet du roi. Mais cet homme honnête et simple ne s'y fiait pas. Ils ont beau, disait-il, m'appeler mon *cher*, j'appelle toujours chacun d'eux, monsieur.

CHERCHER, CHERCHEUR, CHERCHEUSE. — Que *cherches*-tu? disait quelqu'un à Diogène, paraissant une lanterne à la main, et en plein midi, au milieu de la place publique. Je *cherche* un homme; *hominem* QUÆRO.

* On demandait à Newton comment il était parvenu à faire tant de belles découvertes? — En *cherchant* toujours, répondit-il.

(1) Vers de Voltaire dans *Tancrède*.

* Une actrice faisant le rôle d'Armide, dans l'opéra de ce nom, n'y mettait point le feu qu'exigeait la violente passion dont cette princesse se sent éprise pour l'infidèle Renaud. Une de ses amies voulant lui faire jouer ce personnage avec succès, lui donna plusieurs leçons qui ne produisirent point l'effet desiré. Enfin un jour la maîtresse dit à l'écolière: « Ce que je vous demande est-il donc » si difficile ? Mettez-vous à la place » de l'amante trahie. Si vous étiez aban- » donnée d'un homme que vous aime- » riez tendrement, ne seriez-vous pas » pénétrée d'une vive douleur ? Ne » *chercheriez*-vous point »......... Moi, répondit l'écolière, je *chercherais* les moyens d'avoir au plutôt un autre amant. Dans ce cas, répliqua la maîtresse, nous perdons toutes deux nos peines ; je ne vous apprendrai jamais à jouer votre rôle comme il faut. (*Étrennes à Thalie pour 1786.*)

* Favart composa la *Chercheuse* d'esprit, qui eut un succès prodigieux. On admira le choix des airs, l'élégance des pensées, la tournure des couplets,

et la facture de la pièce. Il pria à dîner plusieurs beaux esprits, à la tête desquels était le célèbre Crébillon. Il lui avait envoyé, la veille, sa *Chercheuse* d'esprit. Le poète tragique lui rapporta ces quatre vers :

Il est un auteur en crédit,
Dont la muse a le droit de plaire;
Il fit la *Chercheuse* d'esprit,
Et n'en *chercha* point pour la faire.

(Alm. litt. 1783.)

* Les chanoines de l'église de Bayeux se levaient autrefois la nuit pour chanter les matines, et ils avaient une façon assez singulière de punir ceux qui manquaient à ce devoir les jours de grande fête. Immédiatement après l'office, les habitués de l'église, avec la croix, la bannière, et le bénitier, allaient au logis du chanoine absent, et faisaient par cette procession une espèce de mercuriale à sa paresse. Cet usage, qui durait encore à Bayeux en 1640, et qui était sans doute commun à d'autres églises, a donné lieu au proverbe : aller *chercher* quelqu'un avec la croix et la bannière. *(Espr. des journ. 1787.)*

CHERE. — Bonne *chère*, mauvaise *chère*, maigre *chère*, etc.

Chez les habitans d'Angoulême
Le petit père André prêcha tout un carême,
Sans être invité d'un dîner.
On sent qu'un tel oubli ne peut se pardonner.
Le jour qu'il termina cette sainte carrière,
Il leur dit : J'ai rempli mon divin ministère,
J'ai frondé des excès ; j'ai donné des avis ;
Mais je n'ai point parlé contre la *bonne-chère*,
Car j'ignore comment l'on traite en ce pays.

(*Alm. des Muses*, 1788.)

* A la journée de Rosbach, si glorieuse pour le roi de Prusse, si fatale aux impériaux et aux français, il y eut un très-grand nombre de prisonniers de toute qualité. On dit que le monarque prussien ayant fait donner, ce soir-là, un assez mauvais souper aux officiers qui avaient été pris, leur dit, en louant d'ailleurs leur bravoure : ma foi, messieurs, je suis fâché de la mauvaise *chère* que je vous fais faire ; mais je ne m'attendais pas à avoir si nombreuse compagnie.

* Dans une guerre entre la France et l'Angleterre, lord Chatam s'écriait

avant que l'Espagne se fut déclarée : attaquons l'Espagne en même-tems que la France ; nous n'en mettrons pas plus grand pot, et nous en ferons meilleure *chère. (Cit. Fr.)*

* Un gourmand parlant à Boileau de sa satyre du *Festin*, lui disait : plaisantez les hypocrites tant qu'il vous plaira, tous les honnêtes gens seront pour vous ; mais pour ce qui est de la *bonne chère*, croyez-moi, ne plaisantez pas là-dessus. (*Nouveaux Mél. de mad. Néker.*)

* *Chère de commissaires.*—Du tems que les commissaires huguenots et catholiques s'assemblaient pour tenir ensemble des conférences sur les matières qui divisaient les deux partis, on servait, les jours d'abstinence, dans l'église catholique, du maigre pour ceux qui étaient de cette religion, et du gras pour les huguenots ; de sorte que la table qui était commune, se trouvait servie en gras et en maigre. C'est de-là qu'est venue l'expression : faire *chère de commissaires.*

CHÉRIR.

A qui se fait *chérir* faut-il d'autres exploits.
(*Voltaire.*)

* « Mon fils, mon cher fils, fais toi *chérir* du peuple; on n'est roi que pour être aimé » : Dernières paroles que proféra Louis IX ou St.-Louis, mourant de la peste à Tunis. (*hist. de Louis IX.*)

* Consacrer dans l'obscurité
Son loisir à l'étude, à l'amitié sa vie :
Voilà les jours dignes d'envie.
Être *chéri*, vaut mieux qu'être vanté.

CHER, CHERTÉ. — Un avocat disait d'un de ses confrères, qui était fort ignorant : vous voyez un tel, il n'y a pas d'avocat plus *cher* que lui. Il ne donnerait pas un bon conseil pour cent pistoles. (*Dict. des gens du monde.*)

* La dauphine, mère de Louis XV, mourut à la suite de la couche qui donna le jour à ce prince. Avant d'expirer, elle fit venir le duc de Berry; c'était ainsi qu'on l'appelait alors. Elle dit en l'embrassant : c'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien *cher*. (*Souven. de mad. de Caylus.*)

* Ce fut en arrivant à Paris que Jean-Jacques Rousseau écrivit cette lettre déchirante : tout est *cher* ici, et surtout le pain. *(Ann. Franç.)*

CHÉRUBIN. — Ange du second ordre.

Des visages très-ronds
Et très-vermeils, des cheveux courts et blonds,
De beaux yeux bleus, des bouches aussi belles,
De frais mentons, d'où s'échappent deux aîles,
Mais point de corps ; ces minois enfantins,
Ces têtes-là se nomment *chérubins* :
Nous les aimons ; nos peintres de village
Dans leurs tableaux en font souvent usage.

(Parny.)

CHÉTIF. — De peu de valeur.

Chétifs mortels, insensés et coupables,
De tant d'horreurs à quoi bon vous noircir ?

(Voltaire.)

CHEVAL. — Sans parler des qualités de cet utile et superbe animal, je renverrai à ce que les poètes et les grands écrivains, Pline, Homère, Virgile, Buffon, Voltaire, etc., ont dit de la beauté, de la fierté, de la sensibilité, de l'intrépidité du *cheval*. Le livre de

Job, avant ces auteurs fameux, en avait fait (chap. 39.e) une description que rien n'égale en précision, en beauté, en harmonie pittoresque : « *Terram ungulâ fodit, exultat audacter; in occursum pergit armatis, contemnit pavorem, nec cedit gladio. Super ipsum sonabit pharetra; vibrabit hasta et clypeus, fervens et fremens sorbet terram, nec reputat tubæ sonare clangorem.* » Ce serait défigurer le texte que d'entreprendre de le traduire.

* Un officier à *cheval* rencontre un abbé monté sur un âne. — Comment va l'âne, monsieur l'abbé? — A *cheval*, monsieur l'officier (*Merc. de Fr. 1771.*)

* L'amour du roi Agésilas pour ses enfans était tel que pour les amuser, il allait à *cheval* sur un bâton. (*Voy. du jeune Anacharsis.*)

* On connait les extravagances que firent les empereurs Caligula et Néron, pour leurs *chevaux* favoris. L'un voulut créer le sien consul; l'autre le créa sénateur : de telle sorte que bientôt on ne porta pas plus d'honneur à la robe

sénatoriale qu'au caparaçon d'un *cheval*. (*Hist. de Néron.*)

* J'ai perdu dans ce jour fatal
Mon cocher, mon *cheval*, ma belle.
Mon cocher me servait fort mal ;
Ma maîtresse était infidèle :
J'ai grand regret à mon *cheval*.

* Une dame de province que le luxe n'avait pas encore endurcie, voyant un gros abbé sortir d'une brouette attelée d'un homme, lui dit : oserais-je, monsieur, vous demander ce qu'a fait ce malheureux pour vous traîner ? Il est tout en eau, et a l'air de ne pouvoir plus tirer : pourrait-on lui obtenir sa grace ? Il est payé, répond le robuste chanoine, pour être un *cheval*. (*La police de Paris dévoilée.*)

* Un seigneur étranger traversait avec rapidité, à l'entrée de la nuit, une rue étroite de la capitale, quand sa voiture légère rencontrant une borne, se brise en éclats. Pour comble de malheur un carrosse suivait. Le cocher ne daignant pas s'arrêter, fait passer la roue sur le corps d'un *cheval* de grand prix, attelé au cabriolet renversé. L'étranger indigné

s'élance, l'épée à la main, sur le brutal cocher qui s'écrie : pardon, monsieur; il fait nuit, et j'ai pris d'abord votre *cheval* pour un homme!! (*Ann. lit. 1771.*)

* M. de ** battait son *cheval* et ne voulait pas avoir le dernier. Beautru, qui était présent, lui dit : eh! monsieur, montrez-vous le plus sage. — Comme on racontait ce trait devant l'avocat général Talon; ce magistrat dit assez plaisamment : je suis mieux instruit de l'anecdote que vous : ce n'était pas à monsieur de **, mais au *cheval*, que Beautru parlait. (*Ann. litt.*)

* En 1757 un *cheval* hors d'âge, très-beau, et du plus grand feu, ayant eu tout-à-coup les dents usées au point de ne pouvoir plus mâcher le foin, et broyer son avoine, fut nourri pendant deux mois, et l'eut été davantage, si on l'eut gardé, par les deux *chevaux* de droite et de gauche qui mangeaient avec lui. Ces deux *chevaux* tiraient du ratelier du foin qu'ils mâchaient, et le jettaient ensuite devant leur vieux camarade. Ils en usaient de même pour l'avoine qu'ils *broyaient* bien menu,

et mettaient ensuite devant lui. Toute une compagnie a été témoin de ce fait. *(Observ. milit. de Boussanelle.)*

* *Monter sur ses grands chevaux*, signifie parler en colère, avec hauteur. Au tems de la chevalerie, des écuyers menaient des *chevaux* de bataille, c'est-à-dire d'une taille élevée, et les donnaient à leurs maîtres lorsque l'ennemi paraissait. C'est ce qu'on appelait *monter sur ses grands chevaux*, expression que nous avons conservée. *(Matinées Sénonnaises.)*

* Ce fut la reine Anne, épouse de Richard II, roi d'Angleterre, qui introduisit la manière de monter à *cheval*, adoptée aujourd'hui généralement par le beau sexe. Les femmes montaient précédemment comme les hommes. *(Hist. des femmes.)*

CHEVALERIE, CHEVALIER.

Ces généreux français, ces illustres vainqueurs,
Subjuguaient l'Italie, et conquéraient des cœurs.
On aimait leur franchise, on redoutait leurs armes;
Chez les seuls ennemis ils portaient les alarmes;
Les soupçons n'entraient pas dans leurs esprits altiers.
L'honneur avait uni tous ces grands chevaliers.

(Voltaire.)

* La plus haute dignité à laquelle un homme de guerre pouvait autrefois aspirer, était celle de *chevalier*. Il n'y avait que les *chevaliers* que l'on traitât de monseigneur, et leurs dames seules étaient appelées madame. (*Dict. des hom. ill.*, *art.* Bayard.)

* Tu te dis *chevalier*, écoute je te prie,
A ce titre pompeux chacun rit de pitié ;
Mais je le trouve moi, trop court de la moitié,
N'es-tu pas, en effet, *chevalier* d'industrie ?

* Personne n'honnora davantage le nom de *chevalier*, que Pierre du Terrail, plus connu sous le nom de Bayard, et surnommé le *CHEVALIER sans peur et sans reproches*.

* Dans tous les lits d'un hôpital
Certain gascon cherchait n'aguère
Un sien ami qu'un franc brutal
Avait gratifié de cent coups d'étrivière.
Où diablé ést-il? jé né lé trouvé pas,
Sandis il faut qué jé té nomme,
Peut-être tu mé répondras.
Roustignac, Roustignac ; inutiles éclats !
Enfin il apperçoit son homme,
Pâle, maigre, mourant et lui tendant les bras :
Eh ! té voilà, mon camarade !

Dépuis une hure, à forcé dé crier
Jé mé mets en capilotade.
Ah ! jé t'entendais bien, mais, reprit le malade,
Tu né disais pas *chévalier.*

* On faisait à Vienne, devant des femmes de la cour, l'éloge d'un officier-général de fortune (M. le général Laudon), qui venait de remporter une victoire signalée. C'est dommage répondirent les bégueules titrées qu'il ne soit pas au moins *chevalier*. (*Alman. lit.*)

CHEVALET. — Le *chevalet* était une sorte de supplice en usage chez les anciens, et même chez nous, à l'égard des militaires tels que les soldats invalides, avec cette différence que parmi nous le *chevalet* n'était qu'un instrument de correction, et que chez les anciens il était un instrument de mort. Plusieurs chrétiens de la primitive église ont souffert ce genre de martyre, qui consistait à être assis sur un *cheval* de bois dont le dos était aussi aigu qu'une lame très-fine, et qui rendait extrêmement cruelle la position de celui qu'on faisait asseoir dessus. Ce dos était plus ou moins aigu,

selon qu'on voulait faire plus ou moins souffrir la victime.

CHEVALINE. — Ce mot n'est en usage que dans cette phrase : une bête *chevaline*, pour un *cheval*. Il est purement du style de pratique, et un procureur qui savait son thême aurait rougi de ne pas dire une *bête chevaline*, ainsi qu'une *bête asine*, au lieu de dire un cheval, ou un âne.

CHEVAUCHÉE, CHEVAUCHER. — Ces mots s'appliquaient autrefois à quelques voyages à *cheval* qu'étaient obligés de faire certains officiers, pour satisfaire aux devoirs de leur charge.

— Une remarque à faire sur *chevaucher*, c'est qu'on n'a guères commencé a donner une signification obcène à ce mot, que sous François I.er On s'en est néanmoins encore servi long-tems depuis, dans un sens honnête, mais enfin l'obcénité a prévalu. (*Les contes de Bonav.* Despierres.)

CHEVET. — Joachim Vadian avait tant de goût pour l'étude des poètes latins, qu'il n'avait ordinairement pour

chevet, qu'un Virgile infolio qu'on voit encore aujourd'hui dans la bibliothèque de St.-Gall. (*Journ. littér.* 1738)

* L'incuriosité est un *chevet* bien doux, bien sain à reposer une tête bien faite. (*Montaigne.*)

* François I.er ayant envoyé demander à Charles, duc de Bourbon, connétable de France, qui venait de passer en pays ennemi, pour cause de démélé entre lui et la reine mère, l'épée de connétable et son ordre, Bourbon répondit : quant à l'épée de connétable, il me l'ôta à Valenciennes, lorsqu'il donna à M. d'Alençon la conduite de l'avant-garde qui m'appartenait ; et pour ce qui est de l'ordre, je l'ai laissé derrière mon *chevet*, à Chantilly. (*Brantôme.*)

* Un bon curé avait coutume de dire lorsqu'on lui faisait part de quelques querelles de ménage, survenues dans sa paroisse : si ce sont de vieilles gens, j'irai les rapatrier, s'il est possible ; si ce sont des jeunes gens, ils n'ont pas besoin de mon ministère ; cela se raccommodera sur le *chevet*.

CHEVELURE, CHEVEUX.—La longue *chevelure*, en France, était autrefois la marque distinctive entre les francs et les peuples subjugués. La nation subjugée devait porter les *cheveux* courts. Les serfs avaient la tête rase. Les ecclésiastiques, pour marquer d'avantage leur servitude spirituelle, se la rasaient entièrement, et ne conservaient qu'un petit cercle de *cheveux*. On jurait sur ses *cheveux*, comme on jure aujourd'hui sur son honneur : les couper à quelqu'un, c'était le dégrader, c'était le flétrir. On obligeait ceux qui avaient trempé dans une même conspiration, de se les couper les uns aux autres. Frédégonde coupa les *cheveux* à une maîtresse de son beau-fils, et les fit attacher à la porte de l'appartement de ce prince. L'action parut horrible.

(*Essai hist. sur Paris.*)

* Sous les rois de la première race, rien n'était plus poli, en saluant quelqu'un, que de s'arracher un *cheveu*, et de le lui présenter. C'était dire qu'on lui était aussi dévoué que son esclave. L'homme qui tombait dans l'esclavage, coupait ses *cheveux*, et les présentait à

son maître. — Clovis s'arracha un *cheveu*, et le donna à St.-Germier pour lui marquer combien il l'estimait. Aussitôt chaque courtisan s'en arracha un, et le présenta à ce vertueux évêque, qui s'en retourna dans son diocèse, enchanté des politesses de la cour. *(Ibid.)*

* M. de Bury, qui a donné une vie d'Henri IV, raconte que ce prince ayant demandé un jour à un paysan, pourquoi ses *cheveux* étaient blancs quand sa barbe était noire, il répondit : sire, c'est que mes *cheveux* sont de vingt ans plus vieux que ma barbe. M. de Voltaire prétend que ce bon mot est lui-même de vingt ans plus vieux que l'existence d'Henri IV.

Chevelure de Bérénice. — On appelle en termes d'astronomie, *chevelure* de Bérénice, les sept étoiles qui sont près de la queue du lion. Bérénice, femme de Ptolémée Evergète ; roi d'Égypte, voua aux dieux ses *cheveux*, si son mari remportait la victoire, et s'il revenait sans accident de ses expéditions. Ptolémée étant revenu, comme son épouse le desirait, elle se fit, pour s'acquitter de sa promesse, couper les *cheveux*, et les consacra aux dieux dans

un temple. Peu de tems après, ces *cheveux* furent perdus, on ne sait comment. Ptolémée entra en fureur contre les prêtres; mais Conon de Samos, habile mathématicien, pour l'appaiser et lui faire sa cour, lui dit que ses *cheveux* avaient été transportés dans le ciel, et montra sept étoiles près de la queue du lion, qui jusques-là n'avaient fait partie d'aucune constellation, assurant que c'était la *chevelure* de Bérénice, et ce nom est demeuré en usage jusqu'à présent. (Prideaux, *Hist. des Juifs.*)

* Busbecq rapporte dans ses mémoires pour la barbe de l'homme, qu'il avait vu un jannissaire à Constantinople, qui avait une si grande quantité de *cheveux* sur la tête, qu'un coup de fusil ne pouvait le blesser.

* On lit dans le Cours d'Hist. nat. (*t. 1, pag. 197, édit. de Paris. 1770*) que dans une famille de Verneuil-sur-Oise, près Senlis, le père et ses fils seulement, étaient nés absolument sans *cheveux*.

CHEVILLE. — Une servante de la maison de M. Arrouet, père de Vol-

taire, était impliquée dans le procès sur les fameux couplets attribués à J.-B. Rousseau. Elle était mère de ce garçon savetier, que l'on prétendait avoir été suborné par le poëte lyrique. Cette pauvre femme, craignant que son fils ne fût pendu, étourdisssait tout le quartier de ses cris : — Consolez-vous, ma bonne, lui dit le jeune Voltaire, il n'y a rien à craindre. Rousseau, fils d'un cordonnier, suborne un savetier; ce savetier, dites-vous, est complice d'un décroteur. Tout cela ne passe pas la *cheville* du pied. (*Vie de J.-B. Rousseau.*)

* Que vous semble, monsieur, de l'opéra bouffon
Dont je vieus d'enrichir le monde littéraire?
Disait un moderne Pradon
A certaiu critique sévère.
— Que m'en semble? ma foi, les vers n'en valent rien.
— Rien? L'on en forgerait de meilleurs, j'en conviens;
Mais les vers ne sont que vétilles,
C'est la charpente qui fait tout;
Et celle de ma pièce... Hem! dites votre goût :
— Hé bien, mon sentiment, dit le censeur, à bout,
C'est que votre charpente est pleine de *chevilles*.

L'abbé Chauvelin, très-petit de taille, ridiculement contrefait, et très-colère,

menaçait un jour de sa canne qu'il agitait avec violence, le poète Roy, qui avait fait une épigramme contre lui. Eh! M. l'abbé, lui dit le poëte : vous avez donc envie de me casser les *chevilles* ?

(*Mém. pour l'Hist. de la litt.*)

* L'épouse de Charles II, roi d'Espagne, se promenant à cheval, fut désarçonnée, et son pied se trouva malheureusement pris dans l'étrier. L'animal, épouvanté prend le mord aux dents, et traîne la princesse aux yeux de toute sa cour. La loi, qui fait un crime capital de toucher la *cheville* du pied de la reine, retenait chacun dans l'inaction. Le roi, qui voit le danger que court son épouse, presse ceux qui l'environnent de la secourir. Un gentilhomme arrête le cheval par la bride, et un second, au risque de sa propre vie, dégage le pied de Sa Majesté. Tous les deux disparaissent ensuite au grand galop, et sortent précipitamment du royaume. La princesse, revenue de sa frayeur, voulut voir ceux qui l'avaient délivrée; mais un des grands qui étaient près d'elle, l'informa que ses libérateurs avaient pris la fuite,

pour éviter le châtiment auquel la loi condamnait celui qui touchait la *cheville* du pied d'une reine. Née et élevée en France, la jeune princesse ne connaissait point la prérogative de ses *chevilles*; elle sollicita le pardon des deux gentilshommes, obtint facilement leur grace, les rappela, et leur fit à chacun un présent proportionné au service qu'ils lui avaient rendus. (*Hist. des Femmes.*)

CHÈVRE, CHEVREAU.

.... Une *chèvre* qui broute
A l'esprit mieux tourné que n'a l'homme? Oui, sans doute. (*Boileau.*)

* En 1710, le garde-*chèvres* d'un village situé près de Nîmes en Languedoc, s'avisa, nouvel Erostrate, d'un expédient extraordinaire pour s'immortaliser dans son pays. Il attendit le 21 mai, et à l'aide d'un troupeau de 200 *chèvres*, qu'il conduisit dans toutes les vignes, il les vendangea quatre mois à l'avance, et priva tout ce pays de la récolte du vin. On saisit le garde-*chèvres*, et on lui demanda ce qui l'avait poussé à une pareille action. Il répondit avec beaucoup de sang-froid, qu'il n'avait

point trouvé de meilleur moyen pour faire parler de lui après sa mort. Les juges trompèrent les espérances du coupable, en l'envoyant aux petites maisons, où il est mort. (*Var. littéraires.*)

* On a dit long-tems des vins de Brétigny, près Paris, qu'il faisait danser les *chèvres*, et cette manière de parler proverbiale est encore en usage pour exprimer la mauvaise qualité d'un vin. Voici l'origine que l'on donne de ce proverbe. Il y avait, dit-on, à Brétigny, un habitant nommé *Chèvre*. C'était le coq de son village, et une grande partie du vignoble lui appartenait. Cet homme aimait à boire; et dans la gaîté que l'ivresse lui inspirait, il avait la folie de faire danser presqu'à toute heure sa femme et ses enfans. C'était ainsi que le vin de Brétigny faisait danser les *chèvres*. (*Bibl. de société.*)

* On appelle *chevreau* le petit de la *chèvre* :

Entendez-vous le timide *chevreau*
Murmurer quand il broute et ronge l'arbrisseau?
(Piis, *Harm. imitat.*)

* De jeunes demoiselles caressaient un *chevreau*. Qu'il est joli, disaient-

elles ! il n'a point encore de cornes ; pourquoi cela ? C'est répondit le pâtre, qu'il n'est pas encore marié. (*Portef. franç. an IX.*)

CHEVRE-FEUILLE.

De mes deux moitiés la première
Donne du lait à la bergère ;
L'ombre que donne ma dernière
Du hâle préserve son teint,
Et de mon tout elle sait faire
Un bouquet qui pare son sein. (*S.*)

CHEVRON. — Pièce de bois sur laquelle on attache les lattes dans le toît d'un bâtiment.

Sous un *chevron* de bois maudit
Cy branle le squelette horrible
D'un pauvre amant, qui se pendit
Pour une bergère insensible. (*St.-Amand.*)

* Le cardinal de Richelieu portait dans ses armes deux *chevrons* brisés. Un poète courtisan, faisant allusion à ces deux pièces, fit ce vers qui lui valut une ample récompense :

Fracta licet sint *ligna*, ferunt fastigia regni :

« Quoique ces *chevrons* soient brisés, ils n'en portent pas moins le poids du royaume ». (*Richelet.*)

CHEZ.

Chez les amis, tout s'excuse, tout passe;
Chez les amans, tout plait, tout est parfait;
Chez les époux, tout ennuie, et tout lasse.

(*Lafontaine.*)

* Personne n'était plus sobre que le général Epaminondas. Invité par un de ses amis à un grand repas, où le luxe et la délicatesse semblaient avoir tout ordonné, cet illustre thébain se fit apporter des mèts ordinaires; et comme son ami lui demandait pourquoi il en agissait ainsi : c'est afin, dit-il, de ne pas oublier *chez* vous, comme je vis *chez moi.*

* Il n'est pardonnable d'être *chez* les autres, même *chez* un roi, que lorsqu'on ne peut être *chez* soi.

Fin du quatrième Volume.

ERRATA des Tomes III et IV.

TOME III, page 128, lignes 2 et 3, ce fut risée; *lisez* ce fut une risée.

P. 144, lig. 9 et 10, les complaisances; *lisez* les complaisans.

P. 310, lig. 17, tant de si beaux; *lisez* tant et de si beaux.

TOME IV, page 39, ligne 5, favorablement; *lisez* probablement.

P. 40, lig. 24, ce qui fait dire; *lisez* ce qui a fait dire.

P. 129, l. 13, une eune; *lisez* une jeune.

P. 165, l. 24, ses fréquentes ooliques; *lisez* les fréquentes coliques.

P. 172, l. dernière, Corneille, dans Racine; *lisez* Corneille, dans Rodogune.

P. 190, l. dernière, ueur; *lisez* lueur.

P. 265, l. 7, nive usque; *lisez* niveusque.

Ibid. l. 20, aliment; *lisez* élément.

P. 281, l. 6, insaississable; *lisez* insaisissable.

